Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [x] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [x] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.

TOME QUATRIEME.

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE
DÉDIÉE AU ROI,

PAR

M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL,
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME QUATRIÈME.

Depuis la mort du Grand Théodose, en 395, jusqu'à la décadence de l'Empire d'Occident, en 423.



A MAESTRICHT,
De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.
M. DCC. LXXXI.



Avec Approbation.



DISCOURS

Sur le premier âge de l'Eglise.

POur soumettre son esprit au joug de la Foi, quand le cœur n'est pas indocile aux impressions de la grace, il suffit de bien connoître la Religion Chrétienne, d'en suivre l'Histoire, ou celle de l'Eglise qui n'en est pas différente : mais il ne sera pas inutile de suggérer les réflexions les plus propres à en faire retirer ce fruit. Parvenus au milieu du premier âge, qui comprend six siècles, & qui remplit une partie si considérable, & la plus importante peut-être de notre carrière; nous nous y arrêterons quelques momens, comme au point de vue le plus commode, soit pour replier nos regards sur ce qui s'est rencontré de plus mémorable dans l'espace que nous avons déjà parcouru, soit pour porter un coup-d'œil anticipé sur ce qui nous en reste à

parcourir. L'Eglise, dans sa signification générale, comprend la société des Fidèles de tous les temps: mais il n'est pas question de reprendre ici les choses de si haut, puisque notre narration se renferme dans les bornes de l'Eglise qui porte en particulier le nom de Chrétienne. Il n'est question d'observer, dans les temps antiques, que ce qu'ils présentent de plus propre à manifester la sagesse de l'économie divine, par rapport à l'établissement & à la propagation de la foi, qui sont l'objet de nos réflexions.

Qu'on se rappelle, en passant, le renversement de l'ordre primitif causé par le péché; le genre humain, en proie à l'ignorance, devenu le jouet de ses passions, dépouillé de noblesse, de sentiment, & par là même dégradé, affoibli, indigent & malheureux. Car les liens de la vertu & du sentiment une fois rompus, ceux de la société se rompirent en mille endroits, & se relâcherent de toute part. Des troupes d'hommes sauvages & presque abrutis se craignirent surtout les uns les autres; & parmi eux, il n'y eut plus que la ressemblance naturelle qui maintînt quelque reste de confiance, telle ou moindre à plusieurs égards que parmi les animaux, qui, ayant moins de besoins

& moins de vues que l'homme, avoient aussi moins de sujets de se fuir & de s'entre-détruire. Tout occupés, en ce triste état, des périls & des besoins du corps, ils devinrent presque incapables des fonctions intellectuelles: les meilleurs naturels s'altérerent, les idées s'obscurcirent; & si la faculté de la raison subsista, les sens en absorberent le principal exercice.

On vit, il est vrai, & même dès la première antiquité, des peuples nombreux, chez qui les droits de l'humanité, ou du moins les loix de la société paroissoient beaucoup mieux maintenues. Mais que furent, par rapport à tout l'Univers, ces grands Etats qui s'arrogerent tour à tour le tire superbe d'Empires universels? Que furent, sur-tout par rapport aux dogmes & aux mœurs, les lumières des Mages de Perse, des Prêtres de l'Egypte, de toutes les Ecoles de la Grèce? Les plus grandes confédérations ne servirent-elles pas souvent à rassembler d'autant plus de vices & d'extravagances? Parmi elles, comme dans les hordes barbares, les principes mêmes de la loi naturelle dégénérerent en une superstition insensée, en une stupide idolâtrie.

De tout temps, quelques génies supérieurs, soit par la force du raisonnement,

soit plutôt par leur application à recueillir les restes peu connus des traditions anciennes, ces amateurs ou admirateurs de la sagesse s'étoient élevés au dessus de bien des erreurs vulgaires, sur l'article de la religion & des mœurs. Quand toutes les Nations policées ne firent plus qu'un peuple, dont Rome étoit la Capitale & le centre, la Philosophie rassemblant ces découvertes éparses, & puisant beaucoup plus encore dans les monumens des Juifs, devenus concitoyens des Gentils, elle prit un degré de force & de lumière, qui paroissoit devoir enfin dissiper les rêveries du Paganisme. Il sembloit au moins que les objets accessibles à la raison, en passant par tant d'esprits philosophiques, avoient acquis les qualités convenables pour entrer dans les classes subalternes d'intelligences, & pour pénétrer jusques dans l'ordre populaire.

Cependant ces faux Sages, loin d'éclairer les peuples, retinrent lâchement la vérité captive; & après avoir connu Dieu, ils continuerent de rendre les honneurs divins, avec le vulgaire abusé, à de vains simulacres d'hommes, d'animaux, de créatures, & de chimères de toute espèce. Ainsi, le Créateur demeuroit toujours inconnu hors de la Judée, sinon

à quelques Gentils qui fréquenterent les Synagogues répandues en différens endroits de l'Europe ainſi que de l'Aſie. Quant à la ſcience des mœurs, les principes les plus inconteſtables, & preſque tous conteſtés par l'éternelle rivalité des ſectes diverſes, n'avoient plus qu'un air de problême & de paradoxe, plus propre à ſervir d'amuſement à d'oiſeux diſcoureurs, qu'à influer efficacement dans la conduite. Auſſi voyons-nous que les hommes les plus entêtés de leur ſcience s'abandonnoient, ſuivant les reproches de l'Apôtre, aux paſſions les plus ignominieuſes, à des excès, qui ne contredisoient pas ſeulement leur ſpéculative & ſtérile ſageſſe, mais qui dégradoient la nature & rabaiſſoient l'homme au deſſous de la brute. On peut dire néanmoins, que las & confus de ſes erreurs monſtrueuſes, l'eſprit humain, par la profondeur même de ſes plaies, ſe trouvoit en quelque ſorte diſpoſé à en recevoir le remède.

Mais que de prodiges ne reſtoit-il point à opérer au Réparateur promis & chargé d'enter la grace ſur la nature, tant pour la dégager de la sève infecte qui la vicioit juſques dans le fond de ſa conſtitution, que pour lui faire produire

des fruits capables de plaire au Dieu de toute ſainteté! C'eſt la merveille que nous allons conſidérer dans ce premier âge de l'Egliſe, ou dans les ſix premiers ſiècles: temps de ferveur & de lumière, les plus propres ſans doute à nous donner de notre Religion l'idée qu'elle mérite, à prouver ſa vérité & ſa divinité. Mais afin de rendre cette preuve plus complette & plus efficace; avant de contempler la merveille de l'établiſſement & de la propagation de l'Egliſe, nous la conſidérerons en elle-même, nous fixerons quelques momens nos regards ſur l'excellence même de la Foi chrétienne: puis nous obſerverons, dans le long cours de ſon premier âge, le prodige de ſa conſervation, qui s'y rend déjà ſi ſenſible; quoique ce dernier moyen ait encore plus de force, par rapport à la perpétuité de l'œuvre de Dieu, dans les âges ſuivans.

En premier lieu, rien de plus frappant que le portrait de l'Egliſe dès ſon premier âge. Quoique les commencemens de toutes les inſtitutions ſoient très-informes, le Chriſtianiſme ne ſe montra pas plutôt dans l'Univers, qu'il ravit d'admiration une multitude de ſpectateurs équitables & judicieux. Souve-

nez-vous de ce que nous avons raconté de la vie toute céleste des premiers Disciples; de leur détachement des biens de la terre; de cette charité généreuse, qui rendoit leurs richesses communes entre eux, qui leur faisoit déposer leurs trésors aux pieds des Apôtres, n'en tirant que le simple nécessaire avec leurs frères indigens, & coupant ainsi la racine à la cupidité, à l'orgueil, à la mollesse, à l'injustice, à toute iniquité. Qu'il vous souvienne des règles de morale, tracées d'après ces modèles & consignées dans leurs monumens divins. Tout corrompu qu'étoit le monde, avec quelle surprise ne dut-il pas voir un corps de doctrine, simple & sublime, portant sur les maximes les plus sensées & les plus lumineuses, surpassant avec une disproportion infinie ce que les Sages de toutes les régions & de tous les siècles avoient enseigné de plus honnête, de plus conforme au cri de la vertu & de la saine raison. Pour disputer ce genre de gloire à la Religion chrétienne, il a fallu changer jusqu'aux notions premières des vertus & de la vérité; faire varier les essences immuables des êtres, plus encore que les intérêts des passions, autant que les parties à jamais divisibles de la ma-

tière, d'où ces étranges raisonneurs tirent l'origine & la différence de nos pensées. Mais ce renversement de tout principe & de toute raison, ou du moins l'excès d'impudence qui l'a fait tenter, étoit réservé à la philosophie de notre siècle. Pour les Philosophes les plus révérés de l'antiquité, comme c'eût été une extravagance d'avancer clairement & publiquement que les axiomes, aujourd'hui les plus certains, nous paroîtront peut-être également faux dans la suite; ils eussent pareillement rougi de publier, que c'est foiblesse d'esprit de révérer ces premières impressions de vertu, gravées dans la substance même de notre ame par la nature, ou par l'éternelle raison, la même dans toutes les intelligences & dans tous les temps; que la docilité à la voix de la conscience & la crainte des remords est timidité puérile; la pudeur, un effet méprisable du préjugé, plutôt que la gloire du sexe; le vice enfin & la vertu, des mots vuides de sens. Aussi quelle que fût la dépravation des Gentils, plusieurs d'entre eux ne virent qu'avec admiration, dans la Doctrine de l'Evangile, cet amas unique de lumières par rapport aux devoirs, cet assemblage de toutes les vérités qui règlent & sanctifient

les mœurs, ſans nul mêlange de corruption ni de travers. C'eſt pourquoi le degré d'indifférence ou d'affection où ils ſe trouvoient par rapport à la vertu, décidoit parmi eux de leurs diſpoſitions à l'égard du Chriſtianiſme. C'eſt dans le temps même des perſécutions que l'on entendit Tertullien s'exprimer en ces termes: Qui hait notre Religion, n'aima jamais ſincèrement la vertu. Elle a trouvé ſon premier perſécuteur dans le plus vicieux des Tyrans; & l'on peut juger de ſon excellence, par la haine que lui a portée Néron. Rien n'eſt omis, rien n'eſt porté à des excès déraiſonnables, dans la morale évangélique: tout y conduit à la perfection & au bonheur de l'homme, au bon ordre du monde, à la ſûreté du commerce & des rapports dans toutes les ſociétés. En un mot, que les maximes de l'Evangile ſoient obſervées; l'homme ſera, aux yeux de ſa conſcience comme aux yeux de l'Eternel, tout ce qu'il doit être.

Les loix humaines ſe bornent à défendre les crimes groſſiers. C'eſt beaucoup pour vous de proſcrire l'inceſte & l'adultère, diſoit Saint Grégoire de Nazianze aux Gentils de ſon temps; & ce raiſonnement ſe trouvera plus preſ-

ſant encore, ſi on le fait remonter aux ſiècles antérieurs: pour le Chrétien c'eſt un crime de jeter un regard paſſionné ſur une femme. Ce n'eſt pas même un éloge pour lui de s'abſtenir de la débauche, comme de tout vice honteux; puiſqu'il fait profeſſion d'affliger ſa chair, afin d'en prévenir les révoltes. Vous preſcrivez, ajoutoit ce Père, l'amour des parens & de la patrie: & nous devons avoir pour tous les hommes l'amour que nous ſentons pour nous mêmes, ſans en excepter nos plus cruels ennemis. A l'égard du ſerment, nous formons la ſeule ſociété où il ſoit défendu non ſeulement, de ſe parjurer, mais de jurer en vain. Quant à l'uſage des richeſſes, ſi tous nos frères ne les foulent pas aux pieds d'une manière effective, il eſt enjoint à tous de les poſſéder comme ne les poſſédant pas, ou de n'y point attacher leur cœur. Combien ſommes-nous éloignés de ravir le bien d'autrui, nous qui devons abandonner la tunique à celui qui nous arrache le manteau? Nous béniſſons ceux qui nous preſécutent; ſi l'on nous donne un ſoufflet ſur la joue droite, nous ſuivons l'Evangile, en préſentant la gauche. Eſt-ce là une diſpoſition à l'emportement & à l'injure, à la calomnie & aux faux té-

moignages ? Vos Légiſlateurs n'ordonnent que des œuvres : nos loix vont à la ſource du mal, aux penſées & à la ſenſation ; elles puniſſent juſqu'au défaut de vigilance. C'eſt même un ſujet de reproche parmi nous, de reſter au même point de vertu, ſans nous efforcer continuellement de monter à un plus haut degré.

Pouſſons ce parallèle, & obſervons avec préciſion, avec une pleine connoiſſance de cauſe, comment les Sages les plus vantés pour quelque point particulier de morale, ſe démentoient & ſe déshonoroient par mille autres endroits. Parmi ces amateurs de la ſageſſe, l'un permettoit les vols de ſoupleſſe, l'autre bravoit avec arrogance les hommes peu favoriſés de la fortune. D'obſcènes Epicuriens faiſoient conſiſter la perfection ainſi que le bonheur, dans les raffinemens de la volupté. Le ſuperbe Stoïcien connoiſſoit ſi mal la vertu dont il faiſoit d'interminables éloges, qu'il étoit égal, à ſon jugement, de s'emporter contre le plus vil des animaux, ou d'égorger ſon propre père. Le plus renommé de tous, dans ſon plan de République (monument à jamais mémorable des écarts de l'eſprit humain le plus éclairé, quand il n'a point la révélation pour flambeau) Platon,

furnommé divin par des panégyristes idolâtres, bannit la fidélité & la stabilité du mariage; & s'il ne mérite pas incontestablement tout ce qu'on lui a fait de reproches par rapport à la communauté des femmes, il voulut au moins donner la sanction des loix à mille usages licencieux qui conduisoient également à l'anéantissement de la pudeur. C'étoit une coutume légale chez certaines Nations, de maudire leurs Dieux qnand ils paroissoient trop lents à se rendre propices. D'autres, en égorgeant leurs hôtes, prétendoient faire un sacrifice agréable aux Divinités domestiques. On fait ce que cachoient l'enthousiasme, les initiations, & tous les mystères orientaux, où les pères immoloient leurs enfans, consacroient le déshonneur de leurs filles, & des excès plus abominables encore. Telles étoient les conséquences pratiques des spéculations & des principes, dans les maîtres les plus vantés comme dans leurs disciples.

Je ne parle point d'une troupe de misanthropes, tristes jouets de leur orgueil, qui, s'efforçant tour à tour d'en varier la forme, donnerent dans les écarts les plus insensés. Oublions, & ce triste censeur, qui n'excepte que ses vices de ce qui le fait continuellement gémir; & ce

moqueur cynique, qui, la lanterne à la main, cherche l'homme en plein midi, & ſe condamne à n'habiter qu'un tonneau pour le plaiſir puéril de l'oſtentation; & ce vagabond ſuperbe, qui jette ſes biens à la mer pour aller redire de côte en côte, qu'il porte tout avec lui: c'eſt le crime, & non le ridicule qui fait l'objet de notre cenſure.

Mais la vie même de Socrate n'eſt point exempte de tache; & ſa mort eſt déshonorée par ce lâche reſpect humain, qui lui fit faire alors ſon bizarre ſacrifice à Eſculape. L'Empereur Philoſophe, dont le panégyrique couta trente ans de travail à Pline, s'abandonna aux dernières infamies. Le Chef tant vanté de l'Ecole Péripatéticienne, n'a pu cacher ſa lâche paſſion pour une femme publique, qui lui fit ſupplanter ſon meilleur ami. La mort de pluſieurs autres n'eſt devenue fameuſe que par les excès & le déſeſpoir qui la leur procurerent. On a ſu les horreurs également impies & cruelles des aſſemblées nocturnes de Julien & de ſes helléniſtes. Ils n'étoient pas plus irréprochables dans la recherche des honneurs & des biens de fortune, ces impoſteurs qui faiſoient de ſi belles leçons de déſintéreſſement & de modeſtie. Le Cynique mépriſant, dont

nous avons déjà parlé, foula aux pieds le faste de Platon, mais avec un orgueil plus fastueux encore & plus insupportable. L'instituteur vanté d'Alexandre le Grand est compté parmi ses plus lâches adulateurs. Pythagore & Zénon tenterent d'usurper la souveraine puissance. Enfin Hyppias périt en voulant subjuguer sa Patrie. Tels étoient les Coryphées des Sectes les plus fières de leurs vertus: car je ne parle ni d'Epicure ni de son Ecole, ou de son troupeau, comme l'appellent d'autres Philosophes, qui par ce mot seul, en donnent une idée juste quant à l'honnête ou aux devoirs.

Qu'on rapproche de ce tableau, je ne dirai pas les chefs révérés des premiers Chrétiens, mais la multitude indistincte de leurs disciples, assez capable de faire sentir de quel côté se trouve l'avantage de la comparaison. Quelle est édifiante & vraie, la peinture que nos premiers Docteurs traçoient de ces ames pacifiques, & bienfaisantes à l'égard de leurs plus cruels ennemis! Malgré vos persécutions (disoit Tertullien aux Tyrans de son siècle avec cette noble fermeté que donne le témoignage de la conscience) notre candeur & notre fidélité ne vous sont point suspectes. La tête nue,

levant au Ciel des yeux purs & des mains innocentes, nous offrons des vœux ardens pour l'Empire & pour l'Empereur ; & nous les offrons avec confiance, parce que nous y joignons, non quelques grains d'encens ou quelques coupes de vin arrachées à l'avarice, non le ſang infect d'un taureau languiſſant qui ne reſpiroit que la mort ; mais le digne tribut d'un corps chaſte & d'une ame intègre. Il eſt vrai que nous ne célébrons pas, comme vous, les fêtes du Prince par de honteuſes débauches, nous n'imaginons pas que ce ſoit les honorer, de faire ces jours-là ce qui profaneroit les autres jours. Nous ne crions point avec vous : Que Jupiter retranche ſur nos années, pour ajoûter à celles de Céſar. Sans proférer leurs vœux avec cette oſtentation impoſante, les Chrétiens ſe contentent de les faire entendre à leur Dieu. Mais quels ſont les plus ſincères ? De quelle religion, dites-nous, étoient les Niger & les Albin ? Ces rebelles, ainſi que les parricides qui ſe coulent dans le palais le poignard ou le poiſon à la main, furent-ils jamais du nombre de nos frères, qui entrent néanmoins dans toutes les charges de l'Etat ? Vous les reconnoiſſez vous-mêmes pour vos plus fidèles & vos plus braves guer-

riers : & jamais reprochâtes-vous aucune lâcheté à des hommes, qui puisent dans leur religion un mépris égal des plaisirs & de la douleur ? Ainsi, dans les Tribunaux, est-il aucun de nous qui prononce des sentences d'iniquité, sachant que notre Dieu jugera les justices mêmes ? Nous reproche-t-on davantage, soit la perfidie dans l'amitié, soit la fraude ou l'infidélité dans le commerce ? La République nous est redevable, au contraire, de la vie des indigens, qui périroient la plûpart sans nos largesses.

Cet Apologiste éloquent, qu'on ne peut se lasser d'entendre, tirant enfin la conséquence de ces principes, & défiant généralement les persécuteurs de trouver aucun vice dans leurs saintes victimes : Quel tort, leur dit-il avec assurance, ne faites-vous point à l'Empire, en proscrivant ainsi ses plus vertueux citoyens ? J'en appelle à vos sentences, Magistrats préposés pour purger la terre des scélérats qui l'infectent : dans le grand nombre des coupables que vous condamnez, qui sont les larrons, les assassins, les parjures, les ennemis des mœurs ? S'y trouve-t-il un seul Chrétien ? S'il y en a dans vos prisons, tout leur crime n'est il pas d'être Chrétiens ? Les Jugemens mêmes par

où vous prétendez nous flétrir, font notre plus grande gloire. En condamnant, à la brutalité d'un impudique, nos vierges, intrépides à la vue des lions rugissans, vous manifestez à jamais que la perte de la pudeur est un plus grand malheur pour le Chrétien que la perte de la vie.

Quant à la Charité & à l'union admirable des Fidèles entre eux, elle fut telle dans les premiers temps de l'Eglise & long-temps après, qu'elle excita l'émulation & la jalousie des Idolâtres. On a dû remarquer que Julien l'Apostat, après mille efforts pour établir cette concorde & cette cordialité merveilleuse entre ses hellénistes, leur fit d'humilians reproches sur l'inutilité de ses tentatives.

Si la vertu s'affoiblit quand elle est moins exercée, si la charité se refroidit, & si l'iniquité abonde en sa place; on voit toujours paroître, (comme nous l'avons observé, & comme nous aurons encore mille occasions de les faire) on voit au moins par intervalle des ames d'une élévation & d'une énergie extraordinaire, dont l'exemple & le zèle rendent aux mœurs chrétiennes leur intégrité primitive. Non seulement dans les premiers siècles, mais dans tous les temps & sous

tous les climats, on trouve & l'on ne cessera de trouver des modèles de la vraie justice, malgré le torrent de la perversité. Au moins est-il incontestable que le Christianisme a aboli ou absolument flétri les excès les plus déshonorans pour la nature humaine. Cette affreuse débauche, dont les Poètes & les Philosophes païens s'entretenoient avec indifférence, & que nous n'osons plus nommer, l'Evangile a tellement réformé les idées sur cet article, que depuis son établissement on a regardé ceux qui en sont souillés comme des monstres dignes d'être anéantis par le feu, avec tout ce qui pourroit perpétuer la mémoire de leurs infamies. N'a-t-il pas de même aboli, dans toute l'étendue de sa domination, les immolations impies des victimes humaines? Oui, la foi seule a pu empêcher, & les adorateurs barbares, soit de Moloc, soit de tant d'autres démons homicides, de les rassasier du sang le plus cher; & les Romains, de sacrifier leurs semblables à Jupiter Latial; & les Grecs, de les immoler à leurs morts illustres ainsi qu'à leurs Dieux. Elle a introduit une sorte de clémence ou d'humanité jusques dans les horreurs de la guerre. Elle a du moins corrigé l'énorme atrocité des guerres antiques, où l'on méconnoissoit le droit le plus sacré des

ens; où l'on égorgeoit de sang froid les combattans les plus signalés par leur valeur; où il s'étoit établi un usage, presque inconcevable à nos mœurs, d'immoler l'enfant à peine sorti du sein de sa mère, d'égorger les légions vaincues & désarmées, de jeter des peuples entiers dans les fers, d'atteler les Rois & les Reines au char du triomphateur, de réduire les femmes d'un rang auguste à des indignités mille fois pires que la mort. Enfin notre Religion, amie des hommes & si digne d'en être aimée, comme nous le verrons encore mieux par la suite, cette Maîtresse bienfaisante des Nations n'a point été satisfaite, qu'elle n'eût affranchi le genre humain, qu'elle n'eut abrogé légalement ou sagement restreint le droit accablant de la servitude. Parlerai-je du mariage, qu'elle a seule ramené, en tant de climats & d'une manière si fixe, à son unité & à sa stabilité primitive? Nous en avons bien assez dit pour convaincre les personnes susceptibles de persuasion, qu'entre toutes les sectes & toutes les Ecoles, il n'en est aucune qui puisse entrer en parallèle avec l'Eglise chrétienne, sur les enseignemens pratiques & favorables aux mœurs. Sur les objets purement spéculatifs ou

qui n'ont qu'un rapport indirect avec les passions, sur la nature & les perfections de l'Etre suprême, dans quels écarts n'a pas donné toute la science du Paganisme ? On rougira long-temps de ses Fables & de ses rêveries honteuses; des Dieux grossiers & vicieux, de la division dans leur famille, des emportemens & des injures dans leur commerce, de leurs festins & de leurs folles amours dans le Ciel. Mais craignons d'insulter à l'esprit humain, en lui rappelant ses anciennes chimères.

La Philosophie s'est enfin désabusée de ces extravagances. Que dis-je? elle n'est sortie d'un précipice que pour se jeter dans un autre. Par quel horrible mélange n'a-t-elle pas défiguré les vérités mêmes qu'elle conserve, & qu'elle doit à l'Evangile, tandis qu'elle le blasphême?

En voici une légère portion. Un être indépendant, par conséquent nécessaire & parfait, à qui le vice & la vertu sont égaux, qui ne récompense ni ne punit, dont l'intelligence seroit surchargée ou la majesté dégradée par la multiplicité ou la petitesse des objets. Si l'on substitue le hazard à cette Divinité, qui ne vaut guère mieux : le bel ordre du monde, le cours invariable des astres, l'enchaî-

ement des saisons, la mulplication ou a reproduction presque infinie & si sinulière des animaux & des plantes chaun dans son espèce, cette foule de phéomènes qui depuis si long temps nous avissent d'une admiration toujours nouelle; tout enfin, selon ce ruineux syême, ne sera plus que l'ouvrage du azard; & le hazard, qui n'est rien, se plus industrieux, plus habile que tous les intelligences connues.

Rapprochons de ces égaremens les idées e la Religion chrétienne nous donne la grandeur de Dieu & de la puissance i éclate dans ses œuvres, de son iméntrable sagesse, de son immensité, son indépendance, de toutes ses perctions infinies. Malgré le joug sous quel la foi captive notre entendement, utes les connoissances de la Philosoie, en comparaison des lumières du ristianisme, ne sont que ténèbres ou vains éclairs. Un enfant parmi nous s la première aurore de la raison; & la naissance de l'Eglise, un pêcheur Galilée, un corroyeur de Tarse, une rchande Lydienne, sont mieux inits que l'Aréopage touchant la nature Dieu inconnu, parlent plus dignent des attributs divins, des propriétés

de notre ame, des ſolides vertus, que le Portique & le Licée, que Socrate & Platon. Le peu d'expreſſions vraiment ſublimes & lumineuſes, qui ont tant fait exalter la ſagacité de ces Philoſophes, ſont autant de richeſſes d'emprunt qu'on ne ſauroit méconnoître en reliſant nos Livres Saints.

Que ſi notre Religion ne lève pas toujours le voile, ſi la foi dans ſon eſſor laiſſe la Philoſophie étonnée au deſſous d'elle, en un mot, ſi la foi ſurpaſſe la raiſon, elle ne la contredit jamais. Impétueuſe dans ſes tentatives, celle-ci eſt d'abord ſurpriſe que la vue claire de la vérité lui échappe: mais repliant enſuite ſes réflexions ſur ſoi-même, ne doit-elle pas ſe dire, ou qu'elle ſeroit devenue ce qu'elle n'étoit pas; c'eſt-à-dire, d'une capacité infinie; ou que l'Eternel auroit ceſſé d'être infini comme il l'eſt néceſſairement, ſi elle le comprenoit? Et nous connoiſſons nous nous-mêmes, pour concevoir l'immenſité de l'Auteur de toute choſe? Savons nous ce que c'eſt que le principe de vie qui nous anime; par quelle vertu ce qui n'eſt plus ou n'eſt pas encore, ſe préſente à notre vue comme ce qui exiſte; par quel lien notre ame tient à notre corps, ou ſi elle n'y eſt point atta-

chée, comment elle le meut à ſon gré; comment encore, ſi elle n'étoit que dans une de ſes parties, elle pourroit les mouvoir toutes; & comment elle n'en auroit pas l'extenſion, ſi incompatible avec ſa propre nature, ſi elle étoit répandue dans le corps entier?

Il eſt des queſtions moins ſubtiles, & plus capables encore de nous confondre. C'eſt l'éternelle Sageſſe qui nous les fait elle-même dans la perſonne de Job: & que d'autres Philoſophes que les Diſciples de cette ſuprême Sageſſe s'efforcent d'y repondre! Où étiez-vous, dit-elle, quand je deſſinois l'édifice de l'Univers? Qui appliqua ſur cette vaſte maſſe la règle & le compas? Sur quelle baſe portent ſes fondemens? & qui en a poſé la première pierre? Qui eſt-ce qui a circonſcrit à la mer de ſi juſtes bornes? Quelle chaîne, quel inviſible frein retient ſi impérieuſement la fougue de ſes vagues écumantes? Quelle région durant la nuit, habite la lumière? & quelle eſt, pendant le jour, la retraite des ténèbres? Dans quels magaſins ſont en réſerve les neiges & les frimats? Par quel canal ſe répand à propos la meſure de chaleur & d'humidité, propre à développer les germes de vie dans le ſein du moins actif des élémens? Comment cet-

boue, ſans variété de couleurs ni de ſaveurs, produit-elle des fleurs & des fruits de toute eſpèce? D'où les plantes, ſi richement diverſifiées, perdant chaque année leurs fruits, leur verdure, & preſque leur vie, tirent-elles régulièrement ces avantages pour l'année ſuivante? Qu'ici la Philoſophie ſuperbe, ancienne & moderne, donne ſes ſolutions! qu'elle diſe rien de plus ſatisfaiſant que ce que Paul, ſimple artiſan, en apprit aux Sages les plus inſtruits de la Grèce, quand il leur montra la cauſe de toutes ces opérations étonnantes dans la ſeule volonté de l'Etre créateur, en qui nous & tous les autres êtres vivons, agiſſons, exiſtons.

Mais ſi la Philoſophie ne peut ſatisfaire à ces queſtions naturelles, ſi tout ce qui eſt ſous ſes yeux & ſous ſa main renferme tant d'énigmes; ſera-t-il encore étonnant qu'elle ne puiſſe percer les ténèbres ſacrées dont le Dieu de gloire ſe plait à s'envelopper? Rien n'imprime une ſi haute idée de ſa grandeur, que les myſtères impénétrables à notre foible entendement. Je n'aurois plus tant de reſpect pour ma Religion, ſi elle tomboit toute entière ſous mes ſens, ſi elle prétendoit ſoumettre toutes les perceptions à la meſure bornée de mon intelligence

préſente. Mais lorſque Dieu me révèle de lui-même une manière d'être élevée au deſſus de toutes mes conceptions, une nature ſans égale, & trois perſonnes d'une égalité parfaite; lorſqu'on m'étonne par des prodiges de bonté & de ſageſſe ſans modèles; un Dieu qui ſe fait homme pour réconcilier, pour allier les hommes avec Dieu; un Dieu qui s'anéantit, & qui ouvre un nouveau chemin à la gloire par les opprobres & l'anéantiſſement: alors je m'écrie, que des merveilles qui ne trouvoient dans l'homme, ni couleurs pour les peindre, ni paroles pour les exprimer, ne ſauroient être des inventions humaines.

Ces hautes vérités ſont parfaitement liées l'une à l'autre. Qu'on obſerve le développement que l'Apôtre fait, dans ſes Epîtres, des myſtères de l'Homme-Dieu, ſur-tout en écrivant aux Romains, aux Galates, & aux Hébreux: quel ordre, quel enchaînement admirable toute ame droite n'y remarquera t-elle point? Les principes poſés, tout ſe ſuit, tout s'explique de ſoi-même. Par-tout on apperçoit une juſteſſe d'induction, un genre néceſſaire de liaiſon, auſſi viſiblement divin que l'immenſité de l'objet dont le fond échappe. Examinez tel point de no-

tre foi qu'il vous plaira : si, par exemple, le premier homme a péché ; Dieu libre dans ses œuvres peut, après avoir exercé sa justice contre les Anges rebelles, jeter sur lui un regard de miséricorde. Mais s'il veut, en signalant sa clémence, réparer, d'une manière pleine & en même temps la plus convenable, l'injure faite à sa majesté ; il faut que le libérateur qu'il envoie réunisse dans sa seule personne, & la nature de l'homme, pour punir l'auteur de l'injure, & la nature du Maître offensé ; parce qu'étant sans égale, elle ne peut trouver qu'en elle seule une réparation proportionnée à l'offense : c'est-à dire, que le Messie doit être Dieu & homme tout ensemble, unir la nature divine & la nature humaine dans une personne d'une dignité infinie. S'il étoit seulement Dieu, il n'auroit pu, ni mourir, ni souffrir, ni faire d'œuvres expiatoires & pénibles. S'il n'étoit qu'un pur homme, quelque saint qu'on le supposât, toutes ses souffrances, tous ses travaux n'eussent eu qu'un prix borné, & par conséquent de nulle proportion avec la grandeur infinie outragée par le péché. Il falloit donc une telle union entre les deux natures, que les œuvres de l'homme pussent véritable-

ment s'attribuer à un Dieu, & que la Divinité unie personnellement, mais sans confusion, avec l'humanité, conférât au grand œuvre de la rédemption sa valeur infinie. Le fond du mystère une fois présupposé, quel enchaînement de raison ne trouve-t on pas dans son développement & ses conséquences?

Non, aucun de nos dogmes les plus impénétrables ne combat la raison; ils ne contredisent que nos sens & nos préjugés; & combien d'autres vérités incontestables, dans la classe la plus ordinaire, les contrarient également? Le rapport des sens est si trompeur, que c'est une des premières maximes de la sagesse, de se tenir dans la défiance à leur égard. Y prendrons-nous donc une confiance aveugle, quand il sera question de ce qu'il y a de plus impénétrable, de l'unité d'essence, par exemple, de la trinité de substances ou de personnes dans l'Etre Divin? Mais d'où proviennent les difficultés qu'on trouve à croire ce profond mystère? De ce que nous voyons, dans les hommes, qu'une nature ne constitue qu'une personne, & que plusieurs personnes sont plusieurs natures distinctes. La difficulté vient donc de l'habitude ou du préjugé, & non du jugement ou des

lumières de la raiſon. Pour les contredire, il faudroit affirmer & nier la même choſe, aſſurer qu'il n'y a qu'une nature divine & qu'il y a plus d'une nature divine, qu'il n'y a qu'un Dieu & qu'il y a trois Dieux. Or la foi même nous fait rejeter cette abſurdité impie: elle enſeigne qu'il n'eſt qu'une nature en Dieu, & qu'il y a cependant trois perſonnes. Qui nous induit donc à confondre les termes de perſonne & de nature? c'eſt l'imagination ſeule, & non pas l'intelligence. Mais pour peu qu'on ait de circonſpection, ne doit-on pas ſe tenir perpétuellement en garde contre l'imagination, ou contre le rapport des ſens qui n'en diffère point? M'en rapporté-je à mes yeux ou à mes ſenſations, quand elles me diſent que le ſoleil n'a qu'un pied de diamètre, que les couleurs ſont quelque choſe de ſur-ajouté aux corps & à la diſpoſition des parties de leur ſurface? La raiſon, d'un autre côté, ne me dit-elle pas que les propriétés des êtres ſont analogues à leur nature? Elle ſont donc néceſſaires, dans l'Etre néceſſaire, parfaite dans l'Etre ſouverainement parfait; infinies, incompréhenſibles, dans l'Etre à qui l'immenſité n'eſt pas moins eſſentielle que ſes autres attributs. C'eſt donc une prétention inſenſée, que de vouloir les

comprendre: ce feroit un travers, que d'entreprendre de les expliquer.

On ne veut pas croire le myſtère de la Trinité, parce qu'on ne le comprend pas: & c'eſt parce qu'on ne conçoit pas, dans toute leur étendue, les termes de nature & de perſonne qui l'énoncent, qu'on répugne ſans raiſon à le croire, quoiqu'on n'y puiſſe certainement point trouver de contradiction. Nous ſavons & nous ſoutenons, contre l'impiété de Sabellius, [comme nous l'avons fait remarquer dans l'hiſtoire de ſa condamnation] que les dénominations des Perſonnes Di-vines ne ſont pas des ſons vains & dé-pourvus de ſens, ou qui ſignifient des ropriétés convenables à une même per-onne auſſi bien qu'à une même nature. Quoique nous n'ayons pas des idées de out ce que ſignifient ces termes, nous n avons de ſuffiſantes, pour n'en pas aire cet uſage, auſſi impie qu'abuſif. Mais il faudroit avoir ces idées complet-es, ſi l'on peut s'exprimer de la ſorte; faudroit ſavoir à fond ce que c'eſt que ature & perſonne, pour décider par les mières de la raiſon, s'il ſe peut ou s'il e ſe peut pas, qu'il y ait pluſieurs na-ures dans une ſeule perſonne, ou plu-ieurs perſonnes dans une ſeule nature;

Jusqu'à ce que nous soyons en état de faire une analyse exacte de ces idées profondes & d'en saisir tous les rapports, nos jugemens naturels, portant sur de simples conjectures, ne seront que des présomptions hasardées & fort sujettes à erreur. Est-ce là le cas de crier à la contradiction, ou même à la pesanteur excessive de joug de la foi ? On pourroit dont rejeter les témoignages, même du plus grand poids, sur tout ce qu'on ne pénétreroit point. Par conséquent moins on auroit de science & de pénétration, plus on acquerroit de droits de ne point s'en rapporter aux Personnes mieux instruites & plus éclairées. Peut-il être une conclusion plus déraisonnable ? & dès lors fut-il jamais principe plus fautif que celui d'où elle sort si naturellement ?

On ne donne point en de pareils écarts, par rapport aux choses humaines. Combien de faits extraordinaires ne croit-on pas sans difficulté, quoiqu'ils semblent contredire tout ce qu'on a vu, & qu'ils choquent tous les préjugés ? Tant d'exploits des héros de la Grèce & de Rome sont de vrais prodiges, par rapport à l'ordre commun des évènemens : on n'en doute pas néanmoins, parce qu'ils sont appuyés sur des témoignages irréfragables. Il est même de principe, qu'on n'élève

point de contestation sur la possibilité des choses de fait, quand elles sont suffisamment attestées. Pour ce qui est de la nature, combien d'impossibilités prétendues, en Physique, que des expériences plus modernes ont fait disparoître? Ces objets sont toutefois du ressort de nos facultés naturelles; ils sont incomparablement plus à leur portée, que les objets sublimes de la révélation: on rejette ceux-ci, on admet ceux-là; quelle que soit la cause de cette conduite inégale, elle doit nous être d'autant plus suspecte, que tout l'avantage est du côté de nos Mystères. Car tandis qu'on n'aura point prouvé de contradiction manifeste en cette matière, on n'aura rien du tout prouvé; & l'on doit avoir au moins pressenti, après ce que nous venons de dire, qu'on n'a pas les notions suffisantes pour démontrer une pareille contradiction, quand par impossible elle existeroit.

Ce n'est donc rien faire, que d'élever des difficultés, de donner lieu à des doutes ou à des soupçons: c'est pourtant ce que les Incrédules ont fait de plus fort. Les uns en sont convenus avec franchise, & en termes exprès: les autres ont fait & font encore tous les jours le

même aveu, d'une manière équivalente, en regardant les miracles de Jésus-Crist, supposé leur vérité, comme une preuve sans réplique de la divinité du Christianisme. La résurrection de Lazare eût converti Spinosa même, à ce qu'il assure, s'il en avoit été témoin: c'est à dire, que la vue de ce miracle l'auroit convaincu, que ce qu'il présumoit être contraire à la raison n'y étoit pas réellement contraire, & par conséquent qu'il n'y avoit dans nos Mystères que des contradictions présumées ou apparentes.

Mais qu'avons-nous besoin de pareils témoignages? Tant de Pères de l'Eglise & de S. Docteurs, génies vastes, sublimes, & non moins doués de pénétration & de discernement que de chaleur & d'éloquence, comme tout Lecteur équitable en conviendra sur ce qu'il a vu des SS. Cyprien, Basile, Grégoire de Nazianze, Ambroise, Chrysostome, Jérôme, Augustin; & en remontant plus haut, de Justin, d'Aristide, d'Arnobe, de Clément d'Alexandrie, d'Origène, de Lactance, tous ces hommes, d'une étude & d'une profondeur immense, d'un esprit si solide & si juste, tant de vrais Philosophes, n'auroient-ils point apperçu les contradictions, s'il s'en trouvoit dans nos

dogmes? Vous en avez vu plusieurs, dans les premiers siècles, éprouver une peine extrême à se soumettre au joug de la foi. Ils étoient nés dans le Paganisme, & par conséquent dans l'incrédulité; & le préjugé de l'éducation ne leur avoit point applani la carrière. Nous avons été de votre religion, disoit encore Tertullien aux Gentils du troisième siècle : nous ne sommes pas nés Chrétiens; il nous a fallu le devenir. Mais ces cœurs droits & vertueux, ces esprits véritablement forts & capables d'attachement pour la vérité, concevoient que les présomptions & les apparences ne lui ôtent rien de sa réalité. Sans tenter de pénétrer les objets impénétrables, il leur suffisoit que l'existence en fût solidement établie: l'obscurité même du fond de nos Mystères leur persuadoit qu'ils n'étoient pas de l'invention des hommes; c'est-à-dire, des prédicateurs de l'Evangile. Non, elle n'entroit point dans ces esprits justes & conséquens, cette supposition chimérique, que des imposteurs, assez habiles pour avoir ménagé dans les opinions & les mœurs la plus étonnante des révolutions, eussent eux-mêmes posé pour base d'une Religion qu'ils vouloient rendre universelle, l'aveugle docilité, qui en est

le plus pénible ſacrifice. Mais ils reconnoiſſoient, qu'autant elle eſt inacceſſible à la raiſon quant à l'objet de la croyance, autant elle lui eſt conforme quant aux motifs de croire, & même quant à ſon élévation au deſſus de notre foible intelligence.

Oui, ſans doute, il eſt très-raiſonnable que nous ne puiſſions concevoir, ni les perfections infinies de l'Etre ſuprême, ni ſa manière d'être infinement parfaite, infinement ſupérieure à la nôtre. Il eſt de la raiſon, que nous ſuſpendions nos jugemens, ou plutôt que nous ſurmontions notre aveugle répugnance, dans ce qui ne nous paroît difficile que parce que les notions nous manquent; parce que la ſphère de notre eſprit a des bornes, que la vérité incréée peut ſeule étendre, & qu'une révélation plus circonſtanciée eût en effet étendues, juſqu'à faire évanouir toutes nos difficultés. Il eſt raiſonnable que Dieu nous ait propoſé des Myſtères, afin d'humilier notre entendement ſuperbe; comme il nous a impoſé des loix, pour ſoumettre nos penchans déréglés: il falloit dompter toutes les facultés de notre ame, puiſque toutes avoient ſecoué le joug ſacré de l'obéiſſance. Dans la loi de nature, dont le Légiſlateur éter-

nel ſe contentoit avant l'Evangile, ces Myſtères ſublimes, qui ſont l'objet de notre foi, étoient ignorés de preſque tous les hommes: mais dans quels écarts déplorables ne donna-t-on point alors? Vous l'avez reconnu, en gémiſſant ſur le délire preſque univerſel du Monde idolâtre, ſur la fureur des nations les plus éclairées, qui ſe montrerent les plus altérées du ſang des Martyrs. Ainſi, tout obſcurs que paroiſſent nos dogmes, ce ſont de vraies ſources de lumière, au moins de puiſſans préſervatifs contre les ténèbres de l'erreur, qu'ils préviennent en fixant la légèreté & la dangereuſe curioſité de l'eſprit humain.

On réunit dans des ſymboles les points capitaux de notre croyance, afin de fixer notre inſtabilité naturelle; on nous avertit & l'on nous fait ſentir, à l'exemple des Apôtres, des Pères, & des premiers Conciles, que ſans ſuccès & avec les plus grands dangers nous tenterions de pénétrer au delà de ce qui nous fut enſeigné d'abord; que la ſeule innovation des termes, faite arbitrairement en cette matière, eſt déjà une profanation; que la différence du Docteur au ſimple Fidèle n'eſt rien, par rapport à ces objets ſublimes; & que le plus ſavant, le plus digne

d'être écouté, eſt celui qui s'en tient le plus religieuſement au pied de la lettre. C'eſt ainſi que vous avez déjà vu durant quatre ſiècles, & que vous verrez dans tous les ſièles ſuivans, les ſaints dépôts de l'Ecriture & de la Tradition ſe tranſmettre, tels qu'ils ont été reçus, ſans addition, ſans ſuppreſſion, ſans aucune altération, & la doctrine du ſalut demeurer invariablement la même dans le cours orageux des temps.

Revenons cependant ſur un ſacrifice d'auſſi grand intérêt, que le ſont nos lumières ou nos lueurs naturelles; & voyons ſi les procédés de ceux qui le trouvent contraire à la raiſon, ſont en effet les plus raiſonnables. Mais pour combattre la ſeule merveille de l'établiſſement de l'Egliſe, à quoi nous reſtreint la nature de notre ouvrage, combien de paradoxes, combien d'abſurdités révoltantes n'eſt-on pas contraint d'adopter? Il faut d'abord nier les faits extraordinaires, conſignés dans toutes les Hiſtoires; parce qu'il n'en eſt aucune, dont l'authenticité ſoit auſſi bien établie que celle des écrits évangéliques. Il faut croire aveuglément, ſur l'allégation de quelques eſprits dépravés par l'orgueil ou par des paſſions plus honteuſes, que tous les Prophètes n'ont prétendu lire dans l'avenir qu'en faveur

d'une faction ſacrilège ; que le plus ſaint des enfans qui euſſent été engendrés par les hommes, que Jean, pris pour le Meſſie à cauſe de ſa ſainteté, n'a refuſé ce titre incomparable que pour déférer les honneurs divins à un ſéducteur ; que les Apôtres, ſans excepter Paul, qui fut d'abord animé de tant de fureur contre l'Egliſe naiſſante, que tous les premiers diſciples de J. C. ont ſacrifié leur fortune ou leurs eſpérances, leur repos & leur vie, à un impoſteur démaſqué, juſte victime de la mort & de l'infamie, à jamais incapable d'inſpirer de l'attachement ou de la crainte ; que les ennemis mêmes du Chriſtianiſme favoriſerent une entrepriſe chimérique ; que les concours des évènemens, ou plutôt la Providence qui les dirige, facilita la ſurpriſe, fomenta l'erreur ; que le Ciel, par les prodiges, apposa au menſonge le ſceau de la vérité ; que l'homme, que la ſociété trouve ſa tranquillité, ſa sûreté, ſon bonheur, dans l'impoſture & l'impiété ; que les plus fourbes, & par conſéquent les plus méchans des hommes, ne reſpirerent que la ſanctification du genre humain, & ſacrifierent tout pour la procurer ; que ce plan a été ſuivi par une multitude innombrable, qu'il a

été exécuté malgré les efforts de toutes les Puiſſances de la terre; en un mot, qu'il s'eſt fait tout-à-coup une révolution totale dans les mœurs & la conduite; & qu'au lieu qu'on a toujours vu l'amour propre ſe ſervir de l'impoſture aux dépens de la juſtice & de la charité, ici au contraire la ſupercherie a ſervi la vertu aux dépens de toutes les cupidités de l'amour propre; qu'ainſi, le vice & la vertu, le menſonge & la vérité, l'hiſtoire & la fable, ont des droits égaux ſur nos jugemens & ſur notre attachement. Telle eſt la moindre partie des contradictions & des abſurdités qu'il faut dévorer, en prenant le parti de l'incrédulité. Nos dogmes les plus difficiles à croire préſentent-ils des difficultés pareilles?

Convenons cependant que nos ſymboles de foi, & plus encore les conſéquences pratiques qui en réſultoient contre les paſſions, formoient une forte épreuve, ſur-tout pour les peuples auxquels ils furent d'abord enſeignés. L'un des premiers miniſtres de ce ſublime Evangile, de cette ſageſſe cachée aux Sages du ſiècle, nous apprend qu'elle fut un ſcandale pour le Juif, & un ſujet de riſée pour le Gentil. Il s'agiſſoit, pour un

Monde presque tout charnel, de s'élever bien haut au dessus de la sphère de l'esprit humain; d'adorer un Dieu pauvre & souffrant; de le préférer à tout ce qui flattoit les sens & charmoit le cœur; de donner à ce cœur, si bas & si resserré, une noblesse & une étendue de charité, qui embrassât tous les hommes, qui reconnût en eux les enfans d'un Père commun, qui n'envisageât que des frères chéris dans les ennemis les plus envénimés. Il s'agissoit d'éteindre ou d'amortir toutes les inclinations corrompues de la nature; de la plier violemment dans un sens tout contraire à ses penchans impérieux, & presque de la détruire pour la redresser; de mourir à soi, de renoncer à soi même; de contrarier ses goûts dépravés, sans ménagement, sans interruption, sans mettre jamais de fin à une guerre intestine non moins durable que laborieuse. Cette Religion nouvelle contredisoit en même temps des opinions généralement reçues, autant ou plus que les affections naturelles. L'orgueilleux Philosophe, en l'embrassant, devoit assujettir son esprit à des principes qui déconcertoient toute sa pénétration. Il lui falloit rejeter les préjugés & les maximes qu'il tenoit de ses Pères & de ses

Maîtres, des Savans & des Politiques les plus révérés. Le Juif, quoique dépositaire de la vérité, n'avoit guère moins de préventions à vaincre, que le Philosophe & le vulgaire idolâtre. Avec son zèle pour la gloire nationale, dont il faisoit toujours une partie de sa religion, le premier pas qu'Israël eût à faire pour parvenir au Christianisme, c'étoit de confesser l'opprobre & la réprobation d'une nation, si fière d'avoir été long-temps le peuple choisi. Enfin l'établissement de l'Eglise n'étoit pas moins difficile, que la ruine ou l'entière subversion du Capitole & de la Synagogue.

Quelle merveille, s'écrioit saint Jean Chrysostome long-temps avant nous, quelle merveille, de voir des troupes de Juifs, avec tant d'autres peuples, adorer un homme qu'ils ont mis judiciairement à mort comme un malfaiteur! de voir la Croix, ce signe autrefois si honteux, plus honoré aujourd'hui que le sceptre & le diadême! Qui n'a pas horreur, ajoûte ce Père, des pieux & des ongles de fer, destinés à la torture des criminels? Or, parmi tous ces instrumens de supplice, la Croix étoit le plus horrible & le plus infame, réservé pour le châ-

timent des eſclaves & des barbares ; un objet de malédiction, & d'une telle exécration, que les Magiſtrats ſe fuſſent rendus coupables, en y condamnant un citoyen Romain. Aujourd'hui cependant nous la voyons révérée par tout l'Univers. Chacun en retrace le ſigne ſur ſon front, chacun l'imprime ſur ſon cœur ; elle brille dans les temples, ſur les autels, dans les plus auguſtes cérémonies, dans les habitations mondaines comme dans les aſyles de la Religion ; on l'élève en triomphe ſur le faîte des palais, ſur les portes des villes, ſur les monumens publics, & ſur les trophées. Tel étoit dès les premiers ſiècles le culte de la Croix.

Il ne s'agiſſoit pas néanmoins d'un culte, favorable aux paſſions comme le Paganiſme, ou qui fût du moins indifférent par rapport aux mœurs & à la conduite. Jéſus-Chriſt, au contraire, a fait préférer ſa Croix aux honneurs & aux plaiſirs : il a fait ſuccéder, ſans intervalle & ſans ménagement, l'abnégation à la cupidité & à la licence ; il a rendu doux & humbles de cœur, des hommes à peine ſuſceptibles d'humanité ; il a inſpiré l'amour des ennemis à des monſtres de cruauté & de perfidie, la clémence

aux Tyrans de l'Univers, à ce peuple qui ne regnoit ſur toutes les nations, que pour en prodiguer le ſang & en dévorer les fortunes; en un mot, il a tiré le genre humain de la voie large, pour le faire marcher avec perſévérance par des ſentiers ſemés d'épines. Car ce n'étoit pas à des êtres d'une autre nature que la nôtre, qu'il impoſoit ſon joug; ce n'étoit point des hommes qui euſſent les paſſions plus modérées, ou les inclinations meilleures que la multitude perverſe des mortels: c'étoit à ceux-là même, qui engourdis dans la molleſſe & la dépravation où ils étoient nés, ſembloient avoir acquis un droit de preſcription pour n'en plus ſortir.

Toutefois rien ne fut plus rapide que ce changement. Les Apôtres ont à peine annoncé que le Fils de Marie eſt le Fils de l'Eternel, qu'on ſe ſoumet à ſes loix, dans la ville même, où, ſi aveuglément & ſi injurieuſement méconnu, il vient enfin d'être crucifié. Ceux qui l'ont proſcrit comme un blaſphémateur, l'adorent comme l'égal du Très-Haut. Il ne faut à Simon-Pierre, comme vous l'avez vu avec admiration, que peu de paroles pour en convertir des milliers. La grace de l'Eſprit Saint n'eſt pas moins efficace

dans les différens cantons de la Judée, où Jacques & Jean portent la parole du ſalut. Les bornes d'Iſraël ne ſauroient plus contenir ce feu ſacré, qui dans peu embraſe tous les climats. Ce torrent gêné dans ſon lit ſe répand auſſi rapidement, & preſqu'auſſi loin, que les rayons du ſoleil. Telle eſt la révolution, que les faux Dieux en gémiſſent; que leurs Prêtres ſe lamentent; que les temples des idoles devenus déſerts, au centre même de la ſuperſtition, les Sacrificateurs ſe plaignent que les ſacrifices ont ceſſé faute d'aſſiſtans. C'eſt ainſi, comme il vous en ſouvient, que Pline, de ſon Gouvernement de Bithynie, en écrivoit à l'Empereur Trajan.

Nous ſommes d'hier, diſoit de ſon côté Tertullien, dans des mémoires fameux, faits pour éclairer les Sénateurs & les Céſars; nous ſommes d'hier, & déjà nous rempliſſons vos cités & vos campagnes, vos armées & vos conſeils, le palais, le ſénat, & le barreau: nous ne vous abandonnons que vos temples. Nous prenons part à votre commerce, à vos traités, & à toutes vos aſſemblées, ſi ce n'eſt aux ſuperſtitions du Capitole, à la licence du cirque, & aux cruautés de l'amphithéâtre. L'empire deviendroit un

désert, si nous en sortions; le silence & la langueur de la ville vous consterneroient, & vous auriez horreur de votre solitude. Ce changement prodigieux, disent les Pères presque contemporains, ne se borne pas à un peuple ni à un Empire: ce ne sont pas les Romains seuls: ce sont les Perses & les Indiens, les Arabes & les Scythes, le Midi brûlant & le Septentrion glacé, qui renversent ou purifient leurs temples, qui brisent leurs idoles, qui abolissent leurs sacrifices impurs & leurs fêtes impies, pour y faire succéder de nouvelles & de plus dignes solemnités. Du couchant à l'aurore, d'un bout du monde à l'autre, selon la prédiction du Prophète, on adore sincèrement le vrai Dieu, & par-tout on lui offre la victime sans tache.

Dès le second Siècle, on vit Saint Pantène porter la lumière de l'Evangile aux nations inconnues de l'Orient, & jusqu'aux rives de l'Inde. Saint Athanase, par le ministère de S. Frumence, la répandit dans la vaste étendue de l'Empire des Abyssins. L'esprit d'émulation engagea les Ariens mêmes à évangéliser les Homérites, aux extrémités de l'Arabie heureuse, vers l'Océan: semence infecte, d'où le Seigneur ne laissa point de faire

éclore la vraie foi, qui se manifesta si bien dans la résistance magnanime que ces Néophytes opposerent à la fureur d'une colonie nombreuse de Juifs leurs voisins, & à tout les desseins des ennemis du Fils de Dieu. La multitude des Martyrs de Perse ne prouve pas moins solidement l'heureuse consistance qu'y avoit prise le Christianisme. Dès le temps du concile de Nicée, on trouve un Evêque de Scythie, nommé Jean, qui signala dans cette auguste assemblée la fermeté & la pureté de sa foi. Ces peuples, appelés Nomades ou Pasteurs, errans avec leurs troupeaux & avec les chars qui leur tenoient lieu de maisons, avoient recueilli précieusement le trésor de l'Evangile, parmi les dépouilles des provinces Romaines de leur voisinage. Les Sarasins, qui erroient pareillement sur les confins de la Syrie & de la Mésopotamie, apprirent avec la même ardeur, la doctrine du salut, des saints Anachorètes épars en grand nombre dans ces déserts. Quelquefois une simple femme ou un enfant, emmenés captifs, convertissoient des peuplades nombreuses & des nations entières.

Cependant la profession du Christianisme n'étoit pas l'effet de l'inconsidé-

-ration, ou d'une crédulité de caprice. Ce n'étoient pas ſeulement ces hordes ſans police & ſans lumières, ce n'étoit pas ſeulement le vulgaire, inquiet & avide de nouveauté, qui embraſſoit cette loi, auſſi dure que merveilleuſe. Dans le ſecond, dans le premier Siècle de l'Egliſe, une foule des plus beaux génies de Rome & d'Athènes paſſerent ſous nos étendards, quitterent pour eux les aigles Romaines & toute la pompe impoſante de la ſuperſtition. Traitera-t-on d'hommes communs, d'eſprits crédules & foibles, Denys de l'Aréopage, le Sénateur Appollone, Juſtin ce Philoſophe profond, Ariſtide, Méliton, Athénagore, & peu après eux Clément d'Alexandrie, ce prodige d'érudition, Origène, prodigieux en tout genre, Tertullien, ſi digne de ſa renommée tant qu'il demeura fidèle à l'Egliſe, Cyprien, Arnobe, Lactance, & leurs diſciples ſans nombre? Où trouve-t-on plus de ſens & de lumières, plus de force dans le raiſonnement, plus de connoiſſances acquiſes, plus de pénétration & d'étendue d'eſprit, que dans ces premiers défenſeurs du Chriſtianiſme? Jugeons en par leurs triomphes ſur nos plus redoutables adverſaires, tels que Celſe & Porphire, & ſur tous les Sages de la Gen-

tilité. Ils ont cru néanmoins, avec simplicité, ces puissans génies; & ils ont cru, non sur les Préjugés de la naissance & de l'éducation, comme ils l'observoient eux-mêmes; mais après avoir combattu pour la plûpart contre la vérité, jusqu'à ce qu'elle les eût subjugués par son évidence.

Rappelons-nous les motifs auxquels ils ne purent résister. Si les vérités morales, si les règles ou les images de certaines vertus avoient de-quoi leur plaire; l'obscurité des dogmes nouveaux, les obstacles des anciennes coutumes & des vices invétérés restoient tout entiers; & les plus éloquens panégyristes des mœurs étoient souvent plus asservis que leurs admirateurs aux passions d'ignominie. Ils furent donc bien puissans, les motifs qui triompherent de leur résistance, qui leur firent prendre une résolution si généreuse & si difficile; ils surpasserent toutes les forces de l'esprit humain, ils porterent l'empreinte de l'éternelle vérité & le sceau visible du doigt de Dieu.

On fit observer, à ces esprits justes & pénétrans, l'accomplissement des prophéties dans toute leur étendue; le temps, le lieu de l'avènement du Messie; toutes les circonstances de sa vie & de sa mort,

tracées, si long-temps avant sa naissance, dans des monumens d'une authenticité incontestable. On leur fit sur-tout remarquer cette suite d'œuvres miraculeuses, si capables de prouver, indépendamment même de leur prédiction, la dignité, la divinité du culte qu'on leur proposoit. On leur montra, au moins dans les premiers temps, les paralytiques, les sourds, les muets, les aveugles de naissance, que Jésus avoit guéris; les morts, qu'il avoit ressuscités à la vue de toute la Palestine: & l'on ajouta qu'il s'étoit enfin ressuscité lui-même, qu'il avoit apparu dans toute la gloire de sa vie nouvelle à plus de cinq cens témoins à la fois, qu'il étoit monté au Ciel avec la même publicité & le même éclat. Ces témoins oculaires eux-mêmes, quelques-uns de ceux qui avoient été retirés du tombeau ou miraculeusement guéris, rendirent ces témoignages, s'offrirent à les confirmer, les confirmerent en effet par des prodiges semblables à ceux de leur Maître, & communiquerent à leurs nouveaux disciples le pouvoir d'en opérer à leur tour.

Or n'étoit-il pas absolument impossible, je ne dirai pas aux Grands & aux Sages, mais au vulgaire le plus borné, de se tromper sur des objets de cette nature,

ture, ſur ces faits précis, frappans, publics, & ſouvent réitérés? Comment ſe perſuader, s'il n'eſt vrai, qu'on a vu rendre ſubitement la vue à des aveugles-nés connus de toute une ville; l'embonpoint & la vigueur à des membres deſſéchés par une paralyſie de trente-huit ans; la vie à des cadavres qui exhaloient déjà l'infection? Mais ſurtout comment, s'il n'eſt pas vrai, ſe mettre dans la tête qu'on a le pouvoir de faire des merveilles ſemblables, & qu'on en a ſouvent fait? La ſeule perſuaſion où furent les premiers témoins de ces miracles, en eſt une preuve irréfragable; & la plus ſincère perſuaſion a pu ſeule leur faire embraſſer une Religion, dont tant de diſpoſitions naturelles éloignoient. Si les premiers Chrétiens & les Apôtres avec eux, ſi tous les membres de l'Egliſe primitive, cette ſainte portion du genre humain uniquement empreſſée à honorer Dieu & à édifier les hommes, la plus digne d'attention ſans contredit dans la ſcience des mœurs; ſi dis-je, ils ne croyoient pas fermement ce qu'ils atteſtoient au péril de leur vie: leur conduite [on ne ſauroit trop l'inculquer] eſt le paradoxe le plus contradictoire, le phénomène le plus monſtrueux; c'eſt un renverſement de l'ordre

moral, infinement plus incroyable que la docilité de la nature à la voix de son Créateur.

Aussi vous avons-nous fait observer dans les commencemens de cette Histoire, & vous le verrez encore souvent dans la suite, qu'on ne s'avisa point de s'inscrire en faux contre les miracles Evangéliques. Des Sages du Paganisme trouvoient moins plausible de nier les faits, que d'attribuer à la magie la résurrection des morts à demi-corrumpus, la délivrance des Energumènes, & la guérison des maladies les plus incurables. Les Empereurs, frappés de la perpétuité de ces prodiges, que leur mandent les Gouverneurs des provinces & qu'ils voient quelquefois de leurs propres yeux, proposent au Sénat de mettre le Dieu des Chrétiens au nombre des dieux de l'Empire. Vous avez entendu Saint Justin, Saint Méliton, Tertullien, tous nos Apologistes, relever avec l'éclat convenable ces faits merveilleux & ces puissans témoignages: citer les pièces authentiques qui en perpétuoient le souvenir; en appeler aux archives Romaines où elles étoient déposées; faire de vifs reproches aux Idolâtres, sur leur ingratitude à l'égard du Dieu des Chrétiens, si indignement mé-

connu. N'y eût-il eu que les Fidèles de persuadés; comment le furent-ils par millions, & au point de tout sacrifier à leur foi? S'ils n'avoient pas vu les miracles qu'ils racontent, ne sent-on pas, avec S. Augustin, que le plus inconcevable de tous les prodiges seroit leur conversion, & mieux encore le triomphe d'une Religion dépourvue de tout secours humain sur toute la puissance de l'Idolâtrie?

Rappelez-vous quels furent les premiers acteurs dans cette grande entreprise. C'étoient douze pauvres ouvriers, sans puissance & sans fortune, sans intrigue, sans lettres, sans aucune des qualités naturelles qui donnent du crédit & de la considération parmi les hommes. Exercés dès l'enfance & absorbés tout entiers dans la plus grossière des professions méchaniques, ils n'avoient dans l'ame, avant la descente du S. Esprit, ni élévation ni pénétration. Souvent ils ne saisissoient que l'écorce des emblêmes les plus intelligibles que le Rédempteur proposoit pour leur instruction. Pleins d'imperfections morales & naturelles, ils osent par une ambition aussi injuste que déplacée, au moment de la plus profonde humiliation de leur divin Maître, disputer à qui sera le premier d'entre eux. En un mot,

de groſſiers artiſans, des étrangers ſans aveu, des barbares relativement au Peuple roi avec qui ils ont à traiter, Pierre & Paul, l'un pêcheur, & l'autre, tout citoyen Romain qu'il étoit, exerçant le métier de corroyeur, entreprennent de changer toutes les idées Romaines, d'impoſer des loix ſouveraines à l'Empire, de faire tomber aux pieds de Jéſus-Chriſt ce terrible & ſuperbe coloſſe.

Figurez-vous encore, ſuivant la belle idée de S. Jean Chryſoſtome, que contemporain de ces deux Apôtres, & les rencontrant aux approches de Rome, à la vue de ces tours orgueilleuſes & de ces palais qui bravoient les Cieux, au milieu des chars de triomphe, des légions, des Tribuns, des Proconſuls qui ſortent de ſes portiques pour aller porter la loi & la ſervitude aux Nations; imaginez-vous qu'à l'aſpect de tant d'objets éblouiſſans & ſi capables de déconcerter toute autre philoſophie que celle de ces héros de l'Evangile, ils vous font part de leur projet effrayant. Y penſez-vous donc, hommes inconcevables, n'euſſiez-vous pas manqué de vous écrier. Vous voulez, dites-vous, anéantir la Religion & les Dieux de Rome, faire adopter vos dogmes étranges au peuple Ro

main, au Sénat, & aux Césars. Isolés & sans suite, dépourvus que vous êtes de tout moyen de contrainte, quelles sont donc vos ressources cachées, vos sourdes trames, vos présens ou vos promesses, la magie de votre éloquence? Si vous attirez l'attention populaire par la singularité de votre enthousiasme, aurez-vous seulement accès auprès de ces Monarques divinisés, qui prétendent partager avec Jupiter le pouvoir suprême ou du moins tenir de lui l'empire du Monde?

Oui, le projet de Pierre & de Paul seroit un délire à nos yeux, si le succès ne l'eût justifié. Mais Rome, mais l'Univers a été réellement changé par ces foibles mains: ils ont soumis le sceptre des Césars à Jésus-Christ; ils ont banni Jupiter du Capitole; & du champ de Mars, ils ont fait le boulevard de la Chaire Apostolique. On n'y rend pas seulement les hommages suprêmes au Fils de Dieu: mais on y paye le tribut d'honneur qui convient à ses ministres & à ses amis. Nous avons déjà vû, & nous verrons bien plus souvent par la suite, les Empereurs accourir au tombeau des SS. Apôtres, rendre un culte religieux à leurs cendres, & baiser leurs chaînes avec un profond respect. Ils s'estimeront heureux

qu'on les enterre, non dans le lieu même où ſont les corps de Pierre & de Paul, mais ſeulement à l'entrée & dans leur veſtibule; ils tiendront à honneur, ſelon les expreſſions de S. Jean Chryſoſtome, de devenir les gardes & les portiers du Pêcheur.

Le comble du prodige, c'eſt que la converſion du monde s'eſt opérée dans le ſein des périls & des perſécutions. Les premiers Fidèles eurent des guerres violentes à ſoutenir contre les villes & contre les provinces: que dis-je? contre les nations conjurées, & dans le ſein des familles. La diverſité de religion ſéparant l'épouſe de l'époux, le père & la mère des enfans, puiſque les converſions étoient ſucceſſives; les haines & les vexations les plus atroces ſe renouveloient de jour en jour. On regardoit les ſectateurs du nouveau culte, comme de ſacrilèges déſerteurs & des ennemis publics; c'étoit un mérite que d'accélérer leur perte. Tous les ordres de l'Etat, toutes les perſonnes, étrangers & parens, ſe déclaroient contre eux, &, ce qui étoit le plus à craindre, contre ceux qui avoient reçu nouvellement la ſemence de la foi, & dans qui elle n'avoit pas eu le temps de prendre racine: ils ſe voyoient empri-

ſonnés, relégués dans les déſerts, exclus des charges & des honneurs, notés à jamais d'infamie: on leur faiſoit ſubir tous les genres de tortures, tous les raffinemens d'une cruauté animée par la ſuperſtition; les feux lens, les grils embraſés, les huiles bouillantes, des tourmens ſi affreux, qu'on ne ſait de quoi s'étonner davantage, ou que les Romains & les Grecs les ayent inventés, ou que les Chrétiens les ayent affrontés avec tant de conſtance.

Ces ennemis dénaturés sembloient tous avoir conçu un ſeul & même deſſein, qui étoit de ſe ſurpaſſer les uns les autres en cruauté, & de triompher, à force d'excès, de la patience inaltérable de leurs innocentes victimes. On tiroit brutalement par les cheveux, de rue en rue, des perſonnes d'illuſtre naiſſance & de complexion délicate; on les traînoit nues & défigurées dans les ronces & les épines; il n'y avoit aucun de leurs membres qui n'éprouvât un traitement auſſi outrageant qu'inhumain: & combien de fois, à la vue du foible tableau que nous vous en avons tracé, n'avez-vous pas jugé, pleins d'indignation, que ceux-là ſeuls méritoient ces horreurs, qui avoient la barbarie de les exercer! On ſcioit les uns par

le milieu du corps, on écorchoit les autres tout vivans; après quoi on semoit le sel sur tous leurs membres; on les couvroit de miel, & on les exposoit en plein midi aux aiguillons & à la lente voracité de tous les insectes; on les enduisoit de bitume allumé, pour éclairer les rues pendant la nuit: images horribles, & qu'on pourroit prendre pour les peintures d'une imagination exaltée, si nous n'en avions pas montré la réalité dans les actes les plus authentiques des Martyrs, & dans quelques traits d'histoires écrites par les païens mêmes.

Parmi tant de souffrances, ces généreux athlètes ne perdoient rien de leur courage paisible. Ils sembloient si libres dans les chaînes, si supérieurs à ceux dont ils étoient le jouet apparent, qu'on eut dit, ou qu'ils n'avoient point de corps, ou que ce n'étoit pas leur corps que l'on tourmentoit, mais qu'ils assistoient au supplice d'une personne indifférente. Des vieillards décrépits, de tendres vierges couroient à l'échafaud & aux buchers. Des enfans qui bégayoient encore, employoient les premières paroles qu'ils articuloient à peine, à confesser Jésus-Christ & à demander le baptême. Les Tyrans, ne pouvant rien leur ôter de

leur intrépidité, étoient contraints de déroger à des refcrits barbares qui euffent dépeuplé l'Empire. Les miniftres de la tyrannie changerent eux-mêmes. Le fer tomba de la main des bourreaux, qui préfenterent leur propre tête & devinrent martyrs à leur tour.

Mais d'où provint un mépris fi héroïque & fi général de la vie? D'où vint ce défir unanime de mourir pour un homme mort lui-même en croix, finon d'une pleine conviction touchant la vérité de fes œuvres divines, en fa qualité de Fils de Dieu? On a vu quelques hommes finguliers braver la mort pour des chimères: mais leur petit nombre, avec mille travers d'efprit & de conduite, les fit toujours regarder comme les productions rares du fanatifme, ou d'un fol héroïfme. Ici, douze millions, felon des calculateurs très-érudits, & inconteftablement une multitude prodigieufe de perfonnes, de tout fexe, de tout âge, de toute condition, les plus éclairées fur les chofes divines & fur les devoirs humains, les plus fages & les plus vertueufes dans leur conduite, durant trois fiècles confécutifs & dans plufieurs autres, donnent à tous les Etats & à chaque province ce faint & admirable fpectacle.

Le mécréant, qui sent toute la force de ce témoignage, a fait de vains efforts pour l'anéantir, en réduisant presque à rien le nombre de ces témoins généreux. Ses tentatives n'ont servi qu'à faire mieux connoître ces monumens originaux & sincères, dont la pieuse simplicité, dans le peu que nous en avons extrait, vous a fait sentir leur antiquité & leur certitude. Quel effet ne produiroit donc pas la savante collection qui a mis en poudre les allégations hazardées de l'Anglois Dodvel, & qui les eut ensevelies dans un oubli éternel, si elles n'eussent été réchauffées de nos jours & assaisonnées au goût d'une Jeunesse dépravée, dans ces écrits cyniques, où le sel de l'ironie, de l'obscénité, du blasphême, & le ton tranchant de l'imposture tiennent lieu de Théologie & de toute érudition. Mais il n'est point d'ame honnête & ingénue, qui, en suivant les combats de nos Martyrs dans les bornes mêmes où notre plan nous les a fait resserrer, ait pu ne pas se sentir aussi convaincue qu'édifiée.

Le seul caractère de certains persécuteurs, tels que Néron, Domitien, Maximin, rend plus que vraisemblable le détail de leurs cruautés sacrilèges. Si l'on ne peut refuser la gloire de l'équité, de

la clémence, & de plusieurs autres qualités estimables, aux Empereurs Trajan, Marc-Aurèle, Sévère, & Dèce: d'un autre côté, le génie de la superstition populaire dont ils se faisoient honneur; l'attachement de quelques uns d'entr'eux à une philosophie libertine & superbe, ennemie violente d'une Religion pure, incompatible avec toute autre, qui ne faisoit grace à aucun vice, à aucune erreur; la politique enfin, ou le soin mal entendu de la tranquillité publique & du bien de l'Etat, rendirent ces Empereurs, comme nous l'avons fait remarquer, exactement & incomparablement plus terribles à nos Pères, qu'Héliogabale & Caligula. Quelquefois encore ces Héros de l'Idolâtrie avoient la foiblesse de céder, contre leurs propres dispositions, aux cris séditieux de la soldatesque & de la populace. Plus souvent, ils ne pouvoient arrêter, dans les provinces éloignées, les émeutes soudaines, dont le Chrétien, armé de sa seule patience, ne manquoit pas d'être la victime. La Religion Chrétienne, comme étrangère à l'Empire, ayant été solemnellement proscrite, tant par les édits particuliers de plusieurs Empereurs que par l'autorité générale du Sénat, comme il est constant par la proscription

du Sénateur S. Apollone ; personne, avant Constantin, ne prit la défense de la foi avec assez de vigueur & d'autorité, pour prévenir des violences, que ces anciens préjugés continuoient à colorer d'une manière spécieuse.

Mais qu'est-il besoin de discussions & d'induction? Pour dissiper jusqu'à l'ombre du doute, rappelons le Lecteur à la seule histoire de la dernière persécution générale. Alors, comme le dit Lactance, ou l'Auteur, quel qu'il soit, du traité de la Mort des Persécuteurs, appuyé du torrent des Ecrivains de son siècle; alors trois bêtes féroces, Dioclétien, Maximien-Hercule, & Maximien-Galère, exercerent leur rage impitoyable, durant dix années consécutives, dans la plûpart des provinces de l'Orient & de l'Occident. Que d'excès ne commit point ce triumvirat sacrilège! La Religion, qui n'avoit pour elle que sa sainteté & sa douceur, pouvoit-elle naturellement tenir contre le projet médité & si rigoureusement suivi de l'anéantir? Ici, les partisans anti-chrétiens du Scepticisme, réduits à convenir de la plûpart des faits, n'ont plus que des clameurs vagues à former sur les dangers de l'exagération : mais ils ne peuvent révoquer ni ne révoquent

en doute, les faits précis atteſtés par tant d'Ecrivains différens: traits frappans de la Juſtice divine, qui, en juſtifiant l'opinion commune ſur le grand nombre des Martyrs, ajoûte un nouveau degré d'énergie au témoignage éloquent de leur ſang ſi généreuſement répandu.

Je pourrois vous rappeler ici le rapport que vous avez dû remarquer dans l'hiſtoire de la dernière perſécution, entre le caractère de chaque perſécuteur & le genre de ſa mort. J'y pourrois ajouter la punition funeſte, non de Néron ni de Domitien, également odieux ſous bien des aſpects: mais la triſte fin de Sévère, Prince irréprochable, s'il n'eût donné après eux le premier édit contre le Chriſtianiſme; mais le malheur où ſe principita Dèce, dans un accès de ce vertige dont le Seigneur ménace l'impie ſuperbe; mais le revers à jamais mémorable de Valérien, devenu l'eſclave d'un Roi barbare, qui en fit ſon jouet pendant le reſte de ſa vie, & en prolongea l'opprobre en le faiſant écorcher après ſa mort. Je n'entreprendrai pas de faire une induction, dont toute l'étendue ne peut ici trouver place, & qui ne pourroit néanmoins paſſer pour concluante qu'autant qu'elle ſeroit complette. Re-

prenons des objets qui touchent de plus près à notre matière.

Les qualités perſonnelles des généreux Confeſſeurs de la foi, leurs vertus, leur noble candeur, leur ſageſſe toute céleſte, ne prouvent pas moins que leur multitude en faveur de l'Egliſe. Qui ne conviendra d'abord, qu'ils furent les hommes de leur temps les plus éclairés en matière de culte & de mœurs, qu'ils ſoutinrent conſtamment les ſolides principes du vrai & de l'honnête, contre le délire & la corruption de l'Idolâtrie? Qu'ils ayent été perſécutés pour cette cauſe honorable, & non pour aucune action flétriſſante; c'eſt ce que démontre la ſeule forme des procédures intentées contre eux. Il fut ordonné par les Princes idolâtres (comme vous avez entendu Tertullien le leur reprocher) de ne pas rechercher les Chrétiens, mais de punir ceux qui ſeroient dénoncés. Sur quoi cet Apologiſte éloquent s'exprimoit ainſi : O ſentence qui ſeule décèle, & ſon injuſtice & notre innocence ! Le Chrétien n'eſt donc pas condamné parce qu'il eſt coupable, mais parce qu'il eſt en bute à l'envie & à la malignité des délateurs. Les tortures, deſtinées par les loix à tirer l'aveu des criminels, ſont devenues entre vos mains

des inſtrumens de corruption, pour forcer notre bouche au parjure. Nous confeſſons ce que nous ſommes; vous voulez que nous vous diſions ce que nous ne ſommes pas : & quoique vous ne croyiez point les autres accuſés lorſqu'ils nient, par rapport à nous, vous ajoûteriez foi juſqu'au menſonge. Il eſt manifeſte par ce procédé, que tout le crime du Chrétien, dans l'opinion des païens mêmes, n'étoit autre que ſon nom ou ſa conſtance dans la foi, & que par l'apoſtaſie il pouvoit ſe dérober à l'échafaud & à tous les effets de la perſécution.

Il perſévère néanmoins; & plus ſa foi eſt éprouvée, plus elle devient pure & ferme. Elle s'accroit dans les tourmens, loin d'y ſuccomber. Pour un Fidèle mis à mort, il ſe convertiſſoit des milliers d'infidèles. Le ſang chrétien étoit une ſemence ſi féconde, qu'elle fructifioit dans les terres les plus ingrates. Vous avez vu les publicains & les femmes proſtituées, les gladiateurs & les comédiens, devenir tout-à-coup les apologiſtes & les imitateurs des Martyrs. Un nombre encore plus grand ſe condamnoient à ſun banniſſement volontaire, & portoient avec eux la lumière du ſalut aux extrémités les plus ténébreuſes du monde ido-

lâtre, semblables, dit S. Augustin, à de grands flambeaux, qui jettent d'autant plus d'éclat qu'on les agite davantage. Telles furent les causes divines de cette prodigieuse multiplication des adorateurs d'un Dieu crucifié, dès les premiers siècles, non seulement près des lieux où il avoit pris naissance, mais parmi tous les peuples, & selon le témoignage particulier de S. Irénée, en Lybie, en Espagne, dans les Gaules, & dans les réduits sauvages de la Germanie.

Qu'on ne nous objecte point l'établissement des sectes. Qui ne sait les voies honteuses ou violentes, par lesquelles ces fantômes de religion se sont établis? Ne doit-on pas s'étonner au contraire, de ce qu'elles ne se soient pas mieux soutenues, en flattant, comme elles faisoient, les inclinations dépravées de la nature? Il ne s'agit pas encore de faire sentir le foible du Mahométisme: mais on peut déjà le préjuger sur cette règle. Quelle merveille, qu'un Enthousiaste hardi, le cimeterre d'une main & l'appât des sales voluptés de l'autre, posant pour base de sa législation la stupide ignorance, prenant de chaque religion ce qui s'y trouvoit d'assorti aux penchans comme aux préventions & supprimant tout le reste,

immolant tout ce qu'il y avoit d'hommes éclairés & capables de s'oppoſer à ſes attentats: quelle merveille, que ce Légiſlateur entraîne à ſa ſuite de groſſières & vicieuſes peuplades, des humains comme abrutis, qui faiſoient conſiſter le bonheur dans le plaiſir des ſens, l'honneur dans la force & le brigandage? Eſt-il plus merveilleux, de voir les premiers Héréſiarques, Ebion, Marcion, Baſilide, Valentin, tous les Gnoſtiques & les diſciples de Manès, former des partis nombreux, en rappelant ſous une forme nouvelle les rêveries impures du Paganiſme, en lâchant la bride aux paſſions les plus déſordonnées, ſous le manteau impoſant de la Philoſophie ou de la réforme? L'indignation publique enſevelit bientôt ces ennemis des mœurs dans un opprobre éternel.

Mais en multipliant les vrais Chrétiens, la perſécution les détachoit de la terre où ils ſe multiplioient. Ne s'attachant à rien de périſſable, ayant perpétuellement leur ame entre leurs mains, ils ſe regardoient comme étrangers parmi les nations, comme un but expoſé à tous les traits de la perverſité & de la fureur. L'eſprit de détachement, &, par une ſuite néceſſaire, la charité qui vivifie toutes les vertus,

étoient si profondément enracinés dans leur sein, qu'au temps de S. Justin, qui l'assure en termes exprès, il se trouvoit encore des frères entre qui les biens demeuroient communs; & si les autres s'en réservoient la propriété, c'étoit pour se mieux assurer de subvenir aux besoins des indigens.

Ces vertus, à la vérité, se ternirent insensiblement. Le calme trop profond qui suivit l'orage, fit succéder une sorte d'engourdissement à la vigilance, & produisit un triste relâchement. Pendant cinquante ans, à compter depuis la mort de l'Empereur Sévère, ses successeurs ayant laissé goûter aux Fidèles une paix presque sans interruption; on vit dans leur société des fautes & des désordres qu'on auroit peine à croire, si l'on n'en tenoit pas le détail d'un témoin oculaire tel que S. Cyprien. Le luxe & la mollesse, tout l'étalage de la mondanité, les vaines parures presqu'aussi affectées dans les hommes que dans les femmes, la frivolité des mœurs, & tous les symptômes d'une pudeur expirante; ce sont les moindres sujets des reproches que le digne instituteur de ces anciens Fidèles faisoit à plusieurs d'entr'eux. Les emportemens de la jalousie, les haines invété-

rées, l'infidélité en tout genre de commerce, la fourberie, la calomnie, le parjure, s'introduiſoient parmi les enfans des Saints; la piété s'affoibliſſoit dans le ſanctuaire même, & quelques-uns oublioient, juſques dans le ſaint miniſtère, les loix de la charité, de la juſtice diſtributive, du déſintéreſſement & de l'intégrité. Effets naturels du penchant rapide, qui entraîne l'homme au péché, & que la main qui en avoit ſuſpendu le cours laiſſa depuis agir ſi impérieuſement, afin de montrer, par les digues qu'elle y oppoſa, que la conſervation & l'inſtitution de l'Egliſe ſont également l'ouvrage du Ciel.

Les rigueurs de la perſécution de Dèce, jointes au zèle des Paſteurs, ranimerent la foi & la piété. La pénitence fit refleurir les mœurs, au ſein du trouble & du péril. On réprima les Confeſſeurs mêmes, qui, par des recommandations indiſcrètes, vouloient procurer aux pécheurs des indulgences exceſſives & une réconciliation prématurée. Fermeté ſage, dont le ſuccès fit connoître que les promeſſes du Sauveur étoient ſtables, & que le mal n'avoit pas vicié (ſi l'on peut s'exprimer ainſi) le fond de la conſtitution de l'Egliſe. Mais à meſure que les péchés ſe

multiplierent, on crut devoir en faciliter l'expiation.

Pour ménager, tant un refuge à la pénitence qu'un abri à l'innocence, quand un calme plus inaltérable fit courir à la piété chrétienne de plus grands périls; des ames fortes & particuliérement inspirées proposerent un genre nouveau de martyre, en déclarant une guerre sans relâche à la cupidité, à la volupté, à toutes les passions. Les déserts de l'Egypte & de la Palestine devinrent leurs premiers champs de bataille. Antoine après Paul, Pacôme guidé par un Ange dans les terres qu'arrose le Nil, & sur les bords du Jourdain Hilarion perfectionné par Antoine, furent les pères & les maîtres d'une infinité de disciples, qui répandirent ces divines institutions sous tous les climats. Ainsi apprit-on de toute part à mourir pour Jésus-Christ sans le ministère des persécuteurs, & à recueillir une moisson de palmes, proportionnée à la constance que demandoit cette longue mort à soi-même; Martyrs de la mortification volontaire, honorés par le Ciel, à bien des égards, des mêmes prérogatives que les victimes sanglantes de l'impiété, & destinées aux mêmes fins. Le Seigneur se proposant d'ouvrir la route à l'Evangile,

chez leurs voiſins barbares, par ces grands exemples; il ſe plut à relever ce muet témoignage par l'éclat des miracles. Des troupes nombreuſes d'infidèles accouroient ſans ceſſe à la montagne de S. Antoine, à la cabane, ou plutôt à la cage de S. Hilarion, à la grotte ſauvage de S. Aphraate, où la plûpart trouvoient la guériſon de l'ame avec celle du corps.

Il ſeroit inutile de prouver des faits, conſignés dans les monumens publics par les peuples mêmes qui en avoient été les témoins. Ils eurent tant d'éclat, malgré tout le ſoin de ces humbles Anachorètes à les tenir cachés, qu'ils parvinrent à la connoiſſance des Maîtres du monde. Vous n'avez pas oublié, en quels termes le Grand Conſtantin écrivit à Saint Antoine, pour recommander à ſes prières la couronne & la famille Impériale. Théodoſe n'entreprit ſes plus grands exploits que ſur la parole de S. Jean d'Egypte. Les miracles étoient ſi familiers à S. Hilarion, qu'ils lui échappoient, pour ainſi dire, malgré lui: les malades & les affligés le pourſuivoient en tout lieu; il fut réduit ſouvent à changer de demeure, à mener long-temps une vie errante, dans la ſeule crainte de la gloire

qui sembloit s'obstiner à le poursuivre. Tous les Sarrasins qui bordoient le désert de Pharan, sur les confins de l'Egypte & de la Palestine, embrasserent le Christianisme, à la vue des miracles ainsi que des vertus de S. Moïse. Mais qu'est-il besoin d'exemples particuliers? Ignore-t-on que la célébrité de ces humbles Thaumaturges faisoit leur plus grand chagrin, & que sans cesse ils se plaignoient avec amertume, de se voir ravir les pures délices qu'ils étoient venus chercher dans l'obscurité de la solitude?

La seule manière de vivre de ces hommes tout célestes n'étoit-elle pas un miracle assez persuasif & assez efficace? Quel prodige plus visiblement divin, que la constance de saint Siméon & de quelques autres Stylites, exposés sur une colonne, la nuit & le jour, pendant une longue suite d'années! Quoi de plus miraculeux, que le triomphe remporté par S. Macaire d'Alexandrie sur les besoins les plus impérieux de la nature, la faim & le sommeil! il passa debout tout un Carême, sans rien boire, & sans manger autre chose que quelques feuilles insipides, les dimanches seulement. Vous verrez d'autres solitaires, qui, se regardant comme

déjà morts, ne proférerent pas une feule parole depuis leur retraite jufqu'à leur fépulture. Vous en verrez une multitude manquer même d'un lieu de retraite, errer dans les bois & les montagnes furchargés de chaînes, vivre ou plutôt fe confumer lentement parmi les animaux fauvages, avec lefquels ils paiffoient quand ils ne pouvoient plus foutenir les extrémités de la faim. De là le nom de Paiffans, que la Perfe où ils vécurent leur donna, en tranfmettant aux autres peuples les tranfports de fon admiration. A Conftantinople même, & dans plufieurs autres endroits non moins connus de l'empire d'Orient, on verra fleurir les nombreufes communautés des moines Acémètes ou non-dormans, ainfi appelés, parce que, femblables aux chœurs des Efprits céleftes inacceffibles au fommeil, ils célébroient les louanges divines fans aucune interruption, ni la nuit ni le jour.

Du refte, la mortification de l'efprit & du cœur, la folide abnégation de foi-même, le détachement des chofes de la terre, n'étoient pas moins en vigueur dans les fociétés chrétiennes que les auftérités de la pénitence. Toutes les vertus qui honorent le Seigneur en efprit &

en vérité, & qui font l'ame du Chriſtianiſme, éclatoient dans tous les ordres des Fidèles, dans les places les plus éminentes comme dans les laures & les monaſtères. On en trouvera les preuves dans la ſuite de notre narration. Pour ne point anticiper ſur le cours des ſiècles, nous nous contentons de vous rappeler ici la généroſité à jamais mémorable de trois cents Evêques, qui dans la ſeule Egliſe d'Afrique, du temps des Donatiſtes porterent l'héroïſme juſqu'à céder leurs ſièges à ces rivaux ſchiſmatiques, en cas qu'ils vouluſſent rendre la paix à l'Egliſe.

Convenons cependant que la converſion & la puiſſance du Grand Conſtantin, qui ſans doute influerent dans l'eſtime des Romains & des étrangers mêmes pour la Religion Chrétienne, contribuerent beaucoup à ſes progrès, ou plutôt à ſa tranquillité & à ſa ſplendeur; car il eſt conſtant, par tout ce qu'on a vu juſqu'ici, qu'elle étoit répandue auparavant dans tous les climats. Ainſi, elle ne doit point ſon établiſſement à la protection de cet Empereur: mais les Chrétiens n'étant plus reduits à ſe tenir cachés ſous cet heureux Empire, l'Univers demeura étonné de ſe voir comme tout-à-coup Chrétien. L'Egliſe même ſe vit auſſi-tôt déſolée

défolée par le fchifme ; & ce fut alors que les Africains rompirent fans ménagement les liens de l'unité, fous la conduite de plus de cent Evêques. Le nombre & l'audace des fchifmatiques ne firent que s'accroître durant tout l'empire de Conftantin, jufqu'à ce qu'ayant tout bouleverfé dans les Eglifes de la troifième partie du monde, ils dirigerent leurs attentats contre le Siège Apoftolique, où ils ne trouverent que la confufion & le principe de leur ruine.

Au Donatifme fe joignit la formidable héréfie d'Arius. Le Prince religieux qui a terraffé l'Idolâtrie, devient en quelque forte l'appui d'une fecte prefque auffi impie & non moins dangereufe : il flétrit, il traite en perturbateur & prefque en rebelle, le plus digne défenfeur de la foi, le Grand Athanafe. La vraie Religion fans doute lui fut toujours chère ; & l'horreur extrême des divifions qui en retardoient le progrès, exagérées fans ceffe à fes oreilles par les Prélats & les Docteurs les plus impofans fut l'unique principe de fa dangereufe condefcendance. Quelle funefte impreffion néanmoins ne fit pas ce fcandale apparent, en particulier fur fon fils fon héritier Conftance ! Mais auparavant,

quoi de plus visible que les dispositions d'un Dieu jaloux de sa propre gloire, dans la survivance qu'il accorde à un Prince persécuteur sur ses deux frères, si zélés pour la vraie foi? Après une longue suite de regnes favorables à la Religion, on eût pu se figurer que les Puissances de la terre en faisoient le soutien principal: c'est pourquoi durant tout le long regne du fils le plus indigne de Constantin, le Seigneur, suivant la prédiction de l'Evangile, laisse à Satan déchaîné le pouvoir d'agiter les Fidèles comme le grain dans le van; épreuve beaucoup plus terrible que les violences des Césars, ennemis du nom Chrétien que Constance avilissoit tandis qu'il s'en faisoit honneur.

Tentation d'un nouvel ordre, ou poussée du moins à des excès encore inconnus. Entre tous les Sectaires qui s'étoient élevés jusques-là, on n'en avoit point encore vu de comparables aux Ariens, en science, en talens, en vertus apparantes, en tout ce qui peut accréditer la séduction, mais sur-tout en puissance, en audace, & dans l'art détestable de colorer la violence du zèle de la Religion. Perte des biens, des charges, des honneurs, de la liberté, de la vie; ce furent les moyens les moins dangereux que des Chrétiens suborneurs firent em-

ployer à un Prince Chrétien. Mais séduire les Prêtres & les Evêques, canoniser les Hypocrites & les Apoſtats, pervertir les Conciles, altérer les Sacrés Symboles; tels furent les chef-d'œuvres de la perfide impiété, qui prétendit en vain dépouiller la vérité de ſes propriétés les plus inaliénables, de tous ſes avantages naturels, afin de s'en revêtir. L'Egliſe triompha de l'artifice, comme de la violence; la vérité diſſipa tous les nuages dont la ſéduction couvroit le précipice, tandis que la violence y traînoit les foibles; ou convainquit l'Univers Chrétien, que, ſous ombre de piété, il ne s'agiſſoit pas moins que de bannir le Fils de l'Eternel du ſein de la Divinité, & de le réduire au rang de créature. Conſtance mourut enfin: mais la foi avoit triomphé avant ſa mort.

Elle courut encore, ſous le ſucceſſeur de ce Prince, des dangers tout particuliers. L'Empereur Julien affecta de prendre une marche abſolument différente de celle de Conſtance, dont il fit d'abord ceſſer la perſécution. Elevé dans le ſein du Chriſtianiſme, l'Empereur Apoſtat en connoiſſoit trop bien le génie, pour ſe promettre de la détruire par la force. Il n'employa d'abord que la flatterie &

les careſſes perfides. Tous les ſujets exilés ſous le dernier regne, Catholiques auſſi bien qu'Hérétiques, furent indiſtinctement rappelés : il comptoit par là introduire dans le ſein de l'Egliſe la confuſion, la zizanie, & tous les déſordres qui en ſont les ſuites naturelles. Eſpérant enſuite réuſſir beaucoup mieux, en étouffant la vérité dans les ténèbres de l'ignorance, il fit fermer les écoles aux Chrétiens & brûler tous leurs livres : il ne leur fut plus permi d'être ſavans ni éloquens ; la faculté du raiſonnement & le talent de la parole, ces dons de la nature les plus indépendans de l'autorité, devinrent la matière de la tyrannie, qui trouva même des couleurs pour pallier ces lâches excès. Les Galiléens (diſoit le Tyran dans ſes blaſphêmes ironiques) les adorateurs du Crucifié devant croire en lui ſans raiſonner, l'Etude & les ſciences leur ſont inutiles : il convient de le réſerver aux Helléniſtes ; c'eſt-à-dire au Paganiſme, qu'il érigeoit en une religion ou en un Philoſophiſme, digne de trouver dans l'apoſtaſie ſon auteur & ſes reſtaurateurs. Certes l'Egliſe devoit ſuccomber à ces attaques, ſi elle n'étoit inébranlable. Elle triompha des pièges & des dériſions, comme elle avoit triomphé du glaive & des échafauds. Le ſang

ne laiſſa pas de couler, ſous l'empire de Julien, en mille rencontres où ſa philoſophie lui manqua ; & ſous tous les aſpects, on doit encore regarder cette partie du quatrième ſiècle, comme l'âge du martyre.

Tel il paroîtra dans toute ſon étendue ſi l'on en ſuit les progrès chez les barbares, particulièrement chez les Perſes. On trouvera Sapor, Iſdegerde, Coſroès, comparables à Néron, à Domitien, aux deux Maximiens. La pudeur & l'humanité ſe refuſent également au récit détaillé de la perſécution de Sapor. On verra un autre Perſécuteur ſubjuguer, en Arabie, une ville & tout un Peuple Chrétien, qu'il n'avoit pu pervertir, enfreindre tout droit des gens, décapiter le Gouverneur & les principaux citoyens, réduire la Jeuneſſe en eſclavage, allumer enſuite un immenſe bûcher, & y précipiter tous les prêtres, les moines, & enſuite les vierges conſacrées à Dieu, ſans que la foi d'une ſeule perſonne ſe démentît. Les Vandales égalerent, ſurpaſſerent ces atrocités impies, dans la vaſte étendue de l'Afrique. Dans toutes les terres enfin où germa la foi chrétienne, elle y fut arroſée de ſang & en tira ſa principale fécondité.

Mais après qu'elle eut pouſſé de profondes racines, un nouvel ordre de pro-

vidence parut commencer pour l'Eglife. Les fignes qui font deftinés felon l'Apôtre, à la converfion des Infidèles, les miracles fi multipliés à la publication de l'Evangile, devinrent beaucoup moins fréquens par la fuite. Pour les domeftiques de la foi, ou pour les fidèles, les prophéties fuffifoient; c'eft-à-dire le dépôt de la révélation, tant écrite que tranfmife & interprétée par la tradition, avec les graces & les dons ordinaires de l'Efprit Saint. Auffi jamais les Interprètes Sacrés, jamais les SS. Pères & les SS. Docteurs ne brillerent avec tant d'éclat, que dans le quatrième & le cinquième fiècles, comme vous aurez bientôt lieu de vous en convaincre. Mais l'Eglife, effentiellement militante en ce lieu de paffage, doit y trouver des combats à rendre dans toutes fes fituations, & des ennemis jaloux de tous fes avantages. A la pureté lumineufe de la doctrine, l'Enfer en oppofe l'abus & la corruption auffitôt après la défaite de l'Idolâtrie.

Déjà cependant le fort de l'Arianifme paroiffoit avoir déconcerté à jamais la perfidie hérétique; le nom Arien étoit marqué d'opprobre, tout lui difoit anathême: mais l'Arianifme eft reffufcité, il fe reproduit fous mille formes nouvelles; il rentre dans l'arêne, plus aguerri

qu'auparavant, ſous la conduite d'Eunomius, d'Aëtius, de Macédonius, qui ſembloient avoir applaudi à ſa chûte.

Neſtorius, aſſez long temps après, ſans preſque le paroître, ſans peut être le prétendre, anéantit à ſon tour la divinité de Jéſus-Chriſt, en ſéparant le Fils de Dieu du fils de la Vierge-mère. Piège groſſier, que vous verrez néanmoins ſurprendre ou faire chanceler de ſavans & pieux Evêques. Quel Docteur, que Théodoret, d'une foi ſi long-temps ſuſpecte! Quel Paſteur, qu'Alexandre d'Hiéraples, qu'un long exercice des plus étonnantes vertus ne préſerva point de l'obſtination la plus effrayante! Auſſi quelle impreſſion ne firent pas ces dangereux exemples! Si Arius l'emporta ſur Neſtorius par l'étendue & la rapidité de la ſéduction, celui-ci ſe fit des ſectateurs beaucoup plus obſtinés, & acquit à ſa ſecte un crédit & une conſiſtance qui ſe ſoutiennent encore aux extrémités de l'Egliſe Orientale. On la retrouve même dans quelques provinces Occidentales, ſous des formes & des noms différens; c'eſt-à-dire avec les variations qui portent l'empreinte de l'eſprit de nouveauté qu'elle eut pour principe.

L'héréſie d'Eutychès, comparable tout à la fois aux deux premières en durée

& en étendue, fut encore ſoutenue de l'autorité d'un Concile, convoqué comme œcuménique, & dont pluſieurs autres avantages non moins ſpécieux firent révérer juſqu'à ſes prévarications & ſon brigandage. L'Egliſe pouvoit-elle eſſuyer des aſſauts plus terribles que ceux d'un parti, qui voyoit à ſa tête l'Evêque du ſecond Siège, qui portoit le nom de l'un de ces ſolitaires canoniſés, pour ainſi dire, tout vivans, & particulièrement renommé par ſon zèle contre les ennemis de la foi, du plus puiſſant des Archimandrites, qui tenoit ſous ſes loix un peuple de zélateurs auſtères, les plus attachés aux impreſſions une fois reçues, & les plus ardens à les répandre? Oui, la Religion courut des dangers plus grands encore de la part de Pélage ennemi déguiſé, & d'autant plus redoutable qu'il le paroiſſoit moins. Acharnées, pour ainſi dire, ſur le corps même de l'Egliſe, les autres héréſies, par leurs emportemens, avertiſſoient au moins les Fidèles de ſe tenir en garde contre elles; mais couvert avec avantage, & ſemblable à un ſerpent qui ſe coule ſans bruit ſous les fleurs, le Pélagianiſme pénétroit juſqu'à l'ame de la Religion, en infectoit de ſon venin ſubtil les parties les plus nobles & les plus intimes, & ne lui laiſſoit d'elle-

même que le ſquelette & le vain fantôme.

Ce fut contre ces périls que le Seigneur munit la Sainte Cité, de cette abondance de doctrine & de lumières qu'on vit éclater en moins de deux ſiècles. Quel qu'ait été le nombre des ſéducteurs, à quelle multitude ne peut-on pas oppoſer le ſeul Evêque d'Hippone, le grand Auguſtin? Combien d'autres grands Saints & grands Docteurs, dans le cours des mêmes ſiècles? Tels furent, pour nous borner aux plus célèbres, les Léon, les Cyrille de Jéruſalem & d'Alexandrie, les Jérôme, les Epiphane, les Grégoire de Nazianze & de Nyſſe, les Baſile, les Amphiloque, les Jean Chryſoſtome, les Ambroiſe, les Hilaire, & leur digne modèle, l'incomparable Athanaſe: multitude ſurabondante ſans doute, quel que fût alors le beſoin de l'Egliſe; mais le Seigneur mettoit comme la dernière main à l'édifice, dont il eſt l'architecte & le principal ouvrier. Quoiqu'il l'eût établi ſur le fondement des Prophètes & des Apôtres; ces monumens divins pouvant s'enviſager & s'enviſageant en effet ſous tant d'aſpects divers, il étoit de ſon immuable ſageſſe de fixer à jamais le ſens des points capitaux & déjà diſcutés par une foule d'Interprètes, ſi pleins de ſon eſprit, ſi di-

ſtingués dans l'ordre des talens même, qu'on ne pût oppoſer, à l'unanimité de leurs ſuffrages, qu'une eſpèce de ſtupidité, ou qu'une témérité révoltante.

En effet quelle force de raiſon dans leurs écrits! quelle étendue & quel choix d'érudition! quelles graces même, & quelle éloquence! Que les Pères Latins & la plûpart des Grecs, ſi l'on veut, s'énoncent moins purement que les Orateurs de Rome & d'Athènes; ils n'en paroîtront pas moins éloquens, ſi l'on ſait diſcerner l'éloquence de l'élocution, qui n'en eſt que l'écorce. Toujours on leur verra choiſir les raiſons les plus fortes & les plus frappantes, les préſenter avec ordre & dans un beau jour, uſer de vives images, de tours heureux, de figures grandes & animées, rendre en un mot leur diſcours touchant & perſuaſif, & même beaucoup plus agréable que ceux de tous les Ecrivains de leurs temps. Quelle différence, par exemple, de la manière vaine, affectée, puérile de Libanius, au ſens exquis & preſſé, à la juſteſſe, à l'énergie, au véritable Atticiſme de S. Baſile, & même à l'abondance un peu Aſiatique, mais toujours ſolide & intéreſſante, de S. Jean Chryſoſtome! Quelle différence ne remarque-t-on pas, à travers la rouille même

de l'Occident, entre le pédantiſme de Symmaque, & l'aménité naturelle, la ſimplicité noble & naïve de S. Ambroiſe!

Mais ce qui nous importe bien autrement, quel concert unanime parmi ce grand nombre de Docteurs, dans le fond des choſes, ſur tous les points capitaux, & ſur chaque article de notre foi donné pour tel par l'Egliſe! Ni l'éloignement des lieux qu'ils ont habités dans les trois parties du Monde connu; ni la différence des mœurs & des idées, comme des idiômes & des goûts; ni la diſtance des temps, en remontant même de cette époque juſqu'aux premiers diſciples des Apôtres: rien ne met la moindre diverſité dans l'enſeignement public ni dans la croyance; rien qui ne concourre à former cette chaîne de tradition orale, non moins fixe que le dépôt des révélations de l'Ecriture, dont elle fait le complément. Dans cette foule d'hommes de génie, on remarque ſans doute la riche variété des talens naturels, ainſi que des dons reçus d'en haut: on admirera particulièrement, dans Athanaſe, la ſagacité & la force du raiſonnement; l'onction & la douceur du ſtyle d'Ambroiſe; la brillante & pathétique éloquence de Chryſoſtome; la noble élégance & la préciſion de Baſile; la ſubli-

mité jointe à l'exactitude dans Grégoire, dit pour cela le Théologien ; le nerf & l'érudition de Jérôme ; enfin tout ce que la plûpart de ces qualités ont de plus utile à l'Eglise, employé tour à tour par Augustin. Mais en même temps on trouvera une invariable conformité de doctrine entre eux tous, la plus parfaite uniformité dans tous les points définis par l'Eglise. Avec toute la fécondité du génie & la chaleur même de la verve, malgré l'attrait de la matière & la démangeaison si naturelle à l'homme d'enchérir, de controuver, de travailler d'imagination sur le fonds inépuisable du dogme & de la morale ; bien différens des Rhéteurs & des Philosophes profanes, nos saints Instituteurs n'aspirent nulle part au mérite de l'invention : ils la regardent, au contraire, comme la flétrissure la plus honteuse pour leurs écrits & pour leur personne ; ils font consister toute leur gloire doctorale à recueillir fidèlement les vérités les plus connues, puis à les transmettre sans aucune ombre d'altération. Le plus grand avantage qu'ils prétendent sur leurs émules hérétiques, c'est de convaincre l'Univers que ces vains & faux Docteurs n'en ont point usé de la sorte.

La règle des Conciles Généraux eux-mêmes, ces organes infaillibles de la

vérité incréée, c'eſt, ou le ſens donné aux Ecritures par le torrent des Pères, ou l'uniformité & la perpétuité de la croyance & de l'enſeignement dans les Docteurs & les Paſteurs des diverſes Egliſes. Ainſi procéda-t-on, à l'exemple du premier Concile Œcuménique, dans ceux de Conſtantinople, d'Ephèſe, & de Calcédoine; tous quatre comparables aux Evangiles, dans les droits qu'ils ont à notre ſoumiſſion; tous quatre célébrés dans les cent vingt-ſix années qu'on peut regarder, dans ce premier âge, comme le temps de l'adoleſcence de l'Egliſe, & auquel ce vaſte corps, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, devoit naturellement éprouver la plus grande fermentation. Auſſi tous les chocs d'humeurs, de paſſions, d'opinions, s'y faiſant ſentir, tous les principes qui les devoient calmer & régler, tous les points fondamentaux de la doctrine du ſalut, y furent diſcutés, éclaircis, à jamais conſtatés.

Aſſez peu de temps après néanmoins, on vit les relâchemens les plus étranges & les plus triſtes ſcandales. Rien de plus hideux que le tableau des mœurs Africaines, que nous verrons bientôt dans les écrits véhémens du Prêtre Salvien. S. Jérôme & S. Chryſoſtome ne parlent guère moins fortement des abus qu'ils avoient

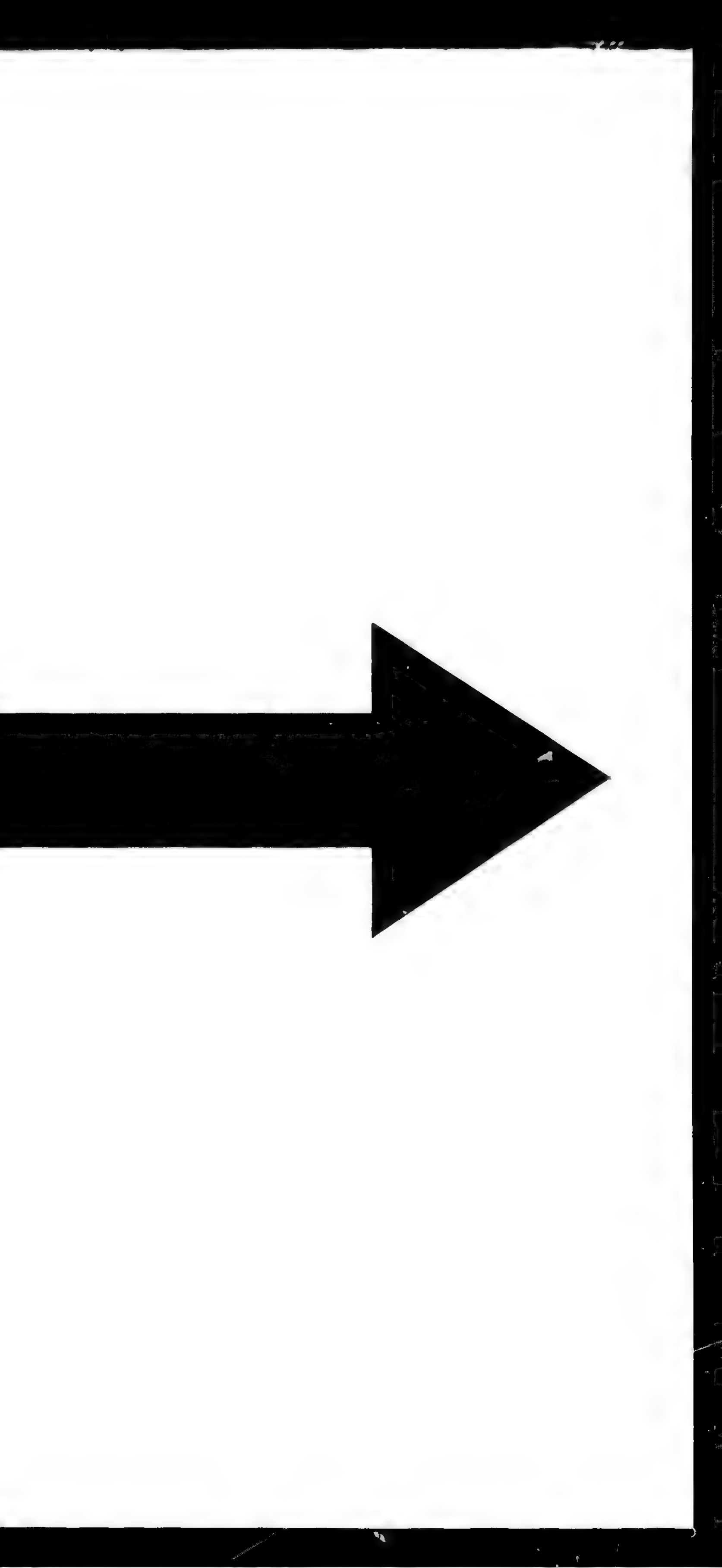
ſous les yeux. Jérôme, ſi reſpectueux à l'égard de l'Egliſe Romaine, dit toutefois que la contagion avoit pénétré juſques dans cet auguſte ſanctuaire; qu'il s'y trouvoit des Eccléſiaſtiques auſſi adonnés qu'on en voit de nos jours à cette afféterie, qui marque toujours la frivolité des mœurs, ſi elle n'en démontre pas la corruption; que différens Clercs briguoient les offices qui les éloignoient le moins de la fréquentation des femmes; que d'autres, plus avares que voluptueux, ſe faiſoient les complaiſans des Dames âgées & opulentes, afin d'avoir part à leurs libéralités teſtamentaires. Dans les avertiſſemens de l'éloquent Patriarche de Conſtantinople aux Clercs de ſon Egliſe, on voit que les Grecs ne différoient des Latins que par plus d'adreſſe à pallier & à légitimer en quelque ſorte leurs liaiſons ſuſpectes avec des perſonnes de ſexe différent. Quel orage n'excita point contre ce vigilant Paſteur, l'opprobre dont il flétrit l'aſſociation des Clercs avec ces perſonnes qu'ils appeloient ſœurs adoptives, mais que le Public nomma femmes ſous-introduites? Qu'on juge de la grandeur du mal, par les excès où s'emporterent les coupables, qui procurerent au S. Evêque le banniſſement cruel, où ſa vie ſuccomba enfin à la continuité des

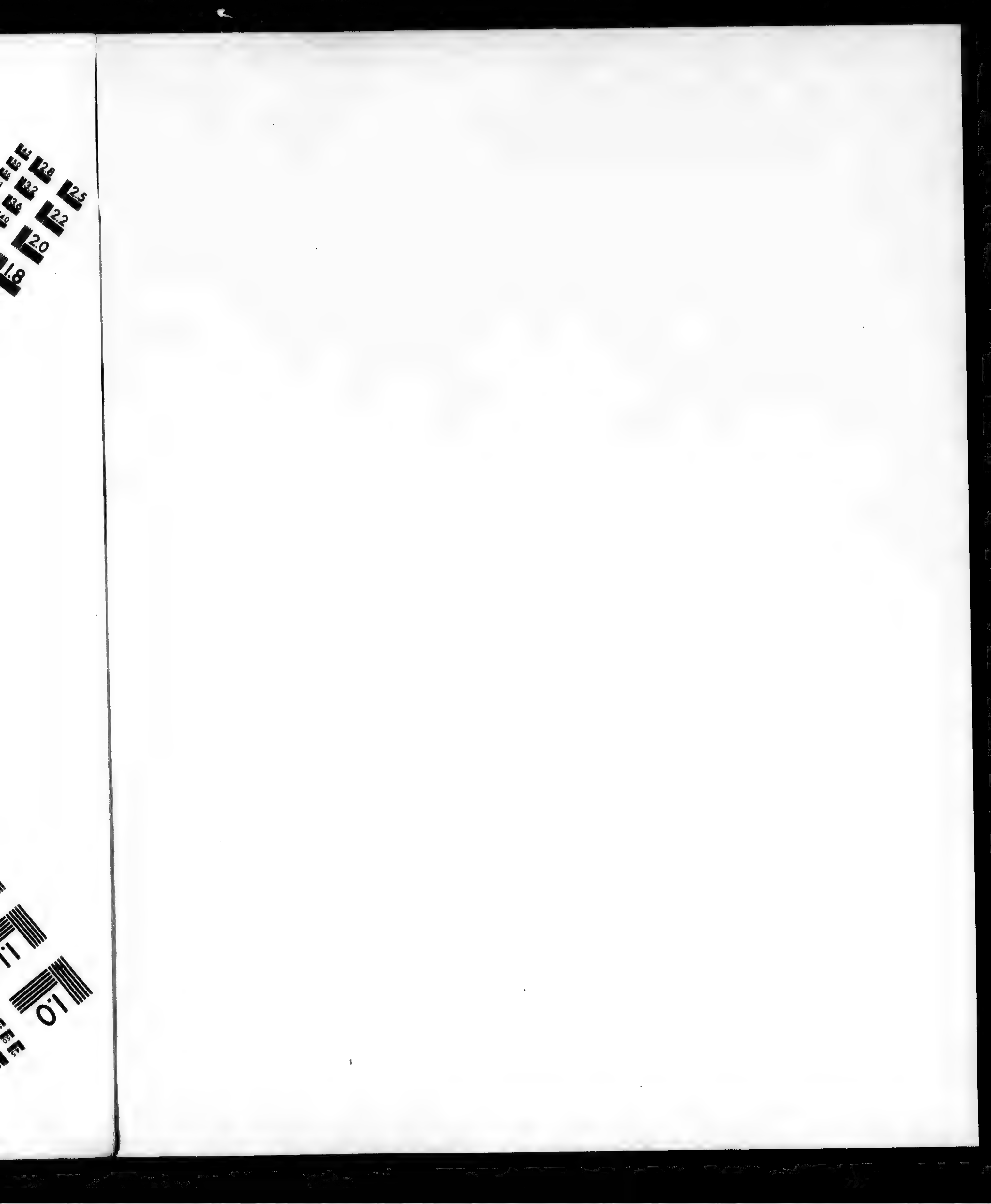
mauvais traitemens. Mais qu'on remarque aussi le courage épiscopal, qui soutint les mœurs & la discipline au milieu de tant de calamités.

Si l'on vit encore l'ambition briguer l'Episcopat, on vit aussi rappeler la pureté sévère des anciens canons. Il commençoit à passer, cet heureux temps où il falloit, tantôt arracher de force un humble solitaire à sa grotte pour le faire monter sur la chaire pastorale, tantôt donner des gardes à un laïc vertueux de peur qu'il ne s'y dérobât par la fuite. Mais l'Eglise invoqua, contre cette licence profane, les Puissances chargées de sa protection extérieure; & l'on remit en vigueur les canons, qui déclaroient indigne de l'épiscopat quiconque n'y étoit pas élevé malgré lui.

Le relâchement & les abus gagnerent jusqu'à cette classe privilégiée de Fidèles qui avoient fait si long-temps l'édification & la plus douce consolation de l'Eglise. L'esprit d'erreur & de faction mit tout en trouble parmi les solitaires, presque innombrables dans l'Empire d'Orient. Ils puiserent dans les principes d'Eutychès le goût de l'indépendance, de la sédition, & de la rébellion déclarée. Les attentats des hérétiques exciterent quelquefois l'enthousiasme & la rivalité parmi les ortho-







doxes. Ainſi verra-t on une troupe de cinq-cens moines, faire, du mont de Nitrie, une irruption dans la capitale d'Egypte, & porter une main violente ſur le Gouverneur de cette province, parce qu'il ſe montroit contraire aux défenſeurs de la ſaine doctrine. On verra dans les troubles de l'Origéniſme, les partiſans hérétiques de Théodore de Céſarée & de Domitien d'Ancyre, former une armée des moines leurs anciens confrères, aſſiéger en règle les laures Catholiques, livrer des aſſauts & des batailles, donner tous les ſpectacles de la guerre, & en inonder la ſcène d'un fleuve de ſang.

Quelle épreuve ſur-tout, de voir les trois grands Sièges de l'Orient, occupés tous enſemble par les Eutychiens; l'Egliſe Impériale, abandonnée à la perfidie d'Acace; celle d'Alexandrie, ſucceſſivement en proie à Timothée Elure & à Pierre Monge; un autre Pierre, quitter le maillet de foulon pour le bâton paſtoral, & porter ſur l'auguſte Siège d'Antioche des ſentimens indignes même de la plus vile profeſſion! L'Egliſe courut un péril plus grand encore ſous le tyran Baſiliſque, qui fit condamner les ſaints décrets de Calcédoine par cinq-cens Evêques; & l'égalité que l'Empereur Zénon établit, par ſon Hénotique, entre

l'héréſie & la vérité, fut peut-être un piège plus dangereux encore que le ſcandale de cet attentat.

En Occident, au premier aſpect des nouveaux dangers que va courir l'Egliſe, abandonnée, avec les débris de l'Empire, à la férocité de vingt peuples barbares; qui ne la croiroit encore plus chancelante qu'au milieu des ſectes Orientales? Mais la ſuite des évènemens ne ſervira qu'à faire mieux entrer dans les vues de l'éternel Conſervateur de l'édifice de ſon Chriſt. Tel que la pierre angulaire ſur laquelle il s'élève, il briſe tout ce qui vient y heurter; ou comme un navire invincible, il précipite & ſubmerge ſous ſa maſſe les frêles eſquifs qui gênent ſon paſſage. L'Egliſe devoit être abattue, bouleverſée, anéantie par les violentes irruptions qui avoient renverſé le trône des Céſars: elle triomphe au contraire des vainqueurs, qui ont triomphé des Maîtres du monde.

Elle n'imprime pas ſeulement le reſpect, par ſes humbles miniſtres, au terrible Attila, ſi juſtement ſurnommé le fléau de Dieu; à Odoacre, le contempteur & le deſtructeur de la dignité Impériale: mais elle impoſe ſon joug au plus grand de ces nouveaux Potentats. Abaiſſe ton front, fier Sicambre (dit-elle au fondateur de

celle de ces Puiſſances qui tient encore le premier rang entr'elles) adore ce que tu blaſphémois, & brûle ce que tu as adoré. Les Anglois-Saxons mettent le comble à l'infortune de la Grande-Bretagne, qui les avoit appelés à ſon ſecours. Des eſſaims d'oppreſſeurs, au lieu de libérateurs, abordent ſans ceſſe à cette belle conquête; & ils y établiſſent juſqu'à ſept tyrans. Mais quand ils en auront ſubjugué les peuples & les Princes, vous leur verrez embraſſer le culte ſaint & les loix des vaincus, faire du théâtre de leur brigandage, la terre des Saints & le plus sûr aſyle de la Religion.

Si les barbares infectés de l'héréſie ſe montrent encore plus ennemis de la vraie foi que les idolâtres; la protection du Seigneur ſur ſon Egliſe en paroîtra auſſi plus ſenſible, dans les hommages ſincères qu'ils lui rendront à leur tour. Admirons d'abord l'économie de la Providence, qui ne leur permit de franchir les barrières où elle les tenoit reſſerrés, qu'après que l'Arianiſme, détruit ou du moins diffamé dans l'Empire, n'eut plus rien de ſéduiſant; & qu'au lieu d'apoſtats, ſes féroces & groſſiers Sectateurs ne pouvoient plus faire que des martyrs. Alors ceux des barbares qui avoient marqué le plus d'attachement aux impiétés d'Arius; les Suè-

ves, à l'exemple de leur Roi Théodmir, les Visigoths, sur les traces du pieux Récarède, signalent leur catholicité entre toutes les nations anciennes & modernes, en tirent le titre le plus flatteur pour leur Monarque, & le plus révéré des peuples.

Si le Vandale endurci s'obstine irrémédiablement dans l'erreur, la divine Justice brise le sceptre dans la main que la Clémence n'a point fléchie, & tire l'avantage le plus précieux pour les Fidèles, de la dureté même des persécuteurs. Défigurée avant ces épreuves par les taches les plus flétrissantes, l'Eglise d'Afrique perd l'aliment de ses vices, qui se consument dans le creuset des persécutions; & sa vertu, aussi bien que sa foi, en sort si pure & si vigoureuse, qu'on ne la verra plus se démentir. Pour ruiner le Christianisme en Afrique, les sectateurs de l'Alcoran seront réduits à exterminer les Africains mêmes, & à partager avec les lions & les tigres leur domination destructive. En un mot, la foi chrétienne triomphera si parfaitement de l'Idolâtrie & de l'Héréfie barbares, qu'avant la fin du sixième siècle, tous ces nouveaux Maîtres; Hérules, Ostrogoths, & Lombards en Italie; Visigoths, Alains, & Suèves en Espagne; Francs, & Bourguignons dans les Gaules; ou perdront leur couronne & leur nom,

ou, abjurant l'impiété, rendront leurs hommages au Fils de Dieu & à son Eglise.

Il est vrai que la plûpart de ces premiers Princes que l'Epouse de Jésus-Christ avoit enfantés avec tant de douleur, lui firent éprouver bien d'autres amertumes; ils affligerent sur-tout cette Mère si tendre, par la négligence de leur intérêt capital, de l'affaire uniquement nécessaire du salut. Mais en faisant des plaies mortelles à leurs propres ames, ils poursuivoient au moins les vices étrangers, & applaudissoient aux vertus qui ne choquoient pas de front leurs penchans. Souvent même avec une droiture conforme à leurs mœurs dures mais intègres, ils prononçoient contre eux-mêmes, & se portoient à des pénitences, que la sagesse des Pasteurs étoit obligée de modérer. Leur ferveur, impétueuse & passagère, si l'on veut, ignoroit au moins ces lenteurs de la circonspection & de la politique, qui font manquer toutes les œuvres d'édification, ou qui leur enlèvent presque tout ce qu'elles ont d'édifiant. On en verra quelques uns, tels que Sigismond, Roi de Bourgogne, après un crime à peine commis, en marquer une douleur que toutes les œuvres d'expiation ne pouvoient calmer, & prier efficacement la divine Justice de le

laver elle-même dans leur sang. Vous verrez Childebert, après qu'il eut trempé ses mains dans le sang de ses neveux, s'arrêter dans l'exécution même de ce forfait, & s'appliquer tout le reste de sa vie à consoler l'Eglise de cet énorme scandale. La plûpart de ces Princes, tandis même qu'ils s'abandonnoient à leurs passions, marquoient du zèle pour tous les genres de bonnes œuvres qui ne contraignoient point leurs penchans, & qui ne laissoient pas de contribuer à l'avancement du service divin. De là tant de monastères, assez richement fondés pour servir d'asyles à la piété d'une infinité de Fidèles; tant d'Eglises bâties & ornées avec magnificence; tant de dons & d'institutions de toutes les sortes, pour le bon ordre & la majesté du culte public.

Ces princes vicieux, mais qui aimoient ou estimoient la vertu, révéroient les Pasteurs, prenoient souvent leurs conseils; libres, dans leur ignorance, de nos savans paradoxes & de nos raffinemens pernicieux, ils concevoient au moins l'étroite connexion des intérêts de la religion avec ceux de leurs Couronnes & avec la soumission des peuples; ils maintenoient les mœurs, la discipline, & l'obéissance due à ses dépositaires naturels, à tant d'Evêques si vénérables d'ail-

leurs, dont le Seigneur pourvut alors les régions conquises plus abondamment peut-être qu'à nulle autre époque. Bornons aux provinces de la Gaule une énumération qui ne finiroit point: quels plus dignes Pasteurs que Saint Avit de Vienne, Saint Médard de Noyon, S. Gildard ou Godard de Rouen, les SS. Germains d'Auxerre & de Paris, S. Loup de Troyes, S. Grégoire de Tours, S. Paul de Léon, S. Lo de Coutances, S. Sulpice de Bourges, S. Gal de Clermont, S. Césaire d'Arles, & une infinité d'autres, presque tous contemporains! Si la Société des barbares, devenus citoyens, avoit occasionné des relâchemens & des désordres presque inévitables, avec quelle vigilance, quelle sagesse, quelle persévérance infatigable, soit dans leurs diocèses particuliers, soit dans leurs fréquens conciles, ils étudioient les momens, ils choisissoient les moyens les mieux assortis aux temps & aux personnes, pour empêcher les progrès des abus, pour sauver du naufrage les restes précieux des anciennes règles, pour se rapprocher insensiblement de l'ordre primitif. S'ils usoient d'indulgence envers des vainqueurs nouvellement passés de la barbarie à la loi sublime du Christ, leurs compensations très-sages n'étoient pas moins

justes : sans se relâcher sur les obligations indispensables, entre les voies différentes qui conduisoient au même terme, ils leur indiquoient au contraire les plus propres à les y faire enfin parvenir.

Le dommage le plus considérable que les barbares causerent à l'Eglise, fut sans contredit la décadence des sciences & des études, si incompatibles avec leurs mœurs vagabondes, avec leurs courses perpétuelles & leurs expéditions tumultueuses. Ce qui faisoit le principal soutien de la foi & des mœurs depuis la fin des persécutions générales, les fruits des savans travaux des Pères & des SS. Docteurs furent au moins négligés des nations nouvelles, s'il n'encoururent point le mépris général qu'elles avoient conçu pour la culture des arts libéraux : occupation exclusive des vaincus; c'est à dire, des anciens habitans, & qui, participant au discrédit de ceux qui la remplissoient, ne passa plus dans l'esprit des vainqueurs que pour un exercice de lâcheté ou de mollesse. Mais il n'en est pas des sciences comme des empires, dont une bataille perdue peut consommer la catastrophe. Il fallut des siècles entiers, pour faire tomber les études & les arts ; ce qui ne s'effectua que dans le second âge de l'Eglise. Mais pour le premier âge, il fut

presque toujours également lumineux dans toute l'étendue de son cours. A l'époque même de l'invasion des barbares, le Ciel prodigua la doctrine & les lumières, avec une profusion capable de réfluer jusques sur les jours ténébreux que tant d'orages devoient naturellement amener.

Combien de traits éclatans de vertu, aussi bien que de doctrine, n'illustrerent-ils pas encore le sixième siècle ? En Orient même, où l'esprit de foi & d'unité menaçoit déjà d'un triste déclin, où les Empereurs Anastase & Justinien trouverent en si grand nombre des clercs, des abbés, des évêques, faciles à seconder leurs profanes entreprises ; on voit néanmoins de saints prélats & d'illustres cénobites, incapables de trahir pour César la cause de Dieu. Tels vous admirerez, entre les solitaires, S. Sabas & S. Théodose, qui, de l'intégrité de la foi, firent la base de la discipline & de la perfection régulière dont ils furent les restaurateurs. Si les Patriarches d'Antioche & de Jérusalem, Flavien & Elie, oublient jusqu'à la vénération dûe à un concile œcuménique ; si Macédonius a la foiblesse ou la simplicité de souscrire à l'Hénotique de Zénon : vous verrez ces mêmes Evêques, réparer leur faute avec avantage, & perdre leurs sièges plutôt que d'abandonner la foi ; vous ver-

vit Justinien lui-même, si mal éclairé sur tant d'autres intérêts de l'Eglise, la protéger par ses loix, l'honorer par son zèle pour la réduction d'un foule d'hérétiques & de schismatiques, travailler avec empressement à l'étendre chez les nations infidelles.

Mais c'est en Occident, que l'âge de ferveur mérita toute la gloire de ce titre jusqu'à son dernier période. Vous y verrez S. Benoît, en Italie, cet illustre Patriarche de nos Cénobites, dont les vertus & les miracles eurent des Rois pour témoins & pour admirateurs; S. Colomban, dans l'isle des Saints, puis dans les royaumes divers de la Gaule; S. Martin de Dume, en Espagne; S. Fulgence, en Afrique & sur les côtes sauvages de la Sardaigne, dans les repaires écartés de la piraterie & du brigandage; vous les verrez faire fleurir la piété, la régularité, le détachement, la concorde, toute la sublimité des vertus admirées dans la société des premiers Fidèles. Je ne parle point de leurs disciples innombrables, & presque aussi admirables que les maîtres; bien moins encore de la multitude infinie de Chrétiens parfaits, qui brillerent dans toutes les conditions & sur-tout dans l'Episcopat. S. Grégoire, à qui sa vertu, sa sagesse & sa doctrine acquirent avec tant de justice le surnom

de Grand, eût suffi lui seul pour illustrer à jamais son siècle.

Après tant de prodiges de vertu, est-il besoin de relever les miracles, qui, moins fréquens à la vérité qu'au temps de l'établissement de l'Eglise, y éclatoient encore pour faciliter ses progrès, & qui n'y cesseront dans aucun âge, puisque Dieu est à jamais admirable dans ses Saints? Sans parcourir au loin tant de lieux consacrés par les cendres des amis de Dieu qui y reposoient, & où la profusion des dons merveilleux d'en haut attiroit sans cesse des milliers de pélerins; n'avons-nous pas, au centre de notre patrie, de quoi convaincre tous ceux qui n'ont pas pris une résolution fixe & préméditée de se refuser à la persuasion? Qui peut, sans un Scepticisme absolu, ravir, après une possession de tant de siècles, le titre de Thaumaturge à S. Martin de Tours? Or est-il mieux attesté, que les merveilles sans nombre qui le lui acquirent? N'est-il pas consigné dans les mêmes monumens que la conversion, que la religion de nos premiers Rois, qui érigerent tant de temples & d'oratoires à ce puissant Patron, qui lui firent hommage de tant de victoires & lui en consacrerent de si magnifiques trophées, à qui les sermens faits par son nom parurent si terribles & si inviolables, qui célébroient ses fêtes avec

une solemnité & une allégresse, dont nous retrouvons encore des vestiges après quatorze siècles ?

Qu'on objecte, à la persuasion de l'Univers, des lieux communs, des déclamations de Rhéteur sur la simplicité & la crédulité des temps antiques ; au jugement des personnes tant soit peu versées dans la connoissance de l'antiquité, ce ne sont là que les vagues défaites de la mauvaise foi, ou d'une ignorance méprisable. Nous aurons soin de faire observer la religieuse, la scrupuleuse circonspection des Prélats, dans l'examen & la publication des miracles. Dès les premiers siècles, on chassa de l'Eglise les imposteurs abusés par un faux zèle pour la gloire des Apôtres ou des Martyrs, à qui ils attribuoient des écrits ou des œuvres merveilleuses de leur propre invention. Dans le cinquième siècle, vous verrez S. Augustin présider lui-même aux relations des miracles opérés par les reliques de S. Etienne, & à la rédaction des monumens qui en devoient perpétuer le souvenir. Avec quelle sagesse ne procéda-t-il point, soit à la vérification, soit à la confirmation des moindres circonstances de ces merveilles, quoiqu'elles eussent eu pour témoins les villes entières d'Uzale & de Calame ? Dans la lecture de ces récits,

qu'on fit publiquement à la fête du S. Martyr pendant une longue suite d'années, on s'arrêtoit à chaque miracle, & l'on faisoit paroître la personne sur laquelle il s'étoit opéré; afin que tout le monde en reconnût la réalité & la durée, afin que l'imposture n'eut pas plus de part à l'édification qu'à l'institution de l'Eglise. Telle fut, depuis son origine, la vigilance des Pasteurs sur tout ce qui peut contribuer à la sûreté du sacré dépôt; telle sera, comme vous le verrez dans toute la suite de cet Ouvrage, la fidélité de celui qui a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

Il ne faut que suivre sans préoccupation l'histoire des périls & des triomphes de l'Eglise, pour se convaincre de la vérité & de la divinité de la Religion qu'elle nous enseigne; comme il suffit d'observer la marche de l'impiété, pour en sentir la foiblesse & l'inconséquence. Les bornes d'un discours ne nous permettent pas de vous développer cette seconde partie d'un parallèle, qui donneroit tant de relief à ce que nous avons dit jusqu'ici, mais qui ne s'y rapporte que d'une manière indirecte. C'est assez pour remplir nos vues capitales, de vous faire observer en finissant, que le sophiste incrédule ne tient pour l'ordinaire à ses opinions, qu'autant qu'il tient

à ses vices : il ne peut se défendre contre les preuves de nos vérités, sans se dire intérieurement, qu'il croiroit en toute autre matière, s'il avoit les mêmes motifs, que, si la foi se trouvoit aussi favorable aux passions qu'elle leur est contraire, il l'embrasseroit sans répugnance : il ne douta point tant qu'il eut des mœurs ; ce n'est que depuis ses débordemens que ses incertitudes sont nées.

D'abord il a frémi, de ce qu'il excusa insensiblement comme une simple foiblesse : il en a fait gloire dans la suite. Cependant le ver rongeur de la conscience lui faisoit passer de cruels momens ; il entreprit de l'étouffer. Pour cela, il fallut étouffer aussi tout pressentiment d'un avenir funeste : il imagina donc qu'à une Majesté infiniment bienfaisante, infiniment heureuse, il ne convenoit pas de s'occuper de vils atômes tels que nous, encore moins de les punir. Mais un Etre fait à raisonner ne pouvoit, pour ainsi dire, prendre pied sur un fond si mouvant, ni s'arrêter sur une pente si rapide : il a donc prononcé, que l'ame mouroit avec le corps, ainsi qu'elle étoit née : & de là ce grossier matérialisme ; cet horible système d'un Tout purement sensible, qui, fixant le bonheur de l'homme aux plaisirs des sens, borne

ſon devoir comme ſes vœux à les ſatisfaire. Principes contradictoires & ruineux, établis dans le déſordre, & rétractés dans la pénitence. Dans la force de l'âge, dans une ſanté qui promettoit une vie longue, on blaſphémoit ſans retenue: au déclin de la vie ou des forces, on croit, on prie, on ne s'abandonne que trop ſouvent à la crainte ſervile & lâche des Antiochus, au funeſte déſeſpoir du diſciple perfide. Si quelques-uns ſoutiennent mieux le perſonnage de l'orgueil, qu'en conclure? ſinon que d'aveugles victimes ſacrifient leur éternité même au fantôme à qui elles ont ſacrifié toute leur vie.

Quelle conviction, quelle évidence ne faudroit-il pas avoir, pour prendre une détermination qui décide d'un ſi grand intérêt? Mais loin d'avoir l'évidence de leur côté, les plus durs mécréans conviennent qu'ils n'ont jamais pu avancer au delà du doute. Attachés à un coin du monde, & ne ſachant dans leurs principes d'où ils viennent ni où ils vont, (ſi nous en croyons un Sage, auſſi habile à ſonder les profondeurs du cœur humain qu'à meſurer l'immenſité de l'eſpace) ne voyant qu'infinités & qu'abymes prêts à les engloutir de toute part; mortels, comme ils n'en ſauroient douter, & ayant fourni pour la plûpart une grande partie de leur carrière

mortelle : tout ce qu'ils ſavent indubitablement, c'eſt qu'au ſortir de cette vie, ils tomberont dans le néant ou dans l'enfer; & de leur incertitude ſur cette alternative effroyable, ils concluent à paſſer le reſte de leurs jours dans l'indéciſion & dans une ſtupide inertie, ou même à irriter de nouveau le Dieu terrible qui les jugera, ſuivant la perſuaſion de tous les hommes plus réglés, &, par une conſéquence au moins très-vraiſemblable, plus éclairés qu'eux. Si c'eſt là ce qu'on appelle Eſprit fort, la force d'eſprit conſiſte donc à courir aveuglément des hazards auſſi évitables que formidables, à quitter la marche de la prudence & de la conduite que l'on ſuit en toute autre affaire, à braver le plus hardiment la raiſon & la conſcience en faveur des paſſions.

Qu'auroit-elle donc gagné, cette bravoure étrange, quand nous nous tromperions avec les Apôtres, avec les Martyrs, avec tous les ſaints Inſtituteurs d'une Religion, qui devroit faire l'objet de tous les vœux, ſi elle n'étoit pas encore établie? Seroit-ce un bonheur (comme l'incrédule ſe plaît à l'imaginer) d'être anéanti à la mort? C'eſt au contraire le délire d'un criminel, qui attente à ſes jours dans ſon cachot, afin d'échapper au ſupplice.

La vie est si peu de chose : que risqueroit l'ennemi de la foi, quand par impossible ses paradoxes seroient autant de démonstrations ? de passer quelques années dans la paix & la considération que procure la vertu, d'être juste & honoré, sociable & chéri, réglé dans ses mœurs, bon époux, bon père, bon citoyen. Voilà ce que produit la soumission sincère au joug de la foi : vérité si constante & si généralement reconnue, que ceux qui n'ont pas le courage de le porter, souhaitent au moins cet avantage à leurs enfans, à leurs épouses, à toutes les personnes qui ont avec eux des rapports ou des affaires d'une véritable importance.

En effet, quel fonds peut-on faire sur un homme, qui, selon ses maximes, doit mépriser toutes les loix dont l'infraction peut demeurer inconnue, & qui ne s'astreint que par inconséquence à leur observation ? Car s'il n'est point de Législateur éternel, de suprême Rémunérateur; les loix dépouillées de leur sanction n'ont plus rien de respectable, toutes les règles de nos sentimens & de nos actions ne sont que des inventions arbitraires ou de vains préjugés, & la soumission qu'on auroit ne seroit que l'effet de la dissimulation ou de l'imbécillité. Dès là il n'est plus d'ordre public fondé en raison; chaque citoyen

doit tout rapporter à son bien privé; l'autorité du Prince ou des Magistrats n'est que tyrannie; l'esprit de subordination, que lâcheté; & l'indépendance la plus audacieuse sera la magnanimité la plus digne d'éloges. Suites désastrueuses & si nécessaires de l'impiété, qu'un impie fut une espèce de monstre dans tous les siècles, & pour tous les peuples: il n'a point encore cessé d'être un objet d'effroi & d'exécration pour la multitude; lui-même ne peut façonner son oreille à son propre nom, dont il se tient offensé, comme d'une sanglante injure.

Mais elle ne convient pas seulement à l'apostasie déclarée, cette qualification si odieuse & si révoltante; apprenons-le à ces ames téméraires & foibles qui n'ont ni l'humble réserve de la foi, ni l'audace impudente de l'Athéisme; qui doutent & qui croient, suivant leur caprice; qui se permettent des questions ironiques, de sophistiques assertions, des blasphêmes couverts & palliés, dont le développement peut-être leur feroit horreur. Non, il n'est point ici de milieu; du moindre point de révélation rejeté ou révoqué seulement en doute, jusqu'à l'entière subversion du dogme & de la morale évangélique, il est une connexion aussi étroite &

aussi néceſſaire, qu'il eſt indubitable que la vérité increée doit ſe montrer fidelle dans toutes ſes paroles. Si tout ce qu'elle nous a révélé, ſi tout ce que l'Egliſe nous oblige de croire, n'eſt pas certain dans toute ſon étendue; il n'en reſte rien du tout qui, ſous ce rapport & en vertu de la foi, mérite la moindre croyance, le reſpect le moins ſérieux, le plus foible ménagement. Il faut donc révérer & croire généralement tout ce que la foi nous enſeigne, ou fouler tout aux pieds, ſans exception & ſans réſerve, ſans nulle conſidération politique ou ſociale, ſans craindre des ſuites, qui, ne pouvant plus être qu'un mal infiniment moindre que la tyrannie de l'erreur, ne ſauroient plus tenir en balance que les fourbes & les lâches: réſultat horrible, mais néceſſaire, des premières licences en matière d'impiété.

Qu'on rapproche à préſent de l'Hiſtoire de l'Egliſe conſidérée ſurtout dans ſon premier âge; c'eſt-à-dire de la merveille de ſon établiſſement & de ſa propagation, la légère eſquiſſe que nous venons de tracer des égaremens de l'incrédulité; & qu'on prononce ſur la prépondérance, ſuivant les notions les plus communes de la raiſon & du jugement: c'eſt ce que nous abandonnons aux réflexions de nos lecteurs.

Fin du Diſcours.

SOMMAIRES
DU QUATRIÈME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE ONZIÈME.

entre S. Jérôme & Ruffin, au sujet de l'Origénisme 82. *Précis de cette hérésie selon Théophile* 85. *Antrhopomorphites* 87. *Etranges préjugés de Sérapion* 88. *Théophile se brouille avec S. Isidore* 89. *Persécution des Grands Frères* 91. *Les Grands Frères à Constantinople* 94. *S. Jean Chrysostome résiste à Gaïnas* 95. *Antonin d'Ephèse dénoncé comme Simoniaque, par Eusèbe de Cilbiane* 98. *Simoniaques condamnés sur les lieux par S. Chrysostome* 101. *Déposition de Géronce de Nicomédie* 102. *Intrigues de Sévérien de Gabale contre S. Chrysostome* 104. *Emportemens réciproques des Ariens & des Orthodoxes* ib. *S. Chrysostome écrit à Théophile, en faveur des Grands Frères* 105. *S. Epiphane est prévenu contre eux* 107. *Mort de S. Epiphane. Théophile cité à Constantinople* 110 & seq. *Il soulève tous les mécontens contre S. Chrysostome* 113. *Conciliabule du Chêne* 116. *S. Chrysostome condamné & chassé* 120. *Le S. Patriarche rapelé* 123. *Mort de S. Nilammon* 126. *S. Chrysostome s'élève contre les profanations commises à l'occasion d'une statue érigée à l'Impératrice* 127. *Violences de Lucius dans*

les fonts sacrés 132. *On attente à la vie du S. Patriarche* 133. *Son bannissement* 134. *Arsace mis sur le Siège Patriarchal* 135. *Tygrius & Eusèbe Martyrs* 136. *Voyage de S. Chrysostome malade à Cucuse* ib. *Dureté de Pharétrius de Césarée* 137. *Zèle de S. Chrysostome dans son exil* 139. *Succès du S. Evêque Maruthas chez les Perses* 140. *Oulinas Evêque des Goths. Travaux apostoliques du Prêtre Ruffin en Phénicie* 141. *S. Chrysostome retiré dans la forteresse d'Arabisse à cause des courses des Isaures* 143. *Punitions du Ciel sur les persécuteurs de S. Chrysostome* 145. *Remontrances de S. Nil à l'Empereur* 146. *Vertus éclatantes de ce Saint* 147. *S. Innocent Pape. Sa Décrétale adressée à S. Victrice de Rouen* 148. *Décrétale adressée à S. Exupère de Toulouse* 151. *Grands Evêques de Gaule* 153. *L'hérétique Vigilance* 154. *S. Jérôme écrit contre Vigilance* 155. *Atticus succède à Arsace sur le Siège de Constantinople* 160. *Le Pape prend vivement la défense de S. Chrysostome* 162. *Envoyés de l'Empereur Honorius & du Pape Innocent, indignement traités par les Grecs* ib. *S. Chrysostome trans-*

féré à Pytionte 165. Il tombe dangereusement malade. Sa mort 167. Estime qu'on fait de ses Œuvres 168. Leur caractère & leur propriété principale 170. Discernement à faire entre les productions abondantes de son éloquence 171.

LIVRE DOUZIÈME.

MOrt d'Arcade & d'Eudoxe 177. Théodose le jeune commence à regner, suivant les sages conseils d'Anthémius. Sa juste confiance en la Princesse Pulquérie 178. Chûte de Stilicon 179. Irruption des Barbares dans les Gaules ib. Alaric conduit les Goths contre Rome, qu'il livre au pillage 180. Effets de la religion sur l'esprit des Barbares 182. Mort de Ste. Marcelle 185. Nole pillée sous l'épiscopat de S. Paulin ib. Ste. Mélanie chez S. Paulin 186. S. Jérôme reçoit les Romains fugitifs 188. Esclavage du fils de saint Nil 189. Attale fait Empereur 192. Usages des Africains dans leurs Conciles 193. Violences du Donatiste Crispin 195. Haine des Circoncellions contre S. Augustin 197. Ses Ouvrages,

au commencement de son épiscopat ib. Livres à Simplicien 198. Lettres à Janvier 205. Différend entre S. Jérôme & S. Augustin 206. Livres de S. Augustin contre Parménien 209. Livres du Baptême 210. Sentimens de saint Augustin sur S. Cyprien 211. Conférence où le Manichéen Félix se convertit 213. Donatistes réprimés 216. Marcellin fait conférer les Donatistes avec les Catholiques 218. Générosité des Prélats Catholiques 222. Multitude des Evêques 225. Condamnation & décadence des Donatistes 229. Commencemens de Pélage 232. Céléstius 234. Il est dénoncé par le Diacre Paulin ib. Livres de S. Augustin de la Rémission des péchés 237. Sort des enfans morts sans baptême ib. Livre de l'Esprit & de la Lettre 240. Pélage tente de séduire S. Augustin 247. Démétriade consacrée à Dieu 248. Lettre de saint Jérôme à Démétriade 251. Lettre de Pélage à la même Démétriade 252. Il surprend Jacques & Timase 255. S. Augustin leur adresse son livre de la Nature & de la Grace 256. Marie exempt de tout péché [illegible]. Ménagemens de S. Augustin pour la personne de Pélage 258. Lettre de S. Jérôme à Ctésiphon

259. Concile de Diospolis 260. Eros & Lazare, accusateurs de Pélage 261. Paul-Orose en Afrique. Concile de Carthage 268. Concile de Milève 271. Lettre du Pape Innocent à Jean de Jérusalem 273. Décrétales d'Innocent à Aurélius de Carthage & à Décentius d'Eugube 274. Secret observé pour les cérémonies sacrées 275. Jugement des Africains, confirmé par le Pape Innocent 277. Intrigues de Pélage & de Célestius 278. Zozime Pape. Il est trompé par la profession de foi de Célestius 279. Sa prévention en faveur de Patrocle 284. Lettre des Africains à Zozime 285. Il condamne Pélage & Célestius 286. Décisions du Concile nommé Plénier par S. Augustin 288. Réglemens de discipline 290. Système de Pélage 291. Rescrit d'Honorius contre les Pélagiens 293. Epître de saint Augustin à Sixte 294. Obstination de Julien d'Eclane, & de quelques autres Evêques 296. Sentiment de saint Augustin sur l'appel des Pélagiens 297.

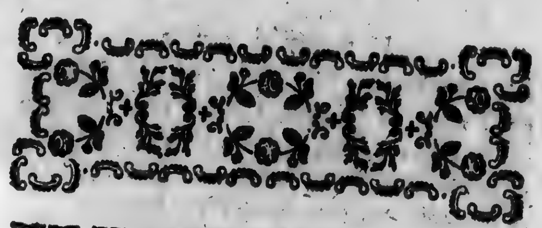
LIVRE TREIZIÈME.

Manière d'entendre S. Augustin 300. *Pélage veut surprendre Pinien & Mélanie. S. Augustin leur adresse le livre de la Grace de Jésus-Christ, & celui du Péché Originel* 303. *Présomption de Julien d'Eclane* 305. *Modestie de S. Augustin* 307. *Ses livres de la Trinité* 308. *Traité de la Cité de Dieu* 309. *Danger des interprétations arbitraires de l'Ecriture* 311. *Culte des Saints. Sacrifice de la Messe* ib. & seq. *Liberté de l'homme pécheur* 312. *Providence de Dieu dans les révolutions des Empires* 314. *Grandeur des Romains. Récompense de leurs vertus morales* 315. *Maux temporels communs aux bons & aux méchans* 316. *Preuves de la Résurrection de Jésus-Christ* 318. *Histoire de Paul-Orose* 320. *Invention des Reliques de S. Etienne* 321. *Miracles* 322. *Juifs convertis dans l'isle de Minorque* 326. *Relation de l'Evêque Sévère. Miracles opérés à Uzale* 329 & seq. *Miracles constatés par l'Evêque Evode* 332.

Témoignage de ſaint Auguſtin, touchant les miracles de ſaint Etienne 333. Païen converti ib. On rétablit la mémoire de ſaint Jean Chryſoſtome 334. Mort du Pape Zozime 336. Inſtitution du Manipule. Cabarets interdits aux Clercs ib. & ſeq. Schiſme d'Eulalius 337. L'Antipape eſt chaſſé 341. Concile national d'Afrique 342. Canons de Sardique nommés Canons de Nicée 343. Conciliabule de Philippopolis donné pour le Concile de Nicée 345. On conſulte les Egliſes d'Orient ſur les vrais exemplaires du Concile de Nicée ib. & ſeq. Dernière lettre de S. Jérôme à S. Auguſtin 347. Mort de S. Jérôme. Caractère de ſon génie & de ſes œuvres 349. Phénomènes alarmans 351. Lettre de S. Auguſtin à Héſychius de Salone, ſur la fin du monde ib. Livres des mariages adultérins 353. S. Auguſtin s'oppoſe à la réviſion de la cauſe des Pélagiens 354. Ses livres des Noces & de la Concupiſcence, adreſſés au Comte Valère 356. Alypius à Rome 357. Réponſe de S. Auguſtin aux lettres des Pélagiens, adreſſée au Pape Boniface 358. Cauſe de Maxime de Valence 361. Ordonnances que fait l'Empereur Ho-

norius, comme protecteur des Canons 362. Livres de S. Augustin, de l'Ame & de son origine 363. Enchiridion 364. Traité du soin qu'on doit avoir des morts 365. Livres contre Julien 366. Pélagiens condamnés par les Orientaux 367. Siméon Stylite 369. Ste. Marie d'Egypte 372. Entrevue de Marie & de l'Abbé Zozime 375. Zèle imprudent de l'Evêque Abdas. Persécution du Roi Isdegerde 383. Sarrasins convertis 385. S. Euthymius 386. Vararane édifié de la charité de l'Evêque Acace 390. Sagesse & piété de la Princesse Pulquérie 391. Elle est associée à l'Empire 392. Zèle & douceur de Théodose le jeune 393. Il épouse Athénaïs 395. Jurisdiction du Pape sur l'Illyrie 398. Affaire de Périgène de Corinthe 400. Patrocle d'Arles réprimé par le Souverain Pontife 402. Mort du Pape Boniface 403. Election de Célestin. Mort de l'Empereur Honorius ib.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE ONZIÈME.

Depuis la mort du Grand Théodose, en 395, jusqu'à la fin de S. Jean-Chrysostome, en 407.

L'Eglise, comme le plus bel ouvrage du Tout-Puissant, devoit prendre, dès son premier âge, une force & une perfection capables d'influer sur tous les siècles suivans. Après avoir triomphé des persécuteurs, après avoir changé ses tyrans en disciples dociles, & en défenseurs zélés, il lui fallut encore donner à la doctrine du salut le degré de notoriété & de précision, où elle la porta dans le premier Concile Œcuménique. Ce n'est pas qu'elle n'ait toujours professé la même foi, & transmis sans interruption le même en-

feignement ; qu'elle n'ait, même dans ses plus anciens Docteurs, des témoignages positifs & très-suffisans de sa croyance invariable. Mais on ne sauroit disconvenir, que depuis ses premiers monumens, la tradition de la vérité n'ait pris, à quelques égards, un aspect plus avantageux ; & qu'à l'exemple des Pères de Nicée, leurs successeurs, tant dans le quatrième que dans le cinquième siècle, n'aient usé d'une précision & de précautions dont on n'avoit pas besoin avant les Sectaires qu'ils eurent à combattre.

Nous avons vu les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Ambroise, les Hilaire conférer à la confession de la divinité du Verbe & du Saint-Esprit, tout le jour dont ces profonds mystères étoient susceptibles, descendre & s'arrêter au point convenable de ces terribles profondeurs, réprimer la témérité des Novateurs profanes qui vouloient franchir ces bornes sacrées, réprouver leur intempérante & fausse sagesse, anathématiser jusqu'à la nouveauté de leurs expressions, établir des notions & consacrer des termes, qui sans analyser la nature incompréhensible de l'Être Divin, ni sa manière incomparable de subsister en trois personnes, en constatoient la

réalité & l'existence. Nous allons voir les Jérôme, les Augustin, les Fulgence confondre par la même méthode les ennemis du regne de J. C. dans les ames ; c'est-à-dire de la grace, qui est le prix de son sang, le fruit de son incarnation & de sa rédemption, l'esprit vivifiant de son corps mystique, ou de son Eglise. Les Célestin, les Cyrille, les Léon nous apprendront ensuite, combien de formes différentes peut emprunter la même erreur : malgré toute la subtilité de Nestorius & d'Eutychès, dans les inventions de ces faux sages, dans leurs expressions peu importantes en apparence, ils nous feront reconnoître & abhorrer toute l'impiété d'Arius, l'anéantissement de nos plus augustes mystères & le renversement de toute l'économie du Christianisme.

Mais en nous instruisant en des matières si relevées & si épineuses, ces grands hommes, ces beaux génies, sans en excepter S. Grégoire Pape qui vécut dans un siècle déjà barbare, ne laisseront pas de plaire à tout esprit juste, à tout estimateur du vrai beau, comme du solide & de l'utile. Si nous ne trouvons pas dans leurs écrits cette manière compassée qui s'attache à l'ordre idéal des choses, souvent peu intéressantes ; nous y découvri-

rons ces procédés judicieux & délicats qui s'accommodent aux dispositions de ceux à qui l'on parle, & qui sont la vraie marche de l'éloquence. Si leur élocution se ressent des défauts de leur siècle, toujours ils intéresseront par le choix de la matière, par la chaleur du sentiment, par la beauté des images : au moins paroîtront-ils incomparablement plus sensés & plus agréables que tous les écrivains profanes du même temps. C'est ce qu'on remarquera jusques dans les troubles de l'Occident & dans les Pères, auxquels ils causerent le plus d'embarras & laisserent le moins de loisir.

Entre tous ces illustres Docteurs, aucun ne fut plus distrait qu'Augustin, par l'importance & la diversité des affaires ; & aucun n'écrivit davantage, ni avec plus de succès, pour l'instruction des fidèles & la défense de l'Eglise. Dès la retraite où il passa trois ans à son retour d'Italie, il avoit commencé à remplir sa haute destination ; & sans se borner aux œuvres de pénitence & aux méditations utiles à lui seul, il avoit cru devoir servir l'Eglise par ses écrits. Ce fut alors qu'il composa, contre les Manichéens, ses deux livres sur la Genèse, dans un style plus simple que tout ce qu'il avoit encore écrit ; l'es-

prit de Dieu commençant à le remplir tout entier, & réglant jusqu'à son style, la dernière chose peut-être & la plus difficile à épurer de toute vanité. Le livre intitulé *du maître*, fut composé dans la même retraite. Le S. Docteur, dans le temps de ses égaremens, avoit eu un fils naturel qu'il nommoit Adéodat, & qu'à l'exemple de David il continuoit d'aimer tendrement, en pleurant le crime qui lui avoit donné naissance. Le livre du Maître, est un dialogue entre Augustin & son fils; & il tend à prouver qu'il n'y a point d'autre maître qui nous enseigne efficacement, que la vérité éternelle. Adéodat qui n'avoit que seize ans, donne dans cet entretien des marques prodigieuses d'esprit: & le S. Docteur affirme dans ses Confessions, que toutes les pensées qu'il at- Conf,
tribue à cet enfant, sont effectivement de 10. 5.
lui. Adéodat mourut peu de temps après. Augustin fit encore dans cette première retraite son traité de la Religion, où il montre qu'elle ne se trouve que dans l'Eglise Catholique: il y traite des moyens affectueux de s'élever à Dieu, avec une force, une sublimité & une pureté de style qui font regarder cet ouvrage, comme une de ses meilleures productions.

Tandis qu'il employoit ainsi son loisir

près de Tagaste, un de ses amis, déjà Chrétien, dans le désir d'une vie plus parfaite, l'attira à Hippone, ville maritime du voisinage. Peu de temps après, comme il assistoit aux saintes instructions, au milieu de la multitude; l'Evêque Valère représenta la nécessité où il se trouvoit d'ordonner un Prêtre pour son Eglise. Aussi-tôt les assistans, comme par une convention préméditée, se saisirent d'Augustin, le présenterent pour être ordonné sur le champ; & il le fut en effet, malgré les larmes qu'il répandit en abondance, & l'air pénétré dont il s'efforça de prouver son peu de mérite: sa vertu & sa capacité étoient trop éclatantes, pour qu'il pût en imposer à personne. Il n'eut pas seulement part au gouvernement du diocèse, selon ce que la coutume en attribuoit aux Prêtres; mais il fut chargé de prêcher, contre l'usage de l'Eglise d'Afrique, où les seuls Evêques exerçoient cette fonction. Quelques Prélats blâmerent d'abord cette innovation, ou cette exception: mais les rares qualités du sujet pour qui elle se faisoit, ne tarderent point à la justifier. Cependant Valère opposa à ses Censeurs, tant la pratique des Orientaux qu'il suivoit en ce point, que le plus grand bien de son Eglise, où pour

exercer le miniſtère de la parole, il n'avoit pas aſſez d'uſage de la Laugue Latine, étant Grec de naiſſance.

Toutefois Auguſtin n'oſa remplir d'abord les fonctions ſacerdotales, pour leſquelles il ne ſe croyoit pas ſuffiſamment préparé; il écrivit même à Valère, pour lui témoigner ſon regret & ſes alarmes. Je vous prie, lui dit-il, de conſidérer (Epiſt. 148.) avant toutes choſes, que s'il n'y a rien de plus flateur & de plus agréable aujourd'hui que le ſacerdoce & l'épiſcopat, pour ceux qui n'en obſervent pas les devoirs; il n'eſt au contraire rien de plus difficile, quand on veut s'en acquitter ſuivant la loi divine. Vous n'ignorez pas, que je ne les ai point étudiés dès ma jeuneſſe. Sitôt néanmoins que je commence à les apprendre, on me fait violence, pour me mettre preſque au premier degré. Si je ne vois ce qui me manque que quand je ne pourrai plus l'acquérir; ô vous mon père, qui en diſpoſez de la ſorte, vous voulez donc que je me perde ſans reſſource. Il demande enfin quelque eſpace de temps, pour ſe préparer. On l'obligea cependant d'inſtruire ſans délai; & il le fit avec tant de ſuccès, que cet exemple introduiſit en pluſieurs Egliſes la coutume des confier aux Prêtres le miniſtère de la parole.

Cette nouvelle occupation ne tarit point la fécondité de sa plume : peu après son ordination, il composa son livre de l'utilité de la foi, afin de retirer du Manichéisme son ami Honorat, qu'il avoit autrefois engagé dans cette erreur. Il écrivit ensuite le livre des Deux Ames, toujours contre les Manichéens, qui prétendoient qu'en chaque homme il y avoit en effet deux ames, l'une bonne, l'autre mauvaise, & qui rendoient cette absurde raison du mélange des biens & des maux, ou de l'origine du mal.

Mais de tous les ouvrages composés par S. Augustin contre ces pernicieux sectaires, celui qui mérite le plus d'attention par rapport à quelques points de doctrine encore très-intéressans aujourd'hui, est sans contredit son traité du Libre Arbitre en trois livres. Quoiqu'il l'ait fait avant son épiscopat, même en partie avant qu'il fût dans le clergé, il en parle partout, & jusques dans ses Rétractations, comme d'un ouvrage dont les principes exacts & solides réfutent, d'une manière victorieuse, tous les ennemis de la liberté. Pour sapper tout d'un coup la base du Manichéisme, il distingue, indépendamment du péché originel, deux sortes de maux, celui de la peine & celui de la

coulpe, ce qui nous tourmente & ce qui nous corrompt. Dieu, dit-il, est la cause du premier, sans cesser d'être bon; puisque sa bonté lui fait punir ceux qui sont méchans : pour ce qui est du mal proprement dit, & en particulier du péché qui nous est personnel, chacun, ajoute-t-il, en est l'auteur par sa volonté. On peut observer ici, qu'il n'attribue pas cette sorte de mal à la volonté d'Adam. Le désordre, reprend-il, provient à la vérité de la convoitise, ou de l'amour des biens périssables : mais Dieu ne permet pas que ce qui est hors de l'homme, le réduise à se rendre coupable en se soumettant au joug de la convoitise : c'est son libre arbitre qui le détermine à suivre un si mauvais guide, & qui l'écarte ainsi de son vrai bonheur. Mais tous voulant être heureux, d'où vient que tous ne le sont pas? de ce que tous ne veulent pas bien vivre, sans quoi l'on ne peut être heureux.

Mais encore, Dieu ne doit-il pas être regardé comme la cause du péché, puisqu'il nous a donné le libre arbitre, sans lequel nous n'aurions pas péché? A cette objection S. Augustin répond, dans le second livre, que Dieu avoit une juste raison de nous créer libres, afin que nous fissions des œuvres méritoires : ce que nous

n'aurions pu faire sans le libre arbitre; comme sans cela le Seigneur n'auroit pas eu lieu de signaler cette sorte de justice qui consiste à couronner la vertu & à punir le crime.

Le S. Docteur distingue des biens de trois ordres différens, qui tous viennent de Dieu; ceux avec lesquels on ne peut que bien vivre, & ce sont les vertus; ceux sans lesquels on peut bien vivre, & ce sont les biens corporels; ceux enfin qui tiennent le milieu entre les deux premiers, & sans lesquels on ne sauroit bien vivre, & ce sont les puissances de l'ame, dont le libre arbitre fait partie. On ne sauroit faire un mauvais usage des vertus; parce que l'effet propre de la vertu est d'user dignement des autres biens: mais pour les biens du second & du troisième ordre, on en peut abuser; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient des biens; parce qu'on en peut faire aussi un très-bon usage. Le libre arbitre, quoiqu'un bien moindre que la vertu, est donc encore une production digne du Créateur. Nous pouvons avec ce libre arbitre aidé du secours céleste, ou avec la volonté telle que nous l'avons dans l'état présent (puisqu'il n'étoit question entre S. Augustin & les Manichéens que de l'homme tombé dans le péché)

nous pouvons nous porter au bien ou au mal : mais tous les actes de la volonté, ajoute le S. Docteur, ne viennent pas également de Dieu. Car si tous nos mouvemens vers l'objet du salut procedent du Seigneur, ceux qui se portent au mal, en tant qu'ils nous écartent du vrai bien, sont les effets propres de notre néant, ou les opérations défectueuses de notre foiblesse, que le Tout-puissant ne fait que permettre.

Quant au fond de l'impiété Manichéenne touchant l'origine du mal, les subtilités & la longueur de cette question ne nous permettent pas d'exposer la manière solide & vraiment philosophique, dont elle est encore réfutée dans ce second livre. Ce sont là des moyens qu'on ne peut qu'affoiblir en les abrégeant, & qu'il convient sur-tout d'étudier dans leur source. On y verra d'ailleurs, que nos docteurs sacrés n'ignoroient pas la méthode qui fait tant d'honneur à certains modernes, & qui consiste à descendre des premiers principes aux conséquences les plus éloignées, par un enchaînement continu d'idées analysées avec justesse & avec précision. C'est ainsi que S. Augustin démontre que nous ne saurions perdre, malgré nous, le souverain bien que nous

possédons par la volonté : d'où il conclut que la coaction proprement dite n'a point de prise sur cette faculté de notre ame, & que toute la contrainte qu'elle peut éprouver n'est pas distinguée de la nécessité.

Le troisième livre prouve en termes exprès, que le péché dont nous nous rendons coupables, n'est pas un mouvement nécessaire qui provienne de la nature de l'homme, parce qu'alors il ne seroit plus faute ; n'y ayant point d'acte fautif, là où la nature & la nécessité dominent. Le mouvement par lequel on s'éloigne de Dieu, ne seroit pas une défection répréhensible, s'il n'étoit volontaire ; c'est-à-dire si ce n'étoit un acte de volonté, qu'il dépendît de nous de produire ou de ne pas produire ; ainsi que les Manichéens avec qui l'on disputoit, entendoient le mot de volontaire. Si l'on donne ce désordre pour une peine nécessaire & inévitable, le crime de celui qui le commet provient toujours de sa volonté ; en ce qu'il s'est exposé volontairement à cette peine. Quant aux suites du premier péché, qui sont l'ignorance & la concupiscence, ce qu'on reprend en nous, comme une faute, ce n'est pas l'ignorance involontaire ; mais la négligence à nous instruire : ce n'est pas non

plus de ne point nous guérir nous-mêmes; mais de méprifer le médecin charitable qui veut nous guérir. Tels font nos péchés propres ; & dans ces rencontres, ce feroit par fa faute que l'homme auroit perdu, tant le pouvoir de chercher pour apprendre ce qu'il ignore & qu'il lui importe de favoir, que celui d'obtenir par une humble oraifon la lumière & les autres fecours dont il a befoin. Que fi l'on nomme péché, le mal que nous faifons par ignorance, & le bien que nous omettons par impuiffance ; c'eft à caufe du premier péché commis librement, d'où ils tirent leur origine, & dont ils font la peine. Comme on donne le nom de langue aux fons articulés que la langue produit par fes mouvemens ; ainfi appelle-t-on péché, non-feulement le péché actuel, commis par une volonté libre & avec connoiffance ; mais encore les mouvemens indélibérés qui font un effet néceffaire & une peine inévitable du péché. En tout ceci, le Docteur de la grace fuppofe que Dieu, avant tout péché, auroit pu nous créer fujets à ces péchés improprement dits, ou plutôt à ces misères, dont nous pouvons faire un bon ufage pour notre falut & pour la gloire du Créateur.

Lib. III. c. 23. Le S. Docteur témoignant enfin, que loin de regarder comme un article de foi, la condamnation des enfans morts sans baptême à la peine du feu, il éprouvoit de grands embarras au sujet du sort de ces enfans; il dit en ces termes exprès, que comme il peut y avoir un état mitoyen entre celui où l'on fait de bonnes œuvres & celui où l'on commet des péchés, il pourroit y avoir aussi une sentence mitoyenne entre celle qui donne la récompense & celle qui condamne au supplice. Tels sont dans les livres du Libre Arbitre les points que nous avons cru devoir remarquer, afin de faire connoître que la doctrine de S. Augustin n'est pas moins contraire aux ennemis de la liberté qu'à ceux de la grace.

Dans le temps qu'il composa cet ouvrage, il eut encore une célèbre conférence avec Fortunat, Prêtre Manichéen fixé depuis long-temps à Hippone, où il avoit fait une multitude de prosélytes. Tous les habitans, tant Donatistes que Catholiques, allerent trouver Augustin, & le prierent d'entrer en dispute avec le Sectaire. Le S. Docteur n'en avoit point d'éloignement : mais Fortunat qui connoissoit les forces de son adversaire, ne cherchoit qu'à éviter le combat. Enfin

il fut si pressé, sur-tout par ceux de son parti, qu'entre les deux extrémités, ou de reculer ou d'être vaincu, il choisit étourdiment la dernière. Il fut en effet confondu, en présence d'un concours prodigieux de personnes de tout sexe & de tout état. On avoit pris la précaution d'écrire en notes ce colloque éclatant qui dura deux jours. Augustin fit relire, le second jour, ce que Fortunat avoit dit la veille; & le mettant en contradiction avec lui-même, il le réduisit à confesser enfin qu'il n'avoit rien de solide à répondre.

En tournant un si grand avantage, non à sa propre gloire, mais au salut de son antagoniste; si vous avouez, reprit-il, que vous n'avez plus rien à objecter, & si vous avez le cœur droit, je vais vous expliquer la Foi Catholique, en cas que les assistans le trouvent bon. En confirmation de mon aveu, repartit Fortunat, je vous promets d'examiner votre doctrine, avec mes Chefs; & s'ils ne me satisfont pas, je suivrai la lumière que vous m'offrez: car je veux absolument sauver mon ame.

Augustin qui le croyoit sincère, ne se possédoit pas de joie, & répéta long-temps avec transport: Dieu soit loué! Ainsi finit la conférence où la défaite d'un Sectaire Possid. c. 6.

ſi vanté, fit au moins ſentir la foibleſſe de la ſecte qu'il avoit ſi mal ſoutenue. Il en eut tant de confuſion, qu'il abandonna pour toujours le ſéjour d'Hippone : mais il ne ſe convertit point.

Auguſtin eut un ſuccès plus conſolant contre un abus qui s'étoit introduit dans l'Egliſe d'Afrique, où les repas de charité, établis avec édification du temps des Apôtres, avoient dégénéré en ivrogneries & en débauches. Il ſe ſouvint du zèle de ſaint Ambroiſe, à ſupprimer cet uſage dans l'Egliſe de Milan. Aurélius, ami d'Auguſtin, & depuis peu élevé ſur le ſiège de Carthage, lui ayant écrit pour lui demander le ſecours de ſes conſeils, le S. Docteur en prit occaſion de l'exhorter à corriger l'abus des Agapes. Ainſi après l'avoir remercié, en ſon nom & en celui de ſes compagnons de retraite, de l'amitié qu'il lui témoignoit, il lui fit un tableau des déſordres qu'il lui conſeilloit d'arrêter, & il lui propoſa l'exemple, non-ſeulement de l'Italie, mais de la plûpart des Egliſes de deçà la mer. Ce mal lui ſembloit ſi conſidérable, qu'il engagea Aurélius à convoquer un Concile nombreux pour y remédier.

Ep. 22. al. 64.

A cette occaſion en effet, il y eut à Hippone un Concile général de toute

T1. Conc. p. 1180.

l'Afrique; dont les Canons même servirent de modèle aux Conciles suivans. On ne manqua point de faire défense aux Evêques & aux Clercs, aussi bien qu'au peuple, de faire des repas dans l'église, & d'y manger autrement qu'en passant & par nécessité. On publia aussi un décret, touchant la réunion des Donatistes. Dans les Conciles précédens, dit-on, il a été ordonné qu'on ne reçût les Clercs Donatistes qu'au nombre des laïcs. Cependant à cause du besoin de sujets, qui est si grand dans l'Afrique que quelques endroits sont absolument abandonnés, on exceptera de cette règle ceux qui n'ont pas rebaptisé, & ceux qui passeront, avec leur peuple, à la communion Catholique. Mais cette résolution ne sera mise en pratique, qu'après avoir été confirmée par l'Eglise d'Outremer, c'est-à-dire l'Eglise Romaine.

Les Donatistes s'étoient si prodigieusement multipliés en Afrique, qu'on leur comptoit plus de quatre cents Evêques: 1 Retract.
c'étoit un vaste champ pour le zèle d'Augustin, qui commença dès-lors à écrire contre eux. Son premier ouvrage à ce sujet est un cantique en vers acrostiches, & en style très-simple; parce qu'il étoit pour le peuple, dont la plûpart en- c. 20.

tendoient le Latin, quoique la langue Punique fut encore en usage dans cette partie de l'Afrique. Ces Schismatiques prouverent, d'une manière bien frappante, que l'esprit de schisme, une fois établi, n'a plus ni règle ni retenue. Après s'être divisés du corps des Fidèles, ils se diviserent entr'eux, presque à l'infini. Claudianistes, Urbanistes, Rogatistes, ce furent autant de partis considérables, non moins en butte que les Catholiques au gros de la secte; sans compter les factions obscures dont on n'a point conservé les noms. Mais la division principale fut celle des Maximianistes, qui sous la conduite du Diacre Maximien, se souleverent contre leur Evêque Primien, successeur de Parménien, & arrière-successeur de Donat. Ils s'assemblerent en concile dans la province Bizacène, au nombre de plus de cent Evêques, condamnerent Primien convaincu de plusieurs crimes, & mirent Maximien en sa place, comme Evêque de Carthage. Primien ne se tint pas pour condamné: mais tournant ses vues du côté des provinces que son rival avoit négligé de prémunir, principalement vers la Mauritanie & la Numidie, il forma à Bagaye en Numidie un Concile de trois-cents-dix Evêques: car son parti fut tou-

jours le plus nombreux. Maximien fut condamné à ſon tour, & ſans aucun eſpoir d'indulgence ; mais ſeulement avec les douze Evêques qui lui avoient impoſé les mains. Quant aux autres, on leur accorda un délai de huit mois, pour venir à réſipiſcence ; après quoi, ils ne ſeroient plus recevables, & demeureroient condamnés ſans retour.

Auguſtin, pour faire tête à tant d'adverſaires, chercha à ſe lier d'amitié avec tous les docteurs de ſon temps les plus ennemis des nouveautés profanes. Alypius cet ancien ami qui avoit embraſſé avec lui le parti de la vertu, étant allé en Paleſtine, il y fit connoiſſance avec l'illuſtre Prêtre Jérôme, lui parla d'Auguſtin, & commença ainſi la liaiſon qui fut depuis entre ces deux grands hommes. Jérôme venoit de faire ſon catalogue des Auteurs Eccléſiaſtiques, pour montrer combien la Religion Chrétienne comptoit de ſaints & ſavans défenſeurs depuis S. Pierre. Il vient juſqu'à ſes propres ouvrages, dont les derniers qu'il marque, ſont les livres contre Jovinien, avec leur apologie adreſſée à Pammaque. Cet ami l'avoit averti, qu'à force d'exalter la virginité, il avoit donné lieu de croire qu'il regardoit le mariage comme un mal, au

moins comme une chose moins permise que tolérée. C'est pourquoi le S. Docteur explique dans cette apologie tous les endroits où il avoit semblé déprimer le mariage ; & il fait remarquer qu'il avoit non-seulement censuré les Marcionites, les Manichéens & tous les Hérétiques qui le condamnoient ; mais qu'il l'avoit formellement reconnu sans tache & digne d'honneur, suivant les Divines Ecritures ; quoiqu'il l'eut mis au dessous de la continence : qu'il avoit même observé, que si les Evêques, les Prêtres & les Diacres jugeoient le commerce des femmes incompatible avec le service de l'autel ; l'usage de Rome, pour les Fidèles mariés, étoit qu'ils communiassent chaque jour, qu'ils prissent même le Corps de Jésus-Christ dans leurs maisons, quand ils ne se croyoient pas en état d'entrer dans l'église.

Peu de temps après, par l'entremise du même Alypius, qui venoit d'être fait Evêque de Tagaste sa patrie, S. Augustin fit amitié avec S. Paulin, qui fut depuis Evêque de Nole. S. Alypius (car l'Eglise le reconnoit aussi pour Saint) avoit connu autrefois Paulin à Milan. Quand il eut appris son renoncement au monde, il lui envoya quelques ouvrages de son ami Augustin, si généralement

estimés de tous les vrais Fidèles. A sa réponse en remerciment, Paulin joignit, pour Augustin même une lettre où il témoignoit le goût qu'il prenoit à ses écrits, & se recommandoit à ses prières. Il n'en fallut pas davantage pour lier deux cœurs si semblables l'un à l'autre, & qui n'avoient besoin que de se connoître pour s'unir inséparablement.

Tout grand qu'étoit Paulin selon le monde, cet avantage faisoit la moindre partie de sa grandeur: son ame beaucoup plus élevée que son rang & que sa fortune, sut faire un pauvre de Jésus-Christ de l'un des plus puissans patriciens de Rome. Car sa maison étoit une des premières de cette Capitale du Monde, quoi-qu'il fût né en Aquitaine, où il avoit des biens immenses; les nobles Romains possédant de grandes terres dans les provinces & y faisant quelquefois leur séjour. Son mérite personnel égaloit sa fortune. Ses dispositions pour les belles lettres ayant été cultivées par le Poète Ausone, il étoit devenu l'un des plus polis écrivains de son siècle, tant en prose qu'en vers. S. Ep. 13. Jérôme trouvoit son panégyrique de Théo- c. 3. dose écrit d'une manière judicieuse, agréable, & dans toutes les règles de l'art. Paulin parvint aux plus grandes charges,

& jusqu'au consulat. Thérèse ou Thérase sa femme, douée de son côté de tous les avantages de la fortune aussi bien que des dons extérieurs de la nature, ajoutoit encore au bonheur de son époux, par la sincérité de son attachement pour lui, & par l'excellence de son caractère. Il ne manquoit à leur prospérité temporelle, que des enfans qui en pussent hériter : leurs vœux parurent encore exaucés de ce côté-là ; & il leur naquit un fils, comme ils étoient en Espagne. Mais Dieu ne fit que le leur montrer, & l'enleva au bout de huit jours, pour leur apprendre où ils devoient porter leur cœur & toute leur affection. Ils renoncerent au monde, après y avoir mûrement pensé, & ils se donnerent l'un & l'autre totalement à Dieu. L'épouse de Paulin, loin de marquer de la foiblesse, encouragea son mari. Dès-lors il ne la regarda plus que comme sa sœur ; & ils pratiquerent de compagnie, avec une sainte émulation, tous les exercices de la vie religieuse.

Un jour de Noël que Paulin assistoit à l'office, dans l'église de Barcelone, le peuple, dans un transport d'admiration & de zèle, se saisit tout à coup de lui, & le présentant à l'Evêque, le pressa de le faire prêtre. Paulin résista de tout son

pouvoir, ne ſongeant qu'à s'enſevelir dans l'obſcurité de la vie ſolitaire. Son plan de retraite étoit déja formé; & depuis long-temps il avoit pris la réſolution de paſſer le reſte de ſes jours à Nole en Italie, auprès du tombeau de S. Félix. Les miracles de ce ſaint Martyr étoient vantés de toute part; & Paulin en avoit une connoiſſance particulière, à cauſe des terres qu'il poſſédoit dans le voiſinage de Nole. Il ne conſentit donc à ſon ordination, qu'à condition qu'il ne ſeroit point attaché à l'Egliſe de Barcelone; mais ſeulement au ſacerdoce en général. Il refuſa même d'être compté parmi les prêtres de Milan, comme S. Ambroiſe le lui propoſa par eſtime, quand il le vit en Italie. C'eſt un des premiers Prêtres ordonnés ſans engagement à aucune Egliſe: il paroît auſſi, qu'il reçut l'ordination ſacerdotale, ſans avoir paſſé par les ordres inférieurs. On attribue même à cette raiſon le peu d'accueil que lui firent le Pape & le Clergé Romain, lorſqu'il vint à Rome. La violence de ſon ordination l'excuſoit aſſez; mais pour mieux épurer la vertu de ſes ſaints, Dieu permet quelquefois qu'elle ſoit flétrie dans l'opinion des perſonnes les plus reſpectables aux yeux des ſaints mêmes.

Paulin ne put néanmoins retenir ses plaintes, & il se retira aussi-tôt à Nole. Là, dans une situation agréable, à cinq cents pas de la ville, il se fit une petite habitation pour lui & pour son épouse, près de l'église où reposoient les reliques du S. Martyr Félix. Tout y respiroit l'humilité, & une sainte pauvreté: mais le calme des passions & l'oubli du monde, la joie de la bonne conscience, la douceur des contemplations célestes leur rendirent cette manière de vivre infiniment préférable à leur premier état. Ils n'en conservoient qu'un petit héritage, pour leurs besoins les plus indispensables: car ils n'avoient pas seulement distribué leurs trésors & tous leurs meubles; mais ils avoient vendu leurs vastes domaines, afin de pouvoir fournir à toutes les œuvres de la charité, principalement à la rédemption des captifs. Dans leur retraite, ils se regardoient comme les concierges de l'église, & tinrent à honneur de s'occuper à y entretenir la propreté. Paulin employa aussi sa plume à la gloire du S. Martyr; & il prit la coutume de composer un poème chaque année sur ce sujet. Il ne nous en reste néanmoins que dix, quoiqu'il ait demeuré trente cinq ans en cet endroit.

Ce

Ce ne fut pas un moindre sujet d'édification pour l'Orient & l'Occident, que la retraite d'Arsène, qui, du sein des plaisirs & des grandeurs, alla s'ensevelir tout vivant dans les déserts de la Thébaïde. Il étoit né à Rome, d'où le souverain Pontife l'envoya au Grand Théodose, qui demandoit un homme capable de partager avec lui les devoirs de père à l'égard des Princes ses fils. Arsène, Diacre savant & déjà très-vertueux, se rendit si agréable, qu'aux titres de précepteur & de gouverneur que les Romains craignoient de diviser, on ajouta celui de parain de ses augustes élèves. Théodose le mit encore au rang des Sénateurs, afin de lui attirer plus de considération de la part des jeunes Princes. Un jour même qu'il étoit venu assister à leur leçon, voyant qu'Arsène leur parloit debout, tandis qu'ils étoient assis, il le trouva si mauvais, qu'il leur ôta les marques de leur dignité, & fit placer leur précepteur, comme leur juge, dans un espèce de tribunal.

Arcade, l'aîné des deux Princes, ne fit aucun progrès, sous un si bon maître. Foible de complexion & laid de figure, l'œil éteint & le regard désagréable, il n'étoit pas moins disgracié d'esprit que de

corps; & si son naturel lâche & paresseux avoit peu de pente au vice, il n'avoit pas plus de disposition à la vertu, & aucune des qualités convenables au trône. Quoiqu'assez bon, & fort doux, ou fort apathique habituellement, un jour qu'il reçut une correction humiliante, il s'abandonna à un dépit si violent, qu'il résolut la mort de son précepteur : mais Arsène ne tarda point à en être instruit. Peu touché des honneurs, il n'aspiroit qu'au moment de s'y dérober : il se persuada volontiers, que l'heure en étoit venue. S'étant mis en prières, pour s'assurer encore davantage de la volonté de Dieu, il crut entendre une voix qui lui disoit : Arsène, fuis le faste & le tumulte du monde ; tu trouveras la route du salut. Il s'embarqua aussi-tôt fort secrètement pour Alexandrie, & passa delà au désert de Scété, où il embrassa la vie monastique.

Cotel. Mon. Gr. T. 1. p. 353.

On ne sut le lieu de sa retraite qu'après la mort de Théodose. Alors Arcade lui écrivit une lettre touchante, pour lui demander pardon du mauvais dessein qu'il avoit conçu contre lui. En même temps il se recommanda instamment à ses prières, comme à un ami de Dieu, & lui offrit la disposition de tous les tributs de l'E-

gypte, pour les distribuer aux monastères & aux pauvres. Arsène qui ne vouloit entretenir aucune relation avec le siècle, ne récrivit point à l'Empereur; mais il lui fit dire: Je prie le Seigneur de nous pardonner nos péchés à l'un & à l'autre; quant à la distribution de vos largesses & à toutes les affaires temporelles, je suis déjà mort, & ne puis m'en acquitter. Il soutint ce détachement en toutes choses, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans qu'il atteignit, c'est-à-dire pendant cinquante-cinq ans; puisqu'il n'en avoit que quarante, en quittant la Cour. Quand il l'habitoit, personne n'y figuroit avec plus de dignité que lui; & personne ne fut vêtu plus pauvrement, dans le monastère. Il se réduisit à un tel point d'indigence, qu'ayant besoin de quelque linge dans une maladie, on lui donna par charité de quoi en acheter. Il dit alors avec action de grace: Soyez béni, Dieu fait pauvre pour nous, de m'avoir admis à la participation de votre glorieuse pauvreté. Peu après, ayant reçu le testament d'un de ses parens qui étoit Sénateur, & qui lui laissoit une très-riche succession, il n'en voulut pas recevoir la moindre chose. Il s'occupoit, comme le dernier des frères, à faire des

nattes de palmier, & il ne quittoit le travail des mains, qui duroit réglément jusqu'à midi, que pour donner le reste de son temps à la prière ; si toutefois sa vie n'étoit pas toute entière une fervente oraison: car même en travaillant, il étoit obligé d'avoir un mouchoir dans son sein, pour étancher les larmes de componction qui couloient si continuellement de ses yeux, qu'elles lui firent tomber tout le poil des paupières. Il ne changeoit qu'une fois par an l'eau où trempoient les feuilles de palmier qu'il mettoit en œuvre ; afin de se punir, par cette mauvaise odeur, de la sensualité qu'il avoit eue, disoit-il, à faire dans le monde usage des parfums. Il prioit durant la nuit, avec tant d'ardeur & d'assiduité, qu'il accordoit à peine quelques momens au sommeil, vers le matin, en gémissant beaucoup de cette infirmité de la nature. Souvent il passoit les nuits entières, sans sommeiller un instant. Tous les samedis au moins, il se mettoit en prière sur le soir, le dos tourné au soleil ; & il demeuroit dans la même posture, les mains élevées vers le Ciel, jusqu'à ce que le soleil levant vînt interrompre sa contemplation, en lui donnant sur le visage. Il tenoit pour principe, que c'étoit assez

pour un solitaire, de dormir une heure. Pour sa nourriture, il ne consumoit par an, même avec les personnes qui le venoient voir, que la petite mesure de blé que les Egyptiens nommoient Thallis.

Mais toujours attentif à la voix qui l'avoit appelé dans la solitude, & qui lui sembloit retentir continuellement à ses oreilles, il se signala principalement par l'amour de la retraite. Sa cellule d'où il ne sortoit qu'à regret, étoit éloignée de plus de dix lieux, de toutes les autres. Quand il étoit à l'église, il se tenoit assis derrière un pilier; afin que personne ne le vît au visage, & qu'il ne vît personne. Le Patriarche d'Alexandrie vint un jour, avec un des principaux magistrats, le prier de l'admettre à ses pieux entretiens. Observerez-vous, repartit Arsène, ce que je vous dirai? Ils le promirent, & il leur dit: Hé bien, oubliez à jamais l'habitation du pécheur Arsène. Une autre fois néanmoins le Patriarche voulut encore lui parler: mais il lui envoya demander auparavant, s'il ouvriroit sa porte. Il lui fit faire cette réponse: Je vous ouvrirai, si vous venez: mais si je vous ouvre, j'ouvrirai à tout le monde; après quoi j'abandonnerai ce séjour. Le Prélat aima mieux ne le point voir, que de le mettre

en fuite. Quelques solitaires vénérables par leur âge lui ayant demandé la raison d'une retraite si rigoureuse, il leur répondit. Tandis qu'une fille se tient renfermée dans la maison paternelle, tous en parlent avec estime, & la recherchent avec empressement : mais quand elle est répandue dans le monde, chacun la juge à sa manière ; & il est rare qu'elle n'y perde beaucoup de sa considération. Ainsi le solitaire qui se communique, loin d'édifier les gens du monde, se perd souvent avec eux.

Avec un grand fond de science, beaucoup de talent pour la parole, un extérieur imposant par la grandeur de sa taille, ses cheveux tout blancs, & sa barbe qui lui descendoit jusqu'à la ceinture, il avoit toute la réserve & la modestie des plus jeunes solitaires. Il ne vouloit jamais traiter des grandes questions de l'Ecriture. A quoi me sert, disoit-il, toute ma science mondaine ? ces bons Egyptiens ont acquis les plus hautes vertus, dans leurs exercices rustiques. Comme il consultoit un vieillard vertueux, mais simple ; un des frères lui dit : Frère Arsène, comment recourez-vous à un pareil guide, vous qui possédez toutes les sciences des Grecs & des Romains ? Il répliqua : J'ai sans

doute beaucoup étudié les ſciences de Rome & d'Athènes; mais je ne ſais pas encore l'alphabet de ce bon vieillard.

Dans une maladie conſidérable dont il fut attaqué, le Prêtre chargé d'adminiſtrer les ſecours ſpirituels, le vint viſiter, & ſuivant la pieuſe coutume le fit tranſporter à l'égliſe, où l'on avoit préparé un lit de toiſon & un oreiller. Un des frères qui le vit en cet état parut ſcandaliſé de ce qu'il regardoit comme une molleſſe, & dit témérairement : Eſt-ce donc là cet Abbé Arsène, dont on célèbre tant la vertu? On donnoit communément le nom d'Abbé à des ſolitaires vénérables par leur âge & leur ſainteté. Le Prêtre prit à part ce léger ſolitaire, & lui dit : Qu'elle profeſſion exerciez-vous, avant d'être ſolitaire? J'étois berger répondit-il ingénument. Et comment paſſiez-vous votre vie? J'avois beaucoup de peine à la gagner. Et maintenant, pourſuivit le Prêtre, comment vous trouvez-vous dans votre cellule? J'ai, dit-il, moins de peine, & beaucoup plus de repos. Alors le Prêtre ajouta d'un ton ferme & plus élevé : Jugez à préſent de l'Abbé Arsène. Dans le ſiècle, il étoit révéré des Empereurs, comme leur père; il avoit à ſon ſervice une multitude de gens vêtus de ſoie, ornés

de ceintures & de braſſelets d'or: il couchoit ſur le duvet, & ſous la pourpre. Autant votre état préſent ſurpaſſe en douceur [illegible] état paſſé; autant la molleſſe que vous lui reprochez, eſt au deſſous des délices qu'il goûtoit à la Cour: vous êtes paſſé de la peine au repos; & lui, de la volupté aux ſouffrances. Le cenſeur confus & touché ſe proſterna en diſant: Pardonnez-moi, mon père, j'ai péché, en jugeant en inſenſé celui qui marche dans les ſentiers de l'humilité & de la juſtice.

Arsène conſervoit encore, ſans s'en appercevoir, quelques manières, qui aux regards délicats de tant d'Aſcètes conſommés dans la perfection, parurent ſe reſſentir de la vanité du ſiècle. Il avoit coutume, étant aſſis, de croiſer les jambes, & de mettre un pied ſur le genou. Par la conſidération dont on l'honoroit avec tant de juſtice, on avoit peine à lui donner un avis direct. Le S. Abbé Paſtor ſe ſervit de l'expédient ſuivant: il convint avec un autre des anciens pères, de ſe mettre lui-même en cette poſture, quand la communauté ſeroit aſſemblée, & de donner ainſi lieu à cet ancien de le reprendre. Cette ſcène innocente s'exécuta, comme on en étoit convenu; &

Arsène, qui ne manqua point de pénétrer le dessein des acteurs, en profita avec une humilité édifiante.

C'étoit à qui se corrigeroit le plus soigneusement des moindres défauts, dans ces écoles de perfection, si nombreuses & si justement vantées, sur-tout en Egypte. Voici quel étoit le régime & la manière de vivre, parmi ce peuple de saints dont les mœurs retracées avec exactitude ne peuvent manquer de plaire en édifiant. Le pain & l'eau faisoient leur nourriture ordinaire. Après de longues expériences, ils l'avoient préférée à celle des légumes & des fruits, qu'on mangeoit auparavant sans pain. Le leur étoit du biscuit; & la quantité par jour, une livre Romaine, c'est-à-dire douze onces, en deux petits pains égaux, dont ils mangeoient l'un à none, ou à trois heures, & l'autre le soir. Les jours où il n'étoit pas jeûne, comme les dimanches & le temps paschal, le premier repas se prenoit à midi: mais on n'excédoit jamais la mesure de pain prescrite pour chaque jour. En certaines solemnités, ou à la réception des hôtes, on ajoutoit au pain ce qu'ils appeloient des douceurs. Mais voici en quoi elles consistoient, au rapport de l'Abbé Cassien, qui avoit parcouru toutes ces lices

Hier. in reg. S. Pach. Cassian. passim.

évangéliques, avant d'en établir, à leur imitation, dans les Gaules. Il raconte, que se trouvant à la laure des Celles entre Nitrie & Scété, l'Abbé Sérène, vanté pour sa pureté angélique, le traita un Dimanche avec les frères, & leur donna une sausse avec un peu d'huile & de sel frit, trois olives à chacun, cinq pois chiches, deux prunes & une figue. Il observe cependant, qu'on ne prescrivoit pas les mêmes austérités à tout le monde; mais qu'on avoit sagement égard à l'âge, au sexe, à la force d'un chacun. On désapprouvoit même l'abstinence de toute nourriture durant deux ou trois jours.

Ils n'approuvoient pas non plus parmi eux l'usage du cilice; parce qu'il étoit extraordinaire, & qu'ils évitoient soigneusement tout ce qui ressentoit la singularité & l'affectation. Leur vêtement ordinaire consistoit en une tunique de lin, avec un petit capuchon qui ne descendoit que jusqu'aux épaules, & qu'ils ne quittoient ni jour ni nuit. La tunique n'alloit qu'un peu au dessous des genoux, & les manches n'en passoient pas les coudes, afin de laisser plus de facilité pour le travail. Elle étoit large; & pour l'arrêter, outre la ceinture, ils usoient d'une écharpe ou cordon de laine, qui partant du cou,

passoit de part & d'autre sous les aisselles, serroit en se croisant les deux côtés, & laissoit toute liberté aux bras. Hors des heures de travail, ils portoient sur la tunique un manteau aussi de lin, qui couvroit le cou & les épaules; & pardessus le manteau, la peau de mouton, qu'on appeloit Mélote. Quoiqu'ils allassent habituellement nuds pieds, ils se chaussoient quelquefois d'une espèce de brodequin, pour se garantir, soit des sables brûlans au milieu des jours d'été, soit des froids piquans dans les matinées d'hiver, & ils marchoient, un bâton à la main.

Ils marquoient la même simplicité dans leur office ou prière commune qu'ils faisoient deux fois, la première sur le soir, & la seconde pendant la nuit; récitant douze pseaumes, à chacune: observance qu'ils révéroient, comme la tenant d'un Ange qui suivant la tradition de leurs pères, vint chanter ce nombre de pseaumes au milieu d'eux, avec une oraison après chacun des onze premiers, & l'alleluia à la fin du douzième. Ils y ajouterent deux leçons, pour ceux qui vouloient apprendre l'Ecriture, l'une de l'Ancien, & l'autre du Nouveau Testament; excepté le samedi, le dimanche & le temps paschal, où elles étoient toutes les deux du Nou-

veau Teſtament, la première des Epîtres ou des Actes des Apôtres, & la ſeconde de l'Evangile. Après chaque Pſeaume, ils méditoient quelques momens, debout & les mains étendues, de peur de s'endormir; ils ſe proſternoient & ſe relevoient auſſitôt, en ſuivant les mouvemens de celui qui préſidoit à la prière. On n'y entendoit que la ſeule voix du Chantre qui prononçoit le Pſeaume, ou du Prêtre qui faiſoit l'Oraiſon. Celui qui chantoit étoit debout, & tous les autres aſſis, à cauſe de leurs jeûnes & de leurs travaux continuels. On partageoit les pſeaumes, quand ils étoient longs; parce qu'on ne cherchoit pas à en dire beaucoup, mais à les bien dire. Ils n'avoient, ni cloches, ni horloges: mais celui qui étoit chargé d'éveiller les autres pour l'office de la nuit, obſervoit l'heure, aux étoiles qui ſont toujours viſibles dans le ciel pur de l'Egypte; puis il annonçoit la prière, avec une corne en forme de trompe.

Tous les meubles de leurs cellules conſiſtoient en une natte, pour ſe coucher, & un paquet de groſſes feuilles, qui formoit leur chevet pour la nuit, & leur ſiège pendant le jour, à l'égliſe comme dans la cellule. Ils n'avoient point de

prière commune pendant le cours de la journée, ſinon le ſamedi & le dimanche à cauſe de la communion qui ſe faiſoit à l'heure de tierce, c'eſt-à-dire à neuf heures du matin. Les autres jours, ils reſtoient, chacun chez eux, à prier & à travailler aſſidûment, même la nuit, quand ils étoient éveillés. Ils avoient reconnu, ces grands maîtres de la vie intérieure, que loin de nous diſtraire, rien n'eſt plus propre que le travail à fixer nos penſées: mais ils choiſiſſoient des ouvrages ſédentaires & faciles, tels que le tiſſu des nattes & des paniers. Par ce moyen, ils ne pourvoyoient pas ſeulement à leur ſubſiſtance, ſans être à charge à perſonne; mais ils ſe mettoient en état d'exercer l'hoſpitalité, de répandre même des aumônes abondantes dans les villages, & dans les meilleures villes. On ne permettoit pas que les frères reçuſſent rien de perſonne pour leur entretien; & ſi nous trouvons des exemples de libéralités faites en leur faveur, on ne doit les rapporter qu'aux cas de néceſſité, qui diſpenſoient de la règle générale.

Il y avoit un nombre preſque infini de Cénobites & d'Anachorètes, dans les différentes parties de l'Egypte; mais ſurtout dans la Baſſe-Thébaïde, vers les ex-

trémités septentrionales de la Mer Rouge, du côté de la Palestine. Sur la rive orientale du Nil, près la ville d'Hermopole, où l'on croyoit que Jésus enfant étoit arrivé en se dérobant à la fureur d'Hérode, on comptoit environ cinq cents solitaires, dans le seul lieu nommé Matarée. Ceux-ci tenoient toujours leurs habits fort blancs, ils observoient une grande propreté, & pratiquoient la communion quotidienne. De l'autre côté du fleuve, le S. Abbé Posthume en gouvernoit jusqu'à cinq mille, tous héritiers & religieux observateurs des institutions de S. Antoine. Mais la grande merveille de la vie ascétique, dans la Basse-Thébaïde, c'étoit la ville d'Oxyrinque, où il y avoit plus d'espace occupé par les monastères que par les autres maisons, & beaucoup plus de moines que d'autres citoyens. Jour & nuit, on entendoit retentir de toute part les louanges de Dieu, dans cette ville qui étoit fort grande. Elle avoit vingt mille Vierges, & dix mille Moines. Elle n'eut pendant fort long-temps aucun habitant hérétique ou payen; mais tous étoient Chrétiens catholiques & dignes de leur croyance. Il y avoit, par autorité publique, des sentinelles aux portes, pour découvrir les pauvres & les

Vit. PP. II. 5.

hôtes : on disputoit ensuite, à qui les logeroit le premier, les retiendroit le plus long-temps, & exerceroit à leur égard la charité la plus libérale.

Dans la Haute-Thébaïde, les disciples de S. Pacôme s'étoient tellement multipliés depuis sa mort, qu'ils se trouvoient jusqu'à cinquante mille ensemble, selon le témoignage de S. Jérôme, pour célébrer la Pâque. Ils se réunissoient une seconde fois l'année, au mois d'Août, pour élire les Supérieurs & les Officiers des différentes maisons, réconcilier les frères, pardonner les fautes : c'est le premier exemple que nous trouvions de plusieurs monastères unis en congrégation sous une même règle. Le monastère de la sœur du S. fondateur, séparé de Tabène par le Nil, contenoit quatre cents filles. Près d'Antinoüs, il y avoit douze autres monastères de femmes. En un mot, le nombre des solitaires d'Egypte montoit à plus de soixante-seize mille, & celui des religieuses à plus de vingt mille. Nous ne décrirons pas les vertus encore plus étonnantes qu'ils pratiquoient. Ces détails, peu accomodés aux oreilles de notre siècle, n'entrent pas d'ailleurs dans notre dessein, pour lequel il suffit de remarquer l'état florissant où étoit

Hier. Praef.

encore la vie solitaire en Orient, à la fin du quatrième siècle. Elle y persévéra, jusqu'à ce que les nouveautés Hérétiques du cinquième, & sur-tout d'Eutychès y portassent le trouble & le renversement de la discipline.

En Occident, S. Augustin n'édifioit pas moins l'Eglise par ses travaux & ses doctes écrits. Ces productions inépuisables, loin de s'affoiblir en se multipliant, prenoient de jour en jour un nouveau degré de perfection & d'autorité. A peine étoient-elles écloses, qu'elles se répandoient en tout lieu, souvent sans qu'il eut dessein de les publier. Ses réponses aux questions qu'on lui proposoit de toutes les régions, ses explications de la Sainte Ecriture, & ses instructions les plus familières étoient recueillies avec avidité. Les Hérétiques, aussi bien que les Orthodoxes, accouroient pour l'entendre ; on amenoit des écrivains en notes, pour copier tout ce qui sortoit de sa bouche ; le bruit de son nom retentissoit de tous côtés, & jusqu'au delà des mers. Valère son Evêque en avoit la plus grande inquiétude. A tout moment, il trembloit qu'on ne vînt le lui enlever pour quelque autre Eglise ; & le soin qu'il prenoit de le faire cacher,

Possid. vit. c. 7.

ne le rassuroit qu'imparfaitement. Il prit donc occasion de sa vieillesse & de ses infirmités, & il écrivit secrètement à l'Evêque de Carthage, pour obtenir qu'Augustin fût ordonné comme son Coadjuteur. Ensuite il pria Mégale Evêque de Calame & Primat de Numidie, de venir visiter l'Eglise d'Hippone. Quand il fut arrivé, il lui déclara ses vues sur Augustin, ainsi qu'à d'autres Prélats qui se trouvoient présens, à son Clergé & à tout son peuple. Tous applaudirent, par de vives acclamations, excepté néanmoins Mégale, si étonnamment prévenu contre Augustin, qu'il l'accusa d'avoir donné un philtre à une femme, pour s'en faire aimer : tant il est vrai, que les plus grands saints ne sont point à l'abri des imputations les plus flétrissantes. Mais la griéveté de celle-ci ne servit qu'à la rendre plus incroyable. Mégale pressé par les autres Evêques de la prouver, & ne le pouvant faire, il fut obligé de demander pardon : il reconnut enfin si manifestement l'innocence du Docteur calomnié, qu'il fit lui-même l'imposition des mains. Augustin résista inutilement à une résolution prise avec tant de circonspection & de solemnité. Il prétendit démontrer qu'il étoit contre l'usage de

Lib. IV. c. Cresc. c. 64.

l'Eglise, d'ordonner un Evêque, du vivant de son propre Evêque. Mais on lui cita quantité d'exemples, tirés des Eglises même de l'Afrique. Enfin il fut obligé de se désister d'un refus, que l'on commençoit à qualifier d'opiniâtreté scandaleuse; & il reçut l'ordination dans le mois de Décembre de l'année 395, la quarante-deuxième de son âge. Il reconnut depuis, qu'il auroit eu raison de persévérer dans sa résistance, & que le Concile de Nicée défendoit de donner un Evêque à une Eglise qui en avoit un vivant: disposition qui n'est énoncée qu'en passant, à la fin du Canon huitième, & qu'on pouvoit avoir lue plusieurs fois, sans y faire attention.

Le Seigneur disposant ainsi des évènemens, parut vouloir réparer d'avance, par l'Episcopat d'Augustin, la perte que l'Eglise étoit sur le point de faire, par la mort du grand Archevêque de Milan. Ambroise n'avoit que cinquante sept ans: mais vingt-deux années d'un ministère aussi laborieux que le sien l'avoient épuisé. Au reste cette grande lumière ne brilla jamais davantage, qu'en touchant à la fin de sa course. Alors il assura aux Eglises le droit d'asyle, qui ne pouvoit être abusif sous un si sage Prélat. Il fut

encore plus jaloux de les maintenir dans le privilège de garder inviolablement les dépôts. Mais la prééminence qu'il leur conservoit avec le plus de soin, c'étoit la gloire de la bienfaisance envers tous les membres de la République, & l'exemple du désintéressement.

Un Evêque, nommé Marcel, avoit donné une terre à sa sœur qui étoit veuve, avec obligation, quand elle mourroit, de la laisser à l'Eglise. La donation fut contestée par Létus leur frère; & l'on plaida, avec beaucoup de frais & d'animosité de part & d'autre. Enfin l'affaire fut renvoyée pardevant l'Evêque Ambroise, à la demande des parties : il consentit à prononcer, mais seulement en qualité d'arbitre. Il les fit convenir, que Létus auroit la terre en propriété, à la charge d'une pension viagère pour sa sœur; & qu'après la mort de la sœur, ni l'Evêque ni l'Eglise ne pourroient rien répéter à Létus. Chaque partie plaignante trouvoit son avantage dans cette décision; Létus, en ce qu'il gagnoit le fonds de la terre; sa sœur, en ce qu'elle avoit par l'usufruit tout ce qui convenoit à son état; Marcel même, en ce qu'il contentoit, selon ses désirs, son frère aussi bien que sa sœur. Il n'y avoit que l'E- Epist. 83.

glise qui perdoit : mais Ambroise jugea qu'elle gagnoit assez, par l'honneur que lui faisoient sa générosité & la paix qu'elle apprenoit à mettre dans les familles.

Tels étoient les intérêts de l'Eglise qu'il se piquoit d'avoir infiniment à cœur. Il ne croyoit pas, qu'en aucun genre d'édification & de vertu ecclésiastique, les moindres apparences fussent indifférentes.
1. Offic. c. 18. Un air d'immodestie, un geste peu réglé, une démarche ou quelques manières hautaines étoient autant de raisons décisives, pour être exclus des places cléricales. Il en refusa une que sollicitoit un sujet qu'il aimoit d'ailleurs, par la seule raison de son extérieur peu composé. A un autre qu'il avoit trouvé dans le Clergé, & qui mérita une interdiction de quelque temps, il lui défendit, en le rétablissant, de jamais l'accompagner ; parce qu'il avoit quelque chose de choquant dans la démarche. L'évènement fit voir que les saints les plus charitables ont souvent le coup-d'œil meilleur que les mondains les plus soupçonneux. Le premier de ces deux sujets abandonna la foi, dans la persécution des Ariens ; l'autre renonça de même à la profession de la saine doctrine, pour une affaire d'intérêt.

Il y avoit à Vérone une Vierge nommée Indicie, que l'Evêque avoit consacrée à Dieu, après les plus mûres épreuves. Elle avoit demeuré avec sainte Marcelline, sœur du S. Archevêque; & elle jouissoit d'une grande réputation de vertu. Elle fut néanmoins accusée, non-seulement d'avoir profané sa consécration; mais d'avoir fait périr le fruit de son incontinence. L'Evêque Syagrius, successeur de Zénon, fut dupe de la calomnie; & contre toutes les règles de la pudeur & de l'équité, sans aucune procédure légale, il ordonna qu'Indicie seroit visitée par les matrones. Elle porta ses plaintes à l'Archevêque, qui demanda des témoins & un accusateur en forme. Personne ne se crut assez bien fondé pour remplir ces personnages. En effet, il ne se trouva que des bruits vagues, sans aucun témoignage fondé & bien articulé. Une foule de gens de bien au contraire ne parloient qu'avec honneur de la conduite d'Indicie. Elle fut justifiée avec éclat, les perturbateurs privés de la communion jusqu'à ce qu'il eussent satisfait, & l'Evêque Syagrius fortement réprimandé, pour avoir ordonné légèrement des visites, qui avoient été, dit-on, un tourment pour la pudeur, &

Amb. Ep. 5. qui ſont preſque toujours une preuve auſſi incertaine que honteuſe du crime.

L'ordination de S. Honorat pour le Siège de Verceil fut une des dernières actions de S. Ambroiſe, à qui rien ne ſembla jamais plus important que d'établir de bons Evêques. Il avoit impoſé les mains à S. Gaudence de Breſſe, & à Saint Félix de Côme. Ses Diacres Vénérius & Félix, formés de ſes mains à l'Epiſcopat où ils parvinrent, ſont auſſi comptés entre les Saints. Théodule, ſon ſecrètaire, fut un des dignes Evêques de Modène. Quant à l'élection d'Honorat, elle ſouffrit de grandes difficultés; & le ſiège de Verceil demeura long-temps vacant, par la diviſion qui ſe mit dans cette Egliſe. Les lettres du S. Archevêque à cette occaſion, ne produiſirent point d'effet, Pour réunir les eſprits, il lui fallut aller à Verceil, peu de mois avant ſa mort.

Ce fut vers le même temps qu'une Reine des Marcomans, nommée Fritigille, embraſſa le Chriſtianiſme, ſur le récit qu'elle avoit entendu faire du ſaint Archevêque, par un homme venu d'Italie. Elle envoya des Ambaſſadeurs, avec des préſens magnifiques pour l'Egliſe de Milan, & fit prier ce Prélat de l'inſtruire par écrit. Encore plus touchée par ſes

Paul. vit. n. 36.

lettres, elle vint elle même à Milan : mais elle ne trouva plus le Saint en vie. Quel- Ibid.n.25.
que temps auparavant, deux Seigneurs de Perse, des plus qualifiés & des plus éclairés de la nation, étoient aussi venus à Milan, sur la renommée de la sagesse d'Ambroise, afin de conférer avec lui. Ils lui proposerent, à la façon des Orientaux, des questions allégoriques & mystérieuses, ausquelles il satisfit depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Ils se retirerent enfin, ravis d'admiration ; & pour ne laisser aucune ambiguité sur la cause de leur voyage, ils repartirent dès le lendemain qu'ils en eurent ainsi rempli l'objet.

Le Saint étoit affable, & ne négligeoit ni les usages de la politesse, ni les bienséances de la grandeur. Quelquefois même il donnoit à manger aux Préfets, aux Consuls, aux plus grands Seigneurs de l'Empire, qui tous s'en tenoient extrêmement honorés. On raconte du Comte Arbogaste, qu'étant à table avec quelques Princes Barbares, ils lui demanderent s'il connoissoit l'Evêque Ambroise. Assurément, répondit Arbogaste, je suis fort lié avec lui, & souvent je mange à sa table. Ibid.n.30.
Ce n'est pas sans cause, reprit un de ces Princes, que vous êtes si heureux dans

les combats. Faut-il s'étonner de vos grands ſuccès, puiſque vous avez pour ami un homme qui d'une parole arrête le ſoleil dans ſa courſe? La vie ordinaire d'Ambroiſe étoit cependant un jeûne perpétuel. Il ne dînoit que le Samedi & le Dimanche; car à Milan, on ne jeûnoit pas le Samedi, même en Carême. Mais quand il ſe trouvoit en quelque autre Egliſe, il ſe conformoit à la coutume des lieux. Quoiqu'il donnât à manger, il n'acceptoit de repas chez perſonne; à moins qu'il ne fut en voyage. Il tenoit encore pour maxime, de ne point s'ingérer dans la diſtribution des charges de la Cour, & de ne ſe mêler d'aucun mariage.

Il tomba enfin dans la maladie dont il mourut, mais qui lui fit garder le lit aſſez long-temps. Le Comte Stilicon ne vit pas plutôt le danger, qu'il le regarda comme un grand malheur pour l'Empire. Il fit raſſembler tout ce qu'il connoiſſoit des meilleurs amis du Saint, les obligea de l'aller trouver & de l'engager à obtenir du Seigneur la prolongation de ſes jours. Rien n'étoit plus conforme à leurs propres vœux, qu'ils exprimerent au ſaint Evêque, beaucoup plus par leurs larmes que par leurs paroles. Je

ne désire pas de vivre, leur répondit-il; je ne crains pas de mourir; ma vie & ma mort sont entre les mains du Seigneur. Que ce bon maître en ordonne, selon sa miséricorde.

Comme on le voyoit sensiblement décliner, ses Diacres, à l'autre extrémité de la pièce où étoit le lit du malade, conféroient déjà, touchant le successeur qu'on pourroit lui donner: mais ils parloient si bas, qu'ils avoient besoin de la plus grande attention pour s'entendre entr'eux. Cependant comme ils nommoient Simplicien, le Saint, tout éloigné qu'il étoit, prit la parole, comme s'il eût été de leur conseil, & dit à voix haute, en approuvant leur choix: Il est vieux, mais il est bon. Ils furent si confus, qu'ils s'enfuirent précipitamment. Simplicien lui succéda en effet. S. Ambroise vit ensuite J. C. venir à lui, avec un visage riant; & il en avertit Bassien, Evêque de Lodi, qui prioit avec lui. Il mourut peu de jours après. Le jour même qu'il expira, il demeura en prière depuis cinq heures du soir jusqu'à son dernier moment, les mains étendues en forme de Croix, & remuant les lèvres, sans qu'on pût entendre ce qu'il disoit. L'Evêque de Verceil étoit allé prendre quelque repos, n'imaginant pas

Poss. v. Aug. c. 27

ce moment si prochain. Il entendit une voix qui l'appela par trois fois, & qui lui dit: Lève toi promptement; il va partir. Il accourut, & lui donna encore le corps du Seigneur, que le Saint n'eut pas plutôt consommé, qu'il rendit l'esprit, la nuit du Vendredi au Samedi Saint, le 4 d'Avril de l'an 397.

Martyr. R. Pagi. an. 397. n. 49. Le même jour, il apparut en Orient à quelques Saints personnages; comme on le sut peu de temps après, par une lettre datée du jour de sa mort, & que son successeur garda précieusement. A l'heure même qu'il expira, long-temps avant le lever du soleil, on porta son corps à la grande église. Il y demeura le Samedi & la nuit suivante, où l'on administroit

Ibid. n. 48. le Baptême solemnel. Plusieurs enfans qui venoient de recouvrer l'innocence primitive, s'écrierent au sortir des fonts, qu'ils voyoient le saint Evêque. Ils le montroient du doigt, tantôt au milieu de l'église, tantôt dans la chaire épiscopale; & ils s'efforçoient, mais envain, de le faire appercevoir à leurs parens. Le Dimanche de Pâque, quand le jour parut, on célébra les saints mystères; puis on transporta le corps du Saint à la Basilique Ambroisienne, où il fut enterré. Dieu n'y signala pas avec moins d'éclat la gloire de son serviteur. Il y eut à ses funérailles

une multitude innombrable, non ſeulement de Chrétiens, mais de Juifs & de Païens de tout ſexe, de tout âge, & de toute condition. De toute part, on jetoit des mouchoirs pour les faire toucher au corps : mais par-tout les nouveaux baptiſés reçurent les marques les plus éclatantes de ſon crédit dans le Ciel.

Le Pape S. Sirice mourut une année après le ſaint Archevêque de Milan ; c'eſt-à-dire, en 398, le 26 Novembre, après un pontificat de près de quatorze ans. Depuis peu, il s'étoit laiſſé ſurprendre par Ruffin, revenu avec Sainte Mélanie, de Paleſtine à Rome, où il publia une traduction, tant de l'ouvrage d'Origène, intitulé *des principes*, que de l'Apologie de ce Docteur, attribuée au Martyr S. Pamphile. Sirice qui n'avoit pas lieu de ſoupçonner un auteur vanté par les plus grands perſonnages de ſon temps, lui accorda des lettres de communion: mais le venin de ces ouvrages s'étant fait connoître, Ruffin fut condamné par le Pape Anaſtaſe, qu'on élut immédiatement après S. Sirice.

Cette même année, l'Egliſe fut conſolée de tant de pertes affligeantes, par l'élévation de ſaint Jean Chryſoſtome ſur le ſiège de la ville Impériale d'Orient. Sa réputation, avant la mort du Patriarche

Nectaire, étoit répandue par-tout l'Empire; & l'Eunuque Eutrope, tout-puissant sous l'Empereur Arcade, avoit pris une conoissance particulière du mérite de ce Prêtre célèbre, dans un voyage qu'il avoit fait en Orient. Chrysostome fut proposé pour le siège vacant, & aussi-tôt élu aux acclamations générales du Peuple & du Clergé. Des Ecclésiastiques ambitieux, mendiant indignement les suffrages, n'avoient pu que traîner l'élection en longueur par toutes leurs intrigues: mais au seul nom de Jean d'Antioche, tous les suffrages se réunirent en faveur de cet humble & docte Prêtre, qui craignoit encore plus l'épiscopat que les autres ne le convoitoient. On ne délibéra point sur la manière d'obtenir son consentement; parce qu'on étoit bien résolu à lui faire violence: mais la difficulté consistoit à l'enlever d'Antioche, où dans son ministère de Prêtre d'office, il ravissoit depuis douze ans tous les cœurs, par les charmes de son éloquence, & par l'éclat de ses vertus. On craignoit le soulèvement de ce peuple innombrable, d'ailleurs si facile à s'émouvoir, & prodigieusement attaché à l'Ange Tutélaire, qui, dans l'accident si mémorable du renversement des statues, avoit préservé ses

concitoyens du déseſpoir, & la ville entière de ſa ruine. Eutrope manda au Comte d'Orient, de le lui livrer adroitement; & le Comte pria Chryſoſtome, ſous prétexte de quelque affaire, de venir le trouver dans une égliſe, près la Porte Romaine. Là, il le prit dans ſa voiture, & le tranſporta en grande diligence juſqu'à un lieu convenu, où il le remit entre les mains des Officiers envoyés de la Cour.

Afin de rendre l'ordination plus ſolemnelle, l'Empereur avoit fait appeler l'Evêque d'Alexandrie comme le premier Prélat de l'Empire d'Orient. C'étoit Théophile, qui avoit de tout autres vues, & qui redouta Chryſoſtome, quand il l'eut pratiqué. Comme il étoit pénétrant & fort habile à juger du tour d'eſprit & du caractère des hommes, il remarqua dans celui-ci un ſang froid, une fermeté, une droiture inflexible, avec une ame ſenſible & généreuſe, également propre à ſe faire des amis & des admirateurs; & il ne vit plus qu'un rival, dans ce nouvel Evêque de la Cour. Mais ſes remontrances & toutes les oppoſitions de ſa jalouſe politique furent inutiles. Eutrope menaça, & donna à ſes menaces un motif canonique. Théophile étoit trop

habile homme, pour mettre tout à la fois contre lui le Gouvernement & les Canons : il feignit de revenir par persuasion à la manière générale de penser, & il voulut même se donner le mérite de faire l'ordination. Ainsi le nouveau Patriarche fut installé le 26 Février de l'an 398, avec l'unanimité la plus parfaite.

La dignité étoit brillante, mais pleine de désagrémens & de périls; tout le zèle du dernier Empereur n'ayant su purger le pays, des hérétiques qui l'infestoient. Le troupeau étoit fidèle : mais les loups environnoient de tous côtés le troupeau; comme l'observa le nouveau Pasteur, dans le premier discours qu'il fit peu après son ordination. En effet, quoique les Ariens n'osassent s'assembler dans Constantinople, le voisinage en étoit tout rempli; sans compter les autres Sectaires, tels que les Marcionites, les Manichéens & les Valentiniens. Toute-fois le Saint rend témoignage à la ferveur de son peuple. Qui n'admireroit, leur dit-il, votre zèle, votre foi, votre charité sincère! Je ne vous ai parlé qu'une fois, & j'éprouve déjà les mêmes sentimens que si j'avois été nourri parmi vous. Non, je ne puis me défendre de vous chérir autant que l'Eglise où je suis né, & où j'ai été

Hom. c. anom. t. 6.

élevé. Elle eſt ſœur de la vôtre; vous le montrez par la conformité de vos œuvres; vous diſputez avec elle, d'affection pour ceux qui vous inſtruiſent. Si elle eſt plus ancienne, celle-ci eſt plus à l'épreuve du ſouffle & de la flamme de l'héréſie.

La multitude des loix portées alors contre les Hérétiques, fait concevoir combien S. Chryſoſtome avoit de raiſons de parler ainſi. La plus grande ſévérité tomba ſur les Apollinariſtes & les Eunomiens. On chaſſa leurs clercs de toutes les Villes, & on leur défendit de s'aſſembler même à la campagne, ſous peine de confiſcation de la maiſon où l'on s'aſſembleroit, & du dernier ſupplice contre celui qui l'auroit fournie. On ordonna auſſi de brûler leurs livres, ſous peine de mort. Ces Ordonnances ſont du quatrième jour de Mars; & on les attribue à l'Eunuque Eutrope qui s'y propoſoit d'établir ſolidement l'autorité de S. Chryſoſtome, dès le commencement de ſon épiſcopat.

En Occident, Stilicon, par les loix données ſous le nom d'Honorius, s'appliqua ſur-tout à réprimer les violences des ſectaires contre le clergé & les lieux ſaints. Il veut que le coupable ſoit dénoncé aux Puiſſances par les lettres des Magiſtrats & des Stationnaires; c'eſt-à-dire,

par la partie publique, & que le Gouverneur de la province puniſſe de peine capitale ceux qui ſeront convaincus, ſans attendre la plainte de l'Evêque, à qui la ſainteté de ſon miniſtère, (ce ſont les termes de la loi) ne laiſſe que la gloire de pardonner. Que ſi la multitude rebelle entreprenoit de ſe défendre, les Gouverneurs particuliers devoient demander du ſecours au Comte qui avoit le commandement général des troupes. Cette ordonnance fut faite particulièrement pour l'Afrique, qui s'y trouve nommée, & directement contre les violences des Donatiſtes, qui furent portées à l'excès durant les troubles de la guerre de Gildon.

C. Th. de epiſc. l. 31.

C'étoit le fils de l'un des Rois de Mauritanie, qui pour ſon ancien attachement aux Romains avoit été élevé, quoique païen, à la dignité de Comte par l'Empereur Théodoſe, & qui ſe révolta ſous Honorius. Son frère Maſcézel qui étoit Chrétien, demeura fidèle à l'Empereur, & s'éloigna précipitamment de Gildon, laiſſant en Afrique ſes deux fils, que leur Oncle barbare fit mourir. On renvoya Maſcézel, pour faire la guerre à ce frère dénaturé: mais il n'avoit que cinq mille hommes, & Gildon en avoit ſoixante-dix mille. Suivant la méthode

du Grand Théodose sous qui il avoit souvent fait la guerre, Mascézel plein lui-même de foi & de religion, eut recours à la prière & aux bonnes œuvres, pour suppléer à la foiblesse de ses armes. Toutefois la frayeur le saisit, la veille du combat: & il vouloit décamper, pour se réfugier dans les montagnes: mais la nuit, S. Ambroise lui apparut; & frappant trois fois la terre de sa crosse, lui dit: Ici, ici. Il comprit que le Saint lui promettoit la victoire, s'il combattoit où il se trouvoit campé, & il marcha sur le champ à l'ennemi. Il ne doutoit plus de la victoire: mais il voulut épargner le sang de sa nation, & il proposa la paix aux rangs avancés qui lui faisoient face. Cependant il apperçut un porte-enseigne qui pressoit les rebelles de combattre. Mascézel s'élance, & lui porte au bras un coup d'épée, qui lui fait baisser son drapeau. Les corps éloignés, & toujours attachés à leur ancien Général, se persuaderent que les premiers bataillons se rendoient à lui, & vinrent à l'envi faire leurs soumissions. Il restoit avec Gildon une multitude de Barbares & d'Idolâtres, qui abandonnés des troupes réglées se disperserent par une prompte fuite. Gildon gagna la mer avec eux; & déjà il s'étoit embarqué,

Paul. vit. n. 51.

quand il fut repris & ramené en Afrique, où il s'étrangla de ses propres mains.

Les Donatistes tenoient pour les ennemis de l'Empire, à la maniere accoutumée des ennemis de l'Eglise. Optat, leur Evêque à Thamagude, dans la province de Carthage, étoit si connu pour dévoué à Gildon, qu'on ne le nommoit pas autrement que le Gildonien. Il avoit d'ailleurs le génie beaucoup plus militaire qu'épiscopal, marchant toujours à la tête d'une troupe de gens armés. Par son moyen, les désordres de la rébellion durerent longtemps après la mort de leur auteur. Pendant dix ans, Optat fit la guerre en forme aux Catholiques, qu'il poursuivit à toute outrance sur terre & sur mer, & contre lesquels il commit une infinité de crimes & d'horreurs. Arrêté enfin comme complice de Gildon, il mourut dans les fers; après quoi ses partisans fanatiques lui donnerent le titre de Martyr.

Ces excès allumerent le zèle de Saint Augustin pour la réunion. Il usa de l'autorité que lui conféroit le caractère épiscopal, non-seulement pour le bien d'Hippone; mais pour l'édification des meilleures villes, où on le prioit souvent de prêcher. Les Donatistes se trouvoient à ses discours, en aussi grand nombre que

les Catholiques, & ils ſembloient même le leur diſputer en aſſiduité & en attention. Ils faiſoient un rapport exact de ſa doctrine à leurs Evêques, & lui rendoient compte enſuite des réponſes de ces faux docteurs. Auguſtin écoutoit tout, & ſatisfaiſoit à tout, avec une douceur inaltérable ; quoique ſouvent ils s'échappaſſent en de groſſières injures. Il les recherchoit même, il leur écrivoit dans les termes les plus honnêtes & les plus engageans, ſoit pour leur préſenter la vérité avec tous ſes attraits, ſoit pour les inviter à des conférences, où l'on approfondiroit les difficultés ſans amertume & ſans prévention. La crainte qu'avoient les Chefs du parti de ſe commettre avec un ſi ſavant homme, le leur fit longtemps éviter. Mais que peuvent craindre d'un apprenti tel que moi, dit l'humble Docteur, ceux qui exercent l'épiſcopat depuis tant d'années ? S'ils appréhendent le foible avantage que nous donnent les lettres humaines, qu'ont-elles de commun avec le fonds de notre différend ? Mais nous avons des Prélats Catholiques, qui ne les ont point étudiées. J'en prierai quelqu'un, s'ils le ſouhaitent, de prendre ma place. Le Seigneur n'a pas beſoin de la ſageſſe humaine, pour faire triompher

la vérité du salut. Enfin les conférences s'engagerent par occasion, avec quelques chefs des Donatistes : mais elles produisirent peu de fruits. Ils prétendirent que le Concile de Sardique avoit communiqué avec des Evêques de leur parti, & ils produisirent, pour le prouver, un exemplaire de ce Concile. Augustin prit le livre, & parcourant les décrets avec attention, il trouva que le S. Pape Jule & S. Athanase y étoient condamnés : après quoi il démontra sans peine, que c'étoit un exemplaire de quelque Concile Arien, probablement de celui de Philippopolis, qui s'étoit arrogé en effet le nom de Concile de Sardique. Cette découverte n'opéra rien, sinon que les Schismatiques en devinrent plus défians & plus dissimulés : ils refuserent de confier l'exemplaire à Augustin qui vouloit l'examiner à fond. Ce fut avec aussi peu de fruit qu'il prouva invinciblement que le premier Evêque de Carthage, dont les Donatistes s'étoient séparés, avoit persévéré dans la communion de l'Eglise Romaine, dans laquelle, dit-il, a toujours été la primauté de la Chaire Apostolique.

Ces conférences ne laisserent pas d'être avantageuses à l'Eglise d'Afrique, en y donnant lieu à deux Conciles qui se célé-

brérent en deux années consécutives, & qui dresserent une multitude de réglemens de discipline, dont la sagesse les a fait conserver précieusement jusqu'à nous. Celui de 397, composé de quarante-quatre Evêques, défend à tous les clercs d'entrer dans les hôtelleries, pour boire & pour manger, sinon par nécessité en voyageant. Il leur défend aussi d'avoir chez eux aucune femme étrangère, mais seulement leur mère, leur aïeule, leur tante, leur nièce, les femmes de leurs enfans mariés, ou de leurs esclaves, ou enfin celles de leur famille qui y demeuroient avant leur ordination. Tout trafic sordide est interdit aux Evêques, aux Prêtres & aux autres Clercs; & l'on statue que ceux qui n'ayant rien au temps de leur ordination, acquéreront ensuite des héritages, seront réputés usurpateurs des bien sacrés, s'ils ne les donnent à l'Eglise; à moins qu'il ne leur soit venu du bien par succession, ou par donation. L'âge de la consécration des vierges doit être au moins de vingt-cinq ans. On voit dans ce statut, qu'il y avoit des vierges de deux sortes, les unes vivant en communauté, les autres dans les maisons particulières; puisqu'il est dit, que celles qui auront perdu leurs parens, seront mises par les soins de l'E-

vêque dans un monastère de vierges, ou dans la compagnie de quelques femmes vertueuses. Le sixième Canon réprime un abus fort singulier, qui consistoit à donner l'Eucharistie aux corps morts. La plûpart des autres concernent les ordinations, qui ne se faisoient pas toujours sur les lieux; puisque l'Evêque de Carthage, pour faire sentir la difficulté d'avoir, selon l'usage ordinaire de l'Afrique, douze Evêques à cette cérémonie, dit qu'il avoit des ordinations à faire presque tous les Dimanches. Ce Concile réforme aussi les titres pompeux qu'on donnoit à l'Evêque du plus grand siège de sa contrée, tels que ceux de Souverain Prêtre, ou de Prince des Prêtres: il veut qu'on l'appelle simplement Evêque du premier siège. Delà le titre de Primat, que prenoient en Afrique les premiers Evêques de chaque province.

Quand tous les troubles cesserent, par la défaite de Gildon, il se tint à Carthage un Concile national, beaucoup plus nombreux que le précédent. On y compta deux cent quatorze Evêques, & l'on y fit cent quatre canons, dont la plûpart concernent aussi l'ordination & les devoirs du Clergé. L'examen qu'ordonne le premier Canon avant de consacrer un Evê-

que, est semblable à ce qu'on trouve encore dans le commencement du cérémonial de nos ordinations. Le sixième porte que les époux, après avoir reçu la bénédiction du Prêtre, doivent par respect garder la continence la première nuit. Le quatre-vingtième frappe d'excommunication le Fidèle, qui aux jours de solemnité fréquente les spectacles, au lieu d'assister aux offices de l'Eglise. Par le cinquante-unième, on ordonne aux clercs de travailler, pour gagner de quoi se nourrir & se vêtir.

Les ouvrages des mains recommandés aux clercs par ce Concile, étoient pour les moines d'une obligation beaucoup plus stricte. Saint Augustin trouva cette matière assez importante, pour en faire un traité exprès. Il y reconnoît que les ministres de l'autel ont droit d'être nourris par le peuple; mais pour les moines, outre qu'ils n'étoient pas du corps de ces ministres, il y avoit beaucoup de danger que leur profession, sans le travail, ne dégénérât en une vie oiseuse & dépravée. Il observe sagement, que la plûpart étant nés dans les dernières classes des citoyens, artisans, paysans, quelquefois esclaves, ils avoient mené dans le monde une vie pauvre & laborieuse, & que la retraite

ſans le travail deviendroit un écueil ; puiſqu'on ne pouvoit exclure des monaſtères ces conditions baſſes qui ſouvent y produiſoient de grands ſaints. On ne ſauroit diſconvenir, que le changement ſurvenu depuis ce temps-là dans la condition des moines, n'en ait pu raiſonnablement introduire dans leur manière de vivre.

Il y eut un troiſième Concile de Carthage ſous le pontificat d'Aurélius : on le compte ordinairement pour le cinquième de cette Egliſe. Entr'autres choſes, on y défendit d'appeler les clercs en juſtice, pour y rendre témoignage. Tel étoit le point auquel on prétendoit alors que devoit aller dans le clergé l'eſprit de manſuétude. On prononça auſſi que les clercs condamnés canoniquement, de quelque rang qu'ils fuſſent, ne devoient être ſoutenus par perſonne ; & l'on réſolut de demander aux Empereurs une loi qui empêchât efficacement de s'oppoſer aux dépoſitions des Evêques, même faites en Concile : cette loi fut en effet demandée & obtenue. On veut encore que l'Interceſſeur ou Viſiteur d'une Egliſe, c'eſt-à-dire, celui qui en prenoit ſoin, quand elle étoit vacante, la pourvoie d'un nouveau titulaire dans l'année de la vacance ; ſinon, qu'au bout de l'an,

on institue un autre Intercesseur: ce qui peut avoir fondé la disposition du droit, qui prive de la collation d'un bénéfice tout Patron qui néglige de le remplir. Le sixième Canon mérite encore attention, en ce qu'il prescrit de baptiser sans scrupule les enfans dont le baptême n'est pas prouvé d'une manière certaine: ce qui montre en quel discrédit l'erreur des Rebaptisans étoit tombée parmi les Catholiques.

Il se tint dans le même temps un Concile à Tolède, & c'est le premier de cette Eglise. Il excommunie le Fidèle qui, avec une épouse légitime, a une concubine. Mais si la concubine, ajoute-t-on, est la seule femme qu'il ait, il ne sera point exclus de la communion. C'est qu'il y avoit des concubines légitimes, approuvées par l'Eglise. Suivant les Loix Romaines, il falloit de la proportion pour les alliances entre les conditions. Un Sénateur ne pouvoit épouser une affranchie ; un Citoyen ne pouvoit épouser une esclave ; & les conjonctions des esclaves entr'eux, quoique légitimes, n'étoient pas nommées mariages. Mais la femme qui n'avoit pas le rang d'épouse, pouvoit être tenue comme concubine ; les loix le permettant, pourvu qu'on



[redacted]

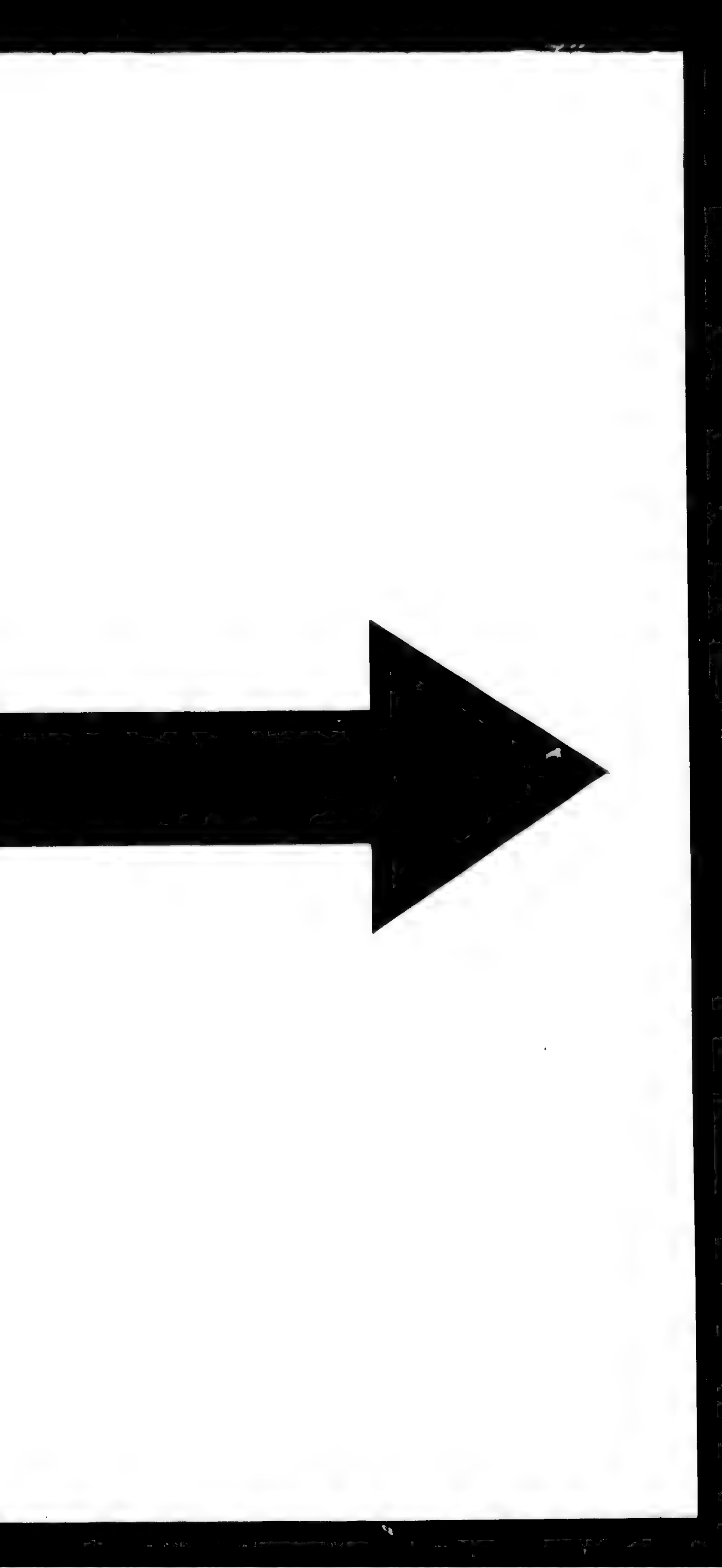
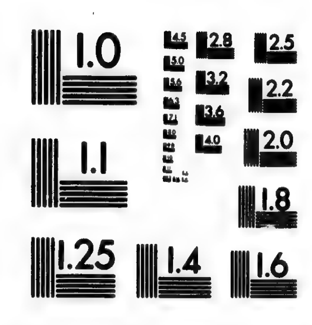


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



n'en eut qu'une, qu'on se la fut attachée par le lien conjugal, & que d'ailleurs on ne fut pas marié. Les enfans qui en provenoient n'étoient, ni légitimes, ni bâtards, mais enfans naturels, susceptibles de donations. L'Eglise n'entroit pas dans ces distinctions : elle s'en tenoit simplement au droit naturel, & approuvoit en général l'union des deux sexes, pourvu qu'on y observât l'unité & la stabilité. En ceci les deux Puissances n'empiétoient pas l'une sur l'autre : l'Eglise ne touchoit point aux droits civils, les Empereurs respectoient les droits du Sacrement; & tout demeuroit en paix. C'est dans ce Concile de Tolède qu'on trouve pour la première fois le Chef de l'Eglise nommé Pape, & par excellence.

Cependant Arcade, ou plutôt Eutrope fit contre les asyles une loi qui affligea sensiblement le clergé. Il est vrai qu'il y avoit de l'abus dans l'empressement des clercs & des moines à protéger les personnes chargées de crimes, ou de dettes. Mais l'impérieux Eunuque, non content de réformer les abus, dépouilla les Eglises du droit même, défendit de s'y réfugier à l'avenir, & força d'en chasser ceux qui s'y étoient retirés. La possession du privilège qu'avoient eu plusieurs temples,

avant les églises chrétiennes, étoit trop longue & trop étendue, pour qu'une suppression si soudaine ne fut pas regardée comme une flétrissure injuste; d'autant plus qu'il n'y avoit pas lieu de crier à l'impunité, ni à la subversion des mœurs. Les peines que l'Eglise infligeoit alors à ses pénitens, étoient d'une rigueur extrême; & si elle conservoit la vie aux criminels, elle avoit soin d'opposer des digues d'autant plus fortes au crime.

Eutrope, tiré de la poussière, & monté rapidement au faite de la grandeur, ne pouvoit plus soutenir le poids de sa fortune. Il avoit été esclave, il s'étoit ensuite insinué parmi les Eunuques du palais, où par l'adulation & l'intrigue il avoit trouvé moyen de gagner la confiance de l'Empereur. Ruffin qui avoit tenu longtemps Arcade en tutèle, venant de se précipiter en s'élevant sans mesure, Eutrope avoit succédé sans effroi à son crédit & à toute sa hauteur. Il étoit protégé par l'Impératrice Eudoxe, avec une chaleur proportionnée au service qu'il lui avoit rendu, en ménageant par ses manœuvres son mariage & son couronnement, quoiqu'elle fut d'origine Barbare. Par la faveur de cette Princesse, il obtint la charge de Grand-Chambellan, la dignité de Patrice;

& par un exemple qu'on n'avoit point encore vu, & qu'on ne vit plus dans la suite, il fut, quoique Eunuque, élevé au Consulat. Il n'imaginoit pas que bientôt les Autels qu'il dépouilloit de leurs prérogatives, seroient son unique asyle. Il avoit fait publier cette loi injurieuse, de peur que les Grands qu'il faisoit proscrire n'échappassent aux emportemens de sa vengeance : mais il se vit contraint de chercher sa propre sûreté dans la transgression de sa loi. Les Grands, les Généraux, l'Impératrice même que l'audacieux, dit-on, avoit menacée de chasser du palais, tous s'unirent contre lui auprès de l'Empereur, & firent résoudre sa perte.

En cette extrémité, Eutrope, quoique Païen, chercha son salut dans l'église ; & S. Chrysostome s'opposa généreusement à ceux qui voulurent l'en arracher. L'éloquent Patriarche profita d'une conjoncture si capable de faire impression, & du concours prodigieux qu'attiroit la singularité du spectacle, pour faire sentir la vanité des grandeurs humaines. Où sont à présent, dit-il à Eutrope, vos adulateurs & vos esclaves, ces troupes qui s'empressoient devant vous, pour faire retirer ou prosterner les Citoyens ?

Or. in Eutr. T. 4. al. 8.

votre paſſage, comme devant une Divinité? Ils ſe tiennent cachés, ils abjurent une amitié dangereuſe ou ſtérile, ils fondent leur fortune ſur les débris de la vôtre. Nous n'en uſons pas ainſi, l'Egliſe à qui vous faiſiez la guerre, ouvre ſon ſein pour vous recevoir; & le théâtre que vous protégiez, qui vous a tant coûté, que vous prétendiez nous faire révérer à nous-mêmes, vous trahit par ſon indifférence & ſon impuiſſance. Je ne le dis pas, pour inſulter à votre malheur, à Dieu ne plaiſe! mais pour inſtruire cette multitude qui croit à peine la révolution dont elle eſt témoin. Vous le ſavez tous comme moi, mes frères, & vous l'avez vu de vos propres yeux, quand on vint du palais pour l'enlever d'ici; comment il courut aux vaſes ſacrés, tremblant de tous ſes membres, ayant le viſage d'un mort plutôt que d'un vivant, & ſuppliant les Miniſtres ſaints, d'une voix mal articulée que ſa crainte entrecoupoit. Non, l'autel n'a jamais paru ſi majeſtueux, que depuis qu'il tient ce lion enchaîné. L'Orateur porte enſuite ſes Auditeurs à la compaſſion la plus généreuſe, à ſauver ce malheureux, à obtenir ſa vie de l'Empereur, afin qu'il ait le loiſir de réparer ſes fautes, & de

parvenir à la grace du baptême. Le Saint réussit pour un temps ; & non sans peine, ni sans péril. On vint à l'Eglise en armes, on menaça le charitable Pasteur, & on le traina au palais. Rien ne l'ébranla, il ne livra point le réfugié, & l'on n'osa violer le lieu saint. Eutrope fut pris néanmoins ; mais par sa faute, & hors de l'enceinte de l'Eglise. On le relégua dans l'isle de Chypre, on le dépouilla de tous ses biens, de tous ses titres, & l'on effaça son nom des fastes où l'on inscrivoit les Consuls. Ses ennemis ne furent pas encore satisfaits : on le fit revenir de Chypre à Calcédoine, où il eut la tête tranchée.

On ne laissa pas de censurer les discours de Chrysostome, & l'on prétendit qu'il ne s'étoit opposé à la fureur générale que pour insulter plus long-temps au malheureux qui en étoit l'objet. Déjà le zèle actif & sans respect humain du Patriarche, comparé aux lenteurs & à la facilité de son prédécesseur, lui avoit fait beaucoup d'ennemis dans son clergé, où l'on voyoit avec alarmes l'autorité que le concours de tous les talens & de toutes les vertus lui acquéroit contre le relâchement. On étoit sur-tout choqué qu'il eût osé attaquer un abus, d'autant plus dan-

gereux néanmoins que la paſſion déguiſée lui donnoit un air de vertu. Pluſieurs Eccléſiaſtiques, ſous prétexte de charité, vivoient avec des vierges qu'ils appeloient ſœurs adoptives, mais à qui le public donnoit le nom équivoque de ſous-introduites. Le prétexte ne laiſſoit pas d'être ſpécieux; puiſqu'il s'agiſſoit d'aſſiſter un âge & un ſexe foible, des orphelines ſans appui & ſans expérience, qui ne pouvoient par elles-mêmes prendre ſoin de leurs affaires temporelles, ſur-tout dans un pays où la ſévérité des bienſéances ne permettoit preſque point aux filles de paroître en public. Les Prêtres de leur côté y trouvoient l'avantage de ſe décharger ſur elles des ſoins domeſtiques & minutieux, auxquels les femmes ſont beaucoup plus propres que les hommes. On ne manquoit pas d'exalter encore le motif impoſant d'être plus libre pour les fonctions du ſaint miniſtère. Le Patriarche prétendit au contraire, que rien ne pouvoit balancer la raiſon du ſcandale & du danger réel de ces aſſociations. Non content de tonner dans ſes diſcours, il compoſa deux traités, l'un contre les Eccléſiaſtiques engagés dans ces ſociétés, l'autre contre leurs compagnes; & il ruina tous les fondemens artificieux de ces alliances, qu'il n'appela pas

feulement équivoques, mais révoltantes & monftrueufes; puifqu'elles ne font, pourfuivit-il, ni parenté, ni mariage, ni charnelles, ni fpirituelles; mais un mélange bizarre des périls & des inconvéniens de l'un & l'autre.

L'attachement que plufieurs clercs témoignerent pour ces fortes de fœurs, le convainquit qu'il n'étoit pas auffi innocent qu'ils le difoient, & il chaffa de l'Eglife les réfractaires. Il attaqua auffi les Eccléfiaftiques trop affidus dans les maifons des riches, où ils fe rendoient tout à la fois leurs flatteurs & leurs parafytes. Enfuite il examina l'adminiftration des biens de l'Eglife, trouva de la profufion jufques dans la dépenfe domeftique de l'Evêque, appliqua ce fuperflu au foulagement des pauvres, & à la conftruction de quelques hôpitaux. Rien n'échappoit à fa vigilance: il fit comparoitre devant lui toutes les veuves confacrées au fervice de la Religion, examina foigneufement leur conduite; & celles en qui il trouva de la mondanité & de la pente à la fenfualité, il les preffa de fe marier, plutôt que de faire fervir l'indépendance où elles étoient d'un époux, à vivre dans l'oifiveté, les intrigues, le babil perpétuel & la vaine curiofité.

Pallad. vit. & Chryſ. homil. paſſim.

Cependant, loin de négliger le commun des fidèles, nous voyons par ſes diſcours, qu'il les portoit à la plus ſublime perfection. Il exhorta les citoyens de Conſtantinople à ériger chacun dans ſa maiſon une eſpèce d'hôpital domeſtique, c'eſt-à-dire un lieu d'hoſpice pour le ſoulagement des pauvres. Il alla juſqu'à propoſer à pluſieurs le rétabliſſement de la communauté des biens & du détachement abſolu des premiers fidèles. Quoique les offices de la nuit ne fuſſent plus guère ſuivis que des Solitaires, ou des Cénobites, il preſſa la partie du peuple la plus occupée; c'eſt-à-dire, les hommes qui pendant le jour n'en avoient pas le loiſir, de s'y rendre aſſidus le plus qu'il leur étoit poſſible: Car pour les femmes, ſa prudence les empêcha de fréquenter ces exercices nocturnes. Il obtint tout ce qu'il voulut par ſon éloquence toute-puiſſante. La ville de Conſtantinople fit des progrès étonnans dans la piété, & reprit une face toute nouvelle. On abandonna le cirque & le théâtre, pour accourir aux Temples, dans la ville la plus paſſionnée pour les ſpectacles: c'eſt ce que nous apprenons, par l'explication qu'il fit à ce ſujet des Epîtres aux Ephéſiens, aux Coloſſiens & aux Hébreux,

ainſi que des Actes des Apôtres. Trois fois la ſemaine réglément, il raſſembloit ſes ouailles; quelquefois les ſept jours de ſuite: & tout infatigable qu'il ſe montroit à inſtruire, ſes auditeurs ſe laſſoient encore moins de l'entendre. La foule, ſoit des Fidèles, ſoit des Hérétiques, & des Païens, étoit ſi nombreuſe, qu'il fut obligé de quitter la place ordinaire, pour parler dans un lieu plus vaſte. Quelques-uns venoient par curioſité & par goût pour ſon éloquence; mais la grace triomphant de ces diſpoſitions imparfaites, & de tous les obſtacles, on voyoit de jour en jour des converſions éclatantes.

Un homme de la ſecte des Macédoniens, ayant abjuré, voulut auſſi convertir ſa femme. Elle lui promit ce qu'il déſiroit, & vint à l'égliſe où elle reçut l'Euchariſtie; mais au lieu de la conſommer, elle la cacha, en baiſſant la tête, comme pour prier, & mit en ſa place du pain ordinaire, que lui donna adroitement une domeſtique affidée. Mais en portant ce pain à ſa bouche, il changea de nature; & en voulant le manger, au lieu de pain, elle ſentit une pierre ſous ſes dents. Elle courut ſur le champ à l'Evêque, lui confeſſa ſon crime, avec des ſentimens ſincères de converſion, &

lui montra la pierre où la marque de ses dents restoit imprimée. Sozomène qui vivoit presque dans le même temps, rapporte ce fait, & dit que l'on voyoit cette pierre dans le trésor de l'église de Constantinople, où elle avoit été déposée. Le saint Patriarche ne borna point son zèle à cette Eglise. Il l'étendit, avec la réforme, aux six provinces Ecclésiastiques de la Thrace, aux onze de l'Asie, & au nombre pareil des Eglises du Pont; c'est-à-dire, à toutes les dépendances de son Patriarchat. Delà s'intéressant à tout ce qui touchoit l'ordre & le bonheur du corps de l'Eglise, il entreprit de réunir les Evêques de l'Orient, avec ceux de l'Egypte & de l'Occident, toujours divisés depuis le schisme de Paulin. Il pria Théophile même d'Alexandrie, de le seconder; & tous deux de concert agirent si bien à Rome, par leurs Envoyés, qu'ils firent rentrer Flavien d'Antioche dans la communion des Occidentaux. L'ame sensible de Chrysostome, au plus haut point de son élévation, lui faisoit regarder ce Patriarche comme son maître, & jamais il ne cessa de le chérir, & de le révérer comme son père.

Lib. 8. c. 5.

Il porta les attentions de son zèle jusques chez les Barbares les plus sauvages.

Théod. v. 1. Ayant appris qu'il y avoit de ces Scythes vagabonds qu'on appeloit Nomades ou Pasteurs, campés près du Danube, & qu'ils désiroient de s'instruire dans la Religion, il leur envoya des hommes apostoliques, qui eurent de grands succès. Le Christianisme avoit déjà pénétré dans cette Nation : mais comme elle avoit de fréquens rapports avec les autres Barbares, infectés la plûpart de l'Arianisme, plusieurs de ceux-ci avoient aussi donné dans l'erreur, il en trouva de séduits jusques dans la ville Impériale : pour les désabuser, il leur donna des Catéchistes & des Prêtres de leur langue, leur assigna une église particulière, où il alloit quelquefois lui-même les instruire, par le moyen d'un Interprète. Sachant qu'il y avoit encore des Marcionites dans le territoire de Cyr, il prit, du côté de l'Evêque diocésain & de la Cour, des mesures efficaces, pour en délivrer le pays.

Saint Porphyre, qui avoit été tiré malgré lui de la solitude, pour être mis sur le siège épiscopal de Gaze, gémissoit de voir son diocèse rempli d'Idolâtres, non moins furieux contre son troupeau, que contre lui-même. Il restoit jusqu'à huit Temples des faux Dieux dans cette ville ; mais la seule idole de Marnas suffisoit

pour y perpétuer l'Idolâtrie. Porphyre vint solliciter la ruine de la superstition, auprès de l'Empereur ; & il s'adressa d'abord au Patriarche qui, outre son crédit, l'appuya de celui de l'Eunuque Amance, grand serviteur de Dieu, & fort puissant auprès de l'Impératrice. A sa recommandation, la Princesse reçut favorablement l'Evêque de Gaze, & lui promit de parler à l'Empereur. Alors Porphyre se rappelant une prédiction qu'il avoit oui faire à un S. Anachorète en passant par l'Isle de Rhode, il dit à l'Impératrice, qui étoit grosse, & qui désiroit passionnément d'avoir un fils ; travaillez pour la cause de Jésus-Christ, & vous aurez un fils qui portera la pourpre. Quelque temps après, la prédiction fut vérifiée. Eudoxe accoucha d'un fils qu'on nomma Théodose, comme son aïeul, & à qui l'on donna la pourpre dès qu'il fut né, avec la qualité de César. La mère, au comble de sa joie, n'oublia point le S. Evêque de Gaze. Elle l'envoya chercher sept jours après ses couches ; & à son approche, se levant de son siège avec empressement, elle vint le recevoir à la porte de son appartement, avec le petit Prince qu'elle tenoit entre ses bras. Mon père, lui dit-elle, bénissez-moi, avec l'enfant que m'ont

Théod. v. 29. S. Porph. ap. sur. 26. Fev.

obtenu vos prières. L'Evêque invoqua le Seigneur, & leur donna sa bénédiction. Il dressa ensuite une requête, épia le moment où l'on portoit le jeune César au palais, & la lui présenta. Celui qui tenoit l'enfant, & qui connoissoit la disposition de la mère, reçut la supplique en souriant; puis faisant un peu incliner la tête au petit Prince, il dit tout haut: Quil soit fait, comme il est requis. L'Impératrice conta la chose à l'Empereur. Tout étoit en joie dans le palais: la plaisanterie fut goûtée: l'affaire est néanmoins de grande importance, dit Arcade; mais comment résister au premier acte d'autorité de notre fils? L'ordre fut aussi-tôt donné d'abattre les temples de Gaze, & nommément celui de Marnas. L'Impératrice fit construire de leurs débris une église magnifique, & un hôpital pour les étrangers.

Cependant, selon le bruit d'un faux oracle, que les Gentils répandoient partout l'Empire, l'idolâtrie devoit en ce temps-là recouvrer son premier lustre, & se rétablir sur les ruines du Christianisme. Mais on vit au contraire, jusqu'aux extrémités de l'Occident, toutes les Idoles brisées par un Édit exprès de l'Empereur Honorius, tous les monumens de la superstit

tion abattus, ou réservés à l'ornement profane des villes, tous les temples des faux Dieux consacrés au culte Chrétien.

Ce fut alors qu'Aurélius, Evêque de Carthage, établissant le siège de sa Primatie dans le fameux temple de Junon, appelé Céleste, la vérité incréée fit entendre ses oracles, au même lieu où le Père du mensonge avoit fait retentir les siens durant tant de siècles. Mais de tous ces dragons & de ces monstres horribles, qui, suivant la menace des Païens, devoient défendre la mère de leurs Dieux, aucun ne parut. Les Oracles des Sybilles qu'on trouva dans Rome, où ils avoient été en si grande vénération, devinrent aussi impunément la proie des flammes auxquelles Stilicon les condamna.

Dans le fond des Gaules, de zélés Pasteurs ne s'employerent pas avec moins de succès, pour la ruine de l'idolâtrie. Le grand S. Martin y travailla fort long-temps, avec la plus infatigable persévérance, & il en purgea presque totalement son diocèse. Mais tant de travaux l'avoient consumé; & il touchoit au moment d'en recevoir la digne récompense. Il avoit plus de quatre-vingt ans, savoit que sa mort étoit proche, & lui-même en avoit averti ses disciples. Ayant ce-

pendant appris qu'il y avoit quelque division dans le Bourg de Cande, près du confluent de la Loire & de la Vienne, à l'extrémité de son diocèse, il s'y transporta, pour y rétablir la concorde & la charité que son seul aspect inspiroit. En effet, il n'eut besoin que de se montrer; & déjà il songeoit à retourner dans son monastère, quand ses forces lui manquant subitement, on avertit ses clercs, dont le respect & la tendresse lui formoient une suite nombreuse par-tout où il alloit. Quand ils virent l'état de foiblesse & d'accablement où il étoit: O mon Père! s'écrierent-ils tous d'une voix, en pleurant, vous voilà donc prêt à nous quitter. Mais ne voyez-vous pas, combien vous nous êtes encore nécessaire? Les loups ravissans vont se jeter sur votre troupeau, dès qu'il ne vous aura plus pour défenseur; vous volez à la félicité suprême; mais les calamités & les périls où vous nous laissez, ne vous intéressent-ils plus?

Sulp. Epist. 3.

Le Saint fut attendri, & mêlant ses larmes aux leurs: Seigneur, dit-il, si je suis encore utile à votre peuple, je ne refuse pas le travail: faites, sans égard pour mon goût, ce qui doit procurer leur avantage & votre plus grande gloire. Le

mal empira. Le Saint brûlé d'une fièvre violente, étoit couché sur la cendre & le cilice. Ses Disciples le prierent de permettre au moins qu'on mît de la paille sous lui; mais regardant ce traitement, comme trop délicat; mes enfans, leur dit-il, il sied mal à un Chrétien de mourir dans la mollesse. Il prioit sans interruption, les yeux & les mains levés au Ciel. On lui proposa de changer cette attitude pénible. Laissez-moi, répondit-il, contempler le ciel, plutôt que la terre; c'est le chemin par où mon ame doit aller vers le Seigneur. Puis témoignant sa juste confiance, & le mépris qu'il faisoit des dernières attaques de l'ennemi du salut: qu'attends-tu, lui dit-il, monstre cruel? Tu ne trouveras rien en moi qui seconde tes desseins funestes: je m'élevrai au dessus de tes pièges, jusqu'au sein d'Abraham. En proférant ces mots, il rendit le dernier soupir, le 8 de Novembre, la vingt-septième année de son épiscopat, & selon l'opinion la plus vraisemblable, la 397 de J. C. Aussi-tôt après sa mort, son visage parut tout rayonnant de la gloire céleste.

Les habitans de Poitiers se croyoien autorisés à enlever son corps, à cause du séjour qu'il avoit fait chez eux, dans son premier Monastère de Ligugei; mais ses

Diocéſains lui étoient trop attachés, & ſe trouvoient à Cande en trop grand nombre, pour ne pas défendre leurs juſtes prétentions. On le rapporta à Tours, où il y eut un concours prodigieux, non-ſeulement de la Ville, qui vint toute entière au devant des ſaintes Reliques ; Sulp. xiv. & 25. mais des peuples de la campagne & de pluſieurs villes voiſines. Les perſonnes les plus retirées par état ſe crurent diſpenſées de la règle, dans une rencontre ſi ſainte : on vit accourir des troupes inombrables de vierges, avec environ deux mille Moines. Tout le monde fondoit en larmes, moins occupé d'abord de la couronne éternelle que le Saint obtenoit, que de la perte irréparable qu'on venoit de faire : on chanta des hymnes en l'accompagnant juſqu'au lieu de ſa ſépulture. On y bâtit par la ſuite une grande Egliſe, & le célèbre Monaſtère qui porte encore le nom de S. Martin.

Ce fut vers le même temps que les démêlés de S. Jérôme avec Ruffin d'Aquilée, firent le plus de bruit. Sainte Marcelle & d'autres amis de diſtinction que le Saint Docteur avoit à Rome, s'étoient élevés avec chaleur contre les écrits de Ruffin. Outre leur zèle pour la foi, qui ſouffroit de voir ſemer dans l'Occident les nouveautés d'Origène, ils

s'indignoient de l'artifice avec lequel le traducteur rendoit le saint Prêtre Jérôme complice de ces erreurs pernicieuses. Ils en écrivirent à cet illustre ami, qui, en se justifiant sur les louanges qu'il avoit données à Origène, répondit qu'il estimoit son esprit & son érudition, mais sans approuver sa doctrine; qu'il s'en étoit servi comme des écrits de Tertullien, d'Eusèbe de Césarée & d'Apollinaire, sous lequel il avoit même étudié, ainsi que sous la direction d'un Juif; que la doctrine d'Origène est répréhensible, quoique ses mœurs ayent été pures, & ses travaux immenses; que s'il est excusable dans ses intentions, ses dogmes n'en sont pas moins empoisonnés; qu'ils font violence à l'écriture, & qu'il est scandaleux de le louer, comme un Apôtre qui ne s'est trompé en rien. Quant à l'apologie d'Origène, attribuée par Ruffin à S. Pamphile, Jérôme soutient qu'elle n'est pas de ce S. Martyr, mais d'Eusèbe. Comme il se croyoit toujours ami de Ruffin, dont il l'avoit été constamment durant son long séjour en Palestine; il lui écrivit à lui-même, se plaignit doucement de ce qu'en lui donnant des louanges apparentes, il le rendoit en effet suspect d'origénisme, & il le pria

Epist. 65.

de n'en plus user de la sorte. Mais ce qui aliéna tout-à-fait Ruffin, c'est que, pour arrêter le scandale de sa traduction, Jérôme traduisit lui-même les Livres des Principes. Il voyoit une affectation très-suspecte de la part de Ruffin, en ce qu'il avoit corrigé dans son Origène les erreurs contre la Trinité, qui eussent fait trop d'éclat en Occident, & qu'il y avoit laissé les traits dangereux dont le venin étoit plus imperceptible ; telles que l'étrange doctrine concernant les Anges, les ames humaines, la résurrection future, la multitude des mondes & le rétablissement final de toutes choses. S. Jérôme crut devoir faire une traduction plus fidèle, où toutes les impiétés parussent également, & donnassent de l'Auteur l'éloignement convenable. Ruffin, en fut si outré, qu'on ne jugea pas à propos de lui communiquer la lettre de son ancien ami, & il composa aussi-tôt contre lui trois Livres, qui ne servirent qu'à rendre encore plus équivoque la foi de leur Auteur. Le Pape Anastase jugea ne pouvoir se dispenser de censurer, & censura effectivement ces nouveaux écrits.

Hier. Epist. 70.

Ainsi Origène fut-il flétri, avec son traducteur, & l'origénisme condamné, non-seulement à Rome, mais par Véné-

rius de Milan, disciple & successeur de S. Ambroise, par Chromace d'Aquilée, Evêque naturel de Ruffin, en un mot par tout l'Occident, indigné, avec justice, d'un si grand scandale.

En effet, quelque soin qu'on ait pris de disculper Origène, il est impossible de justifier ses ouvrages, & même de rejeter sur ses disciples toutes les erreurs qu'ils contiennent. On doit néanmoins convenir qu'ils y ont inséré les plus grossières; & d'ailleurs, qu'il seroit injuste de prendre à la lettre certaines expressions de cet Ecrivain extraordinairement partisan du sens allégorique. C'est l'injustice qu'on a reprochée à Théophile d'Alexandrie, & qui paroît dans les Lettres paschales qu'il adressoit à toutes les Eglises, pour les avertir du jour de la Pâque, à l'exemple de ses prédécesseurs qui en avoient été chargés par le Concile de Nicée. Il profita de ces relations, pour donner aux fidèles les idées qu'il avoit lui-même de l'origénisme. Voici à quoi la première & la plus équitable de ces Lettres en réduit les erreurs.

Premièrement, à insinuer que le regne de J. C. doit finir. On ne trouve cette impiété, d'une manière expresse, en aucun ouvrage d'Origène; mais elle suit

naturellement de ses principes. Car si tous les corps doivent être détruits à la fin des siècles, comme n'étant faits que pour la punition des esprits, il s'ensuit que J. C. n'aura plus de corps, & ne sera plus véritablement un homme; ni par conséquent notre Roi, du moins sous ce rapport. La seconde erreur est que les démons seront sauvés, après avoir été purifiés par de très-longs supplices; ce qu'Origène imaginoit, sur le principe que J. C. devoit être le Sauveur de toutes les créatures raisonnables. La troisième est que les corps ne ressusciteront pas entièrement incorruptibles, mais qu'ils conserveront le germe de la corruption, ou le principe de la destruction qu'ils doivent éprouver à la fin des siècles; ce qui est encore une conséquence de la singularité d'Origène, à imaginer les corps comme uniquement destinés à punir les esprits qu'ils tiennent renfermés. Ils seront donc inutiles, quand les esprits se trouveront purifiés entièrement.

Malgré la pénétration de Théophile dans le mystère de l'origénisme, il fut longtemps à prendre le parti de le censurer. Saint Jérôme & S. Epiphane lui avoient écrit sans aucun succès, qu'il espéroit en vain corriger les Hérétiques par la

douceur ; & qu'une multitude de saints personnages n'approuvoient pas les lenteurs dont il usoit : mais plusieurs Moines Egyptiens, dans les fougues d'un zèle indiscret, l'accusant lui-même d'origénisme, il ne trouva point de moyen plus propre à les calmer que de condamner enfin ces erreurs. Ce n'est pas que l'accusation fut fondée : mais comme parmi ces Moines, il y en avoit beaucoup de simples & d'ignorans, qui se formoient des images sensibles des choses les plus intellectuelles, ils se persuaderent, sur certaines expressions des saintes Ecritures, que Dieu avoit un corps, comme les hommes ; ce qui les rendit Antropomorphites. Or nul Interprète de l'Ecriture, n'étant plus éloigné qu'Origène de cette explication grossière, ils traitoient d'Origénistes tous ceux qui les contredisoient.

L'Evêque Théophile enseignoit publiquement, avec l'Eglise Catholique, que Dieu est incorporel : il réfuta même fort au long l'erreur contraire, dans l'une de ses Lettres Paschales, qui fut portée aux Monastères, selon la coutume : ces bons Solitaires en furent étrangement scandalisés : il sembloit qu'on leur eut enlevé leur Dieu, avec le fantôme qu'ils

s'en formoient. L'un d'entr'eux, nommé *Sérapion*, vieillard d'une grande vertu, mais fort simple, après même qu'on l'eut tiré de ses préventions, en lui faisant concevoir qu'elles n'étoient pas moins contraires à l'écriture qu'à la foi de toutes les Eglises & de tous les siècles ; Sérapion ayant voulu rendre grace avec ceux qui venoient de le détromper, se mit à pleurer, en s'écriant : Hélas ! on a fait disparoître mon Dieu, & je ne sais plus ce que j'adore.

Caff. coll. 10. c. 3.

La multitude des Moines se montra bien plus indocile. Ils quitterent leurs solitudes, vinrent par troupes à Alexandrie, traiterent l'Evêque d'impie devant le peuple, porterent l'insolence & les menaces jusqu'au Palais Patriarchal. Alors Théophile se déclara contre les Livres d'Origène, & il promit de les condamner. Il congédia doucement les Solitaires, puis tint un Concile, où il fut ordonné, que quiconque approuveroit les œuvres d'Origène, seroit chassé de l'Eglise.

C'étoient les Moines de Scété, qui s'étoient principalement soulevés contre le Patriarche. Entre ceux de Nitrie au contraire, il y en avoit plusieurs fort soupçonnés d'origénisme. Il paroît qu'ils étoient moins attachés aux erreurs d'O-

rigène qu'à ses Livres, qu'ils prétendoient avoir été altérés par des mains étrangères, & de façon qu'on en pouvoit aisément distraire le poison, sans réprouver pour cela les leçons de vertu qu'ils fournissoient en abondance. D'ailleurs l'Eglise n'avoit pas encore décidé; ou ses décisions n'étoient pas assez authentiques, pour ôter toute excuse aux contradicteurs. Théophile n'en eut pas plus de condescendance; comme tous les zélateurs, dont les vues ne sont pas parfaitement pures, il avoit d'abord procédé avec trop de lenteur; & il procéda depuis avec trop de chaleur & de précipitation.

Outre son animosité contre les Moines en général, il étoit particulièrement mécontent du S. Prêtre Isidore, qui gouvernoit l'Hôpital d'Alexandrie; mais qui avoit été Solitaire à Nitrie, d'où S. Athanase l'avoit fait passer dans son Clergé. Une veuve de qualité avoit remis une somme considérable entre les mains de ce vénérable Prêtre, après l'avoir obligé de s'engager par serment à en acheter des habits pour les femmes les plus indigentes de la ville, sans en donner connoissance au Patriarche; de peur que celui-ci n'employât cette somme en des bâtimens, pour lesquels il étoit passionné. Isidore reçut

Soz.3.12.

l'argent & l'employa, selon l'intention de la donatrice. Le Patriarche avoit des espions qui l'eurent bientôt instruit : il fut piqué jusqu'au vif ; mais il dissimula. Deux mois après, ayant assemblé son Clergé, il produisit un Mémoire, qu'il disoit avoir reçu contre Isidore dix-huit ans auparavant. Cette accusation surannée eut un air d'humeur, & devint très-suspecte. Il fallut d'autres manœuvres, qui ne servirent qu'à mieux dévoiler la malignité & la fourberie. Théophile suborna un jeune homme, en lui faisant donner de l'argent, pour qu'il accusât Isidore. L'accusateur porta la somme à sa mère, qui, craignant qu'Isidore ne la poursuivît en justice, alla trouver le Gouverneur, & lui montra l'argent, qu'elle déclara avoir été reçu par les mains de la sœur du Patriarche : ce qui n'empêcha point Théophile de chasser Isidore de l'Eglise, mais à petit bruit, sous prétexte d'un crime infame que la bienséance ne permettoit pas d'articuler. S. Isidore eut même à craindre pour ses jours, & il alla se cacher au Mont de Nitrie, où il avoit passé sa jeunesse.

Ce fut un crime irrémissible pour les Moines, de lui avoir donné retraite. Le violent Patriarche ordonna de chasser de

la montagne & du fond du désert, les Solitaires les plus renommés qui passoient pour gouverner les autres. Ils vinrent à Alexandrie, pour savoir le sujet de leur condamnation, il y en avoit quatre surtout d'une haute considération, & qu'on appeloit communément les *grands Frères*, parce qu'ils étoient en effet d'une taille extraordinaire, & de la même famille. Ils se nommoient Dioscore, Ammone, Eusèbe & Euthyme. Dioscore avoit été fait Evêque d'Hermopole. Aussitôt qu'ils parurent devant Théophile, il apostropha injurieusement Ammone, qui étoit un vieillard vénérable; & lançant sur lui des regards furieux, que le plus scandaleux emportement suivit de près, il lui jeta son pallium à la tête, le souffleta jusqu'à le faire saigner du nez, & cria insensément: Scélérat, hérétique, hypocrite, anathématise Origène.

Les grands Frères n'eurent d'autre parti à prendre que de se retirer; ils retournerent paisiblement à leurs solitudes, où ils continuerent leurs exercices accoutumés, en se rassurant sur le témoignage de leur conscience. En effet, il n'y a point de preuve qu'ils soutinssent les erreurs d'Origène: on trouve au contraire des témoignages très-forts en faveur de la pu-

reté de leur foi. Le Patriarche ne laissa pas d'assembler un concile des Evêques voisins ; & sans y faire comparoître les solitaires, ni leur donner aucun autre moyen de se défendre, il en excommunia trois des principaux, entre lesquels on nomme Ammone & Dioscore : il n'osa cependant prononcer contre la multitude. Ensuite il fit venir du même désert cinq moines étrangers de naissance, & pleins de cet esprit d'émulation qui dégénère facilement en jalousie entre les reclus de nation différente ; il en ordonna un Evêque, le second, Prêtre, les trois autres, Diacres ; & il leur commanda de présenter contre les trois solitaires excommuniés, des requêtes que ces faux frères ne firent que souscrire, & que lui-même avoit composées. Ayant reçu ces requêtes dans l'église, avec un appareil affecté, il se transporta chez le Préfet d'Egypte, & lui présenta une nouvelle supplique en son propre nom, y joignit celle des moines accusateurs, & conclut à ce que les accusés fussent chassés de toute l'Egypte. Il obtint un ordre, avec des soldats ; & plus semblable au Chef d'une expédition militaire, qu'à un Evêque, il alla de nuit surprendre les monastères.

Dioscore, Evêque de la montagne,

ſut d'abord chaſſé, après avoir été violemment tiré de ſon ſiège par une eſcouade d'Ethiopiens. Enſuite on pilla les cellules, & l'on abandonna le petit ameublement des pauvres de Jéſus-Chriſt à un tas de valets & de populace. On chercha long-temps les trois autres frères, Euthime, Eusèbe & Ammone. Mais ils s'étoient fait deſcendre dans un puits, ſur lequel on avoit mis une natte qui empêcha de les découvrir. De dépit & de fureur, Théophile fit brûler leurs cellules particulières, où furent en même temps conſumés les Divines Ecritures, les Saints Myſtères, & un jeune homme qui n'eut pas le temps de s'échapper. Quand les perſécuteurs ſe furent retirés, les trois grands frères s'enfuirent à Jéruſalem, ſuivis des Prêtres & des Diacres de la montagne, & d'environ trois cents moines. Le reſte ſe diſperſa en divers endroits. Le reſſentiment du Patriarche ne fut pas calmé par ce banniſſement volontaire : mais il pourſuivit les fugitifs en Paleſtine, par des lettres qui ne reſpiroient que la vengeance. Il fit un crime aux Evêques de cette province, de leur pitié envers les malheureux ; & il ne la leur pardonna qu'à condition qu'ils ne leur donneroient plus d'aſyle à

l'avenir, même dans les églises. Ainsi les solitaires furent obligés de fuir de retraite en retraite, & d'aller enfin demander justice à Constantinople.

Saint Jean Chrysostome y étoit au plus haut point de vénération que peut procurer le concours des talens brillans & des solides vertus. Mais si tout le monde étoit forcé de l'admirer, il n'étoit chéri que du peuple, & de la partie la plus saine du clergé; un grand nombre d'Ecclésiastiques & de Grands le regardoient comme un zélateur incommode; & pour mettre leurs vices à couvert, ils s'efforçoient de le rendre odieux. Depuis les disgraces de Ruffin & d'Eutrope, Gaïnas, Arien comme la plûpart des Goths, s'étoit rendu tout-puissant; il se mit en tête de faire donner aux Hérétiques de sa communion une église dans la ville Impériale, & il en fit la demande à l'Empereur. Ce foible Prince, quoique bien intentionné, & sans accorder absolument ce qu'on demandoit, répondit qu'il en vouloit parler à Chrysostome, Evêque du lieu, & ministre des choses saintes; il le fit appeler, lui représenta le pouvoir, la fierté de Gaïnas, & tout ce qu'on avoit à craindre de ce suppliant rebuté, qui aspiroit peut-être à l'Empire.

Théod. v. 32.

Le magnanime Prélat répondit, que la terreur n'étoit pas une raison de livrer les choses saintes aux immondes; que pour lui, on ne le verroit jamais chasser les vrais Fidèles des temples où ils célébroient les louanges du Fils de Dieu, pour y introduire les impies qui nioient sa divinité, & blasphémoient son saint nom: & montrant tout le courage d'un Empereur, tandis qu'Arcade s'abandonnoit à la peur, moins étrangère à un Prêtre; Seigneur, lui dit-il, d'un ton d'assurance, capable de lui en inspirer, ne craignez pas ce barbare, c'est moi qui le veux mettre à la raison. Faites-nous aboucher ensemble, je lui ferai reconnoître l'injustice de sa demande. L'Empereur saisit avec joie cette ouverture, & les fit comparoître tous deux en sa présence, dès le lendemain. L'Arien superbe commença par sommer l'Empereur de sa promesse prétendue. Le S. Patriarche, accompagné de tous les Prélats qui se rencontroient à C. P. prit la parole & dit, qu'un Empereur Chrétien étoit le protecteur de la Religion, & non pas son oppresseur; qu'il n'avoit ni promis, ni pu promettre une chose qui n'étoit point à sa disposition, tout absolu que fut son pouvoir pour les affaires de ce Soz. 8. 4.

monde ; qu'il étoit d'ailleurs déraisonnable de faire servir à la division des Fidèles, les églises instituées pour les réunir ; que toutes celles de C. P. étoient ouvertes à tout Chrétien, & qu'il pouvoit y venir faire ses prières. Mais ne fut-ce que pour les importans services que j'ai rendus à l'Empire, répliqua Gaïnas, je mérite bien d'avoir un lieu particulier d'oraison. Quels sont les services, reprit le Patriarche, qui exigent pour salaire la profanation des temples, & le mépris des loix ? Elles défendent les assemblées des Hérétiques dans les villes ; & vous avez fait serment de les maintenir, ces loix saintes & sages. Mais avez-vous attendu jusqu'ici à recevoir la récompense de vos services ? Et lui rappelant de quel grade on l'avoit tiré, (car il avoit été simple soldat) considérez, poursuivit-il, ce que vous étiez autrefois, & ce que vous êtes à présent ; quel étoit l'état de votre fortune, ou plutôt de votre indigence, jusques dans vos vêtemens, avant de passer le Danube, & dites-nous si le titre de Duc, si la qualité de Consul est au dessous de votre ambition. Puis se tournant vers l'Empereur, il lui fit envisager toutes les suites de sa molle condescendance à l'égard des Héré-

Hérétiques; que la sûreté de la Religion faisoit celle de l'Empire; mais que si par impossible on pouvoit séparer ces deux choses, il vaudroit mieux livrer des provinces que la maison de Dieu, & perdre la couronne de l'Univers, que la Religion.

Gaïnas ne put résister à l'énergique & vive éloquence de Chrysostome, ou plutôt à l'esprit de Dieu, qui parloit en lui. Il digéra même ce refus, avec assez de modération. Quelque temps après, il se révolta ouvertement. Mais les gens de bien remarquerent, avec consolation, que le dépit de cet affront n'influa point dans sa révolte. Il parut même depuis redoubler de respect pour le S. Patriarche. Comme le Goth rebelle ravageoit la Thrace, & que personne n'osoit ni s'opposer aux efforts de la révolte, ni interposer sa médiation pour la faire cesser, le généreux Pasteur se chargea de la députation. Gaïnas l'ayant su, alla au devant du Saint, avec ses enfans, & lui donna toutes les marques possibles de respect & de bienveillance. Il persista néanmoins dans sa rébellion; mais il fut défait par un Général des Huns, ami des Romains, qui envoya sa tête à Constantinople.

Theod. v. 33.

Pendant cette guerre, c'est-à-dire, dans le cours de l'année 400, on dénonça au Patriarche le Métropolitain d'Ephèse, nommé Antonin, sur différens chefs d'accusation, notamment pour avoir eu des enfans de sa femme, depuis qu'il étoit Evêque, & parce qu'il faisoit un trafic réglé des choses saintes, en vendant les ordinations épiscopales, à raison du revenu des Evêchés. La dénonciation fut faite par Eusèbe de Cilbiane, l'un des suffragans d'Ephèse, dans un concile formé des Evêques Asiatiques qui se trouvoient à la Cour, & de trois Métropolitains, dont le plus remarquable étoit celui de Scythie, en tout vingt-deux Evêques; cet Archevêque des Scythes, ou de Tomi, se nommoit Théotime, & avoit succédé aux vertus comme au siège de S. Vétranion. Nourri dans la vie monastique, & peu content d'en retenir l'habit & les cheveux longs qu'il ne quitta jamais, il en avoit conservé soigneusement l'austérité, l'esprit de modestie & de pénitence; en un mot, toutes les vertus qui le rendirent vénérable aux plus sauvages des Barbares, & que le Ciel honora plusieurs fois par des miracles.

Soz. VII. 26.

L'Evêque de Cilbiane présenta son libelle devant cette assemblée respectable. La

prudent Patriarche eût bien voulu assoupir une affaire, dont l'avantage présumé n'en pouvoit compenser l'inévitable scandale. Il employa Paul d'Héraclée, ami d'Antonin, & qui n'étoit pas mal avec Eusèbe, afin de les réconcilier l'un avec l'autre : mais celui-ci étoit trop animé, pour rien entendre. Au pied de l'autel, au moment où l'on alloit offrir le Saint Sacrifice, il produisit un second exemplaire des mêmes accusations, en présence de tout le peuple, aussi-bien que du clergé, & il se plaignit avec arrogance qu'on refusoit de faire justice. A ce propos injurieux, le Patriarche, tout modéré qu'il étoit, ne put s'empêcher de donner quelques marques d'émotion, qui suffirent à la délicatesse de sa conscience, pour refuser d'offrir les Divins Mystères, quoique ce fût un Dimanche ; & il pria un autre Evêque de célébrer en sa place. Après que le peuple se fut retiré, il fit appeler Eusèbe, & lui dit devant les Prélats : Je vous prie encore d'y penser ; souvent le premier feu nous fait avancer des choses difficiles à prouver. Si vous êtes en état de soutenir votre accusation, nous ne la rejetons pas ; si vous y trouvez des inconvéniens, nous ne vous obligeons point à y persister. Prenez votre parti, avant la lecture du li-

belle. Quand il aura été lu publiquement, & qu'on en aura pris acte; il ne vous sera plus permis, étant Evêque, de vous désister. Rien ne fit peur à Eusèbe, & on lut son libelle.

On commença par examiner le dernier chef d'accusation, comme le plus pernicieux dans ses suites. On interrogea l'Evêque Antonin, & ceux qu'on lui reprochoit d'avoir ordonnés à prix d'argent. Les témoins cités se trouvant absens, on n'en put venir à la conviction; & l'affaire commença de languir. Mais le premier éclat étant fait, Chrysostome, pour abréger le scandale, marqua autant d'ardeur pour la consommation, qu'il avoit eu de répugnance à l'entreprise. Ainsi pour agir plus efficacement & plus promptement, il résolut de se transporter sur les lieux. Mais Antonin qui craignoit la preuve, avec raison, agit si bien à la Cour, qu'il y fit regarder l'absence du Patriarche, comme peu expédiente dans un temps où la révolte de Gaïnas tenoit encore tout le monde en alarme. L'adroit Simoniaque gagna même par argent son accusateur, dont le zèle étoit trop amer pour être bien pur; & il en tira promesse, sous serment, d'abandonner ses poursuites.

Ce fut donc en vain que S. Chryso-

ſtome nomma trois Evêques Commiſſaires, pour aller en ſa place entendre les témoins, & inſtruire le procès dans le diocèſe même d'Ephèſe. L'un des trois, ſavoir Héſychius de Parium, ami d'Antonin, feignit d'être malade. On fatigua les deux autres par des lenteurs affectées. Eusèbe lui-même, qui depuis ſon marché, n'avoit garde de comparoître, fit le malade à ſon tour. Enfin, l'on traîna tellement en longueur, qu'Antonin mourut avant qu'on eût rien prouvé.

Alors le Clergé d'Ephèſe & les Evêques voiſins écrivirent à S. Chryſoſtome, en le conjurant de la manière la plus preſſante de venir au ſecours de cette Egliſe, non moins affligée par les mauvais Catholiques que par les Ariens; & ſur-tout de prévenir les intrigues de ceux qui s'efforçoient, par argent, d'envahir le ſiège. Rien ne put contrebalancer dans l'eſprit du Saint, la force d'un pareil motif. Le mauvais état de ſa ſanté, la rigueur de l'hiver, tout fut oublié: il partit ſans retardement, laiſſant les ſoins de ſa propre Egliſe à Sévérien de Gabales, doué de quelque éloquence, qu'il étoit venu produire dans la Capitale, du reſte auſſi peu digne de la confiance du S. Patriarche, qu'il avoit plus employé d'artifices pour

la gagner. Chryſoſtome emmena trois Evêques ; & quand ils furent arrivés à Ephèſe, ceux de la Lydie, de l'Achaïe & de la Phrygie, auſſi-bien que de l'Aſie, proprement dite, ſe raſſemblerent au nombre de ſoixante-dix, tous extrêmement empreſſés à voir, & plus encore à entendre le Grand Chryſoſtome. Le lâche accuſateur d'Antonin, Euſèbe, vint comme les autres. Il avoit reçu ſon ſalaire, & celui qui le lui avoit donné étant mort, il ne craignoit plus d'être convaincu de parjure. Il reprit ſon accuſation, qui fut prouvée par de bons témoignages, & confirmée par l'aveu même des coupables. Six Evêques ordonnés à prix d'argent par Antonin, furent dépoſés ; la mémoire du défunt infamée, & ſes héritiers condamnés à reſtituer le prix de ſes ordinations ſimoniaques : enfin l'on ſubſtitua de bons ſujets aux coupables, & l'on eut un ſoin particulier, dit un Auteur du temps, de s'aſſurer qu'ils avoient toujours gardé la continence.

Pall. Dial. pag. 133. Tandis que le Patriarche étoit ſur les lieux, il s'informa des beſoins des autres Egliſes de l'Aſie. Celle de Nicomédie avoit pour Evêque, un aventurier nommé Géronce, Diacre de Milan, ſous le

Soz. VIII. 6. pontificat de S. Ambroiſe. Il s'étoit alors

vanté d'avoir pris pendant la nuit un onoscélide, c'est à-dire un spectre monstrueux dont la féconde imagination des Grecs faisoit toute l'existence. Soit que cette fable fut un mensonge réfléchi, soit qu'elle fût une pure illusion, S. Ambroise la trouva indigne d'un ministre des autels, & voulut que Géronce en fit un désaveu effectif par la pénitence. Le Diacre indocile abandonna S. Ambroise, vint à Constantinople, sous le Patriarche Nectaire & trouva des protections qui lui procurerent l'évêché de Nicomédie. Son Archevêque se plaignit, & le Patriarche vouloit faire droit sur la plainte : mais le charlatan avoit gagné son nouveau peuple, par toutes sortes de souplesses. Il pansoit leurs plaies, il guérissoit ou paroissoit guérir leurs maladies, il étoit de l'abord le plus facile. Nectaire ne put venir à bout de le déposséder, quelque envie qu'il en eut. Ce trait d'autorité étoit réservé à son successeur, qui mit dans ce siège Pansophius, homme d'une grande douceur de mœurs, d'une piété exemplaire, & qui avoit été l'instituteur de l'Impératrice : avec tant de bonnes qualités, il ne put gagner l'affection de ce peuple prévenu ; & ce changement d'Evêque attira au Patriarche même une nouvelle foule d'ennemis.

Il y avoit trois mois passés qu'il étoit parti pour l'Asie, & il étoit temps qu'il revînt à son Eglise. Sévérien à qui il l'avoit confiée, la troubloit par ses intrigues, & cabaloit contre le S. Patriarche. Les choses avoient été poussées si loin, que le Saint, à son retour, crut que le ménagement devoit céder à la prudence, & qu'il falloit indispensablement expulser de C. P. cet ingrat & perfide cabaleur. Mais Sévérien s'étoit insinué par ses flatteries jusques dans l'esprit de l'Impératrice. Elle le fit revenir de Calcédoine, où déjà il s'étoit retiré, & elle ne fut pas contente, qu'elle ne lui eut fait recouvrer les bonnes graces du Patriarche, qui, avec une profonde connoissance du cœur humain & des mœurs, avoit cette candeur, & cette simplicité naturelle, qui est si souvent la duppe du génie subalterne de l'intrigue & de la basse politique.

Tandis qu'uniquement pénétré de la grandeur de Dieu & des choses éternelles, il ne faisoit attention, ni aux intérêts, ni aux supercheries du siècle ; l'orage se forma de toute part contre lui. Tous les ennemis de la discipline, des bonnes mœurs, de la foi, devinrent les siens. Les Ariens habitoient en grand nombre dans la Capitale ; ils ne pouvoient tenir

leurs aſſemblées que hors de la ville : mais pour y aller, ils s'attroupoient au dedans, ſortoient proceſſionnellement & comme en triomphe tous enſemble, & chantoient à deux chœurs des cantiques remplis de leurs impiétés. L'audace alla juſqu'à y inſérer des déríſions de la doctrine Catholique. Le peuple orthodoxe fit de ſon côté des chants ſatyriques. Entre ces deux partis également fiers, l'un de ſa faveur préſente, l'autre de ſon crédit paſſé, la rivalité ſe porta bientôt à des ſaillies très-critiques. Du chant & des propos, l'on paſſa aux coups ; & il y eut de part & d'autre du ſang répandu. Un Eunuque de l'Impératrice fut même bleſſé d'un coup de pierre ; ce qui fit renouveller la défenſe qui avoit été faite aux Ariens ſous le Pontificat précédent, de chanter des litanies dans la ville, c'eſt-à-dire des prières communes de nuit ou de jour. Cette nouvelle humiliation des ſectaires, attribuée au S. Patriarche, lui fit encore de nouveaux ennemis.

Les choſes en étoient là, quand les grands Frères & leur ſuite arriverent à Conſtantinople. Ils ſe préſenterent au pieux & tendre Chryſoſtome, qui voyant à ſes pieds cinquante vieillards, dans l'extérieur deſquels la mortification & tous

les veſtiges de la Sainteté étoient empreints, en fut touché juſqu'aux larmes, & leur demanda qui les réduiſoit à la fuite. Ils lui raconterent ce qui s'étoit paſſé à Nitrie, & le prierent de leur épargner la triſte néceſſité de porter leurs plaintes au tribunal ſéculier; ajoutant qu'ils ne demandoient point d'autre ſatisfaction, ni d'autre grace, que de rentrer dans leurs ſolitudes, & d'y conſommer le ſacrifice de leur perſonne qu'ils avoient commencé de faire au Seigneur. Il ſe perſuada qu'il ſeroit aiſé d'adoucir Théophile, & leur promit ſa médiation, en leur recommandant la diſcrétion & la retenue. En même temps, & par des clercs d'Alexandrie, envoyés pour les intérêts de Théophile, il s'aſſura que les plaintes des moines n'étoient que trop fondées. Il écrivit donc à ce Patriarche, mais avec tous les ménagemens poſſibles, & en le ſuppliant, comme un fils reſpectueux eut parlé à ſon père, de rendre ſes bonnes graces aux pieux ſolitaires qui faiſoient un des plus beaux ornemens de ſon Egliſe. Mais l'impérieux & vindicatif Egyptien répondit avec une hauteur inſultante, que l'Evêque de l'Egliſe Impériale devroit au moins ſavoir les canons de Nicée; que s'il les ignoroit, on lui

Pallad. p. 62.

feroit voir que selon ces décrets, nul Evêque ne doit s'ingérer dans les affaires qui ne sont pas de son ressort; que si l'Evêque d'Alexandrie doit être jugé, c'est par les Egyptiens, non à soixante & quinze journées de distance. Après une lettre si dure, Chrysostome ne voulut plus se mêler de ces différends, que pour amortir, autant qu'il le pourroit, la plus grande effervescence des esprits.

Cependant Théophile prévint par ses lettres S. Epiphane, dont il avoit autrefois raillé l'ardeur extrême contre l'Origénisme, & qu'il avoit traité hautement d'Anthropomorphite. Mais dans ces nouvelles conjonctures, il sentoit combien un partisan du caractère d'Epiphane lui seroit utile. Avec une réputation bien établie de sainteté & de capacité, l'Evêque de Salamine avoit, dans un âge avancé, un génie encore très-vif, & un grand ascendant sur une foule de Docteurs plus jeunes que lui, & non moins célèbres. Il envoya la lettre de Théophile au Prêtre Jérôme, & y en joignit une de sa part, où il triomphoit de ce qu'Amalec, étoit détruit jusqu'à la racine; ce sont ses termes, pour exprimer la condamnation d'Origène par l'Evêque d'Alexandrie. Il fit plus: il se rendit à Constantinople, malgré son extrême vieillesse.

Chryſoſtome feignit d'ignorer le but de ce voyage, envoya par honneur ſon clergé au devant de lui, & le fit inviter à prendre un logement dans le palais épiſcopal. Mais Epiphane, prévenu contre le Patriarche, ne répondit qu'avec dureté à ſes politeſſes, & il refuſa toute communication avec ſa perſonne, à moins qu'il ne condamnât Origène, & ne chaſsât les grands Frères. Chryſoſtome repréſenta, avec douceur, qu'il ne falloit rien précipiter; ſur cette réponſe, on fit prendre à Epiphane une réſolution extrême, & dont l'exécution eût fait de ce Prélat vénérable la fable & la riſée de tout l'Empire. On l'excita à ſe préſenter au milieu de l'Egliſe, devant tout le peuple aſſemblé, afin d'y condamner à voix haute les livres d'Origène, les moines venus d'Egypte, comme Origéniſtes, & le Patriarche de C. P. comme leur fauteur. Le S. Vieillard commençoit à donner dans le piège, quand quelques perſonnes, plus ſenſées ou plus politiques, lui en firent craindre les ſuites. L'Evêque Jean, lui dit-on, eſt adoré du peuple, il pourra s'élever une ſédition; & vous ſerez le premier en péril, comme la première cauſe du ſoulèvement. Cette remontrance l'arrêta.

On ne laiſſoit pas de rendre juſtice à la droiture de ſes intentions, & tout le monde révéroit ſes vertus. Le jeune Prince, fils d'Arcade & d'Eudoxe, étant tombé malade, la mère demanda à Epiphane le ſecours de ſes prières. Il promit que l'enfant guériroit, ſi l'Impératrice fuyoit les grands Frères, comme tous les autres Hérétiques. Eudoxe, qui les protégeoit, parut ſcandaliſée, & fit cette réponſe: Si Dieu veut prendre mon fils, il en eſt le maître. Pour vous, je me garderai bien d'imaginer déſormais que vous ſoyez un homme à miracles. Elle conſeilla néanmoins aux ſolitaires de Nitrie, d'aller s'expliquer avec cet homme extraordinaire; & ils obéirent. Qui êtes-vous, pour oſer vous préſenter ici, leur demanda-t-il bruſquement? Mon père, répondit reſpectueuſement Ammone, qui étoit à la tête, nous ſommes ces grands Frères qu'on vous a peints de ſi noires couleurs: mais je déſirerois ſavoir, ſi jamais vous avez entendu nos diſciples, ou vu nos écrits. Il répondit franchement, que non; & Ammone reprit: Comment donc nous jugez-vous Hérétiques, ſans aucune preuve de nos ſentimens? Tout le monde m'a dit que vous l'étiez, répondit l'Evêque. Le ſolitaire répliqua:

Soz. VIII. 15.

Nous en avons usé bien autrement à votre égard; car nous avons souvent lu vos écrits, entr'autres, votre Ancorat; & comme plusieurs personnes le censuroient, & l'accusoient d'hérésie, nous avons pris votre défense. Vous ne devriez donc pas sur des rumeurs vagues & incertaines, condamner ceux qui ne disent que du bien de vous.

Cette entrevue adoucit beaucoup S. Epiphane, qui n'avoit pas moins de droiture dans l'ame, que de vivacité dans le tempérament. Peu de temps après, il partit pour son isle; soit qu'il se repentît d'être allé trop vite en cette affaire; soit qu'il eut eu révélation de sa mort prochaine, comme on l'a cru, sur ce qu'il dit au moment de s'embarquer. Plusieurs Evêques le reconduisant jusqu'à la mer; je vous laisse, leur dit-il, la ville, le palais, & tout ce grand théâtre: pour moi, je m'en vais; car je suis très-pressé. Il mourut en effet sur mer, avant que d'arriver en Chypre. Il y avoit trente-six ans qu'il gouvernoit l'Eglise de Salamine ou Constance, Capitale de cette isle. Il étoit d'une grande érudition, mais sa critique n'est pas fort exacte. Sa droiture naturelle le rendit crédule, & l'ardeur de son zèle l'exposa aux préventions. Il faut néan-

moins reconnoître, que Théophile, qui ſurprit ſa confiance, avoit une habileté, & mille autres qualités extrêmement impoſantes.

Les ſolitaites de Nitrie ſe voyant protégés de l'Impératrice, préſenterent requête, afin que les accuſations intentées contre eux fuſſent examinées devant les Préfets, & Théophile tenu de comparoître, pour être jugé par S. Chryſoſtome. La demande fut accordée dans ſes deux chefs. Les Préfets examinerent l'accuſation formée par les faux Frères, qu'avoit ſubornés Théophile; & lui-même fut contraint de venir à Conſtantinople, d'où l'Empereur envoya un de ſes Officiers, pour l'amener. Les accuſateurs qu'on examina en premier lieu, ne purent rien prouver, & rejeterent toute la trame ſur l'Evêque d'Alexandrie, en déclarant qu'il les avoit trompés, & qu'il leur avoit dicté leur requête. On les empriſonna juſqu'à ſon arrivée: le cas étant grave, & digne de mort, ſuivant la lettre des Loix Romaines contre les calomniateurs. Quelques-uns moururent en priſon, avant l'arrivée de Théophile. Les autres, moyennant l'argent qu'il fournit, en furent quittes pour le banniſſement.

Le Patriarche d'Alexandrie avoit été

mandé ſeul ; & il arriva comme en triomphe, avec un cortège de trente-ſix Evêques. Saint Jean Chryſoſtome, qui avoit préparé des logemens pour ces Prélats, les invita de la manière la plus cordiale à deſcendre chez lui : mais ils le refuſerent ſéchement. Théophile ne voulut ni le voir, ni lui parler, ni lui donner aucune marque de communion. Il avoit dès-lors ſon plan tout dreſſé, tant la foibleſſe du Gouvernement lui étoit connue. Loin de ſe défendre des prévarications qu'on lui reprochoit, il ſe propoſa d'attaquer Chryſoſtome ſur ſon propre ſiège ; perſuadé que s'il le pouvoit chaſſer de la Capitale, il n'auroit plus de peine à écraſer les Solitaires. Pendant trois ſemaines qu'il reſta à Conſtantinople, il n'approcha point de l'Egliſe ; quoique S. Chryſoſtome le fit continuellement preſſer de lui dire au moins le ſujet d'une guerre ſi inattendue, & dont le public étoit ſi ſcandaliſé. Mais Théophile ne daigna jamais lui répondre. Le S. Evêque ne laiſſa point de lui donner l'exemple de la modération & de la douceur. Cependant l'Empereur, ſollicité par les moines, le preſſa de leur rendre juſtice, lui commanda formellement d'aller au logis de Théophile, & d'informer juri-

diquement contre lui: car on l'accusoit de violences, de meurtres, & de plusieurs autres crimes. Mais le Saint refusa constamment d'en prendre connoissance, tant par considération pour un accusé de ce rang, que par respect pour les canons, qui défendoient de juger les causes Ecclésiastiques hors de leur province.

Théophile, au contraire, travailloit jour & nuit contre Chrysostome, de concert avec toutes les personnes qu'il trouva indisposées contre le S. Patriarche. Ce fut alors principalement que l'Evêque de Gabales fit voir le peu de fond qu'on doit faire sur la réconciliation d'un ennemi jaloux. Acace de Bérée, mécontent du Patriarche, précisément pour un accueil peu honorable dont il croyoit avoir sujet de se plaindre; d'un autre côté Antiochus de Ptolémaïde, & un Abbé de Syrie nommé Isaac, tous deux vagabonds d'habitude & d'humeur tracassière, accoutumés à courir de diocèse en diocèse pour en tourmenter & calomnier successivement les Evêques, entrerent dans le complot de Sévérien, & s'en firent sous sa direction les agens principaux; ils envoyerent d'abord à Antioche, pour rechercher la jeunesse de Chrysostome.

Mais n'y ayant rien trouvé qu'à son

avantage, ils se retournerent du côté de la ville Impériale, qui fournit seule à bien des attaques contre son zélé Prélat.

Il avoit d'abord pour ennemis, dans son Clergé, tous ceux qui ne pouvoient souffrir les loix qu'il y vouloit rétablir, & en particulier deux Prêtres, cinq Diacres & trois veuves du premier rang, dont deux avoient eu pour époux des Consuls, & qui étant vieilles, ne pardonnoient point au Patriarche les avis mortifians que leur attiroit le mêlange ridicule de l'afféterie du premier âge, avec les rides & les cheveux blancs. Outre cette partie gangrénée du clergé, quelques-unes de ces personnes de cour, toujours prêtes aux cabales & aux révolutions, prêterent la main à Théophile. On prétend aussi que l'Impératrice étoit déjà irritée contre Chrysostome, pour un discours où emporté par l'ardeur de son éloquence, il avoit parlé des femmes en général, avec une véhémence & sous des images, que le peuple appliquoit à la Princesse. Les Evêques d'Asie qui avoient été déposés, ne manquerent pas non plus de signaler leur ressentiment.

Pallad. Dial. p. 5. Théophile profita de tout. Opulent & naturellement magnifique, il répandoit l'or avec profusion, tenoit une grande

table, ſe rendoit affable & careſſant. malgré ſa fierté naturelle qu'il ſavoit plier à l'intérêt, il écoutoit tout le monde, plaignoit les mécontens, flattoit les clercs ambitieux, & leur faiſoit eſpérer de les avancer. Entre tous les Eccléſiaſtiques, il n'y en avoit point de plus animés contre leur Evêque, que deux Diacres, dignes de mort, ſelon les loix civiles, & qu'il avoit chaſſés de l'égliſe, l'un pour cauſe de meurtre, l'autre pour crime d'adultère. Tels furent les premiers boutefeux qu'employa Théophile, encore fut-il obligé de leur promettre qu'il les rétabliroit dans le clergé; ce qu'il exécuta, ſuivant la méthode qu'il ſavoit ſi bien; il les engagea à lui préſenter des requêtes, les dicta lui-même, & les remplit de fauſſetés.

Il falloit avoir l'autorité pour ſoi, au défaut de l'équité. La fourbe & l'intrigue opérerent encore ce nouveau preſtige: Arcade qui venoit de marquer de la vigueur contre les premières tentatives de la cabale, reçut au moment déciſif toutes les impreſſions qu'elle lui voulut donner. Les richeſſes de Théophile, jointes aux reſſentimens de l'Impératrice, leverent tous les obſtacles. On ſema l'argent à la cour, avec tant de fruit, qu'au moment

où Théophile sembloit ne pouvoir échapper à une condamnation canonique, on vit éclorre l'étrange résolution de traduire Chrysostome lui-même au jugement d'un Concile.

On choisit pour le lieu du conciliabule, le bourg du Chêne, près de Calcédoine, tant parce que Cyrin, Evêque de ce petit endroit, étoit ennemi déclaré de S. Jean Chrysostome, que parce qu'on appréhendoit l'affection que le peuple de Constantinople portoit à son Evêque. Ce bourg étoit d'ailleurs commode pour l'effet qu'on se proposoit depuis que Ruffin y avoit fait bâtir un palais, avec une église & un monastère. On cita le Saint, qui refusa de comparoître. Quarante Evêques qui se trouvoient avec lui, ne pouvoient revenir de la surprise où les jetoient l'adresse, l'audace & l'iniquité de Théophile. Ils députerent trois d'entr'eux, avec deux prêtres, & les chargerent de répondre à l'Evêque d'Alexandrie, qu'on avoit encore la lettre où il déclaroit que nul Evêque ne doit s'ériger en juge hors de ses limites; que s'ils n'avoient eu plus d'égard que lui aux canons de Nicée, ils l'auroient jugé le premier; que leur Concile étoit plus nombreux, & d'un tout autre poids que le sien; puisqu'il n'a-

voit que trente-six Evêques d'une seule province, & qu'eux se trouvoient au nombre de quarante de diverses provinces, entre lesquels on comptoit sept métropolitains; qu'ils avoient contre lui des mémoires & des preuves de soixante-dix articles de crimes manifestes.

S. Chrysostome répondit de son côté, Pallad.
que nonobstant l'irrégularité de la pro- p. 72.
cédure, & quoiqu'il dût incontestablement être jugé dans Constantinople, en cas qu'il fût coupable, il ne disputeroit pourtant pas sur le lieu du jugement, pourvu qu'on exclût quelques-uns des juges qu'il nomma, & qui étoient récusables par toutes les raisons de droit. il fit la même réponse à un Notaire de l'Empereur, chargé d'un ordre de ce prince, pour le contraindre à se présenter. Quelque respect qu'il eût pour les puissances établies de Dieu, il jugea que dans cette affaire, purement ecclésiastique, sa soumission seroit moins édifiante pour les Fidèles, que préjudiciable à l'Eglise. Des Evêques attachés au Saint Patriarche s'étant fait les porteurs de sa réponse, les partisans de Théophile les arrêterent ignominieusement, se porterent contre eux aux plus grandes violences, battirent l'un fort rudement, déchirerent les habits d'un autre, & char-

gerent un troisième des fers qui avoient été préparés pour S. Chrysostome même, & comme si c'eût été lui, ils jeterent cet ami fidèle dans une barque, & le transporterent en un lieu inconnu.

Du reste on procéda, comme dans les cas de contumace; on tint pour prouvés tous les chefs d'accusation auxquels l'accusé n'étoit pas venu répondre. Il y en avoit jusqu'à vingt-neuf; l'oppression & la calomnie cherchant d'ordinaire dans la multitude des imputations, ce qui manque à leur solidité & à leur vérité. La plus spécieuse étoit qu'il exerçoit peu l'hospitalité, jusques-là fort en recommandation parmi les Evêques; mais qui commençoit à faire divertir le patrimoine des pauvres au profit ou à l'amusement des riches, sur-tout dans une capitale où il y avoit une affluence prodigieuse. A cette sainte épargne & à l'esprit de retraite, de recueillement & de pénitence qui engageoit le S. Evêque à manger seul habituellement, on donnoit les qualifications les plus injurieuses: on l'appeloit sauvage, cyclope, & du nom de tous ces monstres fabuleux que la haine de la société & de l'humanité tenoit renfermés dans leurs cavernes. On vouloit aussi faire entendre qu'il en usoit de la sorte, pour

faire bonne chère avec plus de liberté. Mais outre l'austérité notoire de sa vie, tout le monde savoit qu'elles précautions & quel régime lui imposoit sa foible santé; il n'osoit boire de vin, à cause des chaleurs de tête qui le tourmentoient; & son estomac étoit dans un état, où tout ce qu'on pouvoit lui préparer n'excitoit que son dégoût. Les autres accusations n'étoient que des présomptions imaginaires, de vagues imputations, dénuées de circonstances & de vraisemblance, alléguées même de manière à laisser voir que personne ne faisoit fonds là-dessus. On lui reprochoit, entr'autres choses, de ne donner connoissance à personne de l'emploi qu'il faisoit des revenus ecclésiastiques, & d'avoir vendu des choses consacrées à Dieu, telles que le marbre préparé par son prédécesseur pour l'ornement d'une église. Ses immenses charités justifioient assez cette conduite. Le crime qu'on lui fit vaguement d'avoir injurié les clercs, & composé un Livre contre eux, n'avoit trait qu'à son zèle contre l'abus des femmes sous introduites, & faisoit au fond l'éloge de sa vigilance pour la pureté cléricale. On l'accusoit aussi d'avoir procuré le bannissement de Porphyre, Prêtre d'une conduite plus qu'équivoque;

d'avoir d'écelé le comte Jean, coupable de sédition; de s'habiller & se déshabiller au milieu de l'église, dans le trône pontifical: articles que nous rapportons, uniquement pour montrer que dès-lors on changeoit de vêtement pour le ministère de l'autel, & qu'on reprenoit en rigueur les défauts contraires à ce qu'on appelle mansuétude ecclésiastique. Enfin on osa l'accuser, non-seulement d'avoir admis des personnes du sexe dans sa chambre, après avoir congédié tout le monde; mais d'entretenir un commerce habituel avec une femme mariée: calomnie atroce & manifeste, qui tomba d'elle-même, par la connoissance de l'état où l'avoient réduit les austérités de sa jeunesse, & l'incommodité qui lui étoit survenue dès-lors, en s'exposant avec une ferveur indiscrète aux froids rigoureux de l'hyver.

Mais comme il ne comparut pas, bien que cité à quatre reprises différentes, il ne fut pas seulement question de prouver, & on le condamna simplement par contumace. La lettre qu'on en écrivit à l'Empereur étoit conçue en ces termes: Comme Jean, accusé de plusieurs crimes, n'a pas voulu se présenter, parce qu'il se sentoit coupable, il a été déposé suivant

ſuivant les loix : mais parce que les libelles contiennent auſſi une accuſation de lèſe-majeſté, nous laiſſons à votre piété le ſoin de le punir pour ce délit particulier : car ce n'eſt pas à nous d'en prendre connoiſſance.

Dans ce procédé des ennemis les plus acharnés, on doit remarquer la retenue des Evêques, par rapport au jugement des crimes capitaux. Ce prétendu crime de lèſe-majeſté, conſiſtoit à s'être échappé de paroles contre l'Impératrice ; parce qu'on appliquoit à cette Princeſſe différentes expreſſions qui avoient paru ſingulières, dans les ſermons que fit S. Chryſoſtome, pendant le Concile même du Chêne. Vous ſavez, mes Frères, avoit-il dit, en ſe livrant trop peut-être au feu de ſon éloquence, vous ſavez pourquoi l'on m'en veut : c'eſt que je ne ſuis point vêtu de ſoie, & que la race de l'aſpic domine aujourd'hui : on appliquoit ces mots figurés à la nation des Francs, dont l'Impératrice étoit iſſue. On releva pluſieurs autres expreſſions, plus dures encore ou plus claires, & vraiment inexcuſables : mais indépendamment de la réputation de ſageſſe & de modération ſi bien aſſurée à Saint Jean Chryſoſtome,

on a mille autres raisons de douter qu'elles ayent été fidèlement rendues.

Il n'en falloit pas tant, pour que de jaloux & sanguinaires flatteurs en tirassent parti. Aussi le bruit courut-il que le Patriarche devoit avoir la tête tranchée. Je suis près d'être immolé, dit-il aux Evêques de son parti : je reconnois la conjuration de Satan ; il ne peut plus souffrir la guerre que lui font les discours de celui que vous nommez Chrysostome. Souvenez-vous de lui dans vos prières, & que la peur ne fasse abandonner à personne les intérêts de l'Eglise. A ces mots tout le monde fondit en larmes ; les uns se jeterent à son cou & l'embrasserent tendrement ; les autres sortirent de l'assemblée, parce qu'ils ne pouvoient plus soutenir l'accablement de leur douleur ; il les pria de rentrer, & leur dit : Asseyez-vous, mes Frères, sans pleurer sur mon solide avantage. Jésus-Christ est ma vie, & la mort m'est un gain. Valons-nous mieux que les Prophètes & que les Apôtres, pour être moins en bute aux traits de l'envie, & demeurer plus long-tems en ce monde ? N'avons-nous pas sujet de pleurer, dit un des assistans, au moment de rester orphelins, de voir l'Eglise veuve, ses loix méprisées, les pau-

Pall. p. 67.

vres abandonnés, le peuple fidèle dépourvu d'alimens & de lumières? Saint Ibid. p. 68
Chrysostome frappant de sa main gauche dans la droite, par un mouvement qui lui étoit ordinaire dans les grandes émotions, répondit en ces mots : C'est assez, mon Frère, n'en dites pas davantage : la lumière de l'Evangile n'a pas commencé par moi, & ne s'éteindra point avec moi.

Toutefois il ne fut condamné qu'au bannissement, que le foible Empereur accorda au Concile, ou plutôt à Théophile, content dans sa jalousie d'éloigner l'illustre rival qui lui faisoit ombrage dans l'église & dans la ville de Constantinople. On procéda sur le champ à l'exécution, nonobstant l'appel du Saint à un jugement plus régulier. Il fut mis hors de l'église par un Comte & des Soldats. Tout le peuple le suivit en versant des larmes; les moines & les vierges poussèrent des cris lamentables; de tous côtés on entendit retentir ces regrets : hélas! il vaudroit mieux ravir au soleil l'éclat de sa lumière, que de condamner au silence la bouche de Jean. On le jeta dans un vaisseau, qui le passa de nuit en Asie : mais ce bannissement ne dura qu'un jour.

Dès la nuit suivante il survint un af- Théod.
freux tremblement de terre, qui menaça v. 34.

de renverser le palais, & sur-tout l'appartement impérial de l'Empereur. L'Impératrice se montra la plus empressée pour le rappel du S. Patriarche : elle lui écrivit sur le champ, dans les termes les plus affectueux & les plus satisfaisans, attribuant à des hommes perfides & corrompus tout ce qui s'étoit fait contre lui. On envoya courier sur courier pour le supplier de venir sans délai rendre à la ville désolée la joie & la vie. Avec la cour tous les esprits rentrerent dans les dispositions les plus avantageuses à son égard. Ceux qui lui avoient été les plus opposés, publierent à haute voix, qu'on l'avoit calomnié indignement. Sévérien de Gaballes prêchant dans ces conjonctures, & ayant encore eu l'imprudence de déclamer contre lui, ne fit qu'émouvoir le peuple, qui courut en troupes vers le palais, en demandant à grands cris que l'Evêque Jean lui fut rendu au plutôt. On envoya l'Eunuque Brison en diligence à Prénète, où étoit le Saint, & tous les citoyens coururent en foule au devant de lui. La mer en un moment disparut sous les navires & les barques, où se jeterent avec précipitation les hommes de tout âge & de tout état, les femmes mêmes tenant leurs enfans entre leurs bras. C'est

ainsi que le S. Patriarche rentra, comme en triomphe, accompagné d'une multitude de grands, entre lesquels on compta plus de trente Evêques.

Il ne vouloit pas reprendre ses fonctions, qu'il n'y eût été rétabli par un Concile plus nombreux que celui qui les lui avoit fait quitter; mais le peuple n'eut point d'égard à cette délicatesse, qui gênoit son empressement. Ils se rangerent autour de lui avec des cierges allumés, & chantant des cantiques composés dans un enthousiasme soudain, ils l'emmenerent dans l'église, le contraignirent de monter dans sa chaire, & de reprendre le cours de ces divines instructions, dont l'éloquence parut encore avoir pour eux des charmes tout nouveaux: il leur parla en effet avec plus de sublimité que jamais, se surpassa en quelque sorte lui-même, dans une occasion si propre à élever le sentiment; & ce discours excita des applaudissemens si vifs & si continuels, que l'Orateur ne put l'achever. Il persista néanmoins à demander un Concile nombreux, où il pût se justifier. A sa prière, l'Empereur écrivit de toutes parts pour rassembler des Evêques: mais ils se cacherent, & se disperserent avec empressement. Ceux du parti de Théophile

Chryf. tom. 8. p. 262.

s'enfuirent ſecrètement de Conſtantinople, dans la crainte du peuple, & ils ſe retirerent, chacun dans ſon égliſe. L'audacieux Théophile trembla lui-même ; on menaçoit de le jeter dans la mer : il s'embarqua précipitamment durant la nuit, malgré les rigueurs de l'hiver, afin de repaſſer bien vite en Egypte. Déjà cependant il s'étoit réconcilié avec Euſèbe & Euthyme, les deux grands frères qui ſeuls reſtaſſent en vie ; car Ammone & l'Evêque Dioſcore étoient morts quelque temps auparavant, avec la réputation de Saints à miracles. Le zèle de Théophile contre les écrits d'Origène ſe diſſipa, avec ſa cabale. Quand on lui en marqua de la ſurpriſe, ces livres, dit-il, ſont une prairie où je cueille les fleurs, ſans m'arrêter aux épines. Saint Chryſoſtome demeura tranquille pour lors, parut plus cher au peuple, & reprit plus d'autorité qu'avant cette diſgrace.

On raconte de Théophile, qu'en arrivant en Egypte il aborda par haſard à la petite ville de Gérès. L'Evêque étoit mort, & les habitans avoient jeté les yeux ſur le ſolitaire Nilammon, pour le mettre ſur ce ſiège. Il demeuroit hors de la ville, dans une cellule, dont il avoit muré les portes, pour vivre plus retiré. Comme il refuſoit l'épiſcopat, Théophile vint plu-

sieurs fois, pour l'engager à l'accepter; il répondit enfin : Demain, mon père, vous ferez ce qu'il vous plaira : permettez-moi aujourd'hui de régler mes affaires. Théophile revint le lendemain, & lui dit Soz. VIII d'ouvrir, en lui rappelant sa promesse. 19. Prions auparavant, dit Nilammon, prions, dit de son côté Théophile, qui se mit aussitôt en prières. Un long espace de temps s'écoula de la sorte. Enfin Théophile & ceux qui étoient avec lui, se lassant d'attendre hors de la cellule, on appela Nilammon à haute voix; il ne répondit point. On démolit la muraille qui bouchoit sa porte, & on le trouva mort. Il fut enterré avec beaucoup de pompe, on bâtit une église sur son tombeau, & tous les ans on y venoit célébrer sa mémoire avec de grandes solemnités. L'Eglise en fait encore la fête, le six de Janvier.

La manière glorieuse dont S. Jean Chrysostome avoit été rétabli, sembloit lui annoncer une paix inaltérable : mais à peine dura-t-elle l'espace de deux mois, au bout desquels on erigea une statue en l'honneur de l'Impératrice, sur une place publique, entre le palais & l'église de Sainte Sophie. On fit pour l'inauguration de grandes réjouissances, avec les cérémonies accoûtumées, encore mêlées

de ſuperſtition : ce qui ne fut corrigé que ſous le regne ſuivant. Le Préfet de la ville, qui étoit Manichéen & demi-Païen, enchérit ſur les pratiques ordinaires, donna des danſes & des farces d'une licence ſcandaleuſe, dont le tumulte & les cris troublerent indignement le Service Divin. Chryſoſtome qui voyoit ce déſordre de ſes propres yeux, ne put ſouffrir l'injure faite à l'Egliſe, & précha hautement contre cette eſpèce d'idolâtrie. On prétend que ſon diſcours commençoit par ces paroles : Hérodiade furieuſe demande encore la tête de Jean ; quoique d'autres Auteurs révoquent en doute cette circonſtance ; & même toute l'invective contre les femmes, qui commence par ces mots, paſſe (au jugement des meilleurs critiques) pour n'être pas du Saint Docteur dont elle porte le nom.

On n'en fut pas moins ardent à conſpirer de nouveau contre lui, & Théophile fut invité à revenir : mais il ſe ſouvenoit encore de la manière dont il avoit été contraint de ſe ſauver : il envoya trois Evêques, qui raſſemblerent les acteurs de la première ſcène. Il ne fut plus queſtion des accuſations, dont le Saint offroit hardiment de ſe laver : ainſi l'affaire n'ayant plus de fond, on s'étudia à l'embarraſſer par les formes.

On lui oppoſa quelques canons ſans authenticité, qui ſembloient ôter toute eſpérance de rétabliſſement à un Evêque rentré dans le miniſtère, après avoir été dépoſé par un Concile. Une multitude de pieux & ſavans Prélats répondirent pour le Patriarche, qu'il n'avoit pas été dépoſé juridiquement, mais chaſſé par violence; que loin cependant de s'ingérer lui-même dans le miniſtère, toutes les Puiſſances l'avoient forcé à en reprendre les fonctions; que d'ailleurs les canons allégués étoient l'ouvrage d'un Concile hérétique, d'Antioche, nommé de la Dédicace, & qu'ils n'avoient par conſéquent nul caractère d'autorité. La cabale, ſans répliquer à cette juſtification ſolide, obtint une audience ſecrète de l'Empereur, & fit entendre à ce Prince, auſſi foible que borné, que Jean ſe tenoit pour convaincu, & qu'il falloit l'éloigner avant la fête de Pâques qu'on alloit bientôt célébrer.

On envoya du palais, des gens qui le mirent hors de l'égliſe, avec ordre à lui de reſter dans la maiſon épiſcopale. Par un mélange de foi & d'impiété, tout-à-fait étranger à nos mœurs, on vouloit ſonder en quelque ſorte la Toute-Puiſſance divine, afin que ſi elle ſe dé-

claroit une seconde fois en faveur du Saint persécuté, on put le rétablir sur le champ, & arrêter par-là les fléaux du Ciel, aussi-tôt qu'ils éclateroient. La veille de Pâques arriva cependant. Plus de quarante Evêques, au milieu du lieu saint, se présenterent à l'Empereur & à l'Impératrice, en les conjurant avec larmes d'épargner à l'Eglise la douleur d'être privée de son Pasteur dans une si grande fête. Mais on n'écouta rien. Ceux des Prêtres qui lui demeuroient fidèles, assemblerent les Cathécumènes dans le bain public, où la foule du peuple les suivit.

Socr. VI. 18.

Antiochus, Acace & Sévérien, les trois Evêques les plus animés contre le Patriarche, conseilloient d'empêcher cette assemblée. Le Maître des offices leur dit: Il est minuit, la multitude est innombrable, il pourroit arriver du désordre. Acace reprit, en se trahissant lui-même: Les églises sont désertes, l'Empereur, à son arrivée, n'y trouvant personne, remarquera l'affection du peuple pour Jean, & nous regardera comme des imposteurs, nous qui l'avons assuré que personne ne pouvoit souffrir cet homme insociable. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'un Officier, nommé Lucius, chef d'une compagnie de gens de guerre, iroit inviter

Pall. P. 84.

doucement les citoyens à venir dans l'église. Ce Lucius étoit Païen, ou de mœurs tout-à-fait païennes, sans probité comme sans foi, uniquement sensible à l'appât de l'or & de l'intérêt.

Acace & les autres suborneurs l'engagerent à dissiper la multitude, s'il ne pouvoit la ramener. Il prit, sans délibérer, le parti de la violence. Quatre cents Thraciens, nouvellement enrôlés, accompagnoient cet Officier. Ces hommes naturellement féroces, fondirent tout-à-coup sur les Cathécumènes, en se faisant jour, l'épée à la main. Lucius s'enfonça jusques dans les eaux sacrées, pour empêcher qu'on n'administrât le baptême, & il poussa les Diacres si brutalement, que le saint crême fut répandu. Il déchargea de grands coups de bâton sur la tête des Prêtres, sans respect pour les plus avancés en âge; & les fonts sacrés furent teints de sang. Les femmes préparées pour le baptême s'enfuirent confusément avec les hommes, sans trouver le moment de se revêtir; la crainte d'un plus grand opprobre, ou de la mort, leur faisant oublier les soins ordinaires de la bienséance, plusieurs furent en effet blessés. Leurs cris aigus confondus avec ceux des enfans, porterent au loin les

Chryf. epist. ad Innoc. Soz. VIII. 21.

alarmes & la consternation. On vit les Prêtres & les Diacres fuir par les rues en habits ecclésiastiques ; l'autel & les vases sacrés abandonnés au pillage ; les armes & les vêtemens des Soldats teints du sang de l'Agneau sans tache. Le lendemain l'Empereur étant sorti de la ville, apperçut dans la campagne une multitude de personnes vêtues de blanc. Il en demanda la raison avec étonnement. Ses gardes lui donnerent pour des hérétiques ces ouailles fidèles qui aimoient mieux s'assembler en pleine campagne que de s'unir avec les ennemis de leur Pasteur. Il y en avoit environ trois mille de nouveaux baptisés, qui portoient l'habit blanc, suivant la coutume.

Ces ennemis cruels, abusant de la crédulité du Prince, firent détacher les plus impies de ses gardes, contre cette multitude nombreuse. Elle eut pu se défendre avec avantage, & accabler cette poignée de furieux : mais elle étoit trop fidèle aux leçons de S. Chrysostome, pour s'éloigner ainsi de l'esprit de l'Evangile. Il y eut quelques Clercs arrêtés, avec beaucoup de fervens Laïcs de l'un & de l'autre sexe. On arracha brutalement à plusieurs femmes de distinction, leurs voiles, leurs coëffures, leurs pendans

d'oreilles, & à quelques-unes les oreilles mêmes. L'une des plus remarquables par son rang & sa beauté, fut obligée de fuir à perte d'haleine, & de se travestir en esclave, pour sauver son honneur: il y eut même des Magistrats, qui se laisserent emprisonner pour le S. Evêque, & plus ses adversaires firent d'efforts contre lui, plus les assemblées des vrais Fidèles devinrent nombreuses. Elles ne se tenoient plus à la vérité dans les églises, où l'on n'entendoit que le bruit du fouet & des chaînes, des menaces, de l'imprécation, du blasphême: mais les lieux écartés, les antres, les prisons même retentissoient du chant des hymnes, & l'on y offroit les sacrés mystères avec une ferveur d'autant plus ardente, qu'elle avoit plus d'obstacles à surmonter.

Cette oppression dura depuis Pâques jusqu'à près de la Pentecôte; & pendant cet intervalle, on attenta plusieurs fois à la vie du Saint: on surprit d'abord un homme qui avoit déjà le poignard à la main pour le tuer, & qui tenta de cacher son crime, en contrefaisant l'énergumène: mais le peuple ne le voulut croire que possédé du démon de l'homicide ou de l'avarice, & le traîna au tribunal du Préfet, où on l'accusa d'avoir reçu de

l'argent pour commettre ce forfait.

Le S. Patriarche, sans perdre de temps envoya des Evêques, pour empêcher Pall. p. 197. Soz. VIII. 22. qu'on lui fit aucun mal. Quelque temps après, un domestique du Prêtre Elpide, grand ennemi du Patriarche, ayant reçu cinquante sols d'or pour le massacrer, courut armé de trois poignards vers la maison épiscopale. Un homme qui le reconnut le voulut arrêter, mais il fut poignardé sur le champ. Un autre cria d'horreur, à la vue de ce crime, & fut aussi poignardé; ensuite un troisième, & un quatrième, ainsi jusqu'à sept, dont quatre moururent sur la place. Le peuple ayant enfin pris ce furieux, le Préfet se le fit remettre en promettant justice, & laissa tout impuni. Depuis ce temps-là les citoyens firent la garde jour & nuit devant la maison Patriarchale.

Alors par l'instigation des méchans Evêques, le pusillanime Empereur, contre son naturel & sa propre conscience, fit déclarer au Saint qu'il eût à sortir de Constantinople. Toute la terre est au Seigneur, répondit-il; je le trouverai en tout lieu, & je ne crains pas le bannissement. Il étoit peu sensible à ses propres peines: mais la désolation de son peuple faisoit une vive impression sur la tendresse extré-

me de son cœur. Il plaignoit sur tout les personnes foibles & sans appui, telles que les vierges & les veuves consacrées au Service Divin. Avec la Diaconesse Olympiade, veuve du Préfet du Gouverneur de la ville Impériale, il y avoit plusieurs autres personnes également intéressantes par la beauté de leurs sentimens, & par le religieux sacrifice qu'elles avoient fait de leur jeunesse, de leur fortune, de toutes les joies & les espérances du siècle. Au milieu de tant de sujets d'attendrissemens, le Saint Pasteur s'efforça de cacher sa propre sensibilité, & même de tromper celle de son troupeau. La ville étoit si agitée, qu'il y avoit à craindre que les Citoyens n'en vinssent aux mains avec les Soldats, s'ils le voyoient en leur pouvoir. C'est pourquoi il fit tenir son cheval tout prêt devant le grand portail de l'église, à l'Occident; & tandis que la multitude l'y attendoit, il sortit à la dérobée, du côté de l'Orient, & s'embarqua aussitôt pour passer en Bythinie. Sa mère qui vivoit encore, l'avoit elle-même exhorté à sacrifier les intérêts de Jean aux devoirs de l'Evêque. Chryſ. epiſt. 137.

On mit en sa place le Prêtre Arsace, frère de Nectaire: il étoit très-vieux & assez bon homme: mais ses partisans abu-

ſerent de ſon pouvoir, ou plutôt de ſa foibleſſe, pour exercer mille violences. On fit même deux martyrs en cette occaſion, le Prêtre Tigrius & le Diacre Eusèbe, qui endurerent toutes ſortes de tortures plutôt que de renoncer aux intérêts de leur Paſteur légitime; ce qui leur a mérité le culte public de l'Egliſe. Les plus dignes Fidèles, malgré les perſécutions, continuerent à tenir leurs aſſemblées à part.

Le Saint Patriarche fut conduit en exil à Cucuſe, petite ville de l'Arménie, ſur les confins de la Cilicie, c'eſt-à-dire, dans une contrée alarmée ſans ceſſe par les courſes des Iſaures : barbares d'une férocité effroyable, & qui des détroits du Mont Taurus, où ils étoient cantonnés, s'échappoient au moment qu'on s'y attendoit le moins, & portoient au loin dans le plat-pays la ruine & la mort. Mais tout déſagréable qu'étoit le terme du banniſſement, la route en fut encore plus fâcheuſe. Le Saint qui ſe portoit aſſez bien en partant, fut attaqué de la fièvre, dans cette route pénible, & l'on eut la cruauté de le faire marcher jour & nuit en des lieux dépourvus de tout, & par des chaleurs exceſſives. Le reſpect des provinces le dédommagea en quelque ſorte de cette barbarie: ſa renommée voloit devant

lui ; & par-tout où il paſſoit, le peuple accouroit pour le voir, ſe proſternoit en verſant des larmes, célébroit ſes louanges, & maudiſſoit ſes ennemis.

A Céſarée de Cappadoce, où il arriva dans la plus grande ardeur de ſa fièvre, le clergé auſſi bien que le peuple, les moines, les religieuſes, tout le monde s'empreſſa pour le ſoulager & le ſervir. L'Evêque Pharétrius, qui avoit ſouſcrit à ſa condamnation, & qui voulut d'abord diſſimuler, conçut enfin une jalouſie dont il ne fut plus le maître. Il lui fit toutes ſortes de mauvais traitemens, & n'eut point de repos, qu'il ne l'eût contraint de partir, dans le péril imminent de tomber entre les mains d'une troupe d'Iſaures, qui couroit le territoire de Céſarée, & qui venoit d'y brûler un gros bourg. Le Saint monta en litière, en plein midi, dans un accès de fièvre, en préſence du peuple raſſemblé qui gémiſſoit & murmuroit hautement contre ſon impitoyable Evêque. Séleucie, veuve du fameux Ruffin, avoit une maiſon à cinq milles de Céſarée, elle la fit offrit à Chryſoſtome, qui fut contraint de s'y arrêter. Mais Pharétrius ne le put encore ſouffrir en cet endroit. On le fit déloger précipitamment par une nuit très obſcure. D'abord on

Chryſ. ép. 13. ad Olymp.

alluma des flambeaux, mais la crainte des Barbares, peu éloignés, les fit éteindre. Comme le chemin étoit raboteux & dans une pente difficile, un des mulets s'abattit ſous la litière, & la renverſa : le malade fut réduit à marcher ou à ſe traîner comme il pût, en prenant le bras de quelqu'un de la compagnie, dans le tremblement de la fièvre & des rencontres alarmantes qui ſe renouveloient à chaque moment.

Enfin il arriva à Cucuſe, après deux mois de marche, dont plus de moitié dans une maladie ſérieuſe. Il ſe trouva cependant aſſez bien, à ſon arrivée. Dans ce lieu barbare & ſauvage, on lui fit un accueil qu'il n'avoit point éprouvé depuis long-tems. Le peuple, les gens de diſtinction, l'Evêque, tout s'empreſſa de lui donner des marques touchantes de vénération & d'une ſincère affection. Pluſieurs grands, des dames de la première qualité, de tous les quartiers de l'Empire, ou le viſiterent, ou le firent viſiter, afin de fournir à ſes beſoins ; en ſorte que ce déſert lui devint agréable, & qu'il
Epiſt. 12. écrivit à Sainte Olympiade de ſurſeoir
al. 51. aux mouvemens qu'elle ſe donnoit pour changer ce lieu d'exil. Il y demeura une année, durant laquelle il s'occupa, en

Philoſophe Chrétien, à écrire, tant pour ſa conſolation, que pour celle de ſes ouailles. C'eſt là qu'il fit ſon Traité contre le ſcandale qu'on prenoit de cette perſécution, ainſi que le Diſcours où il prouve d'une manière ſi admirable, que notre bonheur ou notre malheur, après Dieu, ne dépend que de nous-mêmes. Toutes les lettres qui nous reſtent de ce Père, ſont auſſi les fruits de cet exil. Celles qui ſont adreſſées à Olympiade, au nombre de dix-ſept, montrent bien que les cœurs des Saints pour être tout à Dieu, n'en ſont pas moins ſenſibles aux pures ardeurs de l'amitié. On ne voit rien dans les liaiſons mondaines, non-ſeulement de ſi vrai & de ſi conſtant, mais de ſi cordial.

Cependant le zèle de cet homme vraiment apoſtolique ne put être oiſif dans ces lieux ſauvages. Comme il étoit ſur la frontière des Perſes, il s'occupa utilement au progrès de l'Evangile parmi ces Infidèles. Rendez tous les ſervices poſſibles à l'Evêque Maruthas, écrivit-il à Olympiade; car j'ai grand beſoin de lui, pour les affaires de la Religion en Perſe. Je déſirerois fort de le voir à ſon paſſage, pour apprendre le détail des fruits de ſalut qu'il a opérés. Mais ſachez au moins Epiſt. 13.

s'il a reçu mes deux lettres; je lui écrirai de nouveau, s'il daigne me répondre: s'il ne juge pas à propos de le faire, instruisez-vous par son moyen, & instruisez-moi de l'état de l'Eglise dans ces régions. Apprenez-moi en même temps, s'il espère encore d'y évangéliser. Cet Evêque Maruthas étoit un homme d'un grand mérite, d'une grande piété, & l'Eglise l'honore entre les Saints Martyrs. Il avoit assisté au concile du Chêne, mal instruit & prévenu, ainsi que bien d'autres bons Evêques, contre S. Jean Chrysostome, qui oublia ces préjugés, & les restes de froideur qui en étoient la suite. L'Evêque de Constantinople n'étoit plus un homme, & fouloit aux pieds tout intérêt personnel, quand il étoit question de ceux de l'Eglise.

Maruthas avoit été envoyé en ambassade au Roi de Perse, Isdegerde, & par l'éminence de ses talens & de ses vertus, il s'étoit rendu respectable à ce Prince infidèle, au point d'alarmer la jalousie des Mages, & de leur faire craindre la conversion du Roi. Il l'avoit guéri d'un mal, où tous leurs remèdes & les secrets de leur magie avoient échoué. Ils résolurent sa perte, & pour en venir à leurs fins, ils s'aviserent de cet arti-

fice : Dans le temple où l'on conservoit le feu perpétuel qu'adoroient les Perses, ils firent cacher un homme sous terre ; & quand le Roi vint prier, une voix souterraine cria qu'il falloit chasser Isdegerde, comme un profane qui favorisoit le Prêtre des Chrétiens. Le Prince voulut aussi-tôt renvoyer Maruthas, malgré l'estime qu'il avoit pour lui. Mais l'Evêque évantant la supercherie, dit au Roi de faire creuser à l'endroit d'où la voix étoit sortie, & qu'il se convaincroit de l'imposture. Isdegerde suivit ce conseil, & découvrit en effet l'Imposteur. Son indignation fut terrible. On décima tous les Mages, on permit à Maruthas de bâtir des églises par-tout où il voudroit ; & par une aventure qui devoit anéantir le Christianisme dans la Perse, il y devint très-florissant. De nouvelles fourberies de la part des Mages ne servirent qu'à les confondre de nouveau, & à faire honorer de plus en plus l'Evangile. Peu s'en fallut que le Roi ne l'embrassât enfin, à l'occasion d'un second miracle qui opéra la guérison du Prince son fils, & qui fut accordé aux prières, tant de Maruthas, que d'un autre Evêque, nommé Ablaat ou Abda.

Socr. VII. 8.

Les affaires de la Religion chez les

Goths occupoient également Saint Jean-Chrysostome. Il leur avoit donné un excellent Evêque, dans la personne d'Oulinas, qui mourut après avoir fait beaucoup de bien parmi eux. Le Roi des Goths écrivit aussi-tôt, pour avoir un nouvel Evêque de la même main : les choses en étoient là, quand le Saint fut chassé précipitamment de son siège. Il craignit que dans le tumulte où restoit l'Eglise de Constantinople, on n'ordonnât un sujet peu convenable, pour une mission où il ne falloit pas moins qu'un Apôtre. Il prit donc le parti de garder le secret, & de laisser traîner l'affaire en longueur, jusqu'à ce qu'on vît jour à mieux faire. En attendant, il écrivit à quelques moines Goths, & à d'autres personnes bien intentionnées, de pourvoir aux besoins les plus pressans de l'Eglise de Gothie.

Epist. 146. Il prit le même soin des Eglises naissantes de la Phénicie, où les Païens en fureur avoient tout nouvellement massacré plusieurs Ouvriers Evangéliques. Pour en avoir de nouveaux, il écrivit de toute part, & il pressa particulièrement le Prêtre Ruffin, homme d'une telle vertu & d'un tel mérite, que sa seule présence étoit capable, à ce que lui écrivoit le S. Docteur, de remédier à

tous les maux de ces Egliſes déſolées. Il le pria de lui donner continuellement de ſes nouvelles, même en route; & il lui promit, de ſon côté, tous les ſecours poſſibles. Hâtez-vous, ajouta-t-il, d'achever avant l'hiver, les égliſes, qui ne ſont pas encore couvertes. Quant aux reliques de Saints Martyrs, n'en ſoyez point en peine: je viens de m'adreſſer à l'Evêque d'Arabiſſe, qui en a quantité de très-authentiques; je les enverrai dans peu en Phénicie. Ces reliques devoient ſervir, ſuivant la coutume, à la conſécration des autels.

Cet Evêque, dont S. Chryſoſtome fait l'éloge, étoit Otrée, qui eut occaſion de ſignaler ſon humanité envers le Saint, quand il ſe réfugia dans la forteresſe d'Arabiſſe, après une irruption des plus alarmantes de la part des Iſaures. Dans cette petite ville plus ſeptentrionale que Cucuſe, Chryſoſtome, né ſous le ciel pur & tempéré d'Antioche, avoit beaucoup à ſouffrir de la rigueur de l'hiver, qui toujours rude en arménie, le fut extraordinairement cette année-là. Rien n'étoit plus contraire à ſon tempérament, & à l'état de foibleſſe où l'avoit réduit l'opiniâtreté de la fièvre, que ces frimats continuels. Mais la férocité des Iſaures

étoit encore plus terrible que la maladie. Quelque part qu'on aille, dit-il dans plusieurs de ses lettres, on ne voit que maisons abattues, que champs jonchés de cadavres, que ruisseaux convertis en fleuves de sang, que débris & que ruines. La forteresse où nous nous trouvons est plus sûre que les autres : mais nous n'en sommes guère plus tranquilles ; car ces audacieux Barbares insultent les meilleures places ; & le moindre inconvénient de leurs attaques, c'est de nous tenir enfermés comme dans une triste prison. Nous avons perpétuellement la mort à nos portes ; tout est moissonné par le fer, ou par le feu ; & nous avons tout à craindre de la famine, à cause de la multitude, qui ne cesse pas de se réfugier dans un lieu si étroit. Car l'effroi chasse tout le monde des grandes villes ; les cités ne sont plus que de tristes amas de maisons vuides & taciturnes ; les forêts & les cavernes sont devenues les habitations des Citoyens ; & les Arméniens réduits à la condition des bêtes sauvages, ne trouvent leur sûreté que dans les déserts. Ici, l'on change tous les jours de demeure à la façon des Scythes & des Nomades : mais plus mous que ceux de ces peuples, les petits enfans emportés

de nuit avec précipitation, restent souvent sans vie & roides de froid, au milieu des neiges.

Cependant le Seigneur se déclara de nouveau pour son serviteur si cruellement persécuté. Il arriva plusieurs accidens, qu'on regarda comme des punitions divines de la persécution. C'est ainsi qu'on jugea d'un orage affreux, où la grêle tomba, grosse comme des noix à Constantinople & aux environs. Peu de jours après, mourut l'Impératrice Eudoxe, en mettant au monde un enfant pareillement mort. L'Evêque de Calcédoine qui ne cessoit d'invectiver contre S. Chrysostome, mourut d'un accident tout particulier, & le plus léger en apparence. Au conciliabule du Chêne, S. Maruthas lui avoit marché par mégarde sur le pied. La blessure s'envenima, la gangraine suivit de près; il fallut enfin couper le pied & la jambe, à plusieurs reprises. Le mal gagna l'autre jambe, puis tout le corps, & devint incurable. Entre les autres acteurs de cette cabale, plusieurs furent affligés d'horribles maladies, plusieurs moururent d'une manière étrange. L'un tomba d'un escalier, & resta sur la place; l'autre mourut inopinément, en exhalant une odeur insupportable. Un troisième eut les entrail-

Socr. VI. 10. Soz. VIII, 27.

les brûlées, le ventre ulcéré, & tout le corps rongé de vers, avec une horrible infection. Un autre encore eut la langue si enflée, qu'elle lui boucha la respiration, & le suffoqua : mais avant d'expirer, il fit par écrit sa confession publique. Le Ciel parut ne vouloir épargner aucun des coupables. Tel eut la goutte, précisément au doigt dont il avoit souscrit l'inique proscription. Tel qui avoit donné carrière à sa langue effrénée, perdit tout-à-coup la parole, & resta huit mois sur un lit, sans pouvoir porter la main à sa bouche. Tel se rompit la jambe, en tombant de cheval, & mourut sur le champ. Plusieurs enfin eurent des accès de frénésie, où croyant voir des bêtes féroces, des barbares armés, des gouffres embrasés ouverts sous leurs pieds, ils poussoient le jour & la nuit des cris effroyables.

Saint Nil, un des plus illustres Solitaires de son temps, donna tous ces fléaux pour autant de châtimens de la persécution exercée contre le saint Patriarche. Il en écrivit par deux fois à l'Empereur. Comment prétendez-vous, lui dit-il, voir Constantinople délivrée des mau qui l'affligent, après qu'on en a chas la colonne de l'Eglise, la lumière de vérité, le plus digne organe du Ver

Lib. 11. Ep. 265.

de Dieu, je veux dire le bienheureux Evêque Jean? Vous me dites d'interposer le secours de l'oraison. Mais comment prierois-je pour une ville en bute à la juste indignation du tout-puissant, moi qui suis consumé de tristesse, moi qui ai l'esprit comme aliéné par les énormes excès que l'on continue d'y commettre? Prince, commencez par faire pénitence d'avoir privé cette Eglise, des instructions de son incomparable Pasteur, & d'avoir cru légèrement sur son compte, je ne dirai point quelques Evêques, mais quelques hommes revêtus de l'épiscopat qu'ils profanoient par la fougue de leur passion insensée. Ce ton de Prophète ou d'Apôtre convenoit à S. Nil, après les preuves qu'il donnoit depuis long-temps de son détachement des vanités du siècle, & d'une sainteté consommée. Issu de la plus haute noblesse de Constantinople, il avoit été Préfet de cette ville, & avoit joui de la plus brillante fortune.

Déjà père de deux fils, il fut extraordinairement touché de Dieu, se sépara d'une digne & tendre épouse, dont il n'obtint le consentement qu'avec peine. Il lui laissa le plus jeune de ces deux enfans, & prit l'aîné avec lui dans sa so-

litude. Il ſe retira juſqu'au Mont Sinaï, où il paſſa un long eſpace de temps, avec des ſolitaires d'une éminente perfection. Ils y habitoient, en des grottes ou en des cellules non moins pauvres, qu'ils bâtiſſoient eux-mêmes, à quelque diſtance les unes des autres. Mais ils s'aſſembloient le Dimanche, pour recevoir la communion, & pour conférer enſemble des choſes ſpirituelles. La plûpart ne mangeoient point de pain, & ne vivoient que d'herbes crues ou de quelques fruits ſauvages, en très-petite quantité : quelques-uns ne prenoient de nourriture qu'une ſeule fois la ſemaine.

Nili Narr. 2. p. 13. Bolland. 14. Jan.

Tous les grands ſerviteurs de Dieu, à l'exemple de S. Nil, épouſerent, dans tous les états, l'intérêt de S. Chryſoſtome. Quatre Evêques eurent le zèle de ſe tranſporter à Rome, & de remettre en main propre au Pape, trois lettres, l'une du Saint, l'autre de ſon Clergé, la troiſième de quarante Prélats qui lui étoient des plus attachés ; & mirent ainſi l'indignité de l'oppreſſion dans la plus ſenſible évidence.

Pall. p. 80.

C'étoit S. Innocent qui occupoit alors la chaire de S. Pierre ; le Pape Anaſtaſe, dont S. Jérôme relève extrêmement les vertus, étant mort en 402, vers la fin

du mois d'Avril. Innocent eſt le ſecond Pape dont il nous reſte des décrétales authentiques & bien aſſurées. Entre ces décrétales ou lettres pontificales, qui ont force de loi, & que toutes les égliſes, au moins dans l'Occident, ſe ſont toujours fait un devoir d'obſerver, comme les anciennes règles de la diſcipline du Siège Apoſtolique, on remarque celle qui eſt adreſſée à S. Victrice, Evêque de Rouen, l'un des plus dignes Prélats des Gaules, & qui, formé à l'école du grand S. Martin, joignit les ſollicitudes générales de l'Apoſtolat au gouvernement d'une Egliſe particulière. Il porta la lumière de l'Evangile aux peuples de la Belgique, ſur les côtes de l'Océan; & il établit de nombreuſes égliſes dans le pays de Tournai & de Térouanne, où le Chriſtianiſme avoit fait juſqu'alors peu de progrès. Il n'en cultivoit pas avec moins d'ardeur le champ confié ſpécialement à ſes ſoins. L'Egliſe de Rouen devint, ſous ce Paſteur, une des plus floriſſantes des Gaules, non-ſeulement par le réglement des mœurs & la majeſté du culte divin; mais par la beauté & le nombre des édifices ſacrés; en ſorte que cette ville (dit S. Paulin dans une lettre de félicitation à ce ſaint Evêque) autrefois Epiſt. 27.

peu connue même des provinces voisines, est aujourd'hui renommée dans tout le monde Chrétien pour la magnificence de ses temples.

Victrice avoit un zèle égal pour toutes les parties de la discipline, & c'est à sa demande qu'Innocent premier lui envoya quatorze articles de réglement, assez semblables à ceux de la décrétale du Pape Sirice à Himérius, & comme eux, concernant pour la plupart les ordinations & la continence des clercs. Ce qu'il y a de plus particulier dans cette seconde décrétale, datée du quinzième de Février 404, c'est qu'une femme, qui du vivant de son mari en a épousé un autre, n'est reçue à pénitence qu'après la mort de l'un des deux. De même, & par assimilation au châtiment de ce genre d'adultère, les vierges Chrétiennes, qui après avoir reçu le voile de l'Evêque viendront à se marier, même secrètement ne sont point admises à la pénitence que celui qu'elles ont épousé ne soit mort c'est-à-dire que ces cas étoient de ceux où l'Eglise, sans désespérer du salut des pécheurs, & en leur accordant le viatique néceffaire, ou l'absolution secrete leur refusoit la réconciliation publique afin d'intimider leurs semblables.

L'année suivante, S. Exupère de Toulouse consulta aussi le saint siège, & reçut des réponses claires & précises sur les sept questions qu'il avoit proposées. Dans la première, concernant la continence des Prêtres & des Diacres, il ne s'agit pas de l'obligation qu'ils avoient de la garder. Le Pape venoit de répondre à S. Victrice, généralement pour toutes les églises comme pour celle de Rouen, qu'on devoit avoir soin que les Prêtres & les Lévites de la loi nouvelle n'eussent point de commerce avec leurs femmes. Il étoit question du traitement qu'on feroit aux infracteurs de la règle. Innocent prononce qu'il faut les éloigner du ministère, & les priver, suivant la décision de son prédécesseur Sirice, de tout honneur ecclésiastique; que s'ils n'ont pas eu connoissance de cette décision, il faut user de quelque indulgence, & leur laisser l'exercice des ordres qu'ils ont reçus; mais sans espérance de monter aux ordres supérieurs & cela même sous la condition de garder religieusement la continence à l'avenir. Il n'est pas décidé moins clairement dans cette décrétale, qu'après le divorce fait, pour quelque raison que ce soit, on ne peut, sans adultère, se remarier du vivant de la personne dont on est séparé.

La ſeconde queſtion d'Exupère, & qui peut répandre un nouveau jour ſur la décrétale précédente, concerne les pécheurs qui demandent à la mort la grace de la réconciliation, après avoir paſſé tout le cours de leur vie, depuis le baptême, dans les déſordres de l'incontinence. Le Pape répond, qu'on avoit coutume autrefois de leur accorder la pénitence, & de leur refuſer la communion. Les Auteurs ne s'accordent pas ſur ce qu'il faut entendre ici par le mot de communion. Les uns l'interprêtent de l'abſolution ſacramentelle, & les autres de l'abſolution donnée ſolemnellement pour la réconciliation publique. La crainte de ne paroître pas plus ſavant que le vulgaire, empêche ſouvent de découvrir la vérité; ſi par le mot de communion l'on entendoit ici, avec le ſimple peuple, la participation de l'Euchariſtie, il ne reſteroit plus de difficulté. On voit par cette réponſe du Pape S. Innocent, que l'Egliſe peut avoir de bonnes raiſons de changer ſa diſcipline, ſelon les circonſtances. Ce qu'elle préſente de plus étonnant, c'eſt la ſévérité, plus grande durant les perſécutions que dans les temps calmes & tranquilles : mais la décrétale même donne la raiſon de cette conduite, en nous

apprenant que quand les épreuves, & par conséquent les occasions de chûte, étoient plus fréquentes, on craignoit que la facilité du pardon n'entraînât la subversion des loix & des mœurs.

S. Exupère à qui cette décrétale s'adresse, fut, aussi bien que S. Victrice, un des plus illustres Evêques des Gaules. Il avoit été prêtre de l'Eglise de Bourdeaux, d'où la réputation de sa sainteté le porta sur le siège de Toulouse. Entre toutes ses vertus, il signala principalement sa charité & sa libéralité, qu'il étendit au delà des mers. Ayant appris que les solitaires de la Palestine & de l'Egypte avoient beaucoup à souffrir d'une famine qui affligeoit ces provinces, il leur envoya d'abondantes aumônes. Les monastères de S. Jérôme ne furent pas oubliés dans ces largesses, auxquelles le saint Bienfaiteur joignit une lettre pleine de témoignages d'affection & d'estime. Jérôme étoit alors occupé à rédiger ses commentaires sur les petits Prophètes; & pour marquer sa reconnoissance à Exupère, il lui dédia le commentaire de la Prophétie de Zacharie.

Les Gaules avoient beaucoup d'autres grands Evêques, S. Paulin en nomme plusieurs, qui faisoient l'honneur de l'E-

piſcopat, entr'autres, Simplice de Vienne, Amand de Bourdeaux, Diogénien d'Albi, Dynamius d'Angoulême, Vénérand d'Auvergne, ou de Clermont, ſucceſſeur de S. Artème, Alithius de Cahors, ſucceſſeur de S. Florent, & Pégaſius de Périgueux. Tous ceux-ci étoient de la Narbonnoiſe, ou de l'Aquitaine, & ils avoient des rapports particuliers avec Paulin, en qualité de voiſins, ou de compatriotes. Il en eſt d'autres, dont les vertus ne méritoient pas moins d'éloges, tels que S. Séverin de Cologne, S. Evre de Toul, S. Marcel de Paris, & S. Agnan d'Orléans, à qui l'on préſume que le Général Agrippen accorda le privilège dont jouirent jusqu'à notre temps ſes ſucceſſeurs dans l'Epiſcopat; c'eſt-à-dire, de délivrer les priſonniers à leur inſtallation. Félix de Trèves, quoiqu'ordonné par les Ithaciens, mérita auſſi d'être compté parmi les Saints. Il quitta ſon ſiège, par eſprit de pénitence, & finit ſes jours dans un monaſtère qu'il avoit bâti quelques années auparavant.

Cependant les Gaules éprouverent un ſcandale domeſtique, qui ſe communiqua même aux régions voiſines. Les erreurs de Vigilance ſe répandirent dans l'Eſpagne, de la ville de Convènes où il étoit né,

c'eſt-à-dire, de Comminge, alors appelée Convènes, du nom Latin qui ſignifioit des gens aſſemblés de divers endroits; parce que pompée, ſon Fondateur, l'avoit peuplée de brigands & de pirates qu'il venoit de ſubjuguer. Vigilance commença par tenir cabaret en Eſpagne, puis devint Prêtre de Barcelone, où il eut l'adreſſe de ſe lier d'amitié avec S. Paulin. Il en obtint même des lettres de recommandation pour S. Jérôme; dans le deſſein où il étoit d'entreprendre le voyage de la Paleſtine. Mais il ſe joignit, bientôt après ſon arrivée, aux ennemis du S. Docteur, pour aider à le diffamer. Jérôme eût diſſimulé les injures faites à ſa perſonne, ſi le Détracteur n'avoit en même temps fait injure aux Livres Saints, par quelques interprétations impies.

Il lui écrivit donc avec ce genre d'énergie qu'il ſavoit ſi bien employer contre la témérité orgueilleuſe des ſectaires. Si ce n'eſt pas perdre le temps, lui dit-il, Epiſt. 75. de faire des leçons à un homme qui n'a point appris l'art de parler, & qui n'a pas la prudence de ſe taire, je vous avertis de ne faire étalage que des ſciences nourricières où vous vous êtes exercé, de peur qu'en écrivant, vous n'apprêtiez

à lire à ceux qui en ont le moins d'envie. Ce que vous entreprenez aujourd'hui, n'eſt pas ce que vous avez appris dans votre jeuneſſe : vous y fûtes appliqué à d'autres études, & ce n'eſt certainement pas le même talent, de goûter les vins & d'entendre les Divines Ecritures. Si vous prétendez vous livrer aux travaux de l'eſprit, étudiez d'abord les élémens de la Grammaire, les préceptes de la Rhétorique, la Dialectique & la Philoſophie ; & quand vous ſaurez toutes ces choſes, apprenez encore à garder le ſilence.

Vigilance ne ſuivit pas ce conſeil, & ſe déshonora par la corruption groſſière de ſa doctrine. Elle combattoit la virginité, l'état monaſtique, la continence des clercs. Ce fut vraiſemblablement pour s'autoriſer davantage contre ces erreurs, que S. Victrice & S. Exupère, quoiqu'inſtruits des bonnes règles, firent conſtater les ſaints uſages, & renouveler les décrets du S. Siège. Vigilance, dans preſque toutes ſes idées ſur le culte public, préludant aux ſectes qui ſont venues long-tems après lui, traitoit encore de ſuperſtition, même d'idolâtrie, le culte des ſaintes reliques, & ſur-tout la coutume d'allumer des cierges en plein jour, pour les honorer. Du milieu de l'Eſpagne,

où ces dogmes impies avoient déjà porté l'alarme, on pria S. Jérôme, regardé comme l'oracle de l'Eglise Universelle, au moins pour ce qui étoit du sens des Ecritures, & on le fit presser par le porteur des aumônes de S. Exupère, de lire & de réfuter les écrits pervers qu'il étoit chargé de lui présenter. Le départ précipité du Commissionnaire ne laissa qu'une nuit pour cette réfutation, d'une éloquence d'autant plus vive & plus naturelle, que l'art & l'étude y eurent moins de part.

On a vu, dit-il, à la louange des Gaules, dont il observe que Vigilance fut le premier Hérésiarque; on a vu plusieurs monstres dans les autres contrées soumises à l'Eglise. Les Gaules étoient les seules qui n'en eussent point enfanté. Jusqu'ici elles n'ont été fécondes qu'en hautes vertus, en grands Capitaines, & en Orateurs excellens. Mais Vigilance, qu'on appelleroit plus convenablement Dormitance, en se réveillant tout-à-coup, en quittant la poudre & la fumée de sa cuisine, leur ravit en un moment cette prérogative. Ce Cabaretier parvenu, mêle encore l'eau avec le vin, & par un artifice de sa première profession, il tâche d'altérer la pureté de la Foi Catholique, Hier. in Vigil.

& d'y insinuer la lie contagieuse de l'Hérésie. Il déclame contre le jeûne au milieu des banquets; & c'est en philosophant parmi les plats & les bouteilles, qu'il dénigre la virginité, & tourne en dérision la pudeur. Tu crains sans doute, ô prudent Vigilance, que si la continence, amie du jeûne & de la sobriété, restoit en vigueur dans les Gaules, on ne fréquentât plus les hôtelleries. Saint Jérôme nous apprend toutefois, qu'il y avoit quelques Evêques engagés dans les erreurs de Vigilance; si cependant, reprend-il, on peut appeler Evêques, ceux qui n'ordonnent que des Diacres mariés, & qui, malgré l'autorité & la pratique des Eglises de l'Orient, de l'Egypte & du Siège Apostolique, qui ne reçoivent que des clercs vierges, ou continens, ne laissent pas de croire qu'on ne doit point garder dans cet ordre l'intégrité du célibat.

Ibid. c. 2.

Le S. Docteur ne pouvoit nous laisser un témoignage plus expressif de l'antiquité de la discipline Ecclésiastique, touchant la continence des Ministres Sacrés. Il ne justifie pas moins fortement l'invocation des Saints, la vénération des reliques, ainsi que la coutume d'allumer des cierges en plein jour dans les Egli-

ſes ; uſage qui, à la vérité, commençoit en Occident, mais qui ſe trouvoit univerſellement établi chez les Orientaux. Quant aux calomnies de Vigilance contre l'Egliſe, & à ſes abſurdes imputations de ſuperſtition & d'idolâtrie, Jérôme répondit que nul Fidèle n'avoit jamais adoré les Saints, ni érigé les hommes en Divinités. Mais l'Hérétique, ajouta-t-il, traite de ſacrilège le ſoin que nous prenons de couvrir leurs reliques d'étoffes précieuſes. Nous ſommes donc ſacrilèges, quand nous marquons notre reſpect dans les Baſiliques des Apôtres. L'Empereur Conſtance fut donc ſacrilège, quand il fit apporter à Conſtantinople ces reſtes vénérables d'André, de Luc, de Timothée, devant leſquels les démons rugiſſent. Il faut encore aujourd'hui nommer ſacrilège l'Empereur Arcade, qui vient de transférer, avec tant de pompe, de Judée & de Thrace, les os du bienheureux Samuel. Tous les Evêques, les peuples de toutes les provinces, qui accouroient ſur toute l'étendue de la route, & qui faiſoient au S. Prophète un cortège ſans interruption, depuis la Paleſtine juſqu'à Calcédoine, étoient non-ſeulement des ſacrilèges, mais des inſenſés, de vénérer à l'envi de froides & viles cendres. Cap. 2.



[redacted]

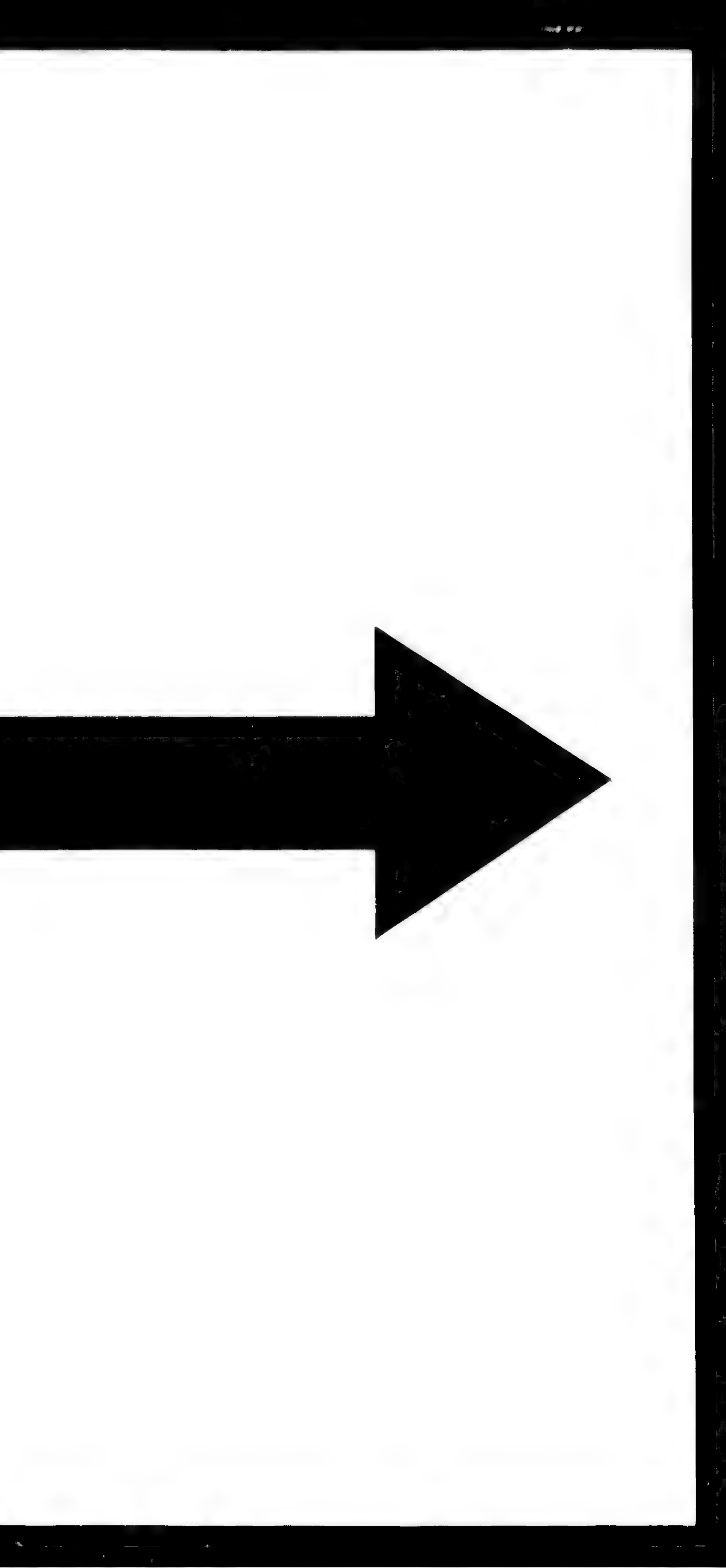
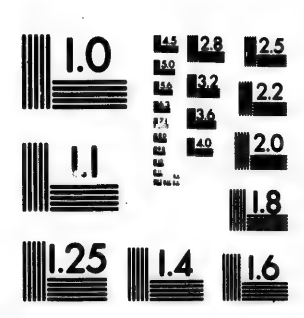
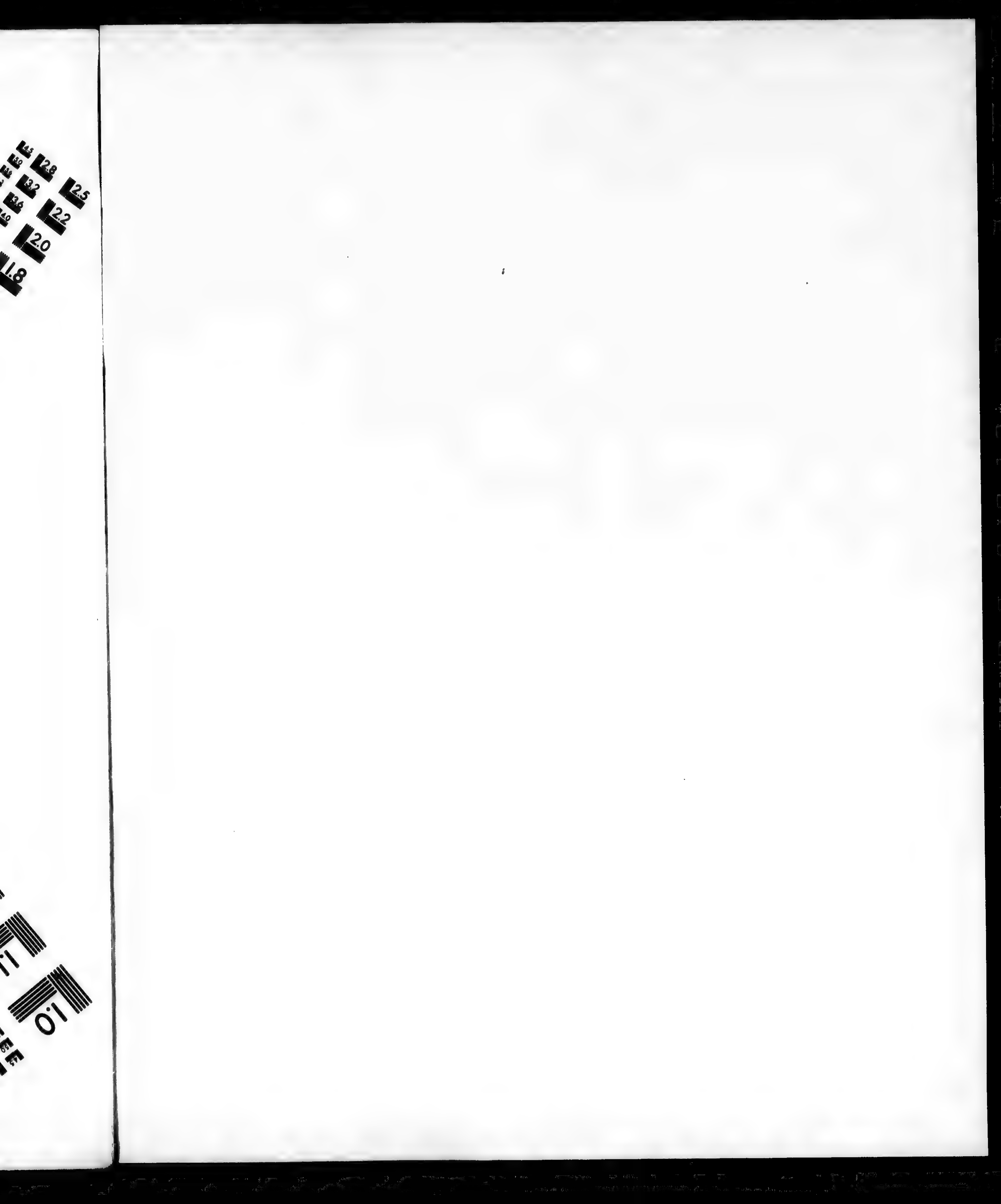


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Le Saint veut parler de la translation des reliques de Samuel, que l'Empereur Arcade fit en effet, avec le plus pompeux appareil, sous le pontificat d'Atticus.

Il avoit succédé à Arsace, qui étoit mort âgé de quatre-vingt-un ans, seize mois après l'expulsion de S. Jean Chrysostome. Cet évènement n'avoit rien changé au sort du S. Patriarche, ni à celui de ses vertueux partisans. L'oppression continuoit toujours, malgré l'intérêt que tous les gens de bien & les plus dignes Prélats prenoient à cette grande affaire, qui émut toute l'Eglise. Le Souverain Pontife, par une sage économie, employa tous les ménagemens de la charité & de la condescendance, & il demeura d'abord en communion avec les deux partis; c'est-à-dire, celui de Chrysostome, & celui de son antagoniste Théophile; il blâma néanmoins très-hautement ce violent adversaire d'avoir procédé, d'une manière si dure, & surtout l'accusé n'ayant point été présent. Comme Théophile s'appuyoit sur les canons d'Antioche, le Pape lui manda expressément, que l'Eglise Romaine n'en connoissoit point d'autres, relativement à cette affaire, que ceux de Nicée. Ceux que les Hérétiques ont composés, ajoute-

t-il, doivent rester sans effet, suivant le Concile de Sardique, quand d'ailleurs ils seroient équitables. Pour le S. Evêque, il lui écrivit une lettre affectueuse, afin de l'encourager, en attendant que l'on pût ajouter une justification éclatante à celle qu'il avoit déjà dans le témoignage secret de sa conscience.

Il arrivoit journellement à Rome de nouvelles lumières sur l'iniquité de la trame, qu'on y avoit d'abord entrevue, sans la pénétrer. Outre les Evêques, déjà venus d'Orient en grand nombre, il vint à Rome un Prêtre de Constantinople, nommé Théotane, avec les lettres synodiques d'un Concile d'environ vingt-cinq Evêques, en faveur du saint exilé: il y vint aussi des solitaires & des vierges qu'on avoit traités cruellement, pour leur attachement à leur Pasteur légitime, & qui portoient encore les empreintes des coups endurés pour une si belle cause. On apprit que la persécution avoit été poussée jusqu'à prononcer la peine de déposition & la confiscation des biens, contre les Evêques qui refuseroient de communiquer avec Théophile & d'approuver sa conduite. Les laïques constitués en quelques dignités avoient été condamnés à les perdre; les Officiers &

les gens de guerre, à être cassés; la bourgeoisie & les gens de métier, à une grosse amende & au bannissement. Mais l'attachement héroïque de ce bon peuple pour son S. Pasteur faisoit affronter tous les périls, & sacrifier ce qu'on avoit de plus cher.

Le Souverain Pontife écrivit à l'Empereur Honorius, touchant une affaire qui bouleversoit la moitié de l'Eglise. On délibéra mûrement, au conseil de ce Prince religieux, & parmi ses Prélats. En conséquence, on députa vers Arcade cinq Evêques, avec deux Prêtres & un Diacre, chargés des lettres les plus pressantes d'Honorius, du Pape & des Evêques d'Occident. Les Orientaux qui avoient porté leurs plaintes à Rome, s'en retournerent pleins de confiance, avec ces députés: mais l'issue de la négociation fut bien contraire à leurs espérances. Les Députés étoient encore en chemin sur la côte d'Athènes, qu'ils furent arrêtés par un Tribun militaire, tirés de leur navire, & rembarqués en deux vaisseaux différens, où ils essuyerent une horrible tempête, sans avoir presque rien à manger pendant l'espace de trois jours. Arrivés à Constantinople, à l'entrée de la nuit, les gardes les arrêterent

à leur tour, & les reconduisirent brusquement sur leurs pas, sans leur dire par quel ordre ils en agissoient ainsi; puis ils les enfermerent dans une forteresse, au bord de la mer, où on les traita avec la dernière insolence. On mit les Romains dans une chambre, les Grecs dans plusieurs autres, sans leur laisser un seul domestique pour les servir.

Le point capital qu'on se proposoit, après avoir écarté les Romains de l'audience de l'Empereur, c'étoit d'intercepter les dépêches qu'ils avoient à lui remettre. A la demande qu'on leur fit de les livrer, ils représenterent le respect dû à la qualité, tant des personnes qui les envoyoient, que de celles à qui elles étoient adressées. Mais on n'avoit pas fait une première démarche de cette nature, pour reculer. Un Tribun, nommé Valérien, arracha ces lettres à l'Evêque qui en étoit chargé, avec tant de violence, qu'il lui cassa le pouce. Le lendemain on vint pour les corrompre, l'argent à la main; & on les sollicita longtemps de communiquer avec Atticus. Ils résisterent avec courage: mais désespérant de mettre fin aux troubles de l'Orient, ils demanderent qu'il leur fût au moins permis de retourner en paix à leurs

Eglises. Valérien vint enfin les tirer du château où ils étoient, & les fit embarquer sur un bâtiment ruineux, avec vingt soldats féroces, tirés de différentes compagnies. On disoit même que les mesures étoient prises pour les faire périr. Mais ils changerent de vaisseau à peu de distance, dans le péril manifeste du naufrage, & ils gagnerent, vingt jours après, la côte d'Italie.

Ils ignoroient cependant ce qu'étoient devenus les Evêques de Grèce, partis avec eux. Le bruit courut d'abord, qu'on les avoit jetés dans la mer. On sut depuis, qu'ils avoient été bannis aux extrémités les plus barbares de l'Empire; l'un sur la frontière de Perse, l'autre bien avant dans l'Arabie, près des Sarrasins; un troisième jusqu'au voisinage des Ethiopiens; les uns & les autres dépouillés de tout, & mis sous la garde des esclaves publics. Ils ne furent pas les seules victimes de l'esprit de schisme & de vengeance. Sérapion l'un des plus fidèles disciples de S. Chrysostome qui l'avoit ordonné Evêque d'Héraclée, & chargé de mille imputations calomnieuses, fouetté publiquement, condamné par une cruauté bizarre à avoir les dents arrachées, & enfin relégué dans son pays,

qui étoit l'Egypte. Un ſaint vieillard, nommé Hilaire, qui depuis dix-huit ans vivoit dans une auſtérité où il ne ſe permettoit pas même l'uſage du pain, fut battu cruellement ; non par ordre du Juge laïque, plus équitable envers l'homme de Dieu, mais par l'emportement de la partie rebelle du Clergé. Pluſieurs autres perſonnages diſtingués, ſoit par leurs dignités, ſoit par leurs qualités perſonnelles, pour ſe cacher & pouvoir ſubſiſter, ſe virent réduits, durant des années entières, ou à labourer la terre, ou à vivre des plus vils métiers, & enfin à ſe bannir eux-mêmes, de peur d'un traitement plus cruel.

Les lâches ennemis de Chryſoſtome lui envioient juſqu'à l'eſtime qu'on avoit de ſes vertus, & la gloire des converſions qu'il faiſoit parmi les Infidèles de ſon voiſinage. C'eſt pourquoi ils ſolliciterent & obtinrent un nouvel ordre de la Cour, pour le faire transférer à Pytionte, lieu déſert, ſur les bords ſeptentrionaux du Pont-Euxin. Ce nouveau voyage dura trois mois ; quoique le Saint fût extraordinairement preſſé dans la marche, par deux ſoldats Prétoriens qu'il avoit pour conducteurs. L'un des deux ne put s'empêcher de lui en faire quel-

que sorte d'excuse, dans l'état d'affoiblissement où il le voyoit; & il lui révéla que tel étoit l'ordre précis de la Cour. L'autre s'irritoit des ménagemens de son compagnon, pressoit le Saint de marcher la nuit comme le jour, se faisoit un spectacle amusant, & railloit avec insolence, tantôt d'un Evêque ou d'un grand tout trempé de pluie, tantôt de sa tête chauve & brûlée des ardeurs du soleil. Il ne souffroit pas qu'on s'arrêtât un moment dans les villes, ni dans les bourgs qui fournissoient quelques soulagemens & quelques commodités. Enfin l'on arriva près de Comane, terme marqué par le Ciel aux travaux & à la vie du grand Chrysostome. On ne le laissa point loger dans la ville, mais à cinq ou six milles de distance, dans un réduit dépendant d'une église dédiée à S. Basilisque ancien Evêque de ce lieu, & martyrisé autrefois avec S. Lucien d'Antioche. Pendant la nuit, le S. Martyr apparut à Chrysostome, & lui dit: Courage, mon frère Jean, nous serons demain ensemble. Jean se tenoit si assuré de la révélation, qu'il pria le lendemain son impitoyable conducteur, de retarder un peu le départ. Il ne put l'obtenir: mais à peine avoit-on marché trente stades, ou une lieue & demie,

que le Patriarche se trouva si mal, qu'il fallut revenir à l'église d'où l'on étoit parti. Là il commença par quitter ses vêtemens ordinaires, pour se revêtir tout de blanc; il distribua aux pauvres le peu qui lui restoit, puis reçut, étant encore à jeûn, la communion des sacrés Symboles de Notre Seigneur, dit la Chronique d'Alexandrie, c'est-à-dire l'Eucharistie; il fit sa prière devant tout le monde, la finit par ces mots qu'il disoit souvent: Dieu soit loué de tout; puis il expira le 14 Septembre de l'année 407. On l'enterra avec honneur, auprès de S. Basilisque; & ses funérailles, disent les auteurs du temps, eurent tout l'éclat du premier jour de fête d'un martyr. Il y eut un concours prodigieux de gens de tout pays & de toute condition. On y vit avec le peuple, des moines & des vierges, non-seulement des lieux voisins, mais de la Syrie, de la Cilicie, du Pont & de l'Arménie: il sembloit qu'ils se fussent donné le mot, pour s'y trouver tous ensemble.

Soz. VIII c. ult.

Le saint Evêque étoit âgé d'environ soixante ans, & il avoit gouverné l'Eglise de Constantinople neuf ans & huit mois, en comptant son exil de plus de trois ans & demi. Sa mort n'ôta rien au zèle de ses défenseurs; & tant que

les Orientaux ne voulurent pas rétablir sa mémoire, l'Eglise Romaine, avec tout l'Occident, leur refusa sa communion, principalement à Théophile d'Alexandrie, le premier artisan de cette iniquité.

Comme sa cause fut celle de toute l'Eglise, tous les Souverains Pontifes de son siècle & tous les Docteurs les plus renommés ont fait à l'envi son éloge & celui de ses ouvrages : monumens trop universellement estimés, pour appréhender que personne nous reproche de sortir de notre plan en finissant ce livre par une notion de quelque étendue sur les écrits du plus éloquent des Pères de l'Eglise. Le Pape S. Célestin, en exhortant le Clergé de C. P. à juger des impiétés de Nestorius, par la pure & sublime doctrine qu'il avoit reçue du grand Chrysostome; Que ne vous a point appris, dit-il, ce Docteur de sainte mémoire, cet Evêque si plein de lumière, dont les discours répandus dans toute la terre habitée, mettent en si grande recommandation la vérité Catholique? Sa voix n'a pu se faire entendre qu'en peu de lieux : mais il n'y en a point qu'il n'instruise encore par ses écrits; la mort, loin de lui fermer la bouche, en a fait le prédicateur de tout l'Univers qui lit ses

ses œuvres sublimes, avec autant de fruit que d'admiration. Saint Léon loue dans ce Père ces fleuves d'une doctrine spirituelle & vivifiante, qui sortant encore plus de son cœur que de sa bouche, portent dans toutes les ames l'onction, la force & la vie. Tous les Orientaux en concile le mirent après sa mort au rang des Docteurs de l'Eglise, le proposerent non-seulement comme l'honneur de l'épiscopat dans la Ville Impériale, & comme l'une des plus grandes lumières de l'Orient; mais comme un flambeau capable de dissiper les ombres de chaque province, & du monde entier. Saint Ephrem ne se contente pas de lui donner simplement le nom de bouche d'or, qu'on attribuoit à plusieurs autres Docteurs; mais il l'appelle la bouche de toute l'Eglise. Il s'est reposé, dit Cassien, sur le sein de Jésus, comme l'Apôtre dont il porte le nom; & comme lui, il y a puisé ces traits de flamme qui embrasent les cœurs du divin amour. Formez-vous sur sa doctrine: si l'on ne peut l'égaler, il est au moins glorieux de l'imiter. Le grand Evêque d'Hippone, avec l'autorité que donne la même étendue de génie, parlant de ce Père Grec, qu'on peut, à quelques égards, nommer l'Augustin de l'Orient, relève

spécialement la pureté de sa foi, l'élévation de son esprit, la fécondité de sa science, & la juste célébrité de sa réputation.

Saint Isidore de Peluse examinant enfin, avec toute la précision de la critique, tous les caractères de l'éloquence de S. Jean Chrysostome, & le jugeant sur les règles sévères de Plutarque, il conclut à le mettre au dessus de tous les autres Orateurs, sans exception. Il excelle en effet dans tout ce qui est de l'éloquence noble & naturelle, dans la composition, dans la méthode, dans les pensées & les expressions : à quoi il faut ajouter ce qu'on ne peut s'empêcher de sentir, avec Sozomène, en lisant plusieurs de ses discours, que ses expressions, comme ses pensées, ont souvent quelque chose de divin qui surpasse la capacité de l'homme. Son style est toujours clair, simple, dépouillé de ces vains ornemens dont les déclamateurs avoient surchargé la beauté naïve de l'antique Atticisme. Il conserve, jusques dans les termes, toute la pureté de ces anciens Attiques. Toujours il plait, & toujours il persuade; parce qu'il a un air de vérité & un ton de sentiment qui pénètrent l'ame toute entière. On trouve par-tout des raisonnemens forts, mais simples, & mis à la portée de tous ses auditeurs; des com

paraisons justes ; des tours vifs & frappans, de grandes & lumineuses images ; toutes les figures qui ornent & qui font sortir la vérité, au lieu de l'affoiblir. Mais entre toutes les propriétés de sa plume, celle qui la caractérise d'une manière unique, c'est l'art inimitable de toucher & d'attacher, en donnant du corps & des couleurs aux objets les plus sublimes, & quelquefois les plus subtils, de tirer des instructions aussi intéressantes que solides, du fonds le plus aride & le plus stérile en apparence. Il avoit encore l'art, si familier aux anciens, de discerner & de manier le vrais ressors de l'éloquence, de saisir les temps & les rencontres, de s'aider de tous les accessoires qui, pour les effets, l'emportent souvent sur le fonds des choses ; comme il le pratiqua, avec tant de succès, dans la consternation qui suivit la sédition d'Antioche.

On trouve cependant le style de Saint Chrysostome un peu Asiatique, ou trop diffus : mais en même temps, & jusques dans ses longueurs, on trouve tant d'esprit, tant d'agrémens, & sur-tout tant de traits d'une imagination vive & brillante, qu'entraîné dans la lecture par un charme inexplicable, on ne peut se résoudre à en rien omettre. C'est là ce

qu'on éprouve, au moins dans les ouvrages de ses belles années. Car on sent une différence considérable entre ceux qui furent publiés à Antioche, & ceux qu'il composa depuis sur le siège épiscopal de la Nouvelle Rome, où la multiplicité de ses occupations & de ses travaux ne lui permettoit plus de leur donner le même degré de perfection.

Ce fut même avant d'être chargé de l'instruction publique, avant d'être engagé dans le sacerdoce, qu'il écrivit ses traités & tous ses longs ouvrages, entre lesquels on admire sur-tout ses livres du Sacerdoce même; chef-d'œuvre en ce genre, & l'une des plus pures sources où l'Eglise ait puisé ses règles cléricales. Sa liturgie, pour le fonds des choses, prouve combien il étoit versé dans tout ce qui concerne ces divins objets. On compte encore parmi ses meilleurs Traités, ceux qui sont contre les Gentils; ses avis aux veuves; son apologie de la vie monastique, son exhortation au moine Théodore tombé dans l'apostasie, & le sublime parallèle où il élève le vrai solitaire aux dessus des Princes du Monde. Le Traité de la Componction remplit si parfaitement son objet, en excitant à la contrition du cœur par la confiance en la grandeur infinie de

la divine miséricorde, qu'on en appela le pathétique & sage Auteur, la langue de la miséricorde & l'œil de la pénitence. C'étoit-là, avec l'aumône, & avec le danger des faux biens de ce monde, le champ le plus ordinaire de son éloquence.

Il composa presque toutes ses belles homélies, après qu'il eut été fait (à l'âge de trente-huit ans) Prêtre d'Antioche, ville nommée l'œil de l'Orient, autant pour l'éclat des talens & des arts, que pour celui de la magnificence, & où il fut toujours si goûté, que toute sa modestie ne put faire cesser les applaudissemens qu'on lui donnoit au milieu de ses discours publics. Souvent il en étoit interrompu; & contraint de s'arrêter, il protestoit, mais toujours en vain, qu'il ne se tenoit pas honoré, quand on battoit des mains, mais quand on suivoit la vérité.

Entre toutes les pièces de S. Chrysostome, ses homélies au peuple d'Antioche, qui tiennent sans doute un des premiers rangs pour leur éloquence, produisirent encore plus d'effet, par l'habileté de l'Orateur à préparer les ressors qui operent les grands mouvemens, & qu'il ne sera pas hors de propos de développer ici, pour ceux qui suivent la même carrière. Pour corriger ses concitoyens de leurs ha-

bitudes invétérées, il ne manque pas l'occasion que lui présentent les alarmes où ils gémissoient depuis leur révolte, dans l'attente du dernier châtiment: mais contre sa coutume, il laisse passer sept jours entiers, sans leur parler en public. Il les rassemble ensuite fréquemment, se montre plus inquiet & plus affligé que personne du malheur commun, partage la douleur de chacun, les plaint, les rassure, leur présente tous les motifs de la consolation & de l'espérance, ne les entretient de presque rien autre chose dans ses trois premiers discours. Après quoi, jugeant par leur empressement à courir en foule au lieu saint, que la foi s'étoit ranimée dans leurs cœurs, il leur peignit vivement la vanité du siècle, la folie des spectacles pour lesquels ils étoient passionnés, l'horreur de l'intempérance, des emportemens, de la profanation du nom de Dieu, de tous leurs vices dominans; & à l'occasion d'un crime qui devoit ruiner la ville, il l'orna de toutes les vertus, & lui fit reprendre une face toute nouvelle.

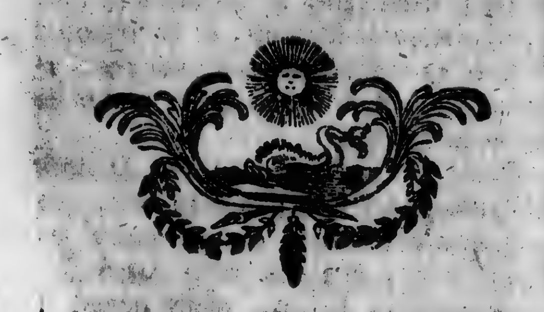
Parmi les productions les plus dignes du grand Chrysostome, on compte encore la suite des homélies sur l'Evangile de S. Matthieu, les premières homélies sur les Epîtres de S. Paul, avec un

grand nombre de panégyriques & de sermons détachés, que nous nous garderons bien de disséquer par morceaux. Il faut lire dans toute leur étendue chacun de ces chef-d'œuvres, admirables, sans contredit, par mille traits enlevans; mais beaucoup plus encore par les beautés d'ordre, par la disposition oratoire & par la force victorieuse de l'ensemble. A ce sujet même, nous avertirons en passant, que l'extrait des œuvres de ce Père, fait par un ancien Auteur, en trente-un sermons qu'on donne pour le recueil des plus beaux endroits de l'original, est tout au contraire exécuté sans exactitude & sans goût.

On vante encore, avec justice, plusieurs lettres écrites par ce S. Orateur, du lieu de son exil, où la continuité du péril & des souffrances, l'acharnement de ses persécuteurs, le dévouement plus grand encore de ses amis, & le concours de mille circonstances attendrissantes rendirent à son style le feu & les graces de son plus bel âge.

Quant à l'interprétation des Divines Ecritures, c'est tout dire d'un mot, que S. Jean Chrysostome occupe entre les Pères Grecs, le même rang que S. Jérôme entre les Latins. Mais quand il

exposé la sublimité de sa doctrine, au moins de la morale & des maximes de perfection de l'Apôtre S. Paul, on doit avouer, qu'entre tous les Interprètes de tous les temps & de toutes les langues, seul & incontestablement il occupe la première place. Il semble souvent que l'esprit de Paul s'exprime par la bouche de Chrysostome, dont l'admiration pour cet Apôtre alloit jusqu'au transport & à un saint enthousiasme. On assure qu'en écrivant il en avoit toujours le portrait sous les yeux, qu'en le regardant fixement, & en l'interrogeant de l'œil, il montoit son génie sur celui de son modèle, & s'élevoit, pour ainsi dire, avec lui jusqu'au troisième Ciel. C'est ainsi que le plus éloquent des Apôtres a formé le plus éloquent des Pères de l'Eglise.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE DOUZIÈME.

Depuis la mort de S. Jean Chryſoſtome, en 407, juſqu'à la condamnation du Pélagianiſme, en 418.

LA mort de l'Empereur Arcade ſuivit de près celle de S. Jean Chryſoſtome, qui avoit été ſi indignement avancée par ſes perſécutions. Dès le premier jour de Mai de l'année ſuivante 408, ce Prince religieux & foible, doux & inconſtant, timide & borné, à la fleur de ſon âge, n'ayant que trente-un ans, alla rendre compte du mal qu'il avoit fait, ou plutôt qu'il avoit laiſſé faire, avec de bonnes vues, pendant un regne de treize ans abandonné à la conduite de ſa femme & de ſes Eunuques. Heureux s'il a pu trou-

ver ſon excuſe dans la foibleſſe de ſon courage, ou dans les bornes de ſes lumières. L'Impératrice Eudoxe qui fut la première cauſe de la perſécution, n'en vit pas la fin; étant morte dès le 6 Octobre de l'année précédente.

Théodoſe, ſurnommé le Jeune, parce qu'il n'avoit que huit ans à la mort de ſon père Arcade, fut ſon ſucceſſeur. Il eut le bonheur de trouver, dans Anthémius ancien ami de S. Chryſoſtome & de S. Aphraate, un guide auſſi habile que vertueux, qui fit tout l'honneur de ce nouveau regne, juſqu'à ce que la Princeſſe Pulquérie prit connoiſſance des affaires de l'Empire. Elle n'avoit que deux ans plus que l'Empereur ſon frère, ſur qui la nature parut avoir pris tout ce qu'elle accorda ſi libéralement à la ſœur. Cette ame élevée au deſſus de ſon âge & de ſon ſexe, tant par ſon énergie naturelle que par ſa vertu prématurée, ſe trouva dès-lors en état de prendre ſoin de l'éducation de Théodoſe, auſſi-bien que de ſes deux jeunes ſœurs, Arcadie & Macrine. Elles garderent toutes trois enſemble la virginité, & firent admirer au milieu de la Cour, la piété ainſi que la pureté des plus ferventes religieuſes.

Par les ſoins & la prudence de Pul

quérie, l'Empire fut préservé en Orient des fléaux qui désoloient les Provinces Occidentales, sous le Gouvernement d'Honorius, trop éloigné, pour son malheur, d'une nièce si digne. Il s'étoit défait de Stilicon. On avoit été persuadé, que peu content de son pouvoir, tout énorme qu'il étoit, ce Régent ambitieux n'aspiroit à rien de moins qu'à détrôner l'Empereur son gendre, à mettre son propre fils en sa place, & que pour y réussir plus aisément, à la faveur des troubles & de la confusion, il avoit attiré les Barbares dans l'Empire. Il y eut en effet des irruptions effroyables de tous les peuples de la Germanie, qui portèrent la mort & le ravage dans toute l'étendue des Gaules. Tout fut ruiné, dit S. Jérôme, à la réserve de peu de villes. Ad Heliodor. Les provinces les plus fertiles & les plus opulentes n'en furent que plus long-tems le théâtre de la cruauté & des dernières horreurs. Les femmes de la première qualité, & les vierges consacrées à Dieu, devinrent le jouet de la brutalité du soldat; les Evêques furent traînés en captivité, les Prêtres & les Moines égorgés, les reliques déterrées & foulées aux pieds, les Eglises renversées, ou changées en écuries, & les chevaux attachés

Salv. de Gub. l. 6. aux autels. J'ai vu de mes propres yeux, dit un autre Auteur du même temps, les corps de l'un & de l'autre sexe honteusement dépouillés au milieu des villes, déchirés par les chiens, ou tombant en lambeaux & en pourriture infecter les vivans. Comme ces Barbares étoient d'une superstition stupide & inhumaine, ils firent beaucoup de martyrs, dont les plus célèbres sont S. Nicaise, Archevêque de Reims, & la vierge Eutropie sa sœur, S. Didier, Evêque de Langres, & S. Fraterne d'Auxerre, martyrisé le jour même de son sacre.

Les Goths, sans être Païens, ne se rendirent guère moins odieux, par leur séditieuse intelligence avec Stilicon; & depuis sa mort, on les maltraita sans ménagement, dans les provinces Romaines. En plusieurs endroits on pilla leurs biens, & dans quelques villes on fit mourir leurs femmes & leurs enfans. Irrités de cette lâche vengeance, ils se réunirent sous Alaric, le plus accrédité de leurs Chefs, guerrier valeureux, & qui avoit servi utilement le grand Théodose dans la guerre d'Eugène. Après quelque tentative, au moins apparente, pour concilier les partis, il marcha vers Rome. On dit qu'un saint solitaire qu'il

rencontra, l'en voulut détourner, en lui faisant la peinture des maux dont il alloit être cause. Je n'y vais point de moi-même, répondit Alaric; mais je sens quelqu'un qui me presse & me tourmente chaque jour, en me disant: Va châtier la superbe Rome. Il serra la ville si étroitement, même du côté de la mer, que la famine, & bientôt la peste y jeterent la consternation. On chercha les moyens d'appaiser ce terrible Goth, on négocia avec lui; & moyennant cinq mille livres d'or, trente mille liv. d'argent, & une quantité aussi excessive d'autres choses précieuses, les Romains délivrerent leur ville de ce premier péril.

Mais le Prince Barbare revint ensuite, jusqu'à deux fois; parce que les conférences qu'Honorius fit sagement commencer, furent rompues par l'imprudente sécurité des négociateurs; ou plutôt parce que cette nouvelle Babylone, enivrée du sang des Saints, devoit à l'édification de l'Univers une expiation éclatante de sa cruauté, & de l'attachement invincible à l'idolâtrie, de la part de ses Grands & d'une bonne partie de son Sénat. Durant le siège même, & sous les coups de la Divine Justice, on eut l'impiété de recourir aux devins & aux aruspices, de faire

couler le ſang des victimes impures, dans le Capitole & les autres temples. Rome ſuccomba aux attaques réitérées, & devint la proie des Barbares, l'an 1164 de ſa fondation, c'eſt-à-dire, l'an de Jéſus-Chriſt 410, le vingt-quatrième d'Août.
Proſp. chron. 411. ad fin. Alaric l'abandonna toute entière au pillage, excepté l'égliſe du Vatican, qu'il érigea même en aſyle, par reſpect pour l'Apôtre S. Pierre; ce qui préſerva la ville, d'une ruine totale. Cette égliſe, y compris les bâtimens de ſa dépendance, occupant un très vaſte eſpace, il s'y réfugia un peuple aſſez nombreux, pour empêcher la dépopulation de Rome: mais elle ſouffrit prodigieuſement. Après les vols, les aſſaſſinats, les outrages de toute eſpèce, non-ſeulement les palais particuliers, mais les plus beaux édifices publics furent réduits en cendre.

Les Fidèles, à la vérité, ſe trouvoient expoſés aux mêmes calamités que les Païens. Mais tout tourne à bien, pour les adorateurs ſincères du vrai Dieu. Les occaſions de chûte les plus dangereuſes ne ſervirent qu'à rehauſſer le prix de leurs mérites, & la ſplendeur de leurs couronnes.
Soz. IX. 10. Une femme Catholique, d'une beauté extraordinaire, tomba entre les mains d'un jeune Goth Arien, qui tira ſon

épée pour l'épouvanter, & la faire condescendre à ses désirs. Il lui effleura même la peau, & lui mit le cou tout en sang. Elle présenta hardiment sa tête; mais le Barbare, changé tout-à-coup, la prit sous sa protection, pourvut à sa subsistance, & fit chercher son mari, pour la lui remettre. Un autre Goth, des principaux de l'armée, trouva dans une église une vierge avancée en âge, & préposée à l'ornement des lieux saints. Il lui demanda assez doucement, ce qu'elle pouvoit avoir de richesses. Aussitôt & avec une confiance que l'évènement fit croire inspirée, elle le mena dans un endroit, où il fut étonné de la multitude des vases d'or & d'argent qu'il y vit. Ce sont, lui dit-elle, les vases de l'Apôtre S. Pierre; comme je ne puis les défendre, c'est à vous d'en répondre. L'Officier fit avertir Alaric, qui ordonna sur le champ de reporter ces richesses à la Basilique du S. Apôtre, d'y escorter en même temps la vierge qui les avoit gardées, & tous les Chrétiens qui se joindroient à elle. Ainsi la désolation publique devint le triomphe de la Religion. Les vases étoient portés respectueusement & à découvert, entre des soldats qui marchoient l'épée à la main; les spectateurs Romains & Barbares se

Oros. VII. 37.

piquant d'émulation à les révérer, en chantant des hymnes à la louange de Dieu. Les Fidèles se rangeoient en foule autour de cette sauve-garde sacrée; & à la gloire de la Religion protégée si merveilleusement, beaucoup de Païens firent semblant d'être Chrétiens; les Goths, dans l'accès de leur ferveur n'en faisant point le discernement. La multitude obstinée dans l'idolâtrie, en se bannissant elle-même, en purgea la ville de Rome: les Barbares laissoient aller tous ceux qui vouloient, leur donnoient même escorte, & les aidoient à emporter leurs biens, moyennant une modique contribution.

On regarda néanmoins comme un bonheur, pour le Souverain Pontife, qu'il ne se fût pas trouvé dans la ville, au moment de ce pillage. Il en étoit sorti, peu auparavant, pour aller en députation, à l'occasion même de ces troubles, vers l'Empereur qui résidoit encore à
Hier. Ravenne. L'illustre sainte Marcelle n'eut
Epist. 16. pas le même sort. Les Barbares entrerent chez elle, lui demandant son or, & les autres richesses qu'ils y supposoient cachées. Elle eut beau dire qu'elle étoit pauvre, & produire en preuve l'extrême simplicité de ses vêtemens: ils les prirent pour un déguisement artificieux, & s'em-

porterent jusqu'à la frapper ; ne pouvant concevoir qu'une personne de cette qualité se fût ainsi dépouillée pour Jésus-Christ. Bientôt ils reconnurent le langage de la vérité & de la vertu ; & la vénération succédant à la férocité, ils conduisirent la Sainte à l'église de S. Paul, qui servit d'asyle, aussi bien que celle de S. Pierre. Mais ce qui intéressoit cette mère Chrétienne, beaucoup plus que sa propre personne ; elle obtint qu'on ne la sépareroit pas de sa fille Principie, pour qui elle redoutoit les insultes, dont son âge avancé la garantissoit elle même. Peu de jours après, elle mourut dans les bras de cette vertueuse fille, bénissant le Seigneur d'en avoir conservé l'innocence, & de l'avoir préservée elle-même de la perte infructueuse de ses biens, en acceptant le sacrifice qu'il lui avoit inspiré d'en faire long-temps avant le pillage.

Il ne dura que trois jours, & le sixième jour après qu'Alaric y fut entré, il en sortit, sans même y laisser de garnison. Il passa dans la Campanie, où ses troupes pillerent encore la ville de Nole. Saint Paulin en étoit devenu Evêque ; quoique l'Episcopat lui parût un fardeau bien plus redoutable encore que la Prêtrise, qu'il n'avoit reçue que malgré lui. Mais la ré-

putation de ſes vertus croiſſant de jour en jour, & le ſiège de Nole étant venu à vaquer, on le preſſa avec tant d'inſtance, qu'il ne put ſe refuſer à l'unanimité des vœux & des ſuffrages qui ſe réunirent en ſa faveur. Tout étranger qu'il étoit au ſiècle, depuis fort long-temps, il continuoit à jouir de la plus grande célébrité, plus encore pour la beauté de ſon eſprit & de ſes écrits, que pour les dignités qu'il avoit occupées autrefois.

A peine y avoit-il une perſonne diſtinguée par les talens, comme par la piété, qui ne fût de ſes amis. Il avoit reçu chez lui Sainte Mélanie, à ſon retour de la Paleſtine; & quoiqu'il n'eût dans ſa maiſon qu'une ſalle dans un étage ſupérieur, avec une galerie qui communiquoit aux cellules deſtinées à l'hoſpitalité, il trouva moyen de loger toute la ſuite de la Sainte, qui étoit nombreuſe: car pour ſa perſonne & ſon équipage, on ne pouvoit rien voir de plus humble. Elle étoit vêtue pauvrement, montoit un cheval de la taille d'un âne, & qui ne valoit pas mieux: mais plus elle avoit le faſte en horreur, plus il ſembloit que le Ciel ſe plût à honorer ſa ſervante. Ses illuſtres enfans & petits-enfans, qui tenoient les premières places dans l'Em-

pire, étoient venus au devant d'elle jusqu'à Nole, avec un cortège convenable à leur rang. Tout avoit logé chez Paulin; la Providence consacrant cette cérémonie toute entière à faire honorer la pauvreté évangélique & le mépris de la gloire terrestre.

Ce fut sous son épiscopat que les Goths vinrent piller la ville de Nole. On arrêta l'Evêque, on fouilla sa maison; mais on respecta sa personne. Il avoit fait à Dieu cette prière: Seigneur, ne permettez pas que Paulin soit tourmenté pour les biens périssables de ce monde; vous savez où sont mes trésors. Quoiqu'il n'eût plus ni or ni argent, il trouva moyen de soulager une infinité de misérables, & de racheter beaucoup de captifs. On dit même que ses ressources étant épuisées, & ne pouvant pas racheter le fils d'une pauvre veuve que les Barbares emmenoient en esclavage, il se livra pour le rendre libre. Il y a des difficultés pour les circonstances de cet évènement, & même des contradictions de chronologie, pour le maître qu'on donne communément à Paulin dans cet esclavage. Mais la persuasion universelle où l'on a long-temps été touchant le fait même, si elle n'en rend pas la vérité incontestable, constate au moins

Aug. de cur. mort. c. 16. Id de civ. D. l. 1. 10.

Greg. dial. l. 3. c. 1.

l'idée qu'on avoit de la charité de ce digne disciple du Bon Pasteur.

Entre les Romains qui se sauverent de leur ville saccagée, plusieurs se retirerent dans les isles voisines, & jusqu'en Afrique; d'autres en Orient, & particulièrement en Palestine. Saint Jérôme en reçut plusieurs à Bethléem, & le chagrin que lui causa ce touchant spectacle, retarda l'interprétation des Grands Prophètes, dont il étoit alors occupé. En voyant tant d'illustres fugitifs de l'un & de l'autre sexe, réduits à la mendicité, demi-nuds, blessés en grand nombre, & trop heureux, après avoir perdu d'immenses richesses, de trouver la vie & le couvert, il fondoit en larmes, & s'empressoit en toute manière à leur rendre leur infortune moins
Ep. 17 & 152. insupportable; adorant cependant le bras de Dieu dans ces coups terribles, ainsi que l'efficacité des oracles & des menaces prophétiques.

Quoique l'Empire d'Orient fut moins exposé que l'Occident aux incursions des Barbares, il y en eut aussi qui firent beaucoup de ravages en Syrie, en Egypte & en Arabie. Ces Sarrasins vagabonds, qui ne vivent que de brigandage, se jetant dans le désert de Sina tout peuplé de fervens solitaires, leur ravirent les

choses les plus nécessaires à la vie, & firent une multitude de martyrs. Ceux qui échapperent, s'enfuirent comme ils purent, loin des saintes retraites où leur affection demeuroit toute entière. Saint Nil fut du nombre de ceux-ci: mais la vie qu'il se conservoit, lui devint presque insupportable; parce que son fils étoit resté entre les mains des Barbares. Comme il étoit dans la plus cruelle perplexité à son sujet, il fut rejoint dans sa fuite par un nouveau fugitif, qui avoit eu le bonheur de s'évader, à ce qu'il lui raconta sans le connoître, comme il alloit être immolé, avec le fils de Nil, à l'astre de Vénus qu'adorent les Arabes: il ajouta que cet infortuné compagnon étoit resté à la merci de leur superstition sanguinaire. Nil ne douta plus de la mort de son fils. Quelque temps après néanmoins, on lui assura qu'il étoit vivant, & captif à Eluse. Il partit aussi-tôt pour cette ville, & il apprit en chemin que son fils y étoit devenu clerc; l'Evêque l'ayant racheté, puis ordonné sur la bonne opinion qu'il en avoit conçue, comme par inspiration, au premier aspect. Nil reconnut le premier son sang; & il fut si saisi, qu'il tomba en défaillance. Le fils le serre entre ses bras, le fait revenir de son

évanouissement, puis lui raconte en ces termes l'histoire consolante de sa délivrance.

Quand mon compagnon d'esclavage se sauva, tout étoit prêt pour nous immoler, l'autel, l'encens, les libations & le glaive, dont on se proposoit de faire usage le lendemain dès le point du jour. J'étois prosterné sur la terre, & je priois avec toute l'ardeur qu'inspirent de tels périls. Seigneur, disois-je, ne permettez pas que mon sang soit offert aux Démons, & que mon corps devienne la victime de l'esprit ténébreux. Rendez-moi à mon père votre serviteur, qui m'a instruit à espérer en vous. Je priois encore, quand les Barbares s'éveillerent, tout étonnés de voir le temps du sacrifice passé: car l'étoile de Vénus avoit disparu, & le soleil doroit déjà tout l'horison. Ils me demanderent ce qu'étoit devenu l'autre captif. Au témoignage que je leur rendis de l'ignorance où j'en étois, ils demeurerent en repos, sans me donner aucun signe de mécontentement. L'espoir commença de renaître dans mon cœur. Quelques momens après, ils me présenterent des viandes immolées, & m'inviterent à prendre part à leurs divertissemens licencieux avec des femmes:

j'invoquai de nouveau le Seigneur; & il me donna la force de leur résister. A la première bourgade où ils arriverent, ils me mirent en vente: mais comme on leur offroit une somme trop modique; après m'avoir exposé plusieurs fois, ils m'attacherent enfin tout nud, à l'entrée du bourg, une épée pendue au cou, pour donner à entendre que si l'on ne m'achetoit, ils alloient me trancher la tête. Je tendois les mains à tous ceux qui se présentoient, je les conjurois de compter à mes ravisseurs le prix dont ils ne vouloient rien relâcher, je promettois, non-seulement de leur rendre cette somme, mais de rester encore à leur service, après l'avoir rendue. Enfin je fis pitié, & vous savez comment j'obtins ensuite beaucoup au delà de ce que j'espérois.

L'Evêque d'Eluse traita le père & le fils avec beaucoup de générosité, les retint quelque temps pour les remettre de leurs fatigues; & quand ils partirent, il pourvut aux frais de leur voyage. On ne sait pas le reste de la vie de S. Nil, qui avoit alors cinquante ans, & qui en vécut encore quarante, à ce que l'on croit. Il nous reste de lui plusieurs traités de piété, & plus de mille lettres, la plûpart courtes, mais d'un style vif & rempli de

Narr. 2. sens. C'est lui-même qui raconte l'histoire de la captivité de son fils, comme nous venons de la rapporter. C'est aussi dans ses œuvres que nous lisons, que S. Jean Chrysostome voyoit souvent les Anges dans le lieu saint, sur-tout pendant le Sacrifice adorable du Corps & du Sang de Jésus-Christ; que du moment où le Prêtre commençoit l'oblation, ils entouroient l'autel, jusqu'à la consommation des Sacrés Mystères. Rien au reste de plus formel, que ses expressions touchant la présence réelle du Sauveur dans l'Eucharistie. Après les invocations, dit-il, & la descente de l'Esprit Sanctificateur, ce qui est sur la Sainte Table, n'est plus du simple pain, ni du vin commun, mais le Corps & le Sang précieux de Jésus-Christ, notre Dieu, qui purifie de toute tache ceux qui le prennent avec un saint tremblement & une sainte confiance.

Lib. 11. Ep. 294.

Lib. 1. Ep. 44.

Les mouvemens des Barbares & les troubles de l'Empire en occasionnerent beaucoup à la Religion. Alaric, afin de diviser les forces ennemies, avoit donné un rival à Honorius, dans la personne d'Attale, Préfet de Rome, où il le fit reconnoître Empereur. Ce nouveau parti voulut d'abord s'emparer de l'Afrique, de tout temps aussi enviée par les diffé-

rentes

rentes factions, qu'elle leur étoit nécessaire pour se soutenir. Le Comte Héraclien qui y commandoit, défendit, avec zèle & avec succès, les intérêts du Maitre légitime. Mais avant qu'on les y mit à couvert, on fut contraint de se relâcher beaucoup, à l'égard des Donatistes, qu'on regardoit, avec raison, comme toujours prêts à seconder les ennemis de l'Etat & de la tranquillité publique. Ce fut pour lors, à ce qu'on croit, que ces Schismatiques obtinrent une loi, qui leur accordoit le libre exercice de leur religion.

Auparavant, les Evêques Orthodoxes étoient parvenus à les faire déclarer hérétiques; ce qui les soumettoit aux peines portées par les loix civiles contre l'hérésie. Dans l'exécution néanmoins, on ne prétendoit pas les exposer tous indistinctement à cette sévérité, mais simplement ceux qui seroient dénoncés pour cause de violencé. Encore n'avoit-on pris ce parti qu'après bien des années de patience, & après de mûres délibérations en plusieurs conciles, dont quelques-uns convoqués de toutes les provinees de l'Afrique. Dans celui de l'an 403, on voit nettement la manière de procéder dans ces conciles nationaux. L'Evêque de Carthage faisoit tenir ses lettres de

convocation à tous les Primats, c'est-à-dire, à ceux de la Mauritanie Césarienne & de la Mauritanie de Sitifi, & à celui de la Numidie. Chaque Primat envoyoit ses lettres, pour assembler le concile de sa province; & dans ce concile on choisissoit des députés, en nombre proportionné à l'étendue de la province. Les absens devoient justifier leur absence, & l'Evêque de Carthage leur faisoit parvenir les décrets du concile, pour qu'ils les confirmassent par leurs consentemens. Il faut ici remarquer une singularité assez étonnante: c'est qu'en Afrique la dignité de Primat, qui ne paroît guère différente de celle d'Archevêque (si ce n'est pour le siège de Carthage,) se régloit communément sur l'ancienneté de l'ordination, & non sur la qualité du lieu, qui n'étoit quelquefois qu'une bourgade.

Dans ces conciles, il fut statué que les Evêques Catholiques proposeroient des conférences aux Evêques Schismatiques, dans l'espérance où l'on étoit de gagner leurs peuples. Car des Donatistes, sans caractère, avoient souvent fait ces propositions; & quand les Pasteurs Catholiques les pressoient de se convertir; traitez, leur répondoient-ils, avec nos Docteurs; & plaise à Dieu que par cette

voie on parvienne enfin à la connoiſſance de la vérité! Mais quand on s'adreſſoit à leurs Evêques, ils éludoient l'offre, avec artifice, & ſouvent avec une arrogance injurieuſe.

Criſpin Evêque Donatiſte de Calame, invité par Poſſidius Evêque Catholique de la même ville, à conférer enſemble, remit d'abord la choſe à un concile, où il pourroit concerter ſes réponſes avec ſes confrères. Quelques temps après, il répondit d'une manière encore plus maladroite, & d'autant plus déshonorante pour la Secte, que ce vieillard y étoit plus révéré pour ſon expérience & pour ſa réputation de doctrine & d'habileté; au lieu que Poſſidius étoit un jeune Evêque, ſorti depuis peu du monaſtère ou ſéminaire de S. Auguſtin. Au défaut de la doctrine, on eut à l'ordinaire recours à la violence; & l'on mit des gens armés en embuſcade, pour ſurprendre Poſſidius, comme il viſitoit ſon diocèſe. Le Prêtre Criſpin, de même nom & de même famille que l'Evêque Donatiſte de Calame, étoit à leur tête. Poſſidius évita l'embuſcade dont il avoit été averti, aſſez à propos, au moins pour ſauver ſa vie: mais il perdit ſes chevaux, après avoir été fort maltraité. La nouvelle de cet

Aug. c. Creſc. L. III, c 47.

attentat étant parvenue à Calame, l'Evêque Crispin fut sommé juridiquement de désavouer cette indigne manœuvre d'une manière effective, en faisant justice de son Prêtre. Il le refusa; & toute la Secte recommença ses courses & ses mouvemens séditieux, au point d'empêcher la liberté des chemins.

Alors les Catholiques invoquerent la protection des loix, en protestant qu'ils souffriroient tout sans se plaindre, s'il n'étoit question que de leurs intérêts temporels. Mais ce même Crispin ayant pris une terre à bail emphytéotique, il en intimida tellement les serfs Catholiques, qu'il les contraignit de se faire rebaptiser, au nombre d'environ quatre-vingt non-obstant la rigueur des rescrits qui le défendoient. Tant d'audace à la fois le fit poursuivre par le défenseur de l'Eglise, qui obtint contre lui la condamnation à l'amende de dix livres d'or, décernée par Théodose contre les hérétiques. Il prétendit n'être pas dans les termes de la loi, & il appela au Proconsul, qui ne laissa point de confirmer la sentence: mais à la sollicitation de son antagoniste même, il fut dispensé de payer l'amende. Peu touché d'une charité si généreuse, il osa encore appeler aux Empereurs,

Alors intervint le rescrit, qui soumit les Donatistes à cette amende, aussi bien que les hérétiques. On infligea la même peine au juge de Calame, pour n'avoir pas fait payer réellement Crispin. Mais les Evêques Orthodoxes en obtinrent encore la décharge : conduite vraiment pastorale, qui toucha les cœurs les plus mal disposés, & servit plus que les meilleurs raisonnemens, à la réunion des esprits : conduite d'autant plus honorable à S. Augustin en particulier, que personne n'étoit plus en bute que lui à leurs insultes & à leurs attentats. Aug. ibid.

Ces furieux Circoncellions dont on a déjà vu tant d'horreurs, outrés de dépit à cause du grand nombre de schismatiques que ce saint Docteur ramenoit journellement à l'Eglise, lui dressoient souvent des embûches à lui même, quand il alloit visiter ou instruire les paroisses Catholiques. Un jour entr'autres il ne fut manqué que par la méprise de son guide, qui s'écarta sans y penser du droit chemin, où les Donatistes l'attendoient. Il reconnut dans cet évènement, si fortuit en apparence, le bienfait d'une Providence toute particulière.

Tous ces embarras & ces distractions n'ôterent rien à sa plume, de sa merveil-

leuſe fécondité. Les deux livres à Simplicien, où il ſatisfait aux queſtions que cet Evêque de Milan lui avoit propoſées ſur l'Ecriture; le livre du Combat Chrétien, ſur la manière de vaincre le démon en vainquant nos paſſions, contre les principes des Manichéens; le livre qui attaque directement la fameuſe épître du Fondement; c'eſt-à-dire toute la quinteſſence de la doctrine de Manès; le livre du Travail Manuel des moines; le traité de la Foi des choſes qu'on ne voit point; celui du Catéchiſme, ou de l'inſtruction des Catéchumènes; ſes Confeſſions; ſes trente-trois livres contre l'Evêque Manichéen Fauſte; les quatre livres de la Conformité des Evangéliſtes, qui forment une excellente controverſe contre les Païens; les queſtions ſur les Evangiles de S. Mathieu & de S. Luc, & les Annotations ſur Job; le livre du Bien Conjugal; ce n'eſt là qu'une partie des ouvrages qu'il mit au jour, dans ſes trois ou quatre premières années d'épiſcopat.

Il eſt impoſſible dans notre plan, & dans toute hiſtoire, de rendre compte d'un ſi grand nombre d'ouvrages. Mais nous ne pouvons nous diſpenſer d'expoſer la doctrine des livres à Simplicien, ſi propres à faire prendre le vrai ſens de

plusieurs autres écrits du Docteur de la grace, & dont l'omission pourroit nous attirer les blâmes qu'elles a fait essuyer à d'autres Historiens. S. Augustin s'est proposé dans ces deux livres, d'établir la liberté de la volonté humaine, en conservant à la grace divine la préséance qui lui est due. Telle est l'idée qu'il donne de cet ouvrage, tant dans son livre des Rétractations, que dans ceux de la Prédestination des saints & du Don de la persévérance. Il y renvoie même, pour justifier sa doctrine contre les Sémipélagiens. En un mot, cet ouvrage est d'une autorité & d'un caractère à ne devoir pas être passé sous silence.

Le premier livre comprend deux questions tirées de l'Epître de S. Paul aux Romains. Il s'agit, dans la première, de l'homme sous la loi, en parallèle avec l'homme sous la grace. Sur quoi le S. Docteur dit que la loi n'est pas vicieuse par elle-même, mais qu'elle devient nuisible à celui qui en abuse, ou qui ne se soumet pas à Dieu avec une pieuse humilité, afin de la pouvoir accomplir par la grace. Il est vrai, ajoute-t-il, que la loi ne donne pas la force de faire ce qu'elle ordonne : mais elle nous fait sentir notre besoin, & nous avertit de de-

mander la grace qui confère cette force. En même-temps que le Seigneur fournit le secours extérieur de la loi, il agit intérieurement dans l'ame, & donne la grace de la prière, avec laquelle on obtient la grace d'accomplir ce que la loi prescrit.

Il s'agit dans la seconde question, de la gratuité de la vocation à la foi: mais avant d'y entrer, il faut bien saisir ce que l'Auteur observe d'abord, comme nécessaire pour l'intelligence de S. Paul à ce sujet; savoir que l'Apôtre avoit en vue d'abattre l'orgueil des Juifs, qui s'imaginoient que par l'observation servile de la loi, ils avoient mérité d'être appelés à l'Evangile. De même pour entendre ici notre S. Docteur, il faut rapporter sa doctrine à la gratuité de la grace. Il pose pour principe, que la foi n'est pas due aux œuvres précédentes, & qu'elle est la première grace; non que le don de la foi précède nécessairement & sans exception toute autre sorte de grace, ou qu'il n'y ait point de grace dans l'état d'infidélité, ou hors de l'Eglise; mais parce que la grace de la foi n'est pas la récompense des mérites précédens, soit effectifs, soit prévus.

S. Augustin cite, d'après S. Paul,

l'exemple de Jacob & d'Esaü, pour montrer la gratuité de la première grace, en ce que Jacob avoit été préféré à Esaü, avant que l'un & l'autre fussent nés, & par conséquent avant qu'ils eussent rien fait pour déterminer le choix du Seigneur. Toutes les opérations de la grace, & tous les actes de la volonté qui lui correspond, sont compris ici par le S. Docteur sous le nom de justification, laquelle ne peut être que l'effet de la divine miséricorde : ce qui n'empêche pourtant pas qu'il n'y ait une couronne de justice ; puisqu'elle est fondée sur la coopération de la volonté. Si dans le grand nombre de ceux qui sont appelés, il y a peu d'élus ; c'est qu'il en est peu qui suivent la voix qui les appelle. La vocation, dit l'Apôtre, ne vient pas de celui qui veut, ni de celui qui court : mais il n'en est pas moins nécessaire de vouloir & de courir ; & par la vocation, l'un & l'autre est en notre pouvoir, au moyen de l'inspiration & de l'impulsion qu'elle renferme. Si donc tous ceux qui sont appelés ne suivent pas, c'est parce qu'on ne suit pas sans le vouloir, & que tous ne le veulent pas. Esaü, ajoute le S. Docteur en des termes que nous avons cru devoir traduire scupuleusement & à

la lettre, Esaü n'a pas voulu & n'a pas couru; mais s'il avoit voulu, & s'il avoit couru, il seroit parvenu par le secours de Dieu, qui en l'appelant lui donneroit aussi de vouloir & de courir, si par le mépris de la vocation il n'encouroit la réprobation. Ainsi la bonne volonté est tout à la fois de Dieu & de nous, de Dieu par la vocation, de nous par la coopération.

Or il y a différentes manières d'appeler, & différentes manières de se conduire par rapport à la vocation, en conséquence desquelles elle a, ou elle n'a pas son effet. Dans le grand nombre de ceux qui sont appelés, ceux-là sont choisis qui ont été appelés de telle manière qu'ils suivissent la voix qui les appeloit: mais ceux qui n'obéissoient pas à la vocation ne sont pas élus, parce qu'ils n'ont pas suivi, quoiqu'ils fussent appelés; & quoique le Seigneur appelle la multitude, il ne comble cependant de ses miséricordes que ceux qu'il appelle en la manière qu'il leur convient d'être appelés, pour qu'ils suivent. Mais pourquoi, reprend le S. Docteur, Esaü n'a-t-il pas été appelé d'une manière qui fut suivie du consentement? C'est que le Seigneur est maître de ses dons, & qu'on ne peut lui

demander compte de ses œuvres. Du reste il ne force point à pécher celui à qui il ne donne point ces graces de choix : c'est-à-dire(selon ce qu'on a lu plus haut) que par la soustraction de ces sortes de graces, Dieu ne le met pas dans la nécessité de pécher. Donc Esaü, & ceux qu'il représente, ont les graces absolument requises pour ne pas pécher nécessairement ; puisque le S. Docteur dit sans exception, que Dieu ne contraint pas l'homme à pécher, ou qu'il ne le nécessite pas : car contraindre ne signifie que nécessiter ; & tout le monde convient que les Pélagiens mêmes, quelle que fut leur subtilité, n'ont jamais fait une distinction si chimérique, par rapport aux actes de la volonté. Il implique en effet contradiction, que ce qui est volontaire soit contraint, ou ce qui revient au même, comme le dit S. Augustin en plusieurs autres endroits, qu'on veuille & qu'on ne veuille pas une même chose.

Il n'emploie point d'autres raisons, pour la condamnation de l'homme pécheur, ni pour la justification de la divine équité : nulle part il n'a recours au péché de notre origine, pour en inférer la nécessité de pécher actuellement. Il se

contente de faire voir que l'homme privé de la vocation qu'il nomme congrue, & que nous venons d'expoſer, peut, malgré cette privation & par le ſecours des graces ordinaires, éviter le péché.

Le ſecond livre à Simplicien roule ſur des queſtions tirées des livres des Rois, & beaucoup moins épineuſes que celles du premier. Il ſuffira d'y obſerver, premièrement que la crainte de Dieu, louée dans l'ancien Teſtament, quoique appelée ſervile, eſt de même louée par S. Paul; ſecondement pourquoi l'Eſprit Malin qui ſaiſit Saül, eſt nommé Eſprit du Seigneur; & en quel ſens il eſt dit que l'Eſprit de menſonge fut envoyé pour tromper Achab. Ces expreſſions fortes & familières aux anciennes Ecritures, dit S. Auguſtin, ne ſignifient qu'une ſimple permiſſion, & non pas un ordre poſitif de la part du Dieu de toute ſainteté. Ainſi le S. Docteur confirmoit-il ce qu'il venoit d'avancer dans le livre précédent, qu'encore que Dieu ne donne pas la grace de la juſtification à tous les pécheurs, & qu'on diſe pour cela qu'il en endurcit quelques-uns, il ne les réduit cependant point à la néceſſité de pécher.

Outre ces ouvrages importans, il écrivit encore une infinité de lettres, dont

un très-grand nombre ſont autant de traités dogmatiques & pleins d'érudition. Les deux lettres à Janvier ſont ſur-tout remarquables, parce qu'elles rapportent de la diverſité des uſages dans les différentes Egliſes. En quelques-unes, on ne jeûnoit pas les Jeudis de Carême; en d'autres, on offroit deux fois le ſacrifice le Jeudi Saint, le matin, & le ſoir après ſouper : hors ce ſeul cas, la coutume de recevoir l'Euchariſtie à jeûn étoit dès-lors univerſelle. A l'occaſion de cette variété d'obſervances, le Saint Docteur donne pour règle, de regarder comme ordonné par les Apôtres ou par les conciles généraux, ce qui s'obſerve par toute la terre. Telle eſt, dit-il, la célébration annuelle de la paſſion de J. C. de Pâque, de l'Aſcenſion & de la Pentecôte. Il en eſt autrement de ce qui varie ſelon les lieux; comme de jeûner, ou de ne pas jeûner le Samedi, de communier tous les jours de la ſemaine, ou à certains jours ſeulement, d'offrir tous les jours le ſacrifice, ou ſeulement le Samedi & le Dimanche, on eſt libre ſur ces points, comme ſur tout ce qui n'eſt, ni contre la ſaine foi, ni contre les bonnes mœurs; & il n'y a point de meilleure règle, que de ſe conformer aux pratiques de l'Egliſe où l'on ſe trouve.

Augustin travailloit dans le même tems au traité de la Doctrine Chrétienne, c'est-à-dire de la manière d'expliquer les Saintes Ecritures, ainsi qu'à son grand ouvrage de la Trinité. Mais ils ne furent achevés l'un & l'autre que long-temps
Hier. Ep. 92. après. Il eut auparavant avec S. Jérôme un différend, ou une explication, qui auroit pu altérer la charité même entre des personnes vertueuses, si Augustin n'eût encore eu plus de modestie & de douceur que de piété; & s'il n'eût regardé le langage d'un vieux Docteur qui étoit l'oracle de son temps, comme le ton d'un père avec son fils, ou tout au plus comme le procédé d'un savant austère qui avoit quelque raison de se croire offensé.

Cette contestation avoit deux objets. Premièrement Augustin n'approuvoit pas qu'on entreprît de traduire l'Ecriture en Latin, d'après le texte Hébreu, plutôt que d'après le texte Grec de ses premiers interprètes, sur lesquels il lui paroissoit qu'on ne devoit pas se flatter d'enchérir, & il prit la liberté d'en écrire à l'illustre Jérôme, au nom de toutes les Eglises
Epist. 28. d'Afrique. La remontrance étoit délicate, vis-à-vis d'un homme qui sentoit ses forces, & qui démentit en effet avec avan-

tage les préventions que l'on avoit contre ſon entrepriſe. Mais ce ne fut pas là ce qui piqua le plus le docte interprète.

Sur le paſſage de l'Epître aux Galates, où ſaint Paul dit qu'il a réſiſté en face à Céphas, Jérôme s'étoit exprimé d'une manière à autoriſer, contre ſon intention, la diſſimulation & les menſonges officieux. Il fut relevé par Auguſtin, qui à la vérité ne porta d'abord ſes plaintes qu'à l'Auteur même. Mais par une multiplicité ſingulière de contre-temps, de quatre lettres écrites à ce ſujet par Auguſtin, il y en eut trois qui furent égarées, & qui ne parvinrent qu'après des années entières entre les mains de Jérôme. Dans ce long intervalle, le contenu de ces lettres tranſpira; & toute l'Italie en étoit informée, que Jérôme n'en ſavoit rien en Paleſtine. Ce qui n'étoit que l'effet de la contrariété des circonſtances, eut tout l'air d'un mauvais procédé, dont Auguſtin ſe diſculpa par lettre, avec toute la modeſtie & l'honnêteté imaginable. Il y parle à S. Jérôme de ſon différend avec Ruffin; il témoigne que cet exemple lui fait peur, & qu'il aimeroit beaucoup mieux abandonner toutes les diſputes littéraires; que de s'expoſer au péril de bleſſer la charité.

Alors les mécontentemens se dissiperent. Jérôme écrivit de son côté, pour donner des marques de considération à Augustin, & comme pour excuser la dureté de ses expressions précédentes. Il soutint encore quelque temps son interprétation qu'il voyoit appuyée d'Origène, & de quelques autres Docteurs renommés dans la Grèce. Mais la modération triomphant enfin, où la force des raisonnemens n'avoit pu le faire; Jérôme parut revenir tout-à-fait à l'avis d'Augustin, qu'il appela son très-cher fils quant à l'âge, mais son père en dignité, & qui de sa part reconnut l'utilité de la traduction des Divines Ecritures faite sur le texte Hébraïque.

Hier. Ep. 96.

Cependant les Donatistes persévéroient dans leur obstination. Quelque multitude qu'en convertît journellement Augustin, il lui en restoit encore davantage à confondre, pour empêcher les progrès de la séduction. Ils étoient prodigieusement multipliés en Afrique, lieu de leur origine, où ils comptoient leurs Evêques par centaines, & parmi eux, beaucoup de Docteurs énorgueillis de leur science. Parménien, l'un des successeurs de Donat, & que S. Optat combattit de son vivant, avoit laissé un écrit qui faisoit encore tant d'impression après sa mort, que

les Catholiques prierent unanimement Saint Augustin d'y répondre.

Ce fut un Ouvrage de trois Livres, qu'il lui fallut d'abord composer, & qui entraîna aussi-tôt après les sept livres du Baptême. Dans les livres contre Parménien, saisissant l'état général de la question du Donatiste, il examine si les bons sont souillés par les méchans, en demeurant dans la même Eglise. Il explique tous les passages dont les Donatistes se prévaloient; & il montre que ce n'est pas participer au péché, que de vivre avec les pécheurs, & même d'en recevoir la parole de Dieu ou les Sacremens, mais seulement de consentir à leur péché; qu'à la vérité les Sacremens nuisent aux Ministres indignes, mais qu'ils sont salutaires aux Fidèles qui les reçoivent dignement; que dans le Sacrifice & les Sacremens où le ministère n'a d'autre vertu que celle de Jésus-Christ, ce Pontife Eternel est le ministre principal; que c'est Dieu qui confère la grace qu'il lui a plu d'attacher, & qu'il pouvoit n'attacher pas à ces signes sensibles. On trouve ici tous les principes de la Doctrine Catholique contre Viclef & contre tous les Novateurs qui ne composent l'Eglise que des seuls justes, ou des seuls élus.

On y trouve aussi les règles suivantes d'un sage régime, par rapport à la séparation des méchans: Il est des péchés dignes d'anathême, & l'Eglise peut sans doute retrancher de son sein ceux de ses membres qui s'en rendent coupables: mais il n'est à propos d'exercer ce droit, qu'au cas qu'il n'y ait aucun péril de schisme, que les coupables soient sans appui, & que la multitude reste unie avec le Pasteur. Car quand la contagion a gagné le grand nombre, les gens de bien ne doivent qu'en gémir; de peur d'arracher le bon grain avec l'ivraie, & de scandaliser les foibles sans corriger les méchans. A plus forte raison, il n'est jamais permis de se séparer de la société générale des Fidèles, sous quelque prétexte que ce soit. Aussi voyons-nous que ni les Prophètes, ni les Apôtres, ni Jésus-Christ même, ne se sont séparés de la société des pécheurs qu'ils reprenoient.

Le saint Docteur ayant établi ces principes généraux contre Parménien, il les applique au baptême, dans ses livres sur ce Sacrement. Comme c'est l'Eglise, dit-il, qui engendre des enfans par le Sacrement de la régénération; fonds inaliénable de l'Epouse de Jésus-Christ, ou plutôt de ce Dieu Sauveur qui baptise, par

quelque ministre que ce soit; la sainteté n'en sauroit être profanée par les hommes, & la vertu de Dieu s'y est essentiellement & invariablement inhérente. On trouve ensuite la solution de bien des difficultés, qui n'en sont plus pour nous, depuis l'éclaircissement de ces matières, & qui n'en font pas moins connoître la pénétration & la justesse d'esprit de cet illustre Père. Si une personne qui n'est pas baptisée pouvoit donner le baptême, c'étoit encore une question sur laquelle il attendoit la décision d'un concile; mais on voit, dans son Traité sur ce Sacrement, qu'il inclinoit fort à soutenir la validité de cette administration, qu'on a décidée depuis. De Bapt. l. 7. c. 5.

Comme la doctrine de S. Cyprien formoit un puissant préjugé en faveur des Donatistes; ce n'est pas mon sentiment particulier, leur dit Augustin, que je préfère à celui de Cyprien, mais la doctrine de toute l'Eglise, qu'il auroit embrassée, s'il l'avoit connue clairement. J'use de la liberté qu'il a laissée à chacun, d'embrasser une autre opinion que la sienne. Il reconnoissoit lui-même que l'ancienne coutume lui étoit contraire; qu'on n'avoit commencé à rebaptiser les Hérétiques que depuis Agrippin; & il n'a jamais

rompu avec ceux qui soutenoient contre lui le premier usage. Au contraire il a toujours maintenu soigneusement l'union, & il a condamné le schisme de Donat, en montrant que la diversité des opinions n'autorise point à se séparer, quand l'autorité suprême de l'Eglise n'a pas encore prononcé. Enfin il ne parle de saint Cyprien qu'avec une extrême respect, comme d'un Martyr couronné dans le Ciel, & digne d'une vénération religieuse : mais prévenant les conséquences qu'on pouvoit tirer de son inflexible constance, il la disculpe, tant par l'obscurité où étoit la question des Rebaptisans, du tems de ce Père, que par la liberté où elle le laissoit de tenir à son sentiment, avec tant d'autres Prélats, avant que cette question eût été décidée par le consentement universel de l'Eglise.

Lit. Bapt. c. 1. VI. c. L. &c.

Outre le travail immense de ces écrits polémiques, Augustin trouvoit encore du tems pour conférer avec les Hérétiques : il s'employoit même très-volontiers à ces sortes de conférences, ordinairement si infructueuses. Mais Dieu donnoit à la méthode du saint Docteur une bénédiction toute particulière ; & ses vertus, plus encore que ses talens, lui procuroient les plus grands succès. Son honnêteté, son

humilité, sa douceur à toute épreuve, les témoignages engageans qu'il donnoit à ses adversaires de la pureté de son zèle, uniquement occupé de leur salut, non de la gloire d'un vain triomphe, gagnoient les plus arrogans d'entr'eux: sur toute chose, & avec un art inimitable, il leur faisoit sentir qu'ils pouvoient céder sans honte, puisqu'ils ne cédoient qu'à la vérité & à la raison.

Le Manichéen Félix, du nombre de ceux que la Secte appeloit Elus, & l'un de ses principaux Docteurs, étoit venu à Hippone, pour y répandre sa doctrine. Peu versé dans les lettres humaines, il y suppléoit par des ruses qui le rendoient beaucoup plus dangereux que Fortunat, avec qui Augustin avoit conféré quelques années auparavant. Après un colloque particulier, qui n'avoit fait qu'accroître la présomption du Sectaire, on en vint à une conférence publique qui se tint dans l'Eglise d'Hippone, & que des Notaires écrivirent. Les affaires n'avancerent pas beaucoup le premier jour, où il fallut suivre l'Hérétique dans tous les détours de son abstruse doctrine: exercice fastidieux que le S. Docteur soutint, avec une patience & une douceur inaltérables, sans jamais rien dire

qui marquât le moindre dédain à l'extravagant discoureur; mais en le ramenant au contraire, avec autant de ménagement que de justesse & de persévérance, au point de la question, & à l'article précis que l'on avoit entamé. Ni l'épître du Fondement, ni aucun écrit de Manès ne pouvoit soutenir une épreuve si méthodique. Pour y faire diversion, Félix s'avisa de marquer pour le rang épiscopal une crainte révérentielle, qui étoit encore moins dans le génie de sa secte, que dans celui de toutes les autres. Mais comment pouvez-vous craindre notre autorité, lui repartit le S. Evêque, d'un ton bien capable de le rassurer en effet? Vous voyez avec quelle tranquillité nous disputons. Ce peuple, loin de donner aucun signe d'emportement, écoute avec la plus paisible attention; & comme son Pasteur, il ne veut tirer parti que de la bonté de sa cause.

Félix demanda trois jours de délai, pour se mettre en état de répondre; & on les lui accorda. On revint dans l'Eglise au temps marqué: mais il dit qu'il n'avoit pu se préparer, parce qu'on ne lui avoit pas remis ses livres. Vous falloit-il trois jours, dit Augustin, pour trouver cette chicane? Vous a-t-on refusé

vos livres, & les avez-vous ſeulement demandés? Je les demande aujourd'hui, dit-il; qu'on me les remette, & je viens au combat dans deux jours. Félix, lui dit le S. Evêque, tout le monde voit que vous n'avez rien à répondre. Mais enfin vous demandez vos livres, qui ſont gardés ſous le ſceau public: leſquels ſouhaitez-vous qu'on retire? on va vous les apporter; nous aurons la patience d'attendre, & nous ne lâcherons priſe qu'après avoir vuidé la queſtion. Il demanda l'épître du Fondement. Saint Auguſtin lui en rappela de mémoire toute la ſubſtance. Félix fit ſes objections, rebattit vingt fois la même difficulté, faiſant pitié à tous les aſſiſtans s'embarraſſant & ſe confondant lui-même, juſqu'à ce qu'un trait victorieux de la grace, perçant le bandeau qui lui couvroit les yeux, il s'écria converti: Que voulez-vous que je faſſe? Que vous anathématiſiez l'auteur de ces blaſphêmes, répondit Auguſtin. Mais ne le faites que de bon cœur; car perſonne n'uſe ici de contrainte. Condamnez-le donc le premier, reprit Félix, & je le condamnerai enſuite.

A cela ne tienne, dit le S. Docteur. Je vais même en faire la condamnation par écrit, afin que vous en uſiez de la

même manière. Prenant à l'instant du papier, il ecrivit ces mots: Moi, Augustin, Evêque de l'Eglise Catholique, j'ai anathématisé Manès, sa doctrine & l'esprit qui a proféré par son organe de si exécrables blasphêmes. Il passa le papier à Félix, qui s'efforça d'enchérir sur ces expressions. Aussi-tôt après, S. Augustin composa son traité de la Nature du bien, contre le fonds du Manicheïsme, & en conséquence, sa réponse à Secondin, ouvrage concis & pressant, qu'il mettoit sans hésiter, nonobstant sa brièveté, au dessus de tout ce qu'il avoit écrit contre cette hérésie.

Possip. vit. c 21.

Mais il importoit encore davantage de réprimer les Donatistes, beaucoup plus puissans en Afrique que les sectateurs de Manès. Leurs prétentions & leur audace n'avoient plus de bornes, depuis que les malheurs de l'Etat leur avoient fait accorder le libre exercice de leur religion. Ils pillerent les campagnes & les fermes, répandirent les vins & les fruits qu'ils ne pouvoient consumer, mirent le feu aux bâtimens. Pour les Ecclésiastiques, peu contens de les dépouiller, ils exercerent sur eux des raffinemens inouis de cruauté, jusqu'à leur couler dans les yeux du vinaigre & de la chaux vive. Dans le territoire

Aug. epist. 133.

ritoire d'Hippone, un de leurs Prêtres, nommé Restitut, s'étant fait Catholique de sa pleine volonté, sans aucune sollicitation, les Circoncellions, de concert avec leurs clercs, l'enleverent de sa maison, le battirent cruellement, le roulerent dans une mare bourbeuse, le revêtirent d'une natte de jonc; & après l'avoir fait ainsi servir de jouet à leur fureur, durant plusieurs jours consécutifs, ils le massacrerent. Ils couperent un doigt & arracherent un œil à un Prêtre, nommé Innocent.

Pour remédier à ces désordres, les Evêques rassemblés députerent vers l'Empereur, afin d'obtenir la révocation de l'Edit de liberté, extorqué par les Schismatiques, & dont l'abus se manifestoit d'une manière si criante. Les circonstances étoient devenues plus favorables, par la soumission des rebelles : Honorius donna une loi, en date du 25 Août 410, pour abroger celle que les Donatistes avoient obtenue par subreption, & pour leur défendre de s'assembler publiquement, sous peine de la vie. Ce traitement étoit terrible, & hors des règles ordinaires : mais l'audace séditieuse des Sectaires & l'ordre public paroissoient l'exiger de la puissance séculière. Pour les Evêques, ils se mon-

Cod. Afr. n. 107.

trerent bien plus enclins à les convertir, qu'à les opprimer. S. Augustin, en particulier, proposa de nouveau la voie des conférences. On obtint un second rescrit, qui obligeoit les Evêques Donatistes de s'assembler à Carthage dans quatre mois, afin que les Prélats choisis de part & d'autre pussent conférer ensemble. Que si les Evêques ne s'y trouvoient pas, après avoir été trois fois appelés, il étoit enjoint de les déposséder de leurs Eglises. Toutes les personnes zélées commencerent à bien espérer de ces mesures efficaces, & mieux encore des pieuses dispositions du Ministre à qui l'on en commettoit l'exécution. C'étoit le Tribun Marcellin, revêtu de la charge de Notaire Impérial, ou Secrétaire d'Etat, Seigneur dont la religion & toutes les bonnes qualités sont devenues fameuses, par ses liaisons & son commerce de lettres avec le docte Jérôme & le grand Evêque d'Hippone.

Marcellin se rendit à Carthage, & fit incontinent avertir tous les Evêques d'Afrique, tant Catholiques que Donatistes, qu'ils eussent à s'y rassembler en concile dans quatre mois, c'est-à-dire, pour le seizième jour de Mai 411, l'ordonnance étoit du 16 Février précédent, & au

plus tard, pour le premier jour de Juin. Il déclaroit en même temps, qu'on rendroit aux Donatiſtes dociles les Egliſes qu'on leur avoit ôtées en exécution du dernier édit; & il leur permettoit de choiſir un ſecond juge, pour être avec lui l'arbitre ou le modérateur de cette diſcuſſion. Enfin il leur proteſtoit, avec ſerment, qu'ils n'avoient rien à craindre, même en vertu des loix précédentes, & qu'ils retourneroient chacun chez eux en pleine liberté.

Soit confiance dans la probité reconnue de Marcellin, de la part des Schiſmatiques mêmes, ſoit oſtentation & envie de montrer qu'on avoit tort de leur oppoſer la multitude, comme aux Hérétiques; les Evêques Donatiſtes vinrent en auſſi grand nombre qu'il leur fut poſſible. Les lettres de convocation envoyées par les différens Primats à leurs Suffragans, ſelon la coutume, portoient que toute affaire ceſſant, ils ſe rendiſſent à Carthage en diligence, pour ne pas priver la bonne cauſe de l'avantage de paroître avec tant d'éclat. En effet tous y vinrent, excepté ceux que la maladie, ou un âge décrépit en empêcha: ils ſe trouverent environ deux cent ſoixante-dix, qui entrerent à Carthage le dixhui- Aug. poſt coll. c. 24 & 25.

tiène de Mai, en procession, & comme en triomphe, étalant leur multitude avec complaisance. Les Evêques Catholiques s'y trouverent encore en plus grand nombre; car il y en avoit deux cent quatre-vingt-six: mais ils entrerent sans pompe & sans bruit.

Coll. I. c. 10. Quand tous furent arrivés, Marcellin publia son ordonnance de réglement, où l'on peut voir le plan & toute la méthode de ces assemblées. Les Evêques sont avertis d'en choisir sept de chaque côté pour conférer, & pareil nombre pour servir de conseil aux premiers, en cas de besoin; à la charge cependant de garder le silence, tandis que ces premiers parleroient. On indiquoit jusqu'au lieu des conférences, savoir les Thermes Gargiliènes, qui se trouvoient au milieu de la ville, avec une salle spacieuse, bien éclairée, & disposée de manière à n'y pas souffrir de la chaleur. Aucune personne du peuple, [portent encore les lettres de convocation] ni aucun Evêque étranger ne viendra, de peur du tumulte. Avant le jour de la conférence, tous les Evêques des partis intéressés promettront par écrit de ratifier ce que feront leurs représentans. Jusqu'à la consommation de l'affaire, ils seront d'une at-

tention extrême à tenir dans la modération leurs partisans respectifs parmi le peuple. Je publierai ma sentence, dit toujours Marcellin, & je l'exposerai au jugement public : je publierai même tous les actes de la conférence, aprés avoir signé ce que j'aurai avancé, & après que les Commissaires auront de même constaté par leurs souscriptions ce qu'ils auront dit, afin que personne ne puisse revenir contre son propre aveu. Pour rédiger les actes, il y aura de chaque côté quatre Notaires Ecclésiastiques, qui se releveront successivement : & pour plus grande sûreté, on choisira dans chaque parti quatre Evêques, chargés d'observer les Ecrivains & les Notaires. Les Evêques me déclareront de part & d'autre, avant le jour du concile, qu'ils consentent à cet ordre : il suffira que ces lettres soient souscrites par leurs Primats. Ainsi il ne devoit y avoir en tout que trente-six Evêques à la conférence, dix-huit de chaque côté, dont sept pour conférer, sept pour donner conseil, quatre pour la sûreté des actes.

Les Evêques Donatistes vouloient tous être admis à la conférence, sous prétexte de convaincre leurs ennemis de fausseté, par rapport au nombre ; & les Catho-

liques craignirent que ce ne fut pour exciter du trouble. Ils ne s'opposérent néanmoins que foiblement à cette prétention des schismatiques, pour les mettre dans tout leur tort, & montrer la confiance qu'ils avoient dans la bonté de leur propre cause. Ils consentirent même à les y laisser assister tous sans exception, & que de leur part il n'y eut que le nombre déterminé par Marcellin, à moins que les Donatistes eux-mêmes ne le souhaitassent autrement. La générosité fut poussée beaucoup plus loin : si nos adversaires (déclarerent-ils de vive voix & par écrit) ont l'avantage dans la conférence, nous leur céderons nos sièges : si les arbitres au contraire nous adjugent cet avantage, nous consentons que nos frères séparés, en se réunissant avec nous, conservent l'honneur de l'épiscopat ; & afin de convaincre que nous ne haïssons en eux que leurs erreurs, dans les sièges qui se trouveront ainsi pourvus de deux Prélats, ou bien chacun d'eux présidera à son tour, ayant son Collègue auprès de lui, comme un Evêque étranger ; ou tous les deux présideront à la fois, dans deux églises différentes du même siège, jusqu'à ce que l'un ou l'autre venant à mourir, il n'y en ait plus qu'un, selon

Ap. Aug. I. p. 128.

le droit commun & la coutume. L'exception n'eſt pas ſans exemple, & l'on en a uſé dès le commencement, en faveur des ſchiſmatiques réunis. Que ſi les peuples ne veulent pas avoir deux Evêques enſemble, contre la pratique ordinaire, nous céderons la place quant à nous autres Catholiques. Il ſuffit, pour ce qui eſt de nos perſonnes, de vivre en ſimples & fervens Chrétiens; c'eſt pour le peuple que nous ſommes inſtitués: uſons donc de l'épiſcopat, ſelon qu'il eſt expédient pour la paix & l'édification de l'Egliſe. On remarque avec admiration, que parmi près de trois cents Prélats que les Catholiques avoient au concile, cette réſolution magnanime ne déplut qu'à deux; encore revinrent-ils bientôt au ſentiment généreux des autres.

Aug. de geſt. cum Emer. n. 6.

Il ne s'agiſſoit plus que de choiſir & d'autoriſer les députés: ce qui ſe fit le trentième de Mai, tous les Evêques Catholiques s'étant aſſemblés entr'eux, & ayant commis leur cauſe, par procuration, au nombre de Docteurs qu'avoit fixé Marcellin. On obſerve, à la gloire du grand Auguſtin, qu'entre les ſept Prélats nommés pour les conférences, il y avoit avec lui deux de ſes amis & de ſes plus affidés diſciples, Alipius &

Possidius. Les Donatistes avoient donné leurs procurations à leurs députés, dès le vingt-cinq de Mai.

Après tous ces préliminaires, on s'assembla au jour indiqué, c'est-à-dire le premier de Juin 411 : mais cette journée se passa toute entière en chicanes, de la part des schismatiques, & à vérifier les signatures des procurations qui instituoient les dix-huit députés Catholiques. Il fallut faire paroître, l'un après l'autre, tous les Evêques qui avoient signé ; les Donatistes affectant de ne pas croire qu'il en fut venu à Carthage un si grand nombre, & ne se le persuadant peut-être pas en effet ; parce que ces pieux Prélats n'étoient pas entrés avec le bruit & l'ostentation de leurs rivaux. Quand ils en vinrent à leur tour à la vérification des souscriptions Donatistes, ils découvrirent mille traits odieux de supercherie. Mais ils vouloient convaincre leurs adversaires, & non les confondre : ils ne tirerent d'autre avantage de la droiture particulière à leur procédé, que d'en faire un préjugé de plus en faveur de l'unité. Ainsi ménageoit-on, avec la circonspection la plus charitable, des esprits pointilleux & de mauvaise foi, qui ne cherchoient qu'un prétexte à une rupture entière. Ils

n'avoient pas rougi de se récrier, comme sur une fin de non recevoir, contre les quinze jours que Marcellin avoit ajoutés par indulgence au terme de quatre mois spécifié dans le rescrit impérial; d'où ils inférerent avec arrogance, que la conférence ne pouvoit plus avoir lieu, parce que le jour de l'ouverture en étoit passé. Heureusement l'Empereur avoit donné pouvoir au Tribun, d'accorder deux mois de plus, en cas de besoin. Quant à la dispute qui s'éleva pour le nombre des souscriptions de l'un & de l'autre parti, elle a produit un avantage à l'Eglise, en faisant présumer de la multitude des Evêques répandus avec la même proportion dans le reste de la Chrétienté. On voit que les Catholiques avoient alors en Afrique quatre cent soixante-dix chaires épiscopales, sans y comprendre celles qui étoient occupées par les seuls Donatistes.

Aug. Brevic. n. 213.

Le second jour de la conférence fut le troisième de Juin: on s'assembla au même lieu & dans le même nombre que la première fois; c'est-à-dire le Commissaire Marcellin avec ses adjoints ou officiers, & les députés des deux partis. Les principales chicanes avoient été levées dans la première séance, mais elles

n'étoient pas toutes épuisées. Le Commissaire ayant prié les Evêques de s'asseoir, comptant enfin opérer sérieusement; les Catholiques s'assirent sans difficulté : mais les Donatistes, soutenant toujours leur injurieuse sévérité, dirent que les Divines Ecritures leur défendoient de s'asseoir dans la société des méchans. Marcellin eut la déférence de rester debout : les Catholiques insultés se leverent aussitôt de leurs sièges; ce qui donna lieu à plusieurs autres demandes qui ne tendoient qu'à traîner en longueur. On accorda tout ce qu'on put, & cette journée se passa encore toute en préambules.

Enfin le troisième & dernier jour de la conférence, qui fut le huitième de Juin, on en vint, non sans peine, au fond de l'affaire; tant l'esprit de chicane est inépuisable. Il arriva, à deux reprises, que les Donatistes se trahirent eux-mêmes, en se plaignant qu'insensiblement on les engageoit dans le fond de la question : comme s'il eut jamais dû s'agir d'autre chose. Mais la patience l'emporta sur la duplicité & l'obstination. Les Schismatiqnes sentoient tout l'intérêt qu'ils avoient à multiplier les préliminaires, & à bien défendre, (si l'on peut s'exprimer

ainsi) les approches d'une place dont ils connoissoient la foiblesse, & qui alloit essuyer de si rudes assauts. En effet, ils furent presque aussitôt vaincus qu'attaqués. On commença par la question de droit: S. Augustin montra que dans l'Eglise Catholique, répandue par toute la terre, les méchans tolérés par esprit de paix, ou parce qu'ils sont méconnus, ne nuisent point aux bons qui les souffrent sans les approuver. Pour concilier les passages de l'Ecriture allégués de part & d'autre, il distingua les deux états de l'Eglise, celui de l'Eglise Militante; c'est-à-dire la vie présente où elle est mêlée de bons & de méchans; & celui de l'Eglise Triomphante où ses enfans ne seront plus sujets au péché ni à la mort. Après la question de droit, on traita, comme moyen de surérogation, la question de fait; c'est-à-dire qu'on examina la cause particulière & primordiale du schisme de Donat; & il fut prouvé d'une manière incontestable, en particulier par l'ancienne relation du Proconsul Annulin à l'Empereur Constantin, que Cécilien n'avoit pas été ordonné par un Traditeur; que Félix d'Aptonge avoit été lavé parfaitement de cette imputation calomnieuse; que Second tout au contraire, & plu-

Brevic. Coll. 3. c. 9. & seq.

ſieurs des Schiſmatiques ſoulevés contre Cécilien, étoient autant de Traditeurs. On lut enſuite le jugement de Conſtantin, renfermé dans ſa lettre au Vicaire d'Afrique, par laquelle il déclaroit Cécilien innocent, & les Donatiſtes calomniateurs.

Alors Marcellin dit aux Docteurs du parti, qu'ils pouvoient répondre. Ils demanderent, avec toute la ſécurité de la préſomption, qu'on eut à écouter la lecture qu'ils alloient faire d'un paſſage triomphant de S. Optat. Ils lurent auſſitôt le paſſage, qui d'abord n'exprimoit rien que de vague & d'obſcur. Ils voulurent pourſuivre, & lurent toute la page; & l'on trouva que l'Auteur diſoit préciſément le contraire de ce qu'ils prétendoient; c'eſt-à-dire que Cécilien avoit été déclaré innocent: ce qui fit rire les aſſiſtans, qui n'avoient d'abord ſu que penſer du ton confiant des Sectaires à demander cette lecture. Les Schiſmatiques firent encore lire d'autres pièces, qui ne leur réuſſirent pas mieux que les écrits des Pères, & dont quelques-unes fournirent de nouvelles armes contre eux. Sur ce qu'on leur démontra que pluſieurs de leurs Coryphées étoient véritablement entachés de ce qu'ils imputoient fauſſement à leurs

contradicteurs, ils répondirent, pressés par la force de la vérité, qu'une affaire, ou une personne ne formoit pas un préjugé raisonnable contre une autre personne. C'étoit repasser de la question du fait à celle du droit, & précisément ce que les Catholiques avoient coutume de leur répondre, pour montrer que le crime de Cécilien, quand il seroit avéré, ne tireroit point à conséquence contre d'autres Evêques, bien moins encore contre l'Eglise Universelle.

Comme ils commençoient à se répandre en vaines déclamations, le Commissaire Marcellin leur dit: Si vous n'avez plus de raisons particulières à faire valoir, il est temps de vous retirer, & d'écrire la sentence. On se retira des deux parts, & la sentence fut dressée: après quoi Marcellin fit rentrer les uns & les autres, pour leur en faire la lecture. Il étoit nuit, quoiqu'on fût aux plus grands jours de l'année; & cette séance qui avoit commencé au point du jour, ne put finir qu'aux flambeaux. Il ne nous reste qu'une partie des actes, qui étoient fort longs: mais S. Augustin nous en a conservé la substance. Post. coll. c. 12.
La sentence portoit, que personne ne devant être condamné pour la faute d'autrui, les crimes de Cécilien, quand ils

feroient prouvés, ne pourroient causer aucun préjudice à l'Eglise Universelle ; que Donat avoit été convaincu d'être l'auteur du schisme, que l'Evêque Cécilien, & Félix d'Aptonge qui l'avoit ordonné, avoient été pleinement justifiés. Après ce dispositif, il est ordonné que les Magistrats, les propriétaires & locataires des terres empêcheront les assemblées des Donatistes en tout lieu ; que ceux-ci remettront aux Catholiques les églises que Marcellin leur avoit accordées durant sa commission ; que les Donatistes qui ne voudront pas se réunir à l'Eglise, demeureront sujets aux peines portées dans les loix ; qu'à cet effet, leurs Evêques obstinés se retireront incessamment, chacun chez eux; enfin que les terres où l'on donne retraite à des troupes de Circoncellions, feront confisquées. On rendit publics les actes de la conférence, & l'on prit la méthode de les lire chaque année dans les églises de Carthage, de Tagaste, d'Hippone & de plusieurs autres sièges.

Cependant les Prélats Schismatiques appelerent de la sentence de Marcellin. Ils ne manquerent pas de prétextes ; & les mensonges, (comme on peut se l'imaginer) les murmures & les calomnies ne furent pas épargnés. Saint Augustin répon-

dit par un traité, qu'il adressa aux Donatistes laïques, sur qui il fondoit beaucoup plus d'espérance, que sur des Docteurs entêtés & de mauvaise foi, en qui la honte n'opère d'ordinaire que le dépit & l'endurcissement. En conséquence du rapport de Marcellin à l'Empereur, & de l'injurieux appel des Schismatiques opiniâtres, il intervint une loi du trentième de Janvier 412, qu'on peut regarder comme l'époque de la ruine de cette secte intraitable. L'Empereur casse tous les rescrits que les Sectaires pourroient avoir obtenus & confirme toutes les loix faites antérieurement contre eux; les condamne à de grosses amendes, suivant leur condition, depuis les personnes les plus qualifiées jusqu'au simple peuple, & les esclaves à des punitions corporelles; ordonne que leurs clercs soient bannis d'Afrique, & toutes les églises rendues aux Catholiques. Tel fut le coup mortel du Donatisme. Quelque temps après la publication, les Evêques mêmes rentrerent de toute part dans le sein de l'unité, avec leurs Eglises tout entières. Il y en eut quelques-uns qui persévérerent dans l'obstination: mais ce ne fut plus qu'un parti désespéré, qui ne se donna pas la peine de sauver les apparences, pas même de se conserver le

retranchement de l'hypocrisie, qui est la dernière de toutes les ressources des Sectaires. Ils publioient, sans pudeur, qu'ils ne se rendroient pas, quand même on leur feroit connoître la vérité de la Doctrine Catholique, & la fausseté de la leur. En peu de temps, le zèle sage & paternel des Evêques, principalement de S. Augustin, ne fit plus de tous les Chrétiens d'Afrique qu'un seul troupeau, soumis à ses chefs immédiats, & subordonné au Premier Pasteur.

Aug. Ep. 139

Mais il est du bien de l'Eglise, qu'elle ait sans cesse à combattre. Au moins le Seigneur ne permet-il pas qu'elle jouisse d'une paix trop longue, ou trop profonde, qui l'endormant dans la sécurité, feroit perdre à ses enfans, avec la gloire & les fruits de la victoire, l'usage même des armes nécessaires à la plus indispensable défense. Les Donatistes ne furent pas plutôt réduits, ou hors d'état de former des attaques redoutables, qu'il s'éleva une secte, moins violente, mais beaucoup plus dangereuse. Pélage en fut l'auteur. Né dans la Grande-Bretagne d'une famille obscure, qui n'avoit pu lui donner une éducation distinguée, ni le faire instruire dans les lettres; son esprit au dessus de l'ordre commun, sa diffi-

mulation, sa souplesse suppléerent à tout. Il embrassa la profession monastique, où il ne fut que Frère lai. Mais étant venu à Rome, il acquit une grande réputation de vertu; & durant le long séjour qu'il y fit, il profita de la facilité des relations, pour gagner de toute part l'estime des gens de bien qui avoient de la célébrité, entr'autres, de S. Paulin & de S. Augustin. Il se fit même un nom par sa doctrine, & il composa quelques ouvrages utiles.

Ayant fait connoissance avec un Syrien, nommé Ruffin, il donna dans les erreurs les plus impies, sur le chapitre de la Grace; car ces dogmes pervers venoient d'Orient, & tiroient leur source, à ce qu'on prétendit, des principes d'Origène. Ruffin les avoit apportés à Rome vers l'an 400: mais il n'osa jamais les publier lui-même; & il crut découvrir, dans le moine Pélage, un instrument propre à ses vues. Ce n'est pas que Pélage fut plus d'humeur que lui à s'aventurer: mais avec un talent infini pour dissimuler & s'insinuer pied à pied, il s'avançoit, ou il reculoit, se montroit lui-même, ou sondoit le terrein par des émissaires affidés, qu'il approuvoit & désavouoit, selon les conjonctures.

Mercat. comm. in lib. sub. not. p. 3●

Gennad. c. 44.

Ibid. Céleftius fervit fur-tout à fon deffein, non-feulement par la prépondérance que lui donnoit la nobleffe de fon extraction, mais parce qu'à un génie très-femblable à celui de Pélage, à la fubtilité & à l'amour de la nouveauté, il joignoit un caractère plus hardi & plus entreprenant. Ils fortirent l'un & l'autre de Rome, peu avant l'invafion des Goths, & ils fe tranfporterent en Afrique. Pélage paffa par Hippone, avant de fe démafquer. Saint Auguftin le vit enfuite à Carthage. Il avoit déjà entendu parler de fes erreurs; mais il étoit alors abforbé par les foins où l'engageoit fa conférence avec les Donatiftes. Pélage paffa de Carthage en Paleftine, où il demeura long-temps.

Pour Céleftius, il étoit refté à Carthage, où il prétendoit fe faire ordonner prêtre. Cependant comme ce Novateur emporté dogmatifoit fans ménagement, il fut dénoncé à l'Evêque Aurélius, par Paulin, Diacre de Milan, ancien Secrétaire & auteur de la vie de S. Ambroife. Ce Diacre avoit été envoyé de fon Eglife à celle de Carthage, qui manquant de fujets, en avoit demandé à l'Italie, beaucoup mieux pourvue. Formé à l'école d'Ambroife, il y avoit puifé l'horreur des nouveautés profanes, & le courage

de les décéler. Dans la dénonciation qu'il fit de Céleſtius à un Concile qu'on aſſembla pour ce ſujet, il en réduiſit les erreurs à leurs chefs principaux : il montra que le Dogmatiſeur ne nioit pas ſeulement le péché originel, avec ce qui le préſuppoſe, & ce qui en eſt la ſuite, tel que l'heureux état où Adam fut créé, & auquel le genre-humain étoit deſtiné avant le péché ; mais encore la néceſſité de la Rédemption, l'inſuffiſance de la loi pour le ſalut, & ſon imperfection par comparaiſon avec l'Evangile. Céleſtius avoit avancé, que ce n'étoient-là que des opinions problématiques qu'on pouvoit ſoutenir ou combattre indifféremment, & qu'il connoiſſoit pluſieurs Eccléſiaſtiques qui rejetoient le péché originel. Il confeſſoit d'un autre côté, que les enfans avoient beſoin de rédemption, & qu'on devoit les baptiſer, pour qu'ils euſſent part au royaume des Cieux. Mais entre le royaume des Cieux & la vie éternelle, qu'il ne faiſoit pas difficulté d'accorder aux enfans morts ſans baptême, il mettoit une diſtinction toute nouvelle ; il uſoit de mille autres ſubtilités, qui adouciſſoient en apparence, ou obſcurciſſoient ce qu'il avoit avancé de mal ſonnant & de ſcandaleux. Les Pré-

Merc. comm. ad Imp. c. 1.

lats l'entreprirent enfin méthodiquement, l'interrogerent de ſuite, à pluſieurs repriſes, & le pénétrerent aſſez, pour le convaincre d'errer avec opiniâtreté en matière de foi. En conſéquence, il fut expreſſément condamné par ce concile de Carthage, & privé de la communion Eccléſiaſtique. La ſentence intimida ſes partiſans, & les rendit beaucoup plus exacts, ou plus politiques. S. Auguſtin n'avoit pas aſſiſté au concile, & il ne s'éleva pas d'abord nommément contre les chefs de la nouvelle ſecte, toujours en réputation de vertu, & en liaiſon avec les perſonnes pieuſes, auxquelles ils avoient grand ſoin de tout déguiſer. Il ſe contenta d'inſtruire ſon peuple, de l'exhorter à demeurer ferme dans l'ancienne doctrine, ſans trop déſigner ceux qui l'attaquoient, de peur de les aigrir, & de les porter aux derniers excès. Toutefois il écrivit contre eux, ou contre leurs principes, cette année là même 412.

Le Tribun Marcellin qui voyoit renaître les troubles dans l'Egliſe d'Afrique, n'eut rien de plus preſſé que de conſulter l'Oracle de cette province & de tout le Monde Chrétien, ſur ces diſputes alarmantes, principalement ſur le baptême des

enfans. Auguſtin lui envoya pour réponſe ſes livres de la Rémiſſion des péchés, les premiers qu'il ait compoſé contre les Pélagiens. Pour ſapper cette héréſie par les fondemens, il y prouve d'abord que l'homme eſt ſujet à la mort, non par la première inſtitution du Créateur, mais par le démérite du péché; que le crime d'Adam a ſouillé toute ſa poſtérité, & que c'eſt pour obtenir la rémiſſion de ce péché d'origine, qu'on baptiſe les enfans. Il ſoutint conſtamment, que cette tache originelle eſt aſſez odieuſe aux yeux du Seigneur, pour lui faire exclure ceux qui la conſervent, tant de la vie éternelle, que du royaume des Cieux, contre la vaine diſtinction des Novateurs. Il avança même dans la ſuite, ſpécialement dans un ſermon plein de véhémence, prêché à Carthage, que les enfans morts ſans baptême, ſont véritablement condamnés aux peines de l'enfer & aux feux éternels. Pluſieurs Ecrivains Eccléſiaſtiques, ſurtout parmi les Orientaux, ont trouvé cette doctrine trop rigoureuſe. S. Auguſtin lui-même, en répondant depuis à Julien d'Eclane, l'a beaucoup adoucie dans le cinquième de ſes livres contre ce dangereux ſectaire: Ouvrage des plus réfléchis, & des mieux travaillés entre tous

ceux du faint Docteur. Voici fes propres expreffions : Non, je ne dis pas que les enfans morts fans baptême doivent fubir une fi grande peine, qu'il leur eût été plus avantageux de n'être point nés : je n'oferois dire qu'il leur fût plus expédient de n'être point du tout, que d'être là où ils font. Il ne les condamnoit donc plus aux flammes éternelles, comme les adultes réprouvés, pour qui le Sauveur, à caufe de cet affreux châtiment, dit qu'il feroit plus avantageux de n'avoir jamais exifté. Il faut encore obferver que la févérité extraordinaire de S. Auguftin, du moins pendant quelque temps, au fujet des enfans coupables de la feule faute de leur origine, provenoit de fon penchant vers une opinion abandonnée depuis ; favoir que nos ames & nos corps viennent également de ceux du premier homme.

Quelques modernes ont été au contraire jufqu'à imaginer un troifième lieu, où non-feulement les enfans morts fans baptême ne fouffrent aucune peine du corps, mais jouiffent d'une félicité naturelle, tout privés qu'ils font de la vifion de Dieu. Le pieux & favant Bellarmin, avec tous les Docteurs les plus refpectables, trouvent ce fentiment contraire à la foi, fans croire néanmoins que

ces enfans endurent la peine du feu. Abstenons-nous, selon nos maximes, de ces sortes de discussions: croyons simplement, avec le torrent des Pères & des Docteurs, que ces héritiers infortunés du crime de leur premier père sont dans un état véritable de damnation, & positivement malheureux, sinon par le feu & les autres tourmens corporels, sinon encore par le ver rongeur ou les remords de la conscience, qu'ils ne sauroient éprouver pour une faute qui n'a pas dépendu de leur volonté, au moins par la peine du Dam, ou la privation d'un Dieu qui étoit leur fin dernière, & la source unique de leur souverain bonheur. Osons néanmoins présumer de ce Dieu clément par lui-même, & que nos iniquités seules forcent d'être sévère, qu'il ne découvre point à ces enfans la grandeur de leur perte, d'une manière à leur faire souffrir une peine égale à celle que sa juste vengeance inflige aux pécheurs condamnés pour l'abus qu'ils ont fait de leur liberté.

Du faux principe que la nature n'avoit pas été infectée dans sa souche, les Pélagiens concluoient que les hommes retrouvoient en eux-mêmes, & le pouvoir, & la facilité d'accomplir tous les commandemens Divins, s'ils les vouloient ac-

complir ; qu'il dépendoit d'eux, de paſſer toute leur vie ſans péché, & que pluſieurs, tant ſous la Loi Ancienne que ſous l'Evangile, avoient été effectivement nets de toutes taches, même les plus légères. En convenant que l'homme pendant cette vie peut être ſans péché, par la grace de Dieu & la coopération du libre arbitre, Auguſtin affirme que perſonne n'eſt réellement en cet état, parce que perſonne ne le veut autant qu'il faut, qu'excepté Jéſus-Chriſt, aucun homme n'a été & ne ſera ainſi ſans tache. Quant à la Mère de Dieu ; il s'explique aſſez dans un autre endroit, pour qu'on ne puiſſe rien conclure de celui-ci, contre l'un de ſes plus glorieux privilèges, comme nous le verrons bientôt.

Marcellin ayant reçu ces réponſes du S. Docteur, lui récrivit avec étonnement, ſur ce qu'il diſoit que l'homme peut être ſans péché, & que nul homme n'y a été & n'y ſera jamais. Comment lui dit-il, aſſurez-vous poſſible, une choſe dont vous prétendez qu'il n'y a & n'y aura point d'exemple ? Pour réſoudre cette difficulté, Auguſtin écrivit ſon livre de l'Eſprit & de la lettre, qui n'eſt qu'une explication du paſſage de l'Apôtre ; où il eſt dit que *la lettre tue* & que *l'eſprit donne*

la vie. Il y fait voir, par une longue induction, qu'il y a beaucoup de choses possibles, qui n'ont jamais existé. Comme on pouvoit lui repliquer, que la plûpart des comparaisons qu'il citoit en preuves, ne rouloient que sur des œuvres toutes divines ; il prévient l'objection, & dit que la suite du péché dans l'homme est la plus divine de toutes les œuvres. Car pour l'éviter, il ne suffit pas à l'homme, de la liberté, qu'il tient de son Créateur ; il ne lui suffit pas des documens extérieurs, quoique surnaturels, qui lui apprennent ce qu'il faut faire pour bien vivre ; mais avec les forces de la nature & le secours de la révélation, il est encore nécessaire que le saint Esprit, par les inspirations & les impulsions qu'il produit intérieurement dans nos ames, nous porte à la pratique du bien déjà connu : autrement, l'instruction n'est que la lettre qui tue ; puisque la grace intérieure surajoutée à la nature en vertu de la Rédemption, est l'esprit qui vivifie. La Loi qui nous instruit est donc insuffisante, quoiqu'elle soit bonne & sainte. Nous nous rendrions au contraire plus coupables, si elle se trouvoit seule ; puisqu'alors nous connoîtrions nos devoirs, sans pouvoir les remplir.

Quand bien même, ajoute-t-il, on exécute ce qui est commandé ; si on le fait par une crainte servile, qui en renonçant au mal, regrette de ne pouvoir le commettre impunément, cette obéissance n'est pas digne d'en porter le nom, & mérite des châtimens, au lieu de récompenses. Car il n'est point de bon fruit, qui ne provienne de la racine de la charité. On a trop abusé de ces expressions de S. Augustin, pour qu'un Ecrivain qui rend le moindre compte de la doctrine de ce Père, puisse se dispenser d'en expliquer le vrai sens. Observons donc que le S. Docteur ne réprouve pas la crainte en général. Elle ne surmonte pas, à la vérité, la concupiscence sans le secours de l'espérance : mais elle ne la favorise pas non plus ; & quoiqu'imparfaite, elle n'est pas mauvaise ; à moins qu'elle ne soit jointe à l'affection actuelle & libre du péché ; c'est-à-dire à moins qu'elle ne nous fasse abstenir seulement de l'acte extérieur du péché, & non de la volonté de pécher. Par la Charité, le S. Docteur, (suivant l'explication qu'en a donnée le Clergé de France en 1720) n'entend pas seulement la charité habituelle & l'amour dominant ; mais tout amour actuel de Dieu, toute bonne vo-

lonté, tout amour du vrai bien, en quelque degré qu'il puisse être.

C'est dans ce sens qu'expliquant ces mots de S. Paul aux Romains : *les Gentils qui n'ont pas la Loi, font naturellement des choses qui sont de la Loi*, S. Augustin dit que les Infidèles font certaines actions conformes aux règles de la justice. Il est vrai qu'il ajoute aussitôt, que si l'on examine attentivement à quelle fin sont dirigées ces œuvres, à peine s'en trouve-t-il qui méritent le nom d'œuvres de justice. Mais toujours est-il certain par-là, que le S. Docteur reconnoît que quelques-unes de ces actions, loin d'être des péchés, sont des actes de vertu. Lors donc qu'il dit, que ce qu'il y a de bon dans ces Infidèles ne servira qu'à diminuer leur supplice, il ne prétend pas qu'ils seront punis, au moins légèrement, pour le bien qu'ils auront fait ; mais que la Justice Divine trouvera moins de péchés à punir en eux, que s'ils n'avoient fait aucune de ces actions moralement bonnes. C'est par-là que s'explique aussi ce qu'il ajoute, que le libre arbitre ne peut que pécher, si la route de la vérité est inconnue ; & quand même elle commence à être connue, si la charité ou la grace intérieure N. 48.

L 2

du S. Esprit ne nous la rend encore aimable. Il ne veut rien dire autre chose, sinon que dans l'ordre du salut dont il s'agit uniquement en cet endroit, le libre arbitre, loin de le procurer, ne peut qu'y mettre obstacle, en péchant le plus souvent.

Le trente-troisième chapitre de ce traité mérite une attention toute particulière, pour la manière dont il établit tout à la fois, non-seulement la volonté sincère qu'a le Seigneur de sauver tous les hommes, & par conséquent la grace suffisante, puisque tous ne se sauvent pas; mais encore la puissance de Dieu, & l'accord de la liberté avec cette puissance, ou avec la grace. S. Augustin avoit déjà dit plus haut, que le Seigneur, en donnant le pouvoir de bien faire, n'en impose pas la nécessité. Il ajoute ici, que le libre arbitre est cette force intermédiaire, qui peut être déterminée pour le parti de la Foi, ou pour celui de l'Infidélité; sans qu'on en puisse inférer que l'homme a la volonté de croire, à moins qu'il ne l'ait reçue de Dieu surnaturellement: car quoiqu'elle procède du libre arbitre que nous tenons naturellement du Créateur, il faut que ce libre arbitre soit excité par une vocation surnaturelle,

ou par la grace. Le Seigneur qui veut sans contredit que tous les hommes soient sauvés, ne leur ôte pas pour cela le libre arbitre, sur l'usage duquel ils seront très-justement jugés. Mais quand ils en font un mauvais usage, ils agissent contre sa volonté, sans toutefois la vaincre; puisqu'ils éprouveront dans les supplices la puissance de celui dont ils ont méprisé la miséricorde ou les dons. Ainsi la volonté de Dieu, conclut-il, n'est jamais vaincue. Elle ne pourroit l'être, que, s'il ne trouvoit pas moyen de punir ceux qui la méprisent. Ainsi encore maintenons nous tout à la fois, & le libre arbitre, & tous les sujets qu'a notre ame de bénir le Seigneur, en reconnoissance de ses dons.

Ces derniers traits sont si concluans, que ceux dont ils combattent la doctrine n'ont point trouvé d'autre ressource pour y répondre, que de les donner pour une objection faite aux Pélagiens par le S. Docteur; tandis que c'est sa réponse même à leur objection. S'il ajoute que cette réponse ne satisfera peut-être qu'imparfaitement, il en rejette la cause sur l'obscurité du Mystère de la prédestination, ou sur la question suivante qui demeure toujours impénétrable: Pour-

quoi Dieu voulant le ſalut de tous les hommes, ne les appelle-t-il pas, d'une vocation à laquelle ils conſentent ?

Le Défenſeur de la grace avertit enfin, de ne point attribuer à Dieu le péché, comme on lui attribue la volonté de croire & de bien faire; quoique l'un & l'autre tirent leur exiſtence du libre arbitre qu'il nous a donné en nous créant. Si l'on rapporte à Dieu la bonne volonté, ce n'eſt pas ſeulement à cauſe du libre arbitre qui eſt un apanage naturel de notre création; mais parce que le Seigneur nous fait vouloir par des ſecours, tant intérieurs qu'extérieurs, qu'il n'eſt pas en notre pouvoir de nous procurer; quoiqu'il dépende de nous d'y acquieſcer ou d'y réſiſter: ou pour rendre encore plus littéralement les expreſſions originales; parce qu'il n'eſt au pouvoir de perſonne de ſe procurer ce qui lui vient de ſalutaire à l'eſprit; mais qu'il n'en dépend pas moins de la propre volonté, de donner ou de refuſer ſon conſentement. C'eſt ainſi que le Docteur de la grace en ſoutient par-tout les droits, ſans jamais préjudicier à ceux du libre arbitre.

Etant allé à Carthage, l'Evêque Aurèle, ſuivant la coutume obſervée entre

les Evêques à l'égard des Prélats étran-
gers, pria cet hôte respectable de faire
l'office & l'instruction. Il le prévint sans
doute, que les ennemis de la Grace,
quoique plus réservés depuis le dernier
concile, continuoient à tromper les sim- Serm.
ples, par le moyen de leurs perfides 294.
équivoques. Le S. Docteur parla avec
une éloquence extraordinaire & prouva
le péché originel, par les principes mê-
mes des Pélagiens, qui refusoient le
royaume des Cieux aux enfans morts sans
baptême. Cette privation, disoit-il, de
quelque manière qu'ils l'expliquent, est
toujours une peine: or comment une per-
sonne en qui il ne se trouveroit aucun
péché, pourroit-elle subir justement une
peine quelle qu'elle fut. L'Orateur poussa
vivement cette difficulté, il fut très-vé-
hément dans toute la suite de son dis-
cours; & les Hérétiques pressentirent
tout ce qu'ils avoient à craindre de lui.
Pélage apprécioit assez bien ses forces,
& celles de ses ennemis. En cédant à
Augustin la prééminence de la doctrine,
il sentoit toute l'étendue de son propre
talent pour l'insinuation & la séduction.
Il conçut le dessein de gagner l'adver-
saire, qu'il désespéroit de vaincre. D'a-
bord il tenta de le prévenir favorable-

ment, par le moyen de la flatterie & des louanges. Il lui écrivit, d'un ſtyle à éblouir tout homme qui eût eu moins d'humilité que de ſcience. Le modeſte & profond Docteur lui répondit froidement, quoiqu'avec beaucoup d'honêteté, qu'il étoit reconnoiſſant des marques gratuites de ſon eſtime; mais qu'il le conjuroit de prier qu'il devînt, par la grace divine, tel qu'il le peignoit, plutôt que de continuer à le peindre tout autre qu'il n'étoit.

L'Héréſiarque, qui ne ſe déclaroit pas ouvertement, continuoit de paſſer pour orthodoxe dans l'eſprit de la multitude abuſée par ces expreſſions artificieuſes, & plus encore par ſa manière de propoſer l'erreur en forme de queſtion: ſtratagême concerté entre lui & ſes diſciples, & principalement avec ſon fidèle Céleſtius. C'eſt ainſi qu'il avoit déjà procédé, dans ſes Commentaires ſur les Epîtres de S. Paul. Bientôt la Providence fournit une occaſion éclatante de dévoiler l'impoſture.

Hier. Ep. 8. ad Demetr.

Démétriade, de l'illuſtre Maiſon des Aniciens, s'étant retirée en Afrique avec ſes proches, pour ſe dérober à la fureur des Goths qui ravageoient l'Italie, fut ſi touchée de ce qu'elle avoit entendu dire à S. Auguſtin ſur la virginité chrétienne,

qu'elle résolut de l'embrasser. Elle tint cependant sa résolution fort secrète. Dans le faste & les délices, au milieu des troupes d'eunuques & d'esclaves de l'un & de l'autre sexe qui la servoient, elle s'habitua à pratiquer les jeûnes & les abstinences monastiques, à porter des habits rudes & grossiers, le cilice même, & à coucher sur la terre; avec le moins d'éclat cependant qu'il lui fut possible, & n'ayant pour confidentes que quelques vierges entre ses vertueuses domestiques. Son plus grand embarras, c'étoit de faire agréer son dessein à sa mère Julienne, & à Proba son aïeule paternelle. Elle étoit bien éloignée de penser que les vœux de ces illustres Romaines, encore plus distinguées par leur religion que par leur naissance, fussent d'accord avec les siens; & les apparences étoient en effet toutes contraires. Cette mère & cette aïeule respectables ne sembloient rien avoir plus à cœur que le mariage de Démétriade: mais elles n'agissoient ainsi, que pour mettre à couvert les mœurs d'une jeune personne, dont elles n'osoient exiger une plus haute perfection. Cependant l'ignorance mutuelle de ce qui se passoit dans ces ames généreuses, toutes également zélées pour la chasteté

parfaite, amena le mariage presqu'au moment de sa célébration. Déjà le jour étoit pris, déjà l'on préparoit la chambre nuptiale; & la timide Démétriade se trouvoit dans la plus étrange inquiétude. Elle prit son parti durant la nuit, animée par le souvenir d'une infinité de vierges courageuses. Le matin rejetant toutes ses pierreries & ses parures ordinaires, couverte d'une vile tunique & d'un gros manteau, elle alla se jeter aux pieds de son aïeule, à qui elle ne s'expliqua que par ses larmes. Proba, & Julienne qui survint, concevoient à peine ce qu'elles voyoient, & ne savoient à quel motif l'attribuer, ni à quoi se résoudre. Mais quand elles se furent assurées de la pureté des intentions de Démétriade, & de la maturité de sa résolution, elles applaudirent à sa piété, en l'embrassant avec tendresse, & en mêlant leurs larmes aux siennes. Toute cette auguste Maison prit part à la joie d'une nouvelle si digne d'intéresser des ames Romaines, dont l'héroïsme s'étoit tourné tout entier du côté de la religion.

Plusieurs domestiques & plusieurs amies de Démétriade suivirent son exemple. Ibid. c. 4. Toutes les Eglises d'Afrique s'en tinrent honorées, celles d'Italie furent consolées

dans la triste situation où elles se trouvoient, & la renommée en passa jusqu'en Orient. Proba & Julienne ne diminuerent rien de la dot de leur fille, & donnerent à son époux céleste, dans ses membres qui sont les pauvres, tout ce qu'elles avoient destiné pour le mariage. Enfin elle reçut le voile des mains de l'Evêque, avec de grandes solemnités.

Le S. Pape Innocent & tous les personnages les plus distingués par leur piété & leur éloquence, consacrerent dans leurs écrits le souvenir d'un évènement si glorieux à la religion. Le S. Prêtre Jérôme, à la prière qu'on lui en fit, recueillit dans une grande lettre adressée à Démétriade, les différens devoirs d'une vierge chrétienne; & il interrompit pour cela son commentaire sur le Prophète Ezéchiel, qu'il étoit prêt d'achever. Il ne manqua point de la prémunir contre les périls en matière de foi; bien instruit de tout ce que les personnes de ce rang & de cette ferveur, sur-tout parmi les femmes, ont à craindre des assiduités & du zèle intéressé des Novateurs. La règle capitale qu'il lui prescrit dans cette occasion, & à laquelle il subordonne toutes les autres, c'est de professer invariablement la foi du Saint Pontife Innocent.

Ap. Aug. Ep. 17. Hier. Ep. 16. Pélage qui étoit alors en Palestine, & plus jaloux que jamais de figurer entre les hommes renommés pour la doctrine & la piété, écrivit de son côté à Démétriade une très-longue lettre, ou plutôt un livre, que la mère de la Sainte, [à ce qu'il prétendit] l'avoit engagé à composer. Ce fut un des premiers ouvrages, où il fit éclater son hérésie, de manière à ne pouvoir plus se justifier; quoiqu'il y eut prodigué, avec les fleurs de l'élocution, tous les raffinemens de la subtilité, de l'équivoque, & tout le fard de l'imposture.

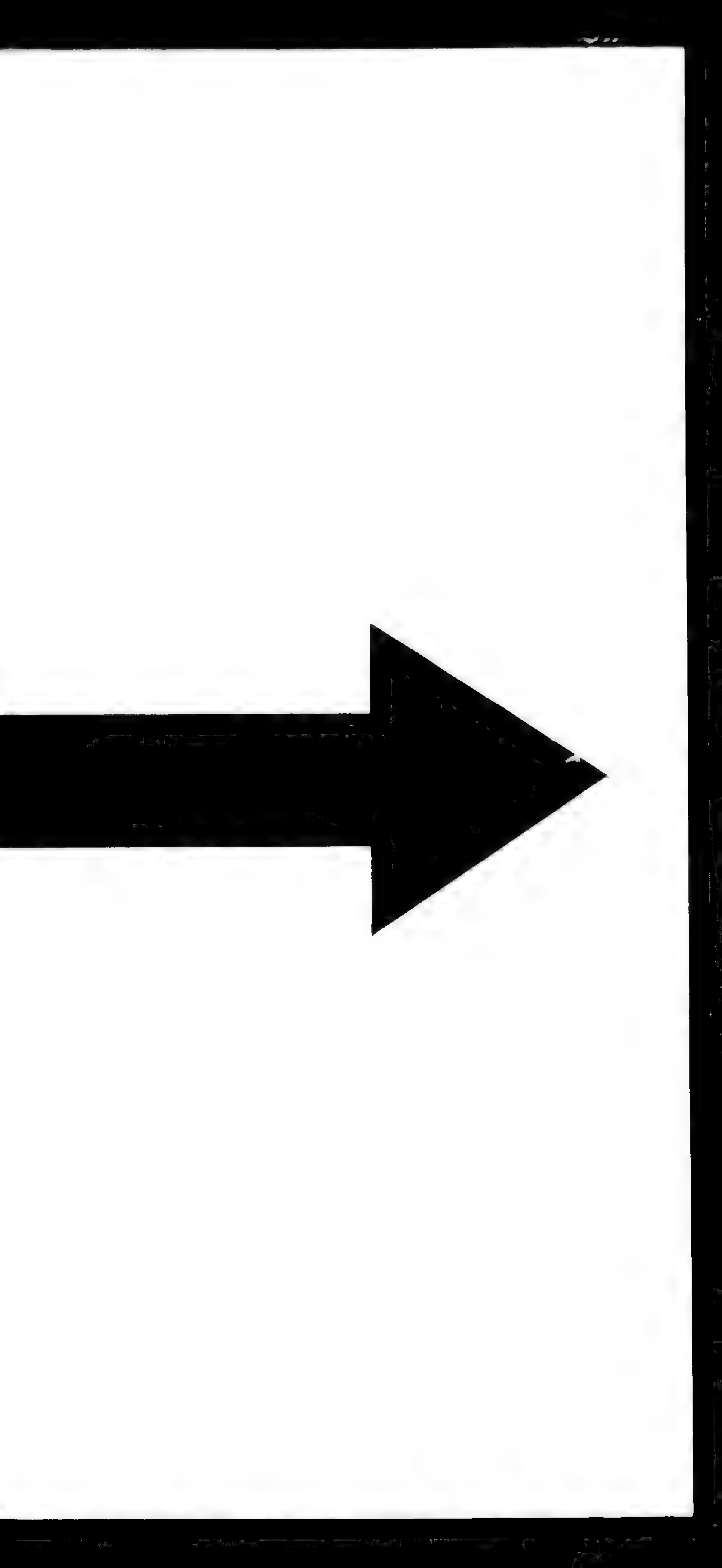
Après un exorde des plus insinuans & des plus flatteurs, voici comment il entre en matière. Toutes les fois que j'ai à traiter des mœurs & de la perfection chrétienne, je commence par présenter l'état des forces de la Nature, afin d'encourager mon auditeur à la pratique du bien. Comment en effet nous engagerions-nous dans la carrière des vertus, si nous n'avions l'espérance de parvenir au terme? Cette méthode est d'autant plus convenable, qu'il s'agit de former une personne plus parfaite. Posons donc pour premier fondement de la vie spirituelle, le fonds même sur lequel il faut travailler, & les forces dont on ne fait

usage, que quand on s'en croit pourvu. La meilleure façon d'encourager le cœur humain, c'est de lui apprendre qu'il peut ce qu'il désire. Pour faire accomplir tout le bien qui est au pouvoir de la Nature, il faut lui montrer qu'il est effective en son pouvoir. Sur le champ de bat la harangue la plus efficace, c'est d présenter aux combattans leurs forces & les succès de leur valeur.

Cette morale étoit trop contraire à tous les principes des Pères de la vie spirituelle & chrétienne, qui ne portent que sur la défiance de soi-même & le recours à la grace divine, pour ne point exciter le trouble & le scandale. Depuis que Pélage eut ainsi levé le masque, la perversité de ses desseins ne fut plus un problême. Dans la suite de son livre, il donnoit pour preuve du pouvoir de la Nature & du libre arbitre, tant l'exemple des Philosophes Païens qui, sans connoître Dieu, disoit-il, ont fait mille choses très-agréables à Dieu, que celui des Patriarches qui, avec le secours de la Loi seule, ou comme Job, dépourvus de ce secours, n'ont pas laissé de faire admirer les richesses cachées de la Nature, & qui ont montré dans l'héroïsme de leurs vertus, ce que nous pouvons tous. Mais



[redacted]



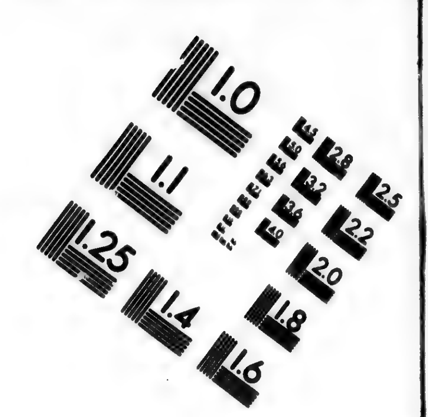
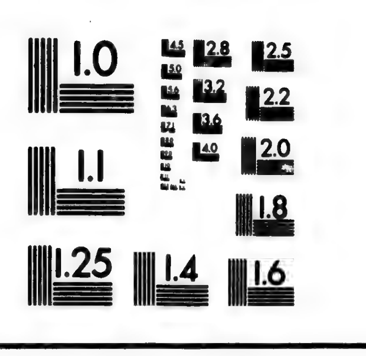


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



ce qui exprime encore mieux la doctrine superbe de Pélage, c'est ce qu'il dit à Démétriade, après une multitude d'excellentes maximes pour la conduite d'une Vierge. Voilà de quoi vous faire justement préférer à vos semblables. Votre noblesse & votre grandeur temporelle proviennent de votre famille, & non de votre personne: mais il n'y a que vous personnellement, qui puissiez vous donner les richesses spirituelles. C'est donc en ce point que vous êtes uniquement & incomparablement estimable, savoir en ce qui ne peut être que de vous, & qui fait partie de vous. C'étoit-là comme l'abrégé & la quintessence de toute la doctrine Pélagienne qui, dans son principe, ne différoit pas de la philosophie des Stoïciens, & qui anéantissoit pareillement toute la vertu de la Rédemption. Ainsi le plus éloquent des Philosophes avoit-il dit, au milieu de Rome idolâtre, que personne ne rendoit grace aux Dieux, de ce qu'il étoit homme de bien; qu'on les remercioit des richesses, des honneurs, de la santé, & non pas de ce qu'on étoit juste, sage, tempérant. Pélage usoit néanmoins du mot de grace, en quelques endroits de sa lettre. Mais c'étoit dans son langage un terme générique, qui ne signifioit que des fa-

cours extérieurs pour la pratique plus facile de la vertu, & tels que la loi ancienne; les instructions évangéliques, les exemples & les leçons du Sauveur.

S. Augustin, avec toute sa modération, ne put enfin se taire sur des procédés si révoltans de la part des Novateurs. Ils vont trop loin, dit-il en prêchant quelques temps après, il n'est plus possible de les tolérer; ils poussent à bout la patience de l'Eglise. On doit supporter ceux qui se trompent en des questions qui ne sont pas encore éclaircies; mais non ceux qui veulent ébranler les fondemens mêmes du Christianisme. Ne leur ôtons pas cependant tous les moyens de se rapprocher, tâchons qu'ils ne nous appellent point hérétiques, & ne leur donnons pas encore ce nom, quoiqu'ils le méritent. Serm. 294

Pélage n'en sema ses erreurs qu'avec plus de témérité. La portion la plus précieuse du troupeau de Jésus-Christ, les personnes qui se consacroient à une plus haute perfection, c'étoient celles à qui s'attachoit principalement cet habile imposteur. Après ses vaines tentatives à l'égard de Démétriade, il réussit mieux d'abord auprès de deux jeunes hommes d'une piété exemplaire, nommés Jacques & Timase. Il gagna leur confiance, leur fit

quitter le monde pour la vie monaſtique, & leur donna du goût pour ſes ſubtilités impies. Leur ſimplicité & leur jeuneſſe ne voyoient rien moins qu'un corrupteur, dans le zélateur apparent de leur perfection. Mais le Seigneur eut pitié de leur inexpérience, & leur ménagea, dans les lumières d'Auguſtin, un ſecours proportionné à la grandeur du danger qu'ils couroient. Ils furent ſi touchés de ſes enſeignemens, & conçurent tant d'horreur des opinions dont on avoit commencé à les infecter, qu'ils lui remirent un livre de Pélage, intitulé de la Nature, & qui, ſous ombre de défendre l'ouvrage du Créateur, anéantiſſoit la grace du Rédempteur.

Quoique l'Héréſiarque excellât ſur tout ce qu'il y eut jamais de plus habile à exprimer l'erreur par des façons de parler orthodoxes en apparence, la ſagacité d'Auguſtin découvrit l'héréſie, à travers tous les voiles dont on avoit pris ſoin de l'envelopper. Mais prévoyant que le vulgaire n'auroit pas la même pénétration, il jugea qu'il étoit abſolument néceſſaire de la démaſquer ; dans cette vue, il compoſa ſon livre de la Nature & de la Grace, & l'adreſſa aux deux jeunes hommes, dont il ſe propoſoit directement l'inſtruc-

tion. Il y traite à fond de la corruption de la Nature par le premier péché, & du besoin d'une grace médicinale pour sa guérison. Autrement, dit-il, Jésus-Christ seroit mort en vain; ce qui est un horrible blasphéme. Ainsi, la Nature n'est pas dans un état d'intégrité, ou de santé parfaite. Elle ne peut, par ses propres forces, accomplir la loi, bien moins encore la perfection de la Justice, ni conséquemment s'établir dans l'état d'impeccabilité & d'affranchissement des passions, que les Philosophes Stoïciens nommoient *Apathie*, & que l'orgueil Pélagien, peu différent du leur, soutient avec imprudence. C'est dans cet ouvrage que le saint Docteur dit expressément que, quand il s'agit du péché, il ne veut point qu'on mette en question, si la Vierge-Mère en a été exempte? Après avoir examiné, sous le regne des trois Loix Divines; savoir la loi non écrite, la loi de Moyse, & la loi de Grace, s'il y a eu des hommes qui aient vécu sans tache, il conclut pour la négative; & dans tout le genre humain, il n'excepte pour l'honneur du Rédempteur, que sa Sainte Mère. Le motif qu'il en donne & les termes qu'il emploie, enchérissent beaucoup sur l'assertion même. Ce Docteur si réservé, qui ne trouve

Cap. 36.

de titre à aucune créature pour prétendre aux faveurs célestes, assure, dans un ouvrage dogmatique où il ne s'agissoit pas de faire l'éloge de Marie, que par la plénitude de la grace qui lui à fait mériter de concevoir & d'enfanter celui qui est indubitablement sans tache, elle a triomphé de la tyrannie du péché, sans nulle exception.

Quoique déjà Pélage méritât si peu d'être ménagé, son charitable adversaire ne le nomma point encore dans cette réfutation. Il évita en toute manière de lui aigrir l'esprit, & s'autorisa, pour travailler à sa correction, du nom d'ami qu'il lui avoit donné, lui témoigna que sa personne lui étoit toujours chère, & qu'il étoit ravi de pouvoir encore épargner son honneur, quand l'intérêt de l'Eglise ne lui permettoit plus d'épargner sa doctrine. Mais l'évènement convainquit le Saint, qu'on ne gagne pas les orgueilleux, en leur épargnant l'humiliation. La modestie d'Augustin augmenta la présomption de Pélage, qui prit les ménagemens de la charité pour des effets de la crainte. En lisant néanmoins l'ouvrage où il étoit réfuté, il ne se sentit pas en état d'y répliquer ; & comme on ne le nommoit pas, il se contenta de répondre, qu'entre les ouvrages que l'on censuroit, les uns

n'étoient pas de lui, les autres lui avoient été enlevés, & publiés sans son aveu, avant qu'il en eut fait la correction.

Saint Jérôme, en Orient, usa de la même réserve que l'Evêque d'Hippone. Dans sa lettre à Ctésiphon qui l'avoit consulté sur ces nouveautés, déjà fort accréditées parmi les Orientaux, Jérôme les réfute avec sa force & son érudition ordinaires : mais sans nommer les Chefs de la secte, il en attribue la première origine aux Philosophes Pythagoriciens & Stoïciens, qui s'arrogeoient l'orgueilleux pouvoir, non-seulement de réprimer, mais d'éteindre absolument les passions. Il accuse les sectaires d'avoir réchauffé cette erreur, d'après les Origénistes & les disciples de Jovinien, & en remontant plus haut, d'après les Manichéens, qui exemptoient de tout péché ceux qu'ils appeloient leurs Elus, ou leurs Parfaits. Pour satisfaire aux instantes prières des Fidèles zélés, il composa quelque temps après un Dialogue entre un Catholique & un Pélagien, où il nous apprend en passant, que les Ecclésiastiques portoient des habits blancs dans la célébration du S. Sacrifice ; & comme il l'avoit promis, il y réfute plus au long qu'auparavant les erreurs de Pélage, touchant

Lib. 1. ad tit. 73.

l'impeccabilité & les forces du libre arbitre. Il emploie les mêmes moyens que S. Augustin, qu'il cite avec une estime & une simplicité bien capables de faire sentir qu'alors au moins il n'avoit rien dans l'ame de l'aigreur ou de la hauteur apparente avec laquelle il avoit semblé le traiter autrefois. Il l'appelle au contraire un éloquent & un S. Evêque, qui a épuisé la matière : en sorte, ajoute-t-il, que je me sens peu de goût pour un travail, où l'on ne peut faire que des répétitions inutiles. Que si je voulois donner du nouveau, je ne dirois que des choses foibles ; parce que cet excellent esprit a saisi les meilleures. Le docte & saint solitaire avoit alors quatre-vingt-sept ans, & i[l] approchoit du terme où les Saints même[s] s'observent plus scrupuleusement que jamais. Il s'en faut bien qu'il ne parle auss[i] honorablement du concile qui se tint [à] Diospolis en Palestine, sur la fin de cett[e] année 415. Toutefois les Pères de c[e] concile n'étoient pas infectés de la doctrine des Novateurs, qui y fut sincèrement rejetée : mais Pélage y fut absou[s] & maintenu dans la communion ecclésiastique, parce qu'il y condamna d[e] bouche ses maximes. Outre la difficult[é] générale de saisir le vrai sens de ses pe[nsées]

Aug. de gest. Pel.

pétuelles équivoques, les Pères de Dioſ-polis, tous Grecs ou Syriens, n'enten-doient qu'imparfaitement l'extrait Latin de ſes œuvres produit par ſes accuſateurs; & ceux-ci ſe trouvant abſens, il donna, ſans gêne, les explications qui lui étoient favorables.

C'étoient deux Evêques de Gaule, Eros d'Arles, & Lazare d'Aix, l'un & l'autre chaſſés de leurs ſièges. Le Pape Zozime en parle fort mal: mais S. Au-guſtin les donne par-tout pour de grands hommes de bien. Saint Proſper, en nous apprenant qu'Eros avoit été diſciple de S. Martin, le qualifie même d'homme vénérable par ſa ſainteté.

Des jugemens ſi différens rendent ce point de fait fort difficile à pénétrer. Il paroît néanmoins qu'on peut les conci-lier, par la diverſité des temps & des affaires où ces deux Evêques ſe trouve-rent impliqués. Eros, à ce qu'on aſſure, avoit uſurpé le ſiège d'Arles, par la pro-tection du Tyran Conſtantin, révolté contre l'Empereur Honorius. Lazare con-damné comme calomniateur dans un concile tenu à Turin, ne fut ordonné pour le ſiège d'Aix, que par la foibleſſe de Procule de Marſeille, qui n'oſa vrai-ſemblablement s'oppoſer aux volontés

du même Tyran. Des hommes parvenus de la sorte à l'épiscopat, ne pouvoient guère mériter l'affection ni la confiance du Premier Pasteur, qui a la sollicitude de toutes les Eglises : ce qui n'empêche pas que celui qui sait tirer le bien du mal, ne les ait employés utilement contre les nouveautés hérétiques. Quand sortis des Gaules où ils étoient étrangers, & que réfugiés ensemble dans la Palestine, ils eurent fait oublier leurs premières fautes, par leur zèle contre le Pélagianisme, S. Prosper & S. Augustin prévenus en faveur de tous ceux qui le combattoient, purent prendre & donner une idée plu avantageuse de ces deux Evêques.

Quoi qu'il en soit du fond de leu cœurs, & de la droiture des intention qu'il convient sur-tout ici de laisser au j gement de Dieu, ils ne purent se rend au concile pour le jour indiqué; par que l'un d'eux fut atteint d'une malad dangereuse. L'Hérésiarque n'eut garde d manquer; & l'on pense que l'Evêque Je de Jérusalem, soupçonné d'être son fauteu en précipita l'ouverture. Toute la sui des affaires prit un cours d'autant pl rapide, que le Président de l'assemblée trouvoit déjà saisi du libelle; c'est-à-di de la dénonciation par écrit, où l'on av

recueilli les erreurs parsemées dans les livres de Pélage, & de quelques-uns de ses disciples, avec les articles particuliers sur lesquels Célestius avoit été condamné au concile de Carthage. Il paroît que tout l'objet des Pères de Diospolis, qu'au moins leur objet principal fut l'examen de l'accusation intentée par Eros & Lazare. Les Evêques s'assemblerent au nombre de quatorze, des sièges circonvoisins. On remarque principalement Jean de Jérusalem, avec Euloge qui présida, & que l'on croit avoir été Métropolitain de la Palestine, ou Evêque de Césarée.

Pélage voulant d'abord prévenir les esprits en sa faveur, se glorifia d'être lié d'amitié avec les plus dignes Prélats, en produisit les lettres, quelques-unes mêmes de S. Augustin, qui en effet lui avoit témoigné de l'estime & de la bienveillance, dans le tems qu'il espéroit le gagner. Après la lecture des accusations, comme les Juges n'entendoient pas la langue Latine, ils se les firent expliquer bien ou mal par un interprète. Pour Pélage, très-versé dans les deux langues, il s'expliqua lui-même en Grec.

La première chose qu'on examina, ce fut sa manière de s'exprimer touchant l'impeccabilité & la science de la Loi.

Sans nier formellement ce dont on l'auroit trop aisément convaincu, il convint de l'avoir avancé ; mais non comme ses accusateurs l'entendoient. Je n'ai jamais prétendu, dit-il, que celui qui a la science de la Loi, ne puisse pas pécher, mais qu'il est aidé par la science de la Loi à ne pécher pas, suivant qu'il est écrit dans Isaïe : *Il leur a donné le secours de la Loi.* Le concile déclara là-dessus que ce qu'avoit dit Pélage n'étoit pas contraire à la doctrine de l'Eglise, & il fit passer à un autre article. On lut ce que l'Hérésiarque avoit écrit dans le même temps, que tous les hommes, dans l'observation de la loi, sont conduits par leur propre volonté. Je me suis exprimé de la sorte, reprit-il, à cause du libre arbitre. Dieu aide à choisir le bien ; & l'homme qui peche est en faute, parce qu'il a le libre arbitre. On ne trouva encore ici rien de contraire à la Doctrine Catholique, & l'on poursuivit la lecture. Ce qu'il avoit avancé, qu'au jour du jugement Dieu ne pardonneroit point aux pécheurs, étoit griévement répréhensible dans le sens du sectaire qui parloit de tous les pécheurs en général, sans excepter ceux qui auroient effacé leurs péchés par la vertu des mérites du Rédempteur :

teur : ainsi réduisoit-il presque à rien le bienfait de la rédemption. Mais comme il n'y avoit encore personne pour le presser & lui faire dévoiler sa pensée, il en fut quitte pour citer le passage de l'Evangile, où il est dit, *que les pécheurs iront aux supplices éternels* : sur quoi les Evêques se persuaderent qu'il procédoit avec simplicité. Pour mieux les convaincre qu'il prétendoit uniquement par-là soutenir l'éternité des peines de l'Enfer ; à l'exemple de tous les Chefs de parti, il ne manqua point d'accuser ses contradicteurs de l'hérésie contraire à la sienne, & il les traita injurieusement d'Origénistes. Sur une autre proposition, où sous prétexte de promettre le royaume des Cieux aux Fidèles de l'Ancien Testament, il égaloit le mérite de l'ancienne loi à celui de la nouvelle, il accusa ses adversaires de Manichéisme. Pour moi, dit-il, je ne méprise pas le premier Testament, & je ne rougis point d'avoir dit, dans le sens du Prophète Daniel, que les Saints seront admis au royaume du Très-Haut.

Touchant sa fameuse assertion, que l'homme, s'il vouloit, pouvoit être sans péché, & sur plusieurs autres propositions aussi propres à sapper tous les fondemens de l'humilité & de la piété Chré-

tienne; j'ai dit, répliqua-t-il, que l'homme peut être sans péché, & garder s'il veut, les commandemens; parce que Dieu lui a donné ce pouvoir. Non que je soutienne, qu'aucune personne, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, n'ait jamais péché: mais j'entends seulement, qu'après la conversion nous pouvons demeurer sans péché: par nos efforts propres & par la grace du Seigneur, sans être pour cela immuables dans le bien. Ce que mes ennemis me prêtent de plus, ne se lit pas dans mes écrits: ces impiétés ne sont que les productions monstrueuses de la malignité & de la calomnie. Puisque vous niez que vous les ayez écrites, reprirent les Pères, anathématisez-vous ceux qui les soutiennent? Je les anathématise, dit-il, sans hésiter; & je les regarde, autant comme des insensés que comme des hérétiques. Les Pères se tinrent pour satisfaits, par rapport à ses ouvrages; & on ne lui objecta plus que des propositions tirées de la doctrine de Célestius son disciple.

Ce que nous venons de rapporter des répliques frauduleuses de cet Héréſiarque, suffisant pour faire connoître le génie d'une des Sectes les plus artificieuses, nous n'entrerons pas dans le détail des

questions auxquelles il prétendit n'être pas obligé de satisfaire lui-même. Après l'énumération qu'on lui fit de ces erreurs; ces propositions, dit-il, ne sont pas de moi, suivant le propre témoignage de mes ennemis, & je n'en suis pas responsable. Je justifie ce que j'ai avoué, & rejette le reste, de concert avec la sainte Eglise Catholique, en disant anathême à quiconque contredira la sainte doctrine. Ainsi Pélage trompa-t-il les pères de Diospolis, à force de subtilités, de réticences & de mensonges. Après quoi faisant retomber sur ses adversaires le mépris & l'aversion qu'il méritoit à tant de titres, il les diffama, comme des calomniateurs.

Sa fierté & sa confiance s'accrurent étonnamment après ce concile, dont il fit extrêmement valoir l'absolution. Toutefois il n'osoit en montrer les actes, où l'on auroit vu qu'il avoit été obligé de désavouer ses vrais sentimens. Il éloigna au contraire, tant qu'il put, la publication de ces actes; content d'annoncer par-tout, qu'une assemblée de quatorze Evêques avoit approuvé ce qu'il soutenoit; savoir que l'homme peut être sans péché, & garder, s'il le veut, les commandemens du Seigneur. Il ne disoit pas

que dans le concile il avoit ajouté, *avec la grace de Dieu.* Il ajoutoit le mot, *facilement*, qu'il y avoit toujours supprimé, & supprimoit au contraire ce qu'il y avoit confessé, *que pour l'observation des préceptes, il falloit faire de grands efforts, & rendre des combats pénibles.* Enfin il eut le front de fabriquer une apologie, sur le fondement de ce jugement Ecclésiastique; il se vanta d'avoir confondu ses accusateurs, d'avoir été pleinement justifié, & il envoya cette apologie à S. Augustin. Le Docteur soupçonna toute la supercherie, & jugea que le Novateur n'avoit pu se faire absoudre qu'en contrefaisant le Catholique: mais il garda le silence, jusqu'à ce qu'il eut de quoi le convaincre. Dans le même temps, Pélage écrivit contre S. Jérôme les quatre livres du Libre Arbitre, où il prend un ton triomphant qui va jusqu'à l'insolence. Mais peu satisfait de sa justification personnelle s'il ne faisoit aussi triompher son impiété, il en découvrit clairement le venin dans le troisième livre, & prétendit tout justifier par l'approbation du concile de Diospolis.

Heureusement un Prêtre Espagnol, nommé Paul-Orose, qui s'étoit trouvé en

Palestine pendant la célébration de ce concile, & qui avoit signalé son zèle contre les nouvelles hérésies, repassa par l'Afrique, comme S. Augustin l'en avoit prié. C'étoit même le S. Evêque qui l'avoit engagé à faire le voyage de la Terre Sainte, non pour les affaires du Pélagianisme qui n'étoient pas encore engagées, mais pour consulter S. Jérôme sur différentes questions, dont l'éclaircissement attiroit Orose, des extrémités de l'hespérie. Avec un esprit vif & du talent pour la parole, ce pieux voyageur cherchoit à s'instruire, afin de revenir ensuite combattre avec succès les erreurs des Priscilliens & des Origénistes qui infectoient son pays. Il connoissoit à peine les Pélagiens ; & ce fut pour la confusion du nouvel hérésiarque que la Providence ménagea le voyage de l'Espagnol en Orient, ainsi que son retour par l'Afrique.

Orose. Apol.

Les Evêques de la province Proconsulaire, présidés au nombre de soixante-huit par Aurèle de Carthage, tenoient leur concile suivant la coutume. Orose étoit chargé des lettres des Evêques Eros & Lazare, qu'il présenta aux Africains assemblés ; & il ne manqua pas de les mettre au fait de tout ce qui s'étoit passé

Aug. Ep. 175.

à Diospolis. Ce fut un motif de plus pour eux, de flétrir des fourbes qui ne prétendoient pas moins justifier leur doctrine que leurs personnes. On relut les actes du concile de Carthage, où Céle-stius avoit été condamné environ cinq ans auparavant; après quoi l'on prononça l'anathême contre lui & contre son maître Pélage, conditionnellement néanmoins & supposé qu'eux-mêmes ne voulussent pas anathématiser clairement leurs erreurs. On fit part de ce jugement au Pape Innocent, afin, d'y joindre l'autorité du Siège Apostolique. Outre que tel étoit l'usage, la précaution parut d'autant plus convenable, que Pélage ayant vécu long-temps à Rome, y conservoit beaucoup de partisans, quelques uns attachés à sa superbe doctrine, d'autres en plus grand nombre ne la croyant pas telle qu'on la disoit; principalement à cause du concile de Diospolis, dont on ne savoit encore au juste que penser. La lettre synodale des Africains spécifioit les principales erreurs de Pélage, & disoit généralement anathême à quiconque enseigneroit que les forces de la nature humaine suffisent, soit pour éviter le péché, soit pour accomplir les commandemens; & à quiconque nieroit que par le bap-

Ibid. n. 1.

tême les enfans fussent délivrés du péché originel.

Vers le même temps, c'est-à-dire l'an 416, il se tint à Milève un concile des Evêques de Numidie, au nombre de soixante-un, entre lesquels se trouva S. Augustin, avec ses deux amis Alype & Possidius. A l'exemple du concile de Carthage, ils écrivirent au Souverain Pontife, pour demander la condamnation de l'hérésie qui ôtoit (ce sont leurs expressions) le secours de la prière aux adultes, & aux enfans la grace de la régénération. Aug. Ep. 178.

Outre ces lettres synodales, S. Augustin en écrivit une particulière au Pape, tant en son nom qu'en celui de ses amis Alype & Possidius, de l'Evêque Evode, & d'Aurèle de Carthage. Il y expliqua plus au long l'affaire de Pélage, supplia Innocent, ou de faire venir le Dogmatiseur à Rome, ou de le contraindre par ses lettres pontificales à déclarer avec précision quelle espèce de grace il admettoit. Il envoya en même-temps le livre composé autrefois par Pélage à dessein de séduire Jacques & Timase, ces deux jeunes hommes qui regagnés par l'Evêque d'Hippone, lui avoient livré cet ouvrage de ténèbres. Comme le poison Epist. 177

y étoit habilement caché, le S. Docteur avoit porté la prévoyance jusqu'à noter les passages qui n'indiquoient d'autre grace que les secours de la nature, ou nos facultés naturelles. Si Pélage désavoue ce livre, ou ces passages, ajoutoit la lettre d'Augustin, qu'il les anathématise. Quand ses amis verront l'ouvrage anathématisé, non-seulement par l'autorité des Evêques & sur-tout de Votre Sainteté, mais par lui-même; nous n'imaginons pas qu'ils s'élèvent d'avantage contre la grace de Dieu. Les Prélats expérimentés savoient que l'unique moyen d'empêcher la perversion, étoit la condamnation pure & simple des livres suspects en eux-mêmes, quelque sens spécieux que leurs partisans s'efforçassent de leur donner.

Epist. 179

Augustin écrivit encore en Palestine à l'Evêque de Jérusalem, dont il avoit appris la scandaleuse affection pour Pélage; & il lui envoya, comme au Pape, le livre de l'Hérétique, avec sa réfutation. Pour vous convaincre par vous-même, lui dit-il, de la solidité de nos observations, faites expliquer l'Auteur sur la nécessité de la prière, & sur le péché originel. Il demanda en même-temps à cet Evêque, les actes par les-

quels on disoit que Pélage avoit été justifié.

Le Souverain Pontife écrivit de son côté à ce Prélat suspect, & s'en prit à lui, des violences exercées alors en Palestine, par une troupe de Pélagiens, furieux contre S. Jérôme, ce Docteur, si redoutable à leurs chefs. Ils avoient assailli tout-à-coup sa retraite; & ce ne fut qu'avec peine, & à travers les plus grands périls, qu'il put se retirer dans une tour fortifiée. Tout ce qui lui étoit attaché, fut en bute à la même fureur. Il y eut des personnes tuées, entr'autres un Diacre. On pilla & l'on brûla les monastères. Les vierges pieuses, dont le docte & zélé Solitaire prenoit soin, telles que les saintes Eustochie & Paul sa pièce, furent long-temps poursuivies, & se crurent heureuses d'échapper aux derniers outrages. On massacra leurs gens, à leur vue. C'est sur ces désordres que le Chef de l'Eglise écrivit à Jean de Jérusalem, & qu'en vertu de l'autorité Pontificale, il l'avertit de prévenir au moins par la suite le mal qu'il n'avoit pas empêché, s'il ne vouloit en répondre lui-même, suivant les loix de l'Eglise. Dans la lettre de consolation que le même Pontife écrivit à S. Jérôme, il lui dit, que

Inn. Ep. 22. tom. 2. Conc.

Innoc. Ep. 33.

si l'on porte au Siège Apostolique une accusation en forme, il donnera des Juges, ou qu'il y pourvoira par quelque remède encore plus prompt. On croit que ces lettres, en arrivant à Jérusalem, n'en trouverent plus l'Evêque en vie.

Innoc. Ep 1. Le Pape Innocent écrivit la même année à l'Evêque de Carthage, & lui enjoignit de faire lire sa lettre dans toutes les églises de l'Afrique. Il s'y plaignoit qu'on élevât tout d'un coup au sacerdoce des hommes à peine tirés du chaos des affaires séculières, & dont les mœurs étoient aussi mondaines que les occupations; que les Evêques mêmes fussent si mal choisis, que le peuple & les gens en place en murmuroient hautement. Les lettres du Pape étoient appuyées par celles des Préfets; c'est-à-dire, dans notre style, qu'elles avoient l'attache du Magistrat.

Mais la décrétale la plus fameuse de ce Pontife est celle qui s'adresse à Décentius, Evêque d'Eugube dans l'Ombrie. En s'y plaignant de la négligence de plusieurs Eglises, par rapport aux traditions que le Siège Apostolique tient de S. Pierre, Innocent dit, comme un fait constant & manifeste, que dans l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique,

la Sicile & les isles adjacentes, il n'y a point d'Eglises qui n'aient été instituées par les Ouvriers Evangéliques que l'Apôtre S. Pierre, ou ses Successeurs avoient établis Evêques. On voit dans la suite de cette décrétale, comment par le spectacle des cérémonies, & par les instructions de vive voix, on apprenoit ce qui concerne l'administration des Sacremens, qu'on tenoit encore fort secrète; d'où l'on doit peu s'étonner des omissions qu'on remarque à ce sujet, dans les anciens monumens. Vous êtes venu bien des fois à Rome, dit le Pape à l'Evêque d'Eugube; vous avez assisté aux assemblées de notre Eglise, & vous avez vu quel usage elle observe, soit dans la consécration des Saints Mystères, soit dans les autres ministères secrets: cela devroit suffire pour votre instruction.

On trouve encore dans cette lettre du Pape Innocent, que les Sacremens de la Confirmation & de l'Extrême-Onction sont établis sur la tradition & l'écriture. Après avoir dit qu'il est du ministère épiscopal d'imprimer aux enfans le sceau sacré qui les rend parfaits Chrétiens; c'est ce que nous apprenons, ajoute-t-il, tant par la coutume uniforme des Eglises, que par l'Ecriture Sainte; spécialement par ce

Ibid. c. 2.

qui est dit de S. Pierre & de S. Jean, dans les actes des Apôtres. Les Prêtres peuvent bien faire aux baptisés l'onction du chrême, pourvu qu'il soit consacré par l'Evêque: mais ils n'en sauroient marquer leur front; cela n'est permis qu'aux Evêques, quand ils donnent le S. Esprit. Pour l'onction des malades, elle peut encore se faire par les Prêtres, suivant l'épître de l'Apôtre S. Jacques; mais l'huile de cette onction doit toujours être con-
Cap. 3. sacrée par les Evêques. Du reste, on ne la donne point aux pénitens, parce que c'est un sacrement. Quant aux paroles dont il faut se servir, je ne les confie pas au papier, de peur de trahir les sacrés mystères. Quand vous viendrez ici, on vous dira ce qu'on ne sauroit écrire. Nous apprenons par la même décrétale, que dans l'Eglise Romaine c'étoit déjà l'usage de jeûner le vendredi & le samedi de chaque semaine, & qu'on ne célébroit pas le S. Sacrifice pendant ces deux jours de pénitence & de componction. Il y avoit des Eglises qui, de tous les samedis de l'année, ne jeûnoient que le samedi saint. Il nous reste de ce Pape plusieurs autres décrétales intéressantes, où l'on remarque surtout différens chefs d'irrégularité, tels dès-lors qu'ils sont encore aujourd'hui

Innocent I paſſe avec juſtice pour un des grands Papes de ces temps antiques, tant pour la ſainteté de ſa vie, que pour ſes lumières, ſon zèle à maintenir la diſcipline, ſa ſage fermeté à ſoutenir la dignité de ſon ſiège; & ſur-tout pour ſa vigilance pontificale, & le ſoin qu'il prenoit du bon ordre dans toutes les Egliſes: qualité qu'il a particulièrement fait paroître dans les affaires de S. Jean Chryſoſtome.

Dans ſes réponſes aux Evêques d'Afrique, ce Pape les loue d'abord de ce qu'ils l'ont conſulté, ſuivant l'ancienne tradition qui eſt fondée ſur le droit divin, & qu'ils ſavent, auſſi-bien que lui, avoir été invariablement obſervée dans tout l'Univers: règle qui s'étend aux provinces les plus éloignées, & ſuivant laquelle ils n'ont pas cru devoir terminer ces grandes affaires, ſans en donner connoiſſance au Siège Apoſtolique, afin qu'il confirmât le jugement par ſon autorité; parce qu'on doit rapporter à Pierre tout ce qui eſt d'un intérêt général pour le ſalut du Monde Chrétien, & ſur-tout quand il s'agit de la foi. Après ce préliminaire, il établit ſommairement la doctrine Catholique touchant la grace, condamne Pélage, Céleſtius & leurs Sectateurs, les déclare ſéparés de la commu-

Inn. I. Epiſt. 24 & 25. Ap. Labb.

nion de l'Eglise; à la charge néanmoins de les y recevoir, s'ils renoncent à leurs erreurs. Au sujet des actes de Diospolis, il ne les tient pas pour authentiques, parce qu'ils ne lui ont pas été envoyés de la part du Concile, & qu'il n'a reçu aucune lettre de ces Evêques assemblés. Dans ces actes mêmes, ajoute-t-il, Pélage ne s'est pas justifié nettement; & l'on voit qu'il n'a cherché qu'à s'échapper, à la faveur des brouilleries & de la confusion. C'est pourquoi nous ne pouvons, ni blâmer, ni approuver ce jugement. Sur le livre que vous nous avez envoyé, comme étant de Pélage, écoutez quelle est notre façon de penser: En le lisant avec beaucoup d'attention, nous y avons trouvé quantité d'erreurs, des Blasphêmes, rien qui nous plût, presque rien qui ne nous ait déplu, & qui ne doive déplaire à tout vrai Fidèle.

Pélage & Célestius se voyant condamnés par deux jugemens aussi respectables que ceux du Souverain Pontife & des Evêques de l'une des trois parties du Monde, n'en furent pas plus soumis. Le maître ou chef de la Secte écrivit encore au Pape une grande lettre d'apologie. Le disciple vint lui-même à Rome, sous prétexte de poursuivre l'appel qu'il avoit interjeté cinq

ans auparavant. Depuis ce temps-là, il avoit parcouru les Eglises de la Grèce & de l'Asie-Mineure, en y semant ses erreurs avec adresse, tandis qu'elles n'occasionnoient pas trop d'éclat; & quand elles commençoient à faire du bruit dans un endroit, il les portoit dans un autre. A Ephèse, il joua si bien son rôle, qu'il trouva moyen de s'y faire ordonner prêtre. Quand il arriva à Rome, Innocent venoit de mourir, le douzième de Mars de l'année 417, après avoir tenu le Saint Siège environ quinze ans. Le Novateur présenta sa profession de foi au nouveau Pape, Grec de Nation, nommé Zozime. C'est le chef-d'œuvre de l'artifice & de la fourberie, que cette confession de foi de Céléstius. Il n'y semble respirer que la piété & l'aversion des anciennes héréfies. Tandis qu'il expose avec prolixité sa croyance par rapport aux dogmes où l'on ne lui reprochoit rien; sur les points critiques au contraire, il ne s'énonce qu'en général, mais avec la plus grande apparence de soumission & de modestie. S'il s'est ému, dit-il, quelques questions sur les objets indécis, je n'ai pas prétendu prononcer, ni me faire auteur d'un dogme nouveau. Je vous présente & je soumets à votre examen ce que j'ai

Aug. de Pecc. Ori. c. 23.

puisé à la source des Prophètes & des Apôtres, afin que vous rectifiez ce qui auroit pu s'y glisser de moins conforme aux règles de la vraie science & de la sagesse. Il reconnoît ensuite l'obligation de baptiser les enfans, pour la rémission des péchés, qui proviennent de la volonté, ajoute-t-il, & non de la nature; puisqu'il seroit indigne de la sainteté & de la justice du Créateur, qu'ils fussent transmis des pères aux enfans. C'est ainsi que Céléstius étendant au premier péché ce que les Prophètes ont dit des fautes où le châtiment suppose le consentement de la volonté, il se ménageoit une issue, pour sauver l'erreur capitale de la Secte qui traitoit de chimère le péché originel.

Le Pape Zozime usa de diligence, pour ne pas inquiéter plus long-temps les Prélats Africains qui savoient Céléstius à Rome. On examina ce qui s'étoit fait précédemment dans sa cause. On l'interrogea, on lut sa profession de foi, que plusieurs membres du clergé trouverent suffisante. Le Pape ne poussa pas plus loin; non qu'il en approuvât la doctrine, mais parce que l'imposteur se déclaroit soumis d'avance au jugement du Saint Siège. Voyant un homme de génie & d'un caractère tout de feu, qui pou-

voit devenir, ou très-utile, ou très-nuisible à l'Eglise, selon la route où on l'engageroit, Zozime craignit de le pousser dans le précipice par trop de rigueur. Il ne se contenta point cependant de sa confession par écrit; mais il lui fit beaucoup de questions, pour éprouver sa sincérité. Célestius répondit à tout, avec ces démonstrations d'ingénuité & de droiture, dont la fourberie sait beaucoup mieux se parer que la simplicité des ames vertueuses. Le Pontife lui demanda, s'il condamnoit toutes les erreurs qui avoient été publiées sous son nom. Il répondit qu'il les condamnoit, selon le jugement du S. Pape Innocent; & il promit de rejeter tout ce que le saint Siège désapprouveroit. Comme ensuite on lui proposa de condamner ce que Paulin lui reprochoit; il éluda habilement cette instance, en se récriant, avec une douleur affectée, contre l'injustice prétendue de ces reproches injurieux. Au sujet des Evêques Eros & Lazare, il dit qu'il n'avoit vu celui-ci qu'en passant, & qu'Eros lui avoit fait satisfaction, d'avoir eu mauvaise opinion de lui.

Aug. c. duas Ep. l. II. c. 5.

Zozime ne jugea pourtant pas à propos de l'absoudre encore de l'excommunication. Il prit un délai de deux mois; tant pour écrire aux Evêques d'Afrique, les

mieux instruits de cette cause, que pour donner à l'accusé le temps de revenir entièrement à la raison. Il alla plus vite, par rapport à Eros & à Lazare, les déposa de l'épiscopat, tout absens qu'ils étoient & les priva de la communion. En écrivant aux Africains pour leur faire part de ce jugement, il leur reprocha d'avoir ajouté foi trop légèrement aux lettres de ces deux Evêques, qu'il traduisit comme des brouillons & des calomniateurs d'habitude.

Dans ces circonstances, il reçut une lettre de Prayle, successeur de Jean de Jérusalem, & qui dans les vues de son prédécesseur lui recommandoit avec le même intérêt la cause de Pélage. Le Sectaire écrivit lui-même, & fit une profession de foi adressée au Pape Innocent, qu'il croyoit encore en vie. Cette confession, concertée apparemment entre le maître & les disciples, étoit tout-à-fait dans le goût de celle de Céleстius; c'est-à-dire très-circonstanciée & très-étendue sur tous les points de foi dont il n'étoit pas question; vague, sèche, équivoque, sur les points délicats; & hazardant quelques propositions, ou quelques termes dont on pût faire usage par la suite, pour la défense du systême. Mais dans ce moment

de crise, l'Héréſiarque s'étudia plus que jamais à écarter tous les ſoupçons. Affectant ſur-tout une extrême docilité; telle eſt, bien-heureux Pape, dit-il en finiſſant, la foi que nous avons cru devoir conſerver précieuſement. Si elle contient quelque choſe qui ne ſoit pas expliqué avec aſſez de profondeur ou d'exactitude, c'eſt par vous, héritier du ſiège & de la foi de Pierre, que nous devons & que nous voulons être dirigés.

Libel. Pelag. tom 2 conc. p. 1563.

Ces pièces ayant été lues publiquement à Rome, tous les aſſiſtans & le Pape même en eurent tant de joie, qu'ils auroient penſé faire outrage à l'innocence, en conſervant la moindre impreſſion déſavantageuſe aux deux Sectaires. On étoit principalement touché, d'entendre Pélage tenir en Paleſtine le même langage que Céleſtius à Rome. A peine ces Romains crédules retenoient-ils leurs larmes. Eros, Lazare, le Diacre Paulin ne leur parurent plus que de turbulens & jaloux calomniateurs. Dans cette prévention publique, le Souverain Pontife écrivit aux Africains une ſeconde lettre, où il ſe montre pleinement convaincu de la ſincérité de Pélage, & leur fait quelque ſorte de reproche ſur leurs procedés à ſon égard; ſans dire néamoins un ſeul

Facund. vij. 3. mot qui favorise ses erreurs. S. Augustin nous assure même, que Pélage ne surprit l'Eglise Romaine que pour un temps, & qu'elle ne persévéra point dans une illusion, presque inévitable d'abord par l'habilité des imposteurs.

Mais Zozime n'étoit pas moins prévenu en faveur de Patrocle, qu'au désavantage d'Eros qu'il remplaçoit dans le siège d'Arles. Il nous reste une lettre de ce Pape, où il lui confère les droits de métropole les plus extraordinaires, & lui soumet, outre la province Viennoise, la première & la seconde Narbonnoise, tant pour les ordinations épiscopales, que Zos. Ep. 11. pour la jurisdiction contentieuse, si ce n'est, dit-il, que l'importance des causes demande que nous en prenions connoissance: exemple remarquable des causes majeures réservées au Pape. Il fonde les prérogatives de l'Eglise d'Arles sur la dignité de S. Trophime, que le Saint Siège y envoya pour premier Evêque, & qui a été la source de la foi dans les Gaules. Les Evêques qui avoient des prétentions contraires, ne se soumirent point à ces dispositions en faveur du siège d'Arles, peu soutenues, comme on le verra, par les Papes suivans.

Les Evêques d'Afrique ayant reçu la

lettre du Souverain Pontiſe, ſur les affaires des Pélagiens, s'apperçurent d'abord qu'il étoit trompé par ces habiles fourbes. Ce qui ſe trouva par hazard de Prélats à Carthage, & ceux que le Primat y put aſſembler promptement, récrivirent incontinent à Rome, & ſupplierent qu'on laiſsât les choſes dans l'état où elles ſe trouvoient, juſqu'à ce qu'on pût envoyer des inſtructions plus ſatiſfaiſantes. On s'empreſſa en même-temps de célébrer en Afrique le plus nombreux concile qu'il étoit poſſible; & dans le cours de la même année 417, au mois de Novembre, les Evêques ſe raſſemblerent à Carthage, au nombre de deux cent quatorze. On dreſſa des canons dogmatiques, moins développés cependant que ceux qu'on rédigea peu après, & dont ceux-ci furent la baſe. On les fit auſſi-tôt paſſer à Rome, avec une ſeconde lettre conçue en ces termes: Nous avons ſtatué que la ſentence rendue par Innocent contre Céleſtius & Pélage ait ſon effet, juſqu'à ce qu'ils confeſſent nettement que la grace de Jeſus-Chriſt doit nous aider, non-ſeulement pour connoître, mais pour ſuivre les règles de la juſtice en chaque action; en ſorte que ſans ce ſecours nous ne pou-

vons rien avoir, penser, dire, ou faire, qui appartienne à la vraie piété. Il ne suffit pas que Célestius se soit vaguement soumis aux lettres d'Innocent : pour lever tout scandale & détromper jusqu'aux simples, on doit lui faire anathématiser, sans la moindre ambiguité, ce qu'il y a de suspect dans son écrit ; de peur que plusieurs n'imaginent, non que le Sectaire a quitté ses erreurs, mais que le Siège Apostolique les a confirmées. Les Africains rappeloient en même-temps au Pape Zozime, le jugement du S. Pape Innocent sur le concile de Diospolis, lui expliquoient tout ce qui s'étoit passé chez eux en cette affaire, découvroient le venin caché de la formule de foi envoyée à Rome par Pélage, confondoient en un mot, ou éventoient toutes les fourberies des hérétiques. Ils répondoient enfin au reproche que leur faisoit le Pontife, d'avoir cru légèrement les accusateurs de Célestius ; & ils insinuoient au contraire, qu'il s'étoit précipité lui-même, dans la confiance qu'il accordoit à cet imposteur.

Merc. common. p. 709.

Ces représentations firent leur effet. Zozime examina tout avec attention, le fond des choses, les procédés & le jugement des Africains. Plusieurs même d'entre les Romains contribuerent à lui

faire connoître les étranges opinions de Pélage qui, par le séjour qu'il avoit fait chez eux, leur étoit mieux connu qu'au Pontife, Grec de naissance. Ils savoient que le systême & les intérêts de Céle-stius & de Pélage ne faisoient qu'un, malgré l'indifférence réciproque qu'on leur voyoit souvent affecter. Pélage avoit donné des commentaires sur Saint Paul, où le poison de la nouvelle hérésie étoit sensible ; de zélés Fidèles trouverent moyen de les mettre sous les yeux du Pape, qui voulut, en examinant de nouveau Célestius, tirer de sa bouche une réponse de nature à ne plus laisser douter, ou qu'il eut renoncé à ses erreurs, ou que sa duplicité & son imposture fussent à leur comble. Mais Célestius n'osa courir les risques d'un pareil examen, & il s'enfuit secrètement de Rome. Zozime alors convaincu donna sa sentence, qui confirma les décrets de Carthage, & conformément au jugement d'Innocent son prédécesseur, condamna Pélage & Célestius. Il en écrivit aux Evêques d'Afrique, & généralement à tous les Evêques du Monde.

Aug. Ep. 205 ad Valentin. n. 2.

Les erreurs dont Célestius avoit été accusé par Paulin, sont amplement exposées dans cette lettre circulaire qui est fort

longue, & qui les fait auſſi remarquer dans les commentaires de Pélage ſur S. Paul. Elle établit ſolidement le dogme du péché originel, condamne les Novateurs, de ce qu'ils accordent un véritable bonheur aux enfans morts ſans baptême, & poſe pour principe, qu'il n'y a aucun temps où nous n'ayons beſoin du ſecours de Dieu; qu'en toutes nos actions, nos penſées, nos mouvemens, nous devons tout attendre de ſon aſſiſtance, & non des forces de la nature.

Comme les Evêques d'Afrique, après leur aſſemblée du mois de Novembre, ſe réunirent dès le commencement du mois de Mai ſuivant, ces deux Conciles, qui furent également nombreux & qui eurent le même objet, n'ont été regardés que comme un ſeul par différens Ecrivains. C'eſt à l'un comme à l'autre, que convient la dénomination de Concile Plénier, que donne S. Auguſtin à l'aſſemblée, qui enfin procura la condamnation déciſive du Pélagianiſme. Ce ſecond Concile, ou cette ſeconde ſeſſion du Concile général d'Afrique, de Numidie, de Mauritanie, où il y avoit même des Evêques d'Eſpagne, donna tout l'ordre convenable aux déciſions de l'année précédente, & dreſſa contre les

Tom. 2. con.

Péla

Pélagiens huit articles de doctrine, dont voici la substance. Quiconque soutient que le premier homme a dû mourir, soit qu'il péchât, ou ne péchât point, qu'il soit anathême. Quiconque prétend encore, que les enfans ne tirent d'Adam aucun péché originel qui doive être effacé par le baptême, qu'il soit aussi anathême. Quelques exemplaires portent ce qui suit, pour troisième article : Quiconque enseignera que, suivant l'Ecriture, il y a un lieu mitoyen dans le royaume des Cieux, ou quelque autre endroit où vivent heureux les enfans qui meurent sans avoir été baptisés, qu'il soit anathême. Les exemplaires qui contiennent cet article, en comptent neuf. Les autres mettent pour troisième, celui qui suit : Quiconque dira que la grace de Dieu qui nous justifie par Jésus-Christ, ne sert que pour la rémission des péchés déjà commis, & non pour nous aider à n'en plus commettre, qu'il soit anathême.

Le Concile dit encore anathême à celui qui conviendra que la grace de Dieu par J. C. nous aide véritablement à ne point pécher ; mais seulement en ce qu'elle nous donne l'intelligence des comman-

demens, afin que nous ſachions ce que nous devons faire & ce que nous devons éviter, non en nous donnant encore d'aimer & de pouvoir ce que nous connoiſſons devoir faire. Il anathématiſe de même ceux qui tiennent que la grace de la juſtification nous eſt communiquée, afin que nous puiſſions plus facilement exécuter par la grace, ce qu'il nous eſt ordonné de faire par le libre arbitre; comme ſi nous pouvions ſans la grace accomplir les commandemens de Dieu, quoique difficilement. Le reſte des déciſions & des anathêmes tombe ſur le ſyſtême de l'impeccabilité, & ſur les différens moyens qu'on employoit, ſoit pour le juſtifier, ſoit pour le déguiſer.

Ce même Concile fit pluſieurs autres canons, au ſujet des Donatiſtes qui ſe convertiſſoient en foule. En réglant à quelles Cathédrales appartiendroient les Egliſes particulières qui reviendroient à l'unité, il ordonne qu'on ne pourra plus redemander une Egliſe, après trois ans de poſſeſſion: ce qui nous fournit le premier exemple peut-être du privilège de la poſſeſſion triennale. Dans les troubles inſéparables des nouveautés en matière de foi, on crut devoir uſer d'une

Conc. Afric. c. 86.

vigilance particulière contre ceux qui voudroient éluder les jugemens Ecclésiastiques; & l'on fit quelques réglemens pour empêcher l'abus des appels, même aux Tribunaux d'Outremer; c'est-à-dire au Siège de Rome. On fit encore un Décret, par lequel il est permis de voiler les Vierges, en certains cas, au dessous de l'âge ordinaire de vingt-cinq ans.

Mais c'étoient les affaires des Pélagiens, qui faisoient presque tout l'objet de ce Concile, dont S. Augustin fut l'ame. On croit que les Canons dressés contre eux furent l'ouvrage de ce Saint, nommé à si juste titre le Docteur de la grace. Ces décisions font connoître toute l'économie du systême de Pélage, qui se réduit à trois points. Le premier, pris des Stoïciens, & qui précipita l'Auteur dans toutes ses autres erreurs, ce fut le dogme de l'impeccabilité, ou suivant les expressions de S. Augustin, la prétention d'acquérir la perfection de la justice, & d'assujettir si absolument les passions à la raison, qu'elles ne se soulèvent jamais malgré l'homme. Voilà pourquoi on avoit d'abord condamné en Afrique cette proposition Pélagienne: L'homme peut être

sans péché, & garder aisément les préceptes, s'il le veut. Le second & le principal article du systême, c'est de nier avec un orgueil insupportable que l'homme ait besoin, pour la pratique de la vertu, d'une grace actuelle, surnaturelle & intérieure, qui aide & qui prévienne la volonté. Ce fut en effet vers ce but que S. Augustin dirigea toutes ses poursuites contre l'Hérésiarque. Il dit expressément, que toutes les disputes touchant la grace tomberont aussi-tôt que Pélage avouera que l'homme a tellement besoin du secours céleste pour vouloir & pour agir, que sans ce secours il ne sauroit rien faire, ni vouloir de bien, & que tel est l'hommage qu'on doit à la grace de Dieu donnée par Jésus-Christ. S. Augustin a suivi si constamment ce point de vue, que dans ses derniers écrits contre le Pélagianisme, notamment dans celui que la mort ne lui donna pas le temps de finir, & qu'on appelle pour cela son ouvrage imparfait, il continue à faire consister le venin de cette hérésie, en ce que ses sectateurs nient orgueilleusement que nous ayons besoin d'une grace d volonté, ou d'un secours intérieur gratuit de la part de Dieu, pour qu

notre volonté se porte au bien. Il s'agissoit donc capitalement entre le saint Evêque d'Hippone & les Pélagiens, de la nécessité d'une grace intérieure, actuelle & prévenante, pour toute œuvre relative au salut. Il n'étoit pas question de subtilités d'école, de ces opinions arbitraires & contentieuses, sans lesquelles la foi peut aussi bien subsister que la charité; puisqu'Augustin ne pressoit les Pélagiens avec tant de zèle, que pour leur faire confesser la grace, sans laquelle on est tellement ennemi de la foi, (suivant ses expressions) qu'on ne mérite pas même le nom de Chrétien. Il étoit encore moins question de ces nouveautés rejetées du corps de l'Eglise Enseignante, l'interprète sûre du Docteur de la grace, & la source du haut degré d'autorité qu'ont obtenu ses écrits, & qu'elle ne leur a conféré qu'après y avoir reconnu sa propre doctrine.

Aussi-tôt après les décisions des Pasteurs, l'Empereur Honorius donna son rescrit, pour les mettre à exécution. Il ordonna que Célestius & Pélage seroient chassés de Rome, ou plutôt qu'ils n'y seroient, ni admis, ni soufferts; car Pélage étoit encore en Palestine: ensuite,

que quiconque connoîtroit leurs ſectateurs, ſeroit tenu de les dénoncer aux Magiſtrats, afin que ces hérétiques ſubiſſent la peine de l'exil. En conſéquence de cet édit, donné à Ravenne le 30 Avril 418, les Préfets du Prétoire, auſſi bien en Orient qu'en Occident, publierent leur ordonnance, qui banniſſoit à perpétuité, avec confiſcation de biens, tous ceux qui ſeroient convaincus de cette erreur.

Aug. Ep. 191 & 192. ad Sixt.

Sixte, Prêtre de l'Egliſe Romaine, & qui devint Pape quatorze ans après, fut un de ceux qui invoquerent la Puiſſance Impériale contre ces ſectaires. Toute-fois ils s'étoient impudemment réclamés de ſa bienveillance, ſuivant l'artifice des ſectes naiſſantes, qui toujours prétendent avoir quelque fauteur dans l'Egliſe Romaine, & qui n'ayant pour elle qu'une averſion propre à les décrier, s'efforcent de la cacher ſous ces perfides hommages. Mais Sixte n'eut rien de plus preſſé que de prononcer anathême contre eux, & de détromper tous les gens ſimples, que les Pélagiens avoient voulu perſuader de ſon penchant vers les nouveautés hérétiques.

S. Auguſtin prit tant de part à cette

heureuſe nouvelle, qu'il lui écrivit auſſitôt, pour le féliciter de l'éclat de ſon zèle, & le confirmer dans ſon averſion pour ces artificieux ſectaires. Cette épître, qui eſt la cent cinquième du ſaint Docteur, & qu'on peut regarder, ainſi que beaucoup d'autres, comme un ſavant traité, inſtruit à fond touchant les matières de la grace, & répond à toutes les chicanes des Pélagiens, avec tant de force & de clarté, qu'elle ſeule pourroit ſuffire contre tous les fauteurs du Pélagianiſme découvert ou déguiſé. Mais, comme les vérités qu'elle contient ſe retrouvent dans beaucoup d'autres ouvrages de S. Auguſtin, que nous aurons bientôt lieu d'expoſer, nous y renvoyons nos lecteurs, avec d'autant plus de raiſon, qu'il convient de rapprocher ces différens écrits, pour expliquer les uns par les autres, & pour prendre le ſens des expreſſions fortes que l'obſtination de l'Héréſiarque avoit obligé d'employer dans cette lettre.

Les lumières d'Auguſtin, & le procédé de Sixte produiſirent de grands fruits. Beaucoup de fidèles ſurpris renoncerent à l'erreur. Quelques Evêques vinrent ſe ſoumettre au ſaint Siège, & rentrerent

N 4

dans leurs Eglises. Ceux qui refusèrent de souscrire à la condamnation de la secte, furent canoniquement déposés, puis chassés d'Italie, en vertu des loix impériales. Il y eut jusqu'à dix-huit de ces Prélats obstinés, dont le plus fameux fut Julien, Evêque d'Eclane, en Campanie, ville à présent ruinée. Il étoit d'une famille distinguée de la Pouille, fils de Mémor, devenu Evêque, & de Julienne, l'un & l'autre d'une grande piété. Mémor étoit uni d'amitié avec S. Augustin, & avec S. Paulin de Nole. Il avoit même quelque liaison de parenté avec ce dernier, qui fit l'épithalame de Julien, passé, comme son père, du mariage à l'épiscopat: jeune Prélat, plein d'ardeur & de talent, la plus flatteuse & la plus funeste des conquêtes de l'Hérésiarque qui l'avoit séduit lui-même, apparemment pendant le long séjour qu'il fit à Rome, avant d'être démasqué.

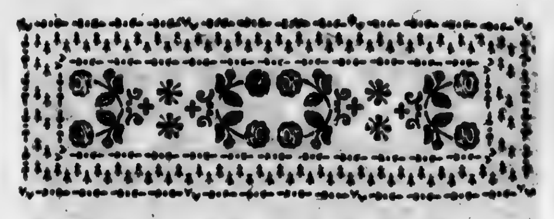
On interpella Julien, avec ses consors, de s'unir à toute l'Eglise dans la condamnation de Célestius & de Pélage, & de souscrire au décret du Pape Zozime. Ils refusèrent, en prétextant que ceux qu'on accusoit encore des erreurs proscrites, les avoient désavouées par

écrit; & que pour eux, on ne devoit pas s'offenſer de leur répugnance à flétrir des abſens qu'on ne pouvoit entendre. Depuis ils déclarerent que, ſi, ſans les convaincre, on vouloit exciter du ſcandale à leur ſujet; ils en appeloient à un Concile univerſel. Zozime, ſans balancer & ſans nul égard à ces vains ſubterfuges, prononça contre Julien & contre ſes complices. Pour l'appel, il ne fut regardé par toute l'Egliſe, que comme un trait de mauvaiſe foi, ſur-ajouté à l'obſtination. S. Auguſtin en fit voir l'illuſion, & que la cauſe étoit finie, dès-lors qu'elle avoit été clairement décidée par les Conciles d'Afrique, & par les lettres confirmatives du Pontife Romain. Rome a parlé, diſoit ce Docteur ſi charitable & ſi modéré, dont les dernières expreſſions ſont ici remarquables; voilà ſur la même affaire deux Conciles qui ont été envoyés au Siége Apoſtolique; & les reſcrits nous en ſont parvenus: *la cauſe eſt finie;* telle eſt l'expreſſion du S. Docteur, & non pas, *la cauſe eſt jugée*, comme il a plu à certains Auteurs de traduire; l'héréſie eſt ſuffiſamment condamnée: il ne s'agit plus de l'examiner, mais de la réprimer. Ce ne ſont

Serm. 131 de Verb. Apoſt. 111 in Jul. c. 2

pas des Pasteurs, ce sont des loups déguisés, qui s'obstinent à donner l'erreur pour la doctrine de l'Eglise. Par-tout où on les découvrira, il faut les poursuivre, & ne point leur donner de relâche, qu'on ne les ait mis hors d'état de nuire. Il réduisit ces paroles en pratique; c'est-à-dire, qu'il fit une guerre irréconciliable au scandale; mais avec la charité qu'on doit à la personne même des scandaleux, & avec la sage douceur qui faisoit le fond de son caractère.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE TREIZIÈME.

Depuis la condamnation du Pélagianisme, en 418, jusqu'à la décadence de l'Empire d'Occident, en 423.

Ce fut principalement après la condamnation du Pélagianisme par le Saint Siège, que S. Augustin défendant la cause que lui avoient confiée les Conciles d'Afrique, on vit sortir de sa plume cette foule d'excellens ouvrages, où nous étudions encore la véritable doctrine de l'Eglise, touchant la grace du Rédempteur. Mais plus il s'est signalé dans ce combat, par sa profondeur dans les Ecritures & en particulier dans la doctrine de Saint Paul; plus les corrupteurs de la foi ont fait d'efforts dans tous les temps,

pour ranger de leur côté le Docteur ainsi que l'Apôtre de la grace. Il est en effet dans le Docteur (comme saint Pierre le disoit de l'Apôtre) des choses assez difficiles à entendre, pour que de faux savans en puissent abuser.

C'est ce qui doit nous tenir en garde contre les interprétations nouvelles & singulières, & nous faire chercher, dans le corps des Pasteurs & des Docteurs, l'intelligence de la vraie Tradition. Pour bien saisir les points de la doctrine Catholique expliqués par saint Augustin, suivons donc la règle que nous fournit saint Augustin lui-même, quand il dit qu'il ne croiroit point à l'Evangile; c'est à-dire, qu'il n'admettroit pas ce qu'on donne pour des vérités évangéliques, si elles n'avoient pour garant l'autorité de l'Eglise.

C'est ici principalement qu'il est très-dangereux de juger de la doctrine des Pères, sur des extraits. On n'en doit adopter pour analyse assurée, que les points fixes & précis que l'Eglise a confirmés par ses décisions, ou qu'elle admet comme faisant partie de cette chaîne immense de tradition, qui s'étend depuis les Apôtres jusqu'aux Pasteurs qui tiennent aujourd'hui leur place. Avec cette règle de foi, qu'on recoure aux sources, sans se borner

à des morceaux détachés, en saisissant alors tout l'ensemble de la doctrine, on expliquera les diverses parties les unes par les autres; on ramenera à leur sens naturel & véritable, quelques principes qui paroissent trop poussés, quelques propositions qui semblent ambiguës, quelques expressions dures en apparence.

Qui ne sera d'abord étonné en lisant par exemple, dans certains extraits de saint Augustin, ces propositions isolées: Tout ce qui se fait sans la charité, est un acte vicieux; c'est-à-dire un péché: tout fruit qui ne provient pas de la racine de la charité, n'est pas un bon fruit, & par conséquent c'est encore un péché, ou un fruit mauvais? Qu'on lise ensuite ces mêmes propositions dans le traité de la Grace & du Libre Arbitre, & dans celui de l'Esprit & de la lettre, où elles se rencontrent en effet; mais qu'on observe ce qui les suit & ce qui les précède: on verra, avec une douce consolation, que le saint Auteur de ces traités s'expliquant lui-même, n'entend dans ces passages, par le terme de charité, que la bonne volonté, ou l'amour du bien en général.

Il en sera de même des extraits entiers, comparés à l'original, & dont quelques-uns, tels que celui de la lettre à Sixte,

exposent toujours avec prolixité ce qui paroît dur, ce qui a un faux air de favoriser des interprétations proscrites, & qui suppriment ou abrègent à l'excès ce qui fait évanouir ces difficultés.

Quoi qu'il en soit des motifs d'une pareille méthode, sur quoi il n'appartient qu'au Scrutateur des cœurs de porter son jugement; nous avons cru devoir en suivre une autre, & rappeler ici particulièrement nos lecteurs à ce que nous avons déjà dit en général, des inconvéniens de la foible érudition que l'on peut puiser dans les extraits.

Bornés invariablement à remplir notre objet, nous nous contenterons de tirer de saint Augustin, comme des autres Pères, l'histoire de la Tradition; & après les citations qui établissent les points capitaux de la doctrine Catholique, nous renverrons à l'original ceux de nos lecteurs qui peuvent joindre la science des Pères à celle de l'Histoire. Qu'ils sachent d'abord, que rien n'est plus propre que les lettres de ces grands hommes, non seulement à faire prendre le vrai sens de ces lettres, qui sont souvent très-importantes par elles-mêmes; mais encore à mettre au fait du dessein général des Auteurs, des circonstances locales & per-

ſonnelles où ils écrivoient leurs traités en règle, & à faire entrer dans les vues qu'ils s'y propoſoient.

Nous avons déjà parlé de la lettre importante qu'écrivit le ſaint Evêque d'Hippone à Sixte, Prêtre de l'Egliſe Romaine, & qui eſt la cent cinquième de ce ſaint Docteur. Dans la ſuivante ou la cent ſixième, adreſſée à S. Paulin de Nole, qui avoit aimé & eſtimé l'artificieux Pélage comme un grand homme de bien, il établit invinciblement le dogme du péché originel, la gratuité des dons ſurnaturels, & ſur-tout du bienfait de la Prédeſtination.

Comme après le dernier Concile de Carthage, Auguſtin étoit reſté en cette ville, afin d'expédier avec d'autres Commiſſaires ce qui n'avoit pas paru devoir retenir tous les Pères aſſemblés; il y reçut une lettre de la part de Pinien, d'Albine ſa belle-mère, & de ſa femme Mélanie la jeune, cette illuſtre famille de Patriciens Romains, plus reſpectables encore par leur piété, que par leur rang & leur extraction. Ils avoient fui de Rome, pour ſe dérober à la fureur des Barbares, & s'étoient d'abord retirés en Afrique, où Pinien qui vivoit avec ſa femme comme avec ſa ſœur, avoit preſ-

que été forcé par le peuple d'Hippone à recevoir l'ordre de la Prêtrise. Ayant passé de-là en Palestine où se trouvoit Pélage, le séducteur n'avoit rien omis pour surprendre, par toutes les apparences de la vertu, des personnages qui pouvoient donner tant de crédit & de considération à la secte naissante. Dieu ne permit pas qu'un hypocrite infectât des vertus si pures & si éclatantes. Il leur inspira de recourir au Docteur que sa providence avoit principalement suscité pour la défense de la foi contre ce genre de péril. Ils lui écrivirent en commun ; & il leur fit réponse, de Carthage, malgré la surcharge toute nouvelle de ses occupations, & l'étendue des instructions qu'il convenoit de leur communiquer. Car la réponse forma deux livres, l'un de la Grace de Jésus-Christ, & l'autre du Péché Originel. Quoique Pélage ne se fut pas déclaré aussi clairement que Célestius contre ces dogmes capitaux, il s'en étoit assez expliqué, pour un lecteur aussi pénétrant qu'Augustin : Le Saint communiqua les fruits de sa sagacité aux illustres Fidèles qui le consultoient, & leur fit voir que ces questions n'étoient nullement dans la classe des opinions libres qui n'intéressent pas la foi ; comme les

deux Novateurs ne cessoient de l'insinuer, selon le génie de toutes les sectes encore peu nombreuses.

Dans le livre de la Grace, il s'attache sur-tout à montrer que Pélage ne la reconnoissoit que de nom; que par la puissance de faire le bien qu'il rapportoit au Créateur, il n'entendoit que nos facultés naturelles; & que le secours divin qu'il y ajoutoit, ne signifioit dans sa bouche que la loi, la révélation, l'instruction & l'exemple, en un mot, les differens moyens que le Seigneur peut employer extérieurement: quant à la grace intérieure, qu'il ne la jugeoit qu'utile, & non de nécessité absolue pour faire le bien. Encore prétend-il, ajoute le saint Docteur, qu'elle ne nous aide qu'après que de nous-mêmes, & sans aucun secours, nous nous sommes attachés à Dieu. Tel est en effet le point fondamental de l'erreur, qu'on tint encore dans la secte, après avoir abandonné tous les autres. Il y constitua la doctrine propre des sémi-Pélagiens, qui anéantissant le mystère de la Prédestination, attribuerent le commencement du salut aux forces de la Nature.

La profonde doctrine & la célébrité d'Augustin n'effrayerent pas le jeune Evê-

que d'Eclane. Julien, avec du mérite, mais infiniment plus de témérité & de présomption, se jugea capable de faire tête lui seul à cet illustre Athlète. Les plus grands motifs animoient son ardeur. Il se représentoit la guerre comme terminée, & le plus glorieux triomphe assuré, tant à son parti qu'à sa personne, s'il vainquoit l'Evêque d'Hippone; &, s'il étoit vaincu, il se consoloit par la considération des éminentes qualités du vainqueur.

Mais la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, ne lui permettoit guère de douter de l'heureuse issue du combat. Déjà il donnoit à son antagoniste le nom de Goliath; & il s'appeloit un nouveau David qui, en le terrassant, alloit faire triompher la vraie religion des blasphémateurs du Maître de la Nature & de ses plus dignes ouvrages. Toutes les productions de Julien portoient cette empreinte d'orgueil & d'arrogance. Sa plume ne se lassoit pas de distiller le fiel & le venin, non-seulement sur la personne du saint Docteur, mais sur toute l'Eglise, qu'il accusoit d'ignorance, de précipitation & d'iniquité dans la condamnation des dogmes & des chefs du parti de Pélage. Toujours il se plaignoit qu'on les eût pro-

ſcrits, ſans convoquer un Concile Œcuménique; ſa vanité lui faiſant ambitionner de voir l'Egliſe en corps s'occuper de lui, & de l'agiter, s'il ne pouvoit la renverſer. Il n'étoit pas moins flatté par les eſpérances qu'il fondoit ſur une longue indéciſion, ſur les délais néceſſaires pour la célébration d'un Concile, ſur la fermentation des eſprits & les déſordres inévitables pendant l'abſence des Paſteurs.

Malgré la ſupériorité ſi marquée du mérite, auſſi bien que de l'âge & de la renommée, Auguſtin répondit avec une modeſtie exemplaire, qu'il étoit bien éloigné de s'arroger, entre les Catholiques, la gloire que Julien s'attribuoit parmi les Pélagiens, en ſe faiſant fort de vuider ſeul un différend de ſi grande conſéquence; que pour lui-même il ſe regardoit à peine comme un foible combattant parmi une infinité de Héros oppoſés aux nouveautés profanes; & qu'il n'avoit pas la préſomption de s'imaginer, que ſa défaite ou ſa victoire perſonnelle euſſent rien de déciſif, ſoit en faveur, ſoit au préjudice de la foi. Il entreprit néanmoins, dès-lors, cette ſolide & vigoureuſe réfutation, qui anéantit toutes les défenſes de la ſecte: mais, comme il n'avoit pas encore pu ſe procurer l'ouvrage du préſomptueux

Sectaire, il ne mit pas la dernière main à sa réponse, qui demeura encore assez long-temps imparfaite.

Depuis quelques années, son grand ouvrage en quinze livres touchant la Trinité, étoit resté dans le même état. Il l'avoit entrepris, pour suppléer à ce qui manquoit aux écrits des Latins, sur cette sublime & profonde matière, & pour l'utilité des personnes qui ne pouvoient pas lire les Auteurs Grecs Il avoit ensuite abandonné ce travail; parce qu'on lui en déroba les premiers livres, presque aussi-tôt qu'ils furent composés. Il profita du relâche qu'il étoit obligé d'accorder lui-même à Julien, pour achever & perfectionner ce traité de la Trinité, autant que les circonstances le lui permettoient, & sans trop faire de changemens à ce qui en avoit été publié sans son aveu.

Cet écrit passe toutefois, au moins quant au fond des choses, pour un des plus estimables de Saint Augustin. Les derniers livres sont sur-tout dignes d'attention: ils renferment ce qu'il y a tout-à-la fois de plus élevé & de plus solide dans la métaphysique, particulièrement touchant la distinction de l'ame & du corps, & sur la Nature des êtres

spirituels. L'Auteur décide nettement la question des hypostases, si célèbre entre les Grecs & les Latins, & qui n'étoit au fond qu'une dispute de mots. Mais en admettant trois hypostases, il a grand soin d'observer ce qu'on entend par-là; c'est-à-dire, que le terme d'hypostase, dans la bouche des Latins, comme dans celle de plusieurs Grecs, ne signifie pas nature ou substance, mais subsistance ou personne.

Le traité de la Cité de Dieu en vingt-deux livres, & par conséquent le plus long de tous les ouvrages de S. Augustin, est encore beaucoup plus important, soit par le choix des matières, singulièrement intéressantes pour le temps où il parut, soit par l'aménité, l'éloquence, l'ordre & la méthode avec lesquels elles sont présentées. Ce fut aux plaintes insensées des Païens, qui rapportoient toutes les calamités de l'Empire aux Dieux irrités de la ruine de l'idolâtrie, que cet excellent ouvrage dut son existence. On a vu, dès les premiers siècles, que ces murmures avoient souvent lieu, & qu'ils étoient la cause des plus violentes persécutions. Les Infidèles affectoient quelquefois de paroître scandalisés. Les Chrétiens, disoient-ils,

ſont enveloppés comme nous dans les maux que nous attire leur irréligion. Le Dieu qu'ils adorent à l'excluſion de tous les autres, & qu'ils font ſi puiſſant, ne les a pas favoriſés plus que nous. Ils ont été pillés, maſſacrés par les Barbares, réduits au plus horrible eſclavage; leurs femmes & leurs filles ont enduré les mêmes outrages que les nôtres. Depuis long-temps, les oreilles pieuſes étoient offenſées de ces blaſphêmes, & le zèle des perſonnes en place & ſolidement Chrétiennes gémiſſoit de voir retarder par-là les progrès du Chriſtianiſme. Le Tribun Marcellin, qui s'étoit employé avec tant de ſageſſe & de ſuccès à la réunion des Donatiſtes, écrivit à S. Auguſtin, pour l'engager à mettre une bonne fois en poudre des reproches auſſi inſenſés qu'opiniâtres. Le ſaint Docteur lui envoya d'abord ſa grande lettre, intitulée : *De la Politique*, & qui roule toute entière ſur l'extravagance de ces impiétés. Concevant enſuite qu'un champ ſi vaſte demandoit quelque choſe de plus, il commença ſon ouvrage de la Cité de Dieu, qui par mille embarras & mille occupations ſucceſſives, ne put être achevé que plus de douze ans après, vers l'an 426.

Ap. Aug. Ep. 136.

Dès la première année qu'il y travailla,

il ſe vit obligé de faire ſon traité de la Foi & des Œuvres, pour réfuter ceux qui prétendoient que la foi avec le baptême ſuffiſoit pour le ſalut, ſans le ſecours des bonnes œuvres. On y voit clairement que la doctrine de l'Egliſe ſur cet article fut de tout temps la même qu'aujourd'hui, & que dès-lors l'interprétation arbitraire des Divines Ecritures, en particulier des écrits de S. Paul, donnoit lieu aux mêmes erreurs qu'en ces derniers ſiècles.

Pour en revenir *à la Cité de Dieu*, le deſſein de l'ouvrage, qui en a fourni le titre, eſt de défendre la ſociété des enfans de Dieu, contre celles des enfans du ſiècle; c'eſt-à-dire l'Egliſe contre le Paganiſme. A cet effet, on combat les préjugés des Païens, dans les dix premiers livres qui ſont comme la première partie de tout l'ouvrage; & dont les douze ſuivans établiſſent la vérité de la Religion Chrétienne. Quoique nous ne nous ſoyons pas engagés à faire une analyſe ſuivie des ouvrages des Pères, nous en devons au moins tirer les traits importans de la tradition, & ſur-tout les points de doctrine dont l'omiſſion pourroit paroître ſuſpecte.

Nous recueillerons d'abord le beau

témoignage que rend notre S. Docteur, tant au culte des saints qu'au sacrifice adorable des nos Autels. Jamais aucun Fidèle, dit-il, a-t-il entendu le Prêtre, même
Lib. 8. à un autel érigé à l'honneur de Dieu sur
c. 2. le corps d'un Martyr, dire dans les prières : Pierre, Paul, ou Cyprien, je vous offre ce sacrifice ; au lieu d'offrir à Dieu seul ce grand, ce véritable, cet unique sacrifice des Chrétiens, auquel tous les vains sacrifices ont cédé : expressions si propres, & si réfléchies de la part de ce Père, que dans les instructions dogmatiques qu'il envoya au Tribun Marcellin, il appelle encore la Messe notre unique & très-véritable sacrifice. Il atteste même l'antiquité de quelques observances de notre liturgie, telles que les préfaces avant la célébration des saints mystères.

Il n'importe pas moins de relever le témoignage frappant que le traité de la Cité de Dieu rend à la liberté de l'homme pécheur, & à l'indifférence active de sa volonté. Après avoir proposé l'hypothèse
Cap. 6. de deux hommes parfaitement semblables en tout genre de dispositions, & tentés également par les attraits de la volupté, dont l'un néanmoins succombe à la tentation & l'autre y résiste, Augustin demand

mande la raison de ces déterminations différentes. Que peut-on répondre de raisonnable, dit-il, si ce n'est que l'un a voulu & que l'autre n'a pas voulu violer les loix de la chasteté? Il est évident qu'il ne s'agit point ici de l'état d'innocence, dans lequel il n'étoit pas question des révoltes de la chair. C'est ce que le saint Docteur confirme indirectement, un peu plus bas, en disant que les bons Anges ont été discernés des mauvais, parce qu'ils ont persévéré dans la bonne volonté; tandis que ceux-ci se sont pervertis, en abandonnant, par une volonté perverse le souverain-bien, dont ils ne se seroient pas écartés, s'ils avoient voulu. Voilà, dans ces divers états, une détermination vraiment & prochainement libre de la volonté, tant au péché qu'à la persévérance dans le bien. Telle est aussi l'explication de la nécessité que le S. Docteur dit n'être pas contraire à notre liberté; c'est-à-dire, la nécessité de vouloir, supposé que nous voulions, & que les Théologiens appellent nécessité conséquente; ainsi que de la nécessité qu'une faute prévue par le Seigneur se commette, quoiqu'en laissant agir les causes secondes, il ne fasse que permettre le mal formel du péché.

Pour ce qui est du fond du traité de la Cité de Dieu, plan magnifique qui embrasse & développe toute l'économie de la société des vrais adorateurs du Très-haut, on y admire sur tout la sagacité, l'érudition, la dextérité & la justesse, avec lesquelles Augustin, encore plus admirable ici que dans ses autres ouvrages, saisit, combine, présente, manie en maître les évènemens & les révolutions de tous les âges. En parcourant l'Histoire Profane depuis les temps les plus obscurs de la guerre de Troye, il fait voir que les Dieux n'ont, ni préservé, ni délivré leurs adorateurs des calamités inséparables de la condition & des passions humaines. Il insiste particulièrement sur les révolutions des guerres Puniques, sur les guerres civiles de Marius & de Sylla. Puis montrant que ces fléaux avoient été beaucoup plus affreux que les invasions des Goths, il conclut qu'injustement on voudroit attacher au culte des Dieux la prospérité de l'Empire, ou ses malheurs à l'établissement du Christianisme.

Affermissant de plus en plus ce principe; il y eut, poursuit-il, d'autres grands Etats qui furent long-temps en bute aux revers, & qui tomberent enfin dans une

entière décadence. Tels sont entr'autres les fameux royaumes des Assyriens, des Perses, des Egyptiens. Donc, ou les Dieux n'ont pas eu de part à leur sort, ou la protection de ces Divinités est impuissante. D'un autre côté, les Juifs qui n'adoroient qu'un seul Dieu, ont eu leur temps de gloire & de prospérité. Toutefois la grandeur des Empires n'est pas l'effet du hasard, ni d'un destin également aveugle & impuissant. C'est donc l'ouvrage de la Providence, ou de l'Être-Suprême, qui en disposant des plus grandes choses, suffit par son immensité au soin des plus petites. Il a voulu récompenser, par les prospérités temporelles, les vertus humaines des anciens Romains, leur frugalité, leur modération, leur désintéressement personnel, leur zèle pour le bien public, la générosité de leur courage; quoique ces qualités éblouissantes fussent presque toujours l'ouvrage de l'amour propre, qui réprimoit les autres vices, mais des vices plus criminels que la vanité. Ainsi le Rémunérateur tout-puissant & magnifique qui honore jusqu'aux moindres traces de la vertu, & qui la couronne dans la fange même dont elle est défigurée, a donné aux Romains la puissance & la domina-

tion, à quoi ils attachoient le bonheur. Mais de peur qu'on ne crût le culte des Dieux nécessaire pour regner, le Dieu des Dieux a accordé un heureux & long regne au Grand Constantin, leur ennemi: par une conduite contraire, quoiqu'également sage & sainte, afin que les Empereurs ne fussent pas Chrétiens, précisément pour jouir des biens temporels, il a enlevé le religieux Jovinien, plus vite encore que Julien l'Apostat; & maître absolu des causes, ainsi que des effets, il a fait triompher les armes du pieux Théodose, & il a permis que la vertu de Gratien fut la victime d'un Tyran.

On doit remarquer en passant, que les maux temporels ne sont pas toujours en cette vie des peines du péché, & que cette erreur est aussi contraire aux principes de S. Augustin, qu'au sentiment de l'Eglise qui l'a condamnée. Ce Père dit expressément, que les adversités furent pour Job l'épreuve de sa vertu. Indépendamment même des fautes que commettent les hommes les plus justes, & des peines temporelles qu'ils méritent par-là; le Seigneur, ajoute-il, a voulu que les biens & les maux de cette vie fussent communs aux bons & aux mé-

chans, parce qu'il a préparé pour l'avenir des biens & des maux qui seront séparément le bonheur & le malheur des uns & des autres: économie sage qui nous instruit en même temps du mépris que Dieu fait & qu'on doit faire des biens de cette vie, par l'indignité de ceux à qui il les abandonne. C'est ainsi qu'il n'a pas voulu donner lieu aux hommes de se précipiter dans un malheur sans mesure & sans fin par la crainte de ce qu'ils appellent des maux, & qu'il départit ordinairement à ses amis, comme ses plus précieuses faveurs. S'il ne punissoit ici bas aucun péché d'une manière sensible, on pourroit imaginer qu'il n'y a point de Providence; & si tout péché y étoit puni, on se persuaderoit que rien n'est réservé au dernier jugement. Il en est de même des biens apparens de cette vie: si Dieu n'en faisoit part à aucun de ses serviteurs, il sembleroit que ces biens ne dépendissent pas de lui; & s'il les donnoit à tous ses adorateurs fidèles, nous croirions ne le devoir servir que pour ces sortes de récompenses. Ainsi la piété n'auroit plus d'autre aiguillon que la cupidité; ou du moins l'esprit bas & charnel de la loi de servitude reprendroit la place de la loi de

l'esprit & de l'amour des biens invisibles.
Lib. 1. c. 8. Saint Augustin nous apprend ainsi à n'employer que sobrement les menaces & les récompenses temporelles, pour exciter, tant à la fuite du vice qu'à la pratique de la vertu. On doit prendre garde en effet de relever, avec plus de zèle que de lumière, les revers des ennemis de l'Eglise, comme autant de punitions divines; & les succès de ses défenseurs, comme des preuves incontestables de la vérité. Ces promesses & ces menaces peuvent en imposer quelque temps aux simples : mais quand ils les voient sans effet, comme il arrive le plus souvent dans la conduite presque toujours impénétrable de la Providence; alors ce qui devoit faire l'appui de la foi, en devient le scandale. Avec la piété la plus ingénieuse, on est réduit à recourir en mille occasions à la profondeur des divins jugemens. Or quand les preuves d'induction ne sont pas toujours concluantes, elles ne le sont jamais.

Vers la fin du traité, principalement dans le vingt unième livre, le S. Docteur insiste beaucoup sur la résurrection de Jésus-Christ, comme sur le témoignage le plus convaincant de sa Divinité & de la vérité de notre religion: il

tire les preuves de cette résurrection, de ce que le Monde entier la croit sur la prédication des Apôtres. Voici, dit-il, trois choses inconcevables ; savoir que Jésus-Christ est ressuscité ; que le monde a cru une chose si incroyable ; & qu'un petit nombre d'hommes grossiers & ignorans l'ont persuadée aux savans mêmes. Nos adversaires ne veulent pas croire la première : ils voient & croient la seconde ; & ils ne sauroient dire comment elle est arrivée, si ce n'est par la troisième. En effet ces hommes méprisables qui disoient avoir vu Jésus-Christ monter au Ciel, ne l'affirmoient pas seulement, mais le confirmoient par les plus grands miracles ; & cela dans le siècle le plus éclairé, le moins accessible au manège de la feinte & de la supercherie. Pourquoi donc, dira-t-on, ne se fait-il plus de pareils miracles ? Parce qu'ils ne sont plus de la même nécessité, depuis que la foi du Monde entier lui fournit un miracle toujours subsistant. Il s'en fait cependant encore, quoi qu'ils n'aient plus la même célébrité, & qu'ils soient peu connus hors des lieux où ils s'opèrent. Là-dessus, il raconte jusqu'à vingt-deux miracles, qu'il assure pour les avoir vus lui-même, ou pour les avoir appris de témoins ocu-

laires de sa connoissance; ajoutant qu'il en omet un nombre incomparablement plus grand.

Pour donner encore plus de poids à un ouvrage dont le succès importoit si fort à la Religion, il engagea Orose à composer son Histoire, qui fournit en effet un nouvel appui à la Cité de Dieu. L'Historien Espagnol étoit repassé en Afrique, au retour de la Palestine, selon sa promesse, avec les lettres d'Eros & de Lazare contre Pélage. Comme l'Espagne se trouvoit en proie à d'innombrables & cruels essains de Barbares, Orose ne put rentrer dans le sein de sa patrie aussi-tôt qu'il le désiroit. Dans cet intervalle, il entreprit, à ce qu'on croit, son Histoire, qui parcourt sommairement les différens âges du Monde, depuis le déluge jusqu'à son temps. Mais parce qu'il avoit principalement en vue l'édification des Romains, il s'étend beaucoup plus sur l'Histoire Romaine que sur les autres: il en recueille tous les évènemens propres à faire voir aux Païens qu'en tous les temps, & sous tous les cultes, le genre humain avoit été affligé des mêmes fléaux que ceux qu'on essuyoit alors.

Orose s'étoit chargé, pour l'Espagne, de quelques reliques de S. Etienne, les

premières du Prince des Martyrs qui soient parvenues en Occident. Ces précieuses dépouilles avoient été découvertes peu d'années auparavant, au moyen de la révélation qui en fut faite, à trois reprises différentes, à un saint Prêtre, nommé Lucien, & attaché à l'Eglise de Jérusalem, tandis même que l'Evêque Jean étoit au concile de Diospolis. Après la troisième apparition de Gamaliel qui avoit été enterré avec son fils Abibas & son ami Nicodême au même lieu que saint Etienne, près du bourg de Caphargamala ; c'est-à-dire bourg de Gamaliel; Lucien craignant de résister à l'ordre de Dieu, alla tout raconter à son Evêque, qui versant des larmes de joie, & louant Dieu, lui indiqua un tas de pierres dans un champ particulier, où il lui ordonna de fouiller: l'Evêque avoit une connoissance de quelque tradition, concernant l'endroit où ces corps saints reposoient. Lucien revint en diligence informer tous les habitans du bourg, de quel trésor leur territoire étoit dépositaire, & il les invita à venir creuser avec lui dès le lendemain. Mais pendant la nuit, le moine Migèce, homme d'une vie également pure & simple, fut instruit en songe, que ce tas de pierres n'étoit qu'un monument de deuil

Marcell. chron. an.
Epist. Luc. n. 8.
Phot. c. 17.

usité parmi les Juifs, & que les saintes reliques reposoient plus à l'Orient, dans un vieux tombeau qui tomboit en ruine. Il avertit Lucien & ceux qui faisoient des recherches inutiles : on ouvrit le tombeau; & l'on y trouva trois coffres ou cercueils, avec une pierre où étoient gravés, en caractère Syriaque, les noms d'Etienne, de Nicodême, de Gamaliel & d'Abibas.

Aussi-tôt l'on porta cette heureuse nouvelle à l'Evêque Jean, qui partit de Diospolis, accompagné de deux autres Evêques, afin de lever les reliques avec la solemnité convenable. A l'ouverture du cercueil de saint Etienne, une sainte horreur saisit ceux qui en étoient proches, un tremblement de terre se rendit sensible fort au loin, & il s'exhala une odeur si agréable & si extraordinaire, qu'on la crut surnaturelle & miraculeuse. Le corps du Martyr étoit réduit en cendres, excepté les os qui se trouvoient parfaitement conservés, & dans leur situation naturelle. Mais cette cendre sacrée avoit une vertu toute-puissante.

Dans la multitude prodigieuse des assistans & des malades attirés par la curiosité ou par la religion, il y eut soixante & treize personnes guéries subitement, à la première ouverture du cercueil; les

anes, de fièvres, de maux de tête, de douleurs d'entrailles; les autres de pertes de sang, de fistules invétérées, d'humeurs froides & d'épilepsie. On baisa respectueusement les saintes reliques, puis on les renferma; & en chantant des Hymnes & des Pseaumes, on transporta celles de S. Etienne à l'Eglise de Sion, où il avoit été ordonné Diacre: mais on en laissa quelque partie au bourg de Caphargamala, si long-temps honoré de leur présence. Cette translation se fit le vingt-sixième de Décembre, jour où l'Eglise a toujours honoré depuis le saint Martyr; quoiqu'on fasse la mémoire de cette translation, le troisième d'Août, sans qu'on en sache la raison. Pendant la cérémonie, il tomba une pluie abondante qui prévint la disette, dont une longue sécheresse menaçoit tout le pays.

Le Prêtre Lucien fit part des reliques qu'il avoit gardées; c'est-à-dire, de quelques ossemens, & de quelque partie des chairs réduites en poudre, à un Prêtre Espagnol, nommé Avitus, qui se trouvoit depuis quelque temps en Palestine, & Avitus les envoya en Espagne, par Orose, avec une relation de la manière dont on les avoit trouvées. L'esprit de foi fit penser que ce seroit-là, pour la

O 6

Clergé & les Peuples de la Lusitanie, une puissante consolation, dans les incursions & les persécutions des Barbares; & que rien ne seroit plus propre à soutenir le courage des fidèles, que d'avoir sous leurs yeux les instrumens du premier triomphe remporté sur les ennemis de la foi.

Après quelque séjour en Afrique, Orose voulut enfin rentrer en Espagne : mais il ne put ou n'osa aborder dans le continent, à cause des Barbares qui l'infestoient. Il prit terre à l'isle de Minorque, & fit quelque séjour dans la ville de Magone, aujourd'hui Mahon, dès-lors célèbre par son excellent port. Les reliques dont il étoit chargé, furent déposées dans une église proche de la ville. Il sembla que l'esprit du Saint Martyr, qui avoit confondu avec tant de force l'impiété Judaïque, fut passé dans tous les Fidèles qui venoient par troupes rendre à ses reliques leurs hommages religieux. Par toute la ville, où les Juifs étoient en grand nombre, on se mit à disputer contre eux sur la religion; & de ces disputes particulières, on en vint à une conférence publique & réglée. Les Juifs s'y préparerent, en se munissant, moins d'argumens & de doctrine, que de pierres,

de bâtons, & de toutes sortes d'instrumens offensifs, dont ils remplirent leurs Synagogues. Ils comptoient beaucoup sur le pouvoir & les richesses de leur Chef qu'ils nommoient Patriarche. Ils manderent aussi un certain Théodore, qui avoit une autorité extraordinaire parmi eux, & qui étoit allé dans l'isle de Majorque.

L'Evêque Sévère, qui étoit pareillement absent de Minorque, revint à la hâte, avec une grande multitude de Fidèles, encouragés par des visions que l'évènement vérifia. Le Juif Théodore en eut de son côté, qui facilitèrent beaucoup sa conversion. Cependant l'Evêque fit avertir les Juifs de son arrivée; & ils se rendirent à la maison où il logeoit. Mes frères, leur dit-il avec douceur, pourquoi dans une ville soumise aux loix Romaines, avez-vous fait provision d'armes & de bâtons, comme si vous aviez à faire à des troupes de brigands & de Barbares? Que vous êtes injustes! vous voulez notre mort; & nous ne voulons que votre salut. Les Juifs qui croyoient leur trame fort secrète, nierent tout avec serment. A quoi bon vous parjurer, reprit l'Evêque, quand la seule inspection des lieux peut vous confondre? Allons

Ep. Sever. de mir. S. Steph. n. 2

à la Synagogue. Tous y allerent, en chantant un Pſeaume en commun, tant Juifs que Chrétiens. Mais dans la route, des femmes Juives jeterent, du haut des maiſons, de groſſes pierres, qui pourtant ne bleſſerent perſonne. Les Fidèles, quoi que pût dire l'Evêque pour les contenir, chargerent auſſi les Juifs: mais perſonne ne fut encore bleſſé. Cependant les Chrétiens ſe rendirent maîtres de la Synagogue devenue comme un arſenal; la brûlerent, après en avoir retiré les Livres ſaints, de peur de la profanation, & remirent l'argenterie aux Juifs, pour les convaincre de leur parfait déſintéreſſement. Delà ils revinrent à l'égliſe, avec une tranquillité & une modération, qui jeta dans une eſpèce de raviſſement ceux dont ils ſouhaitoient & demandoient au Seigneur la converſion.

Ces vœux & plus encore ceux du Saint Martyr, opérerent efficacement. Le Juif Ruben, intimément lié avec Théodore, abjura le Judaïſme ſur le champ, & avec tant d'éclat, qu'il reprocha publiquement aux autres leur indocilité. Trois jours après, Théodore vint, accompagné d'une troupe nombreuſe, à la Synagogue incendiée, dont les murs ſubſiſtoient encore. Il n'avoit jamais eu plus de zèle

pour la loi Judaïque, & il la défendit avec toute l'ardeur & la fermeté que peut inspirer la présomption. Tout-à-coup le peuple Chrétien se mit à crier, d'une voix unanime : Théodore, crois en Jésus-Christ Les Juifs entendirent que déjà Théodore croyoit en Jésus-Christ. Consternés de se voir abandonnés par leur Chef, ils se disperserent de tous côtés. Les femmes couroient, les cheveux épars, en pleurant & en répétant : Qu'as-tu fait, Théodore, qu'as-tu fait ? En un moment Théodore se vit le seul des Juifs sur la place, interdit & confus d'être ainsi délaissé de tous ses frères. Ruben qui étoit déjà converti, lui dit en s'approchant : Que craignez-vous, Théodore ? Pour vivre en paix, tant en ce monde qu'en l'autre, le plus sûr moyen, c'est de croire en Jésus-Christ.

A ce moment, Théodore se rappela le songe mystérieux qu'il avoit eu ; &, remarquant au tour de lui des moines qui chantoient, comme ils lui avoient été montrés dans cette vision, il demeura quelques instans recueilli en lui-même ; puis il dit à l'Evêque & aux Chrétiens : Je ferai ce que vous désirez, je vous le promets : mais afin que ma conversion soit plus utile, donnez moi le loisir de

parler à mon peuple. Tous les Fidèles témoignerent leur joie, de la manière la plus expressive. Les plus distingués se jetoient sur lui, pour l'embrasser; d'autres s'empressoient à l'entendre, tous se précipitoient pour le voir & lui applaudir. Il retourna à son logis, & les Chrétiens allerent à l'Eglise offrir en action de graces les saints mystères. Comme ils sortoient, ils trouverent une troupe nombreuse de Juifs qui venoient demander à l'Evêque, d'être inscrits au nombre des serviteurs de Jésus-Christ. On retourna à l'église; on rendit au Seigneur de nouvelles actions de graces; & l'Evêque les mit tous au nombre des Catéchumènes.

Un autre jour, on ne put commencer le saint sacrifice qu'à une heure après midi; tant l'Evêque fut occupé par les Juifs qui se présentoient pour être instruits. Cependant on attendoit avec impatience, que Théodore exécutât sa promesse. Il dit qu'il vouloit auparavant gagner sa femme, qu'il avoit laissée dans l'isle de Majorque. Les Chrétiens trouverent sa conduite raisonnable: mais la ferveur des Juifs convertis s'offensa du délai. Théodore satisfit donc leur empressement; & la multitude suivit son exemple, entr'autres, un vieillard de cent deux ans. Les

Rabins mêmes ſe rendirent ſans diſputer. Quelques Juifs étrangers, quoique preſſés de s'embarquer, aimerent mieux en manquer l'occaſion, que de manquer à la grace. Il y eut ſeulement quelques femmes, qui s'obſtinerent pour un temps. Au bout de huit jours, une d'entr'elles, qui avoit pris le parti de s'enfuir par mer, ayant été ramenée dans l'iſle, vint ſe jetter aux genoux de l'Evêque, en le conjurant avec larmes de la réconcilier. Mais pourquoi, lui dit-il, aviez-vous pris le parti de la fuite? Quoique le Prophète Jonas, répondit-elle, eût tenté de ſe dérober au Seigneur, il n'en a pas moins accompli ſa volonté ſainte. Enfin, il y eut cinq cent quarante perſonnes Juives converties en huit jours, à compter depuis le ſecond de Février de cette année 418. Ces Iſraélites, devenus Chrétiens, détruiſirent eux-mêmes ce qui reſtoit de leurs Synagogues : après quoi ils bâtirent une belle égliſe, à laquelle les plus qualifiés même d'entr'eux travaillerent de leurs propres mains.

L'Evêque Sévère fit le rapport de cet heureux évènement, dans une lettre qu'il adreſſa au Clergé & aux Fidèles de tout l'Univers, & qui s'eſt conſervée juſqu'à nous. Elle fut portée à Uſale en Afrique,

à l'Evêque Evode, ancien ami de ſaint Auguſtin; & on la lut publiquement dans l'égliſe, un jour qu'on y reçut auſſi des reliques du Martyr à qui elle étoit ſi honorable. Car des moines d'Uſale, ſur ce qu'ils avoient oui dire à Oroſe, des merveilles arrivées en Orient, avoient trouvé moyen de s'y procurer une fiole qui contenoit du ſang de ſaint Etienne, avec quelques petits fragmens de ſes os. L'Evêque Evode étant allé proceſſionnellement hors de la ville, pour les recevoir avec une pompe & des ſolemnités conformes à la joie publique, cette première cérémonie fut honorée d'un miracle. Par la ſeule invocation du Saint, un barbier nommé Concordius, qui d'une chûte s'étoit rompu le pied, fut ſoudainement guéri, vint ſur le champ rendre grace auprès du ſaint dépôt, y alluma des cierges, comme on le pratiquoit dès lors, & laiſſa en témoignage le bâton, ſans lequel il ne pouvoit auparavant marcher. Après que l'Evêque eut célébré les divins myſtères dans une égliſe voiſine, le Clergé partit, accompagné d'une multitude infinie de peuple qui marchoit en ordre & en pluſieurs chœurs, portant des flambeaux, chantant des Pſeaumes, & répétant en refrain ces paroles de l'Ecriture:

Sev. l. 1. c. 4.

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. L'Evêque étoit assis dans un char paré, tenant les reliques sur ses genoux. On les transporta ainsi, avec une lenteur majestueuse, jusqu'à la ville où l'on n'arriva que le soir; & on les déposa couvertes d'un voile blanc, dans le sanctuaire de la principale église, sur le trône de l'Evêque. Le même jour une boulangère fort connue, & qui étoit aveugle, accourut avec ce degré de foi qui opère les prodiges. Elle se fit conduire près des reliques, prit à tâtons l'extrémité du voile qui les couvroit, & l'appliqua sur ses yeux; puis se retira chez elle. Pendant la nuit elle fut si parfaitement guérie, qu'elle vint toute seule à l'église le lendemain matin, pour remercier le Seigneur.

Les reliques furent ensuite mises dans un lieu fermé, où l'on avoit cependant laissé une petite fenêtre ouverte, par où l'on faisoit toucher des linges pour le soulagement des malades. On y venoit en foule, & de fort loin: il s'y opéra une infinité de miracles, & l'on y consacra une multitude d'offrandes figuratives qui les constatoient. On doit remarquer celle qui se fit d'un voile, où étoit peint S. Etienne, chassant avec la croix un dragon de la ville: cette image fut exposée dans l'église, en face des reliques.

Præf. 11. c. ult. Pour conſerver la mémoire des miracles d'Uſale, l'Evêque en fit écrire l'hiſtoire par un de ſes clercs, qui ne pouvant ſuffire, dit-il, à leur multitude immenſe, ſe borna aux plus éclatans. On liſoit publiquement cette relation, à la fête du ſaint Martyr: après la lecture de chaque fait particulier, on cherchoit dans l'aſſemblée la perſonne ſur qui s'étoit opérée la merveille: On la faiſoit marcher au milieu des Fidèles, puis monter en un endroit du ſanctuaire, où elle demeuroit quelque temps debout, afin d'être connue de tout le monde. Ainſi vit-on d'abord la boulangère qui avoit été aveugle, enſuite le paralytique parfaitement ſain, puis tous les autres ſucceſſivement. Il eſt aiſé de ſe figurer les grands effets que produiſoit ce ſpectacle bien différent d'un ſimple récit. On croyoit voir l'opération même du prodige. Le peuple tranſporté faiſoit de vives acclamations, en verſant des larmes de joie. Souvent ſaint Etienne apparoiſſoit ſur cette auguſte ſcène, ordinairement ſous la figure d'un jeune homme, & en habit de diacre. C'eſt cette foule de merveilles atteſtées par les hommes du premier ordre de ces temps-là, qui a rendu ſi célèbre la tranſlation ou l'invention du premier Martyr.

S. Augustin ne rapporte pas seulement, comme indubitable, la guérison d'un grand nombre de malades de toute espèce, à Calame & aux Eaux de Tibile en Numidie, où il y avoit des reliques du Saint, aussi bien qu'à Usale: mais il fait mention de plusieurs morts ressuscités, avec les circonstances tout à la fois les plus frappantes & les plus persuasives. Un des principaux citoyens de Calame, nommé Martial, déjà avancé en âge, tomba dangereusement malade. Comme il étoit Païen, sa fille qui avoit le bonheur d'être Chrétienne, & son gendre qui s'étoit fait baptiser cette année-là même; conjuroient leur père avec larmes de s'assurer un bonheur éternel, en embrassant la vraie religion. Mais l'aversion qu'il avoit du Christianisme, lui fit rejeter avec dureté les vœux de ce qu'il avoit de plus cher. Le gendre affligé alla répandre son ame devant le Seigneur, près des reliques de S. Etienne; & il pria le Saint Martyr, avec une ferveur extraordinaire, pour la conversion de Martial. Par un de ces mouvemens indélibérés qui sont les pronostics des faveurs célestes, il prit en se retirant des fleurs qui étoient sur l'Autel. Arrivé chez son beau-père, il les mit secrètement

Serm. 23 & 24.

De Civit. Dei xxij. v.

près de la tête de cet Infidèle obſtiné. Il étoit déjà nuit, & chacun alla prendre quelque repos. Avant qu'il fut jour, Martial demanda l'Evêque avec empreſſement: mais il étoit à Hippone, chez S. Auguſtin. A ſon défaut, le malade voulut qu'on fit venir les Prêtres. Dès qu'il les apperçut, il confeſſa la vérité de la foi, avec tant d'édification & de témoignages de repentir ſur ſon aveuglement paſſé, qu'on ne tarda point à lui donner le baptême. Depuis ce moment juſqu'à ſa mort, qui arriva peu après, il proféroit ſans ceſſe ces dernières paroles de S. Etienne expirant: *Seigneur Jéſus, recevez mon eſprit.* Mais il les prononçoit, ſans qu'on les lui eut appriſes, ſans ſavoir même qui les avoit dites avant lui. S. Auguſtin rapporte encore la réſurrection de deux morts, & la guériſon de pluſieurs maladies naturellement incurables, entre les miracles de S. Etienne, dont il prit un ſoin tout particulier de s'inſtruire.

La mémoire de S. Jean Chryſoſtome devenoit auſſi l'objet de la vénération générale de l'Egliſe. Le Patriarche d'Alexandrie, S. Cyrille, qui par trop de conſidération & d'eſtime pour ſon oncle Théophile, avoit cru juſques-là devoir regarder le S. Evêque de Conſtantinople

comme légitimement condamné, céda enfin aux conſeils que ne ceſſoit de lui donner S. Iſidore de Péluſe, de ne pas faire imaginer plus long temps qu'il eut hérité de la paſſion de ſon oncle, & de ne pas entretenir, ſous prétexte de piété, une éternelle diviſion dans l'égliſe. Il ne s'agiſſoit plus de rétablir la mémoire du Saint que dans l'Egliſe d'Alexandrie. Son nom avoit déjà été inſcrit dans les dyptiques d'Antioche, par deux Patriarches conſécutifs, S. Alexandre & Théodote. Celui-ci y fut comme forcé par ſon peuple, qui conſervoit un ſouvenir précieux de la divine éloquence, & de toutes les vertus de cet illuſtre Concitoyen: car Théodote craignit long-temps que cette démarche ne le brouillât avec Atticus, Patriarche de Conſtantinople; & il lui envoya un Prêtre, chargé d'une lettre, pour le conſulter. L'envoyé ayant publié le contenu de ſa lettre, tout le peuple de la Capitale fut bientôt informé de ce qui touchoit un ancien Paſteur, qu'il avoit toujours regardé comme un père, & qu'il commençoit à révérer comme un Saint. Les rumeurs & les mouvemens furent tels par toute la ville, qu'Atticus incertain & fort alarmé alla trouver l'Empereur, pour travailler de concert à faire

cesser le trouble, sans irriter le peuple. Mais Théodose ne vit pas qu'il y eut à balancer sur un moyen aussi facile & aussi juste, que d'honorer la mémoire d'un digne Evêque, persécuté jusqu'après sa mort. Ainsi le nom du grand Chrysostome fut aussi-tôt inscrit dans les tables ecclésiastiques.

On ne sait pas au juste le temps où l'église d'Alexandrie rendit la même justice à ce Saint: mais il est constant qu'elle étoit dans une parfaite union avec celle de Rome dès l'an 419, & par conséquent qu'alors au plus tard son Evêque avoit suivi l'exemple des autres Prélats; puisque le Souverain Pontife, qui employoit si fortement son autorité pour la défense de S. Jean Chrysostome, ne communiquoit qu'avec ceux qui avoient consenti à lui rendre enfin justice.

Inuoc. Ep. 10.

Le Pape Zozime étoit mort le 26 Décembre dès l'année précédente, après avoir occupé le Saint Siège un an & neuf mois. Il ordonna que les Diacres porteroient à l'Autel, sur le bras gauche, des espèces de serviettes qui ont donné l'origine à l'usage du Manipule. Il statua aussi que les Clercs n'entreroient point dans les lieux publics pour y boire, qu'ils ne le feroient que dans les maisons des Fidèles,

Prosp. chron. an. 417.

les, & autant qu'il se pourroit dans celles des autres Clercs : ce qui marque l'antiquité du zèle eccléſiaſtique à éloigner les Clercs des occaſions de diſſolution & d'intempérance, en leur interdiſant la fréquentation des auberges. Comme le Pape Zozime, avant que de mourir, fut long-temps en danger, & que le bruit ſe répandit, à diverſes repriſes qu'il étoit mort, l'Archidiacre Eulalius, qui conçut le deſſein ambitieux de lui ſuccéder, eut le loiſir & toutes les facilités de ſe former une faction. Il s'empara de l'égliſe de Latran, les funérailles de Zozime n'étant pas encore faites ; & il en fit boucher les avenues, attendant là, durant deux jours, que le Dimanche arrivat pour la ſolemnité de l'ordination : les Diacres, quelques Prêtres, & une aſſez grande multitude, ſoutenue par le Préfet Symmaque, s'étoient déclarés pour lui.

Toutefois la plus grande partie du peuple, ainſi que du Clergé, s'étant raſſemblée dans l'égliſe de ſaint Marcel, on élut le 29 Décembre un ancien Prêtre, nommé Boniface, auſſi verſé dans les ſciences eccléſiaſtiques qu'exercé dans toutes les vertus, & d'autant plus digne de la Chaire Pontificale, qu'il marquoit plus de répugnance à y monter. Il fut ordonné avec

toutes les solemnités requises, par neuf Evêques de différentes Provinces; & l'acte de l'Ordination fut souscrit par environ soixante-dix Prêtres. On le conduisit, aussi-tôt après la cérémonie, à la basilique de saint Pierre. Eulalius de son côté fut ordonné par l'Evêque d'Ostie, que les factieux avoient fait venir, malgré son extrême vieillesse, & une maladie sérieuse dont il se trouvoit attaqué. Mais comme c'étoit l'ancienne coutume qu'il ordonnât le Pape; on vouloit absolument qu'il fît une cérémonie dont on espéroit un grand avantage pour la faction. Le jour même de l'élection de Boniface, le Préfet de Rome écrivit ce qui s'étoit passé à l'Empereur Honorius qui résidoit à Ravenne, donna les couleurs aux choses, selon qu'il étoit affecté & envoya des actes dressés de la manière la plus favorable à la cause de l'Anti-Pape.

L'Empereur ainsi prévenu, se déclara pour le factieux Pontife, fit enjoindre à Boniface de sortir de Rome, avec ordre aux Romains de l'éloigner de force, s'il résistoit. Cependant ceux qui l'avoient élu, trouverent moyen de faire parvenir la vérité à la Cour. Ils proposerent en même-temps à Honorius, de mander les deux Chefs, avec leurs principaux

patrons, & de faire chasser de Rome quiconque n'obéiroit pas. En conséquence de cette requête, l'ordre fut donné au Préfet de surseoir à l'exécution du premier rescrit, & de signifier à Eulalius, ainsi qu'à Boniface, qu'ils eussent à se trouver à Ravenne le huitième de Février, avec les auteurs des deux ordinations, sous peine à celui qui y manqueroit, de voir déclarer ses prétentions nulles. Afin de rendre ce jugement, d'une manière canonique, on manda des Evêques de diverses Provinces, d'où ils vinrent sans délai, & s'assemblerent en concile. Mais les sentimens se trouvant trop partagés, l'Empereur remit la décision au premier jour de Mars, puis au 13 de Juin. Il convoqua dans l'intervalle un plus grand nombre de Prélats, & il écrivit en particulier à S. Paulin de Nole, dont les lumières & les vertus étoient également respectées. On n'écrivit qu'en général aux Evêques des Gaules, & à ceux de l'Afrique, excepté Aurèle de Carthage, par honneur pour son Siège, saint Augustin, son ami Alypius, & un petit nombre d'autres, par considération pour leur mérite. Toutes ces précautions devinrent heureusement inutiles.

De l'avis des Evêques assemblés en

premier lieu, & du consentement des parties, l'Empereur avoit ordonné provisionnellement, comme on approchoit de Pâque, qui, cette année 419 tomboit le 30 de Mars, que Boniface & Eulalius ne resteroient ni l'un ni l'autre à Rome, dans la crainte du tumulte, & que les saints mystères y seroient célébrés par Achille, Evêque de Spolette, qui n'étoit d'aucun parti. Eulalius revint cependant, dès le dix-huit de Mars, & rentra dans la ville à l'insçu du Préfet Symmaque, qui affectoit de ne plus le favoriser depuis qu'Honorius avoit été instruit, & qui vouloit passer pour neutre. Le même jour l'Evêque de Spolette écrivit au Préfet, qu'il étoit chargé par l'Empereur de célébrer à Rome la fête de Pâque; & trois jours après on le vit paroître. Il y eut quelque émeute à son arrivée, entre le peuple des deux partis; & celui d'Eulalius fut le plus mal mené. On étoit au moment de voir de plus grands excès, les Citoyens se menaçant de part & d'autre d'en venir aux mains d'une manière décisive, pour chasser de la basilique de Latran la faction qu'ils traitoient réciproquement de Schismatique: ce qui engagea le Préfet à demander sans délai une déclaration impériale, sur ce qu'il y

avoit à faire avant les Fêtes. L'ordre fut porté par le Chancelier ou Secrétaire Vitulus : car ce titre, si honorable depuis, ne signifioit alors qu'un simple secrétaire. Il étoit dit premièrement, qu'en confirmation de la défense faite aux deux concurrens d'entrer à Rome, Eulalius devoit absolument en sortir, pour ôter tout sujet de sédition ; & cela sous peine de perdre, non-seulement sa dignité, mais sa liberté : en second lieu, que l'église de Latran ne seroit ouverte qu'à l'Evêque de Spolette, chargé de faire l'office pendant les saints jours de Pâque. Les officiers du Préfet étoient chargés de l'exécution, sous peine de grosses amendes & de la vie même.

On signifia le rescrit à Eulalius, qui fut d'une opiniâtreté inflexible. Dès le lendemain, il rassembla sa faction & s'empara de la basilique de Latran, où il administra le baptême, & fit les autres solemnités. Il fallut employer des troupes, & à main armée le chasser de l'église, où on laissa des gardes, afin qu'Achille de Spolette pût célébrer tranquillement. Eulalius fut même banni de Rome, & conduit en exil. L'Empereur approuva tout, déclara par un rescrit donné à Ravenne le 3 d'Avril, & reçu à Rome le hui-

tième, qu'Eulalius en avoit été légitimement expulsé, & que Boniface y devoit rentrer, pour prendre le gouvernement de l'Eglise. Ce fut un sujet de joie publique pour le peuple & pour le Sénat. Deux jours après, le Pontife légitime rentra effectivement dans la ville, avec un concours prodigieux, & parmi les plus vives acclamations. Son rival eut, quelque temps après, l'Evêché de Népi. Par cet arrangement, le Concile indiqué pour le 13 Juin devenant inutile, les Evêques, tant d'Afrique que d'ailleurs, furent contremandés. C'est ainsi que l'irrégularité de la conduite d'Eulalius ayant rendu son intrusion manifeste aux Evêques & à ses partisans mêmes, aussi bien qu'à l'Empereur, tous applaudirent au jugement de ce Prince; & le Schisme fut efficacement & légitimement terminé.

Les Africains demeurés libres chez eux, par l'heureux pli que prirent les affaires, & qui rendit le Concile d'Outremer inutile, en célébrerent un national le vingt-cinquième jour de Mai de cette année 419. Le Pape Zozime, peu avant sa mort, avoit envoyé des légats en Afrique, sur la plainte d'Apiarius, Prêtre de l'Eglise de Sicque en Mauritanie, excommunié par son Evêque. Ces

légats, restés en Afrique jusqu'au temps du Concile, y assisterent, selon la dignité de leur ordination. Il fut célébré à Carthage, dont il est réputé le sixième. Aurèle y présida, avec Valentin, Primat de Numidie. Ensuite étoit assis le Tom. 1
légat Faustin, Evêque de Potentine, Conc. p.
puis les Evêques des différentes Provin- 1589.
ces de l'Afrique, en tout 217. Ce nombre, pour un Concile tenu par Députés, a paru peu vraisemblable à quelques Ecrivains qui l'ont entendu des souscriptions envoyées par les absens: conjecture, non-seulement imaginaire, mais d'une conséquence dangereuse contre les Conciles. Pour le faire évanouir, il ne falloit que Ep. 257.
suivre avec un peu plus d'attention l'hi- c. 3.
stoire de ce Concile, qu'on auroit vu commencer, à la vérité, par vingt-deux Députés, mais continué par les Evêques convoqués à l'ordinaire de toute l'Afrique. Après tous ces Evêques, étoient assis les deux autres légats du Pape, Philippe & Asella, simples Prêtres, & n'ayant par leur légation, ni rang, ni caractère dans cette assemblée nationale.

Faustin demanda, dès l'ouverture, qu'on lût l'instruction qu'il avoit apportée de Rome. Elle contenoit deux points de réglement, encore fort délicats pour l'A-

frique; savoir les appellations des Evêques au Pape, & le recours des Prêtres ou des Diacres excommuniés par leur propre Evêque vers les Evêques voisins. Quoique ces décrets fussent l'ouvrage du concile de Sardique, Zozime les avoit donnés à ses légats, comme des canons de Nicée, non par un artifice, qu'on ne sauroit soupçonner dans un S. Pape; vu sur-tout qu'on n'en trouve pas le plus foible indice, & qu'une subtilité de cette nature, facile à confondre, étoit plus propre à ruiner, qu'à établir les prétentions du Pontife. Mais le concile de Sardique n'étant qu'une sorte de supplément à celui de Nicée, on les citoit indifféremment l'un pour l'autre, comme nous l'apprenons par la lettre du Pape Innocent au concile de Tolède. Le Pape Sirice nous apprend même, que depuis lui jusqu'à Gélase, on nommoit canons de Nicée dans l'Eglise Romaine tous les canons qui y étoient reçus. Si d'ailleurs les Africains eussent été bien au fait de leur propre histoire, ils n'auroient point élevé cette difficulté; puisqu'ils avoient eu trente de leurs Evêques, outre leur Primat, au concile de Sardique, dont on ne voit pas que ceux-ci ayent révoqué en doute l'œcuménicité. Mais depuis ce

Epist. 3. c. 1.

temps-là les Donatistes avoient trouvé moyen de substituer, en Afrique, aux actes du vrai concile de Sardique, ceux du conciliabule tenu en même temps à Philippopolis par les Ariens; parce que celui-ci faisoit une mention honorable de leur chef Donat, & qu'il leur transmettoit quelque sorte de témoignage de leur communion avec les Orientaux. La vérité des faits sur ce point avoit été tellement obscurcie par les Schismatiques, que dans les actes qu'ils donnoient pour ceux de Sardique, S. Augustin dit dans sa cent soixante-troisième lettre, que Jule, Evêque de Rome, & Athanase, Evêque d'Alexandrie, y étoient condamnés: ce qui convient parfaitement au concile Arien de Philippopolis.

Sur la citation des canons de Nicée faite par les Légats, on eut recours aux copies de ce concile, que le Primat Cécilien en avoit anciennement rapportées à Carthage. On n'y trouva point ce qu'on cherchoit; on ne put chercher dans les canons de Sardique, que l'artifice des schismatiques & le malheur extrême des temps avoient empêché de parvenir à la connoissance des Prélats même les plus éclairés. Ainsi la résolution fut prise, pour connoître au juste & dans toute

leur étendue les canons allégués, d'envoyer aux grands sièges de l'Eglise d'Orient. Par provision, & jusqu'à ce qu'on eût vu le contraire dans les actes originaux, on se soumit aux appellations & aux autres réglemens prescrits, comme on l'avoit déjà fait du vivant de Zozime. Ce qu'on sembla craindre extrêmement, au moins par rapport à quelques points particuliers, c'est que dans l'exercice d'un droit bien que légitime, on ne traitât l'Afrique différemment des autres Eglises, & qu'on ne la soumît à des loix dont l'Italie étoit exempte. Car si ces dispositions (dirent peu de temps après les Pères de Carthage en écrivant au Pape Boniface) sont contenues dans le concile de Nicée, & observées chez vous en Italie, nous ne prétendons plus réclamer, ni nous défendre de les subir. Pour ce qui s'est fait d'ailleurs en notre concile, nos frères, l'Evêque Faustin & les Prêtres Philippe & Azelle vous l'apprendront, par les actes qu'ils sont chargés de vous présenter. Ces Légats, envoyés par Zozime, & continués par Boniface dans leur commission, lui portèrent cette réponse aussi-tôt après la conclusion de ce concile, qui est le dernier d'Afrique dont il nous reste des actes. Comme il

Vers. Græca p. 403.

y eut une seconde séance le 30 Mai, on le partage souvent en deux, sous le nom de sixième & de septième conciles de Carthage. On lui attribue trente-trois canons, qui ne font que renouveller les conciles précédens. Il étoit assez ordinaire de donner le nom d'un concile aux canons dressés dans un autre. C'est ainsi que les canons de Milève & d'Hippone sont attribués aux conciles de Carthage, comme ceux de Sardique au concile de Nicée.

Du nombre des députés envoyés aux Eglises de l'Orient par celles de l'Afrique, étoit le Prêtre Innocent, qui eut la charge de consulter l'Eglise d'Alexandrie. Il passa par la Palestine, & (après les Lieux Saints) il ne jugea rien de plus digne de sa visite que le saint & savant Prêtre Jérôme qui y résidoit. Jérôme profita de cette occasion, & chargea Innocent d'une lettre pour S. Augustin & S. Alypius. Je prends Dieu à témoin leur manda-t-il, des transports de joie que me cause le triomphe que vous avez remporté sur l'hérésie de Célestius. Eh! qui me donnera des ailes, comme à la colombe, pour aller vous embrasser, & me réjouir avec vous? Vous désirez de savoir, si de ma part j'ai répondu aux Epist. 7.



[redacted]

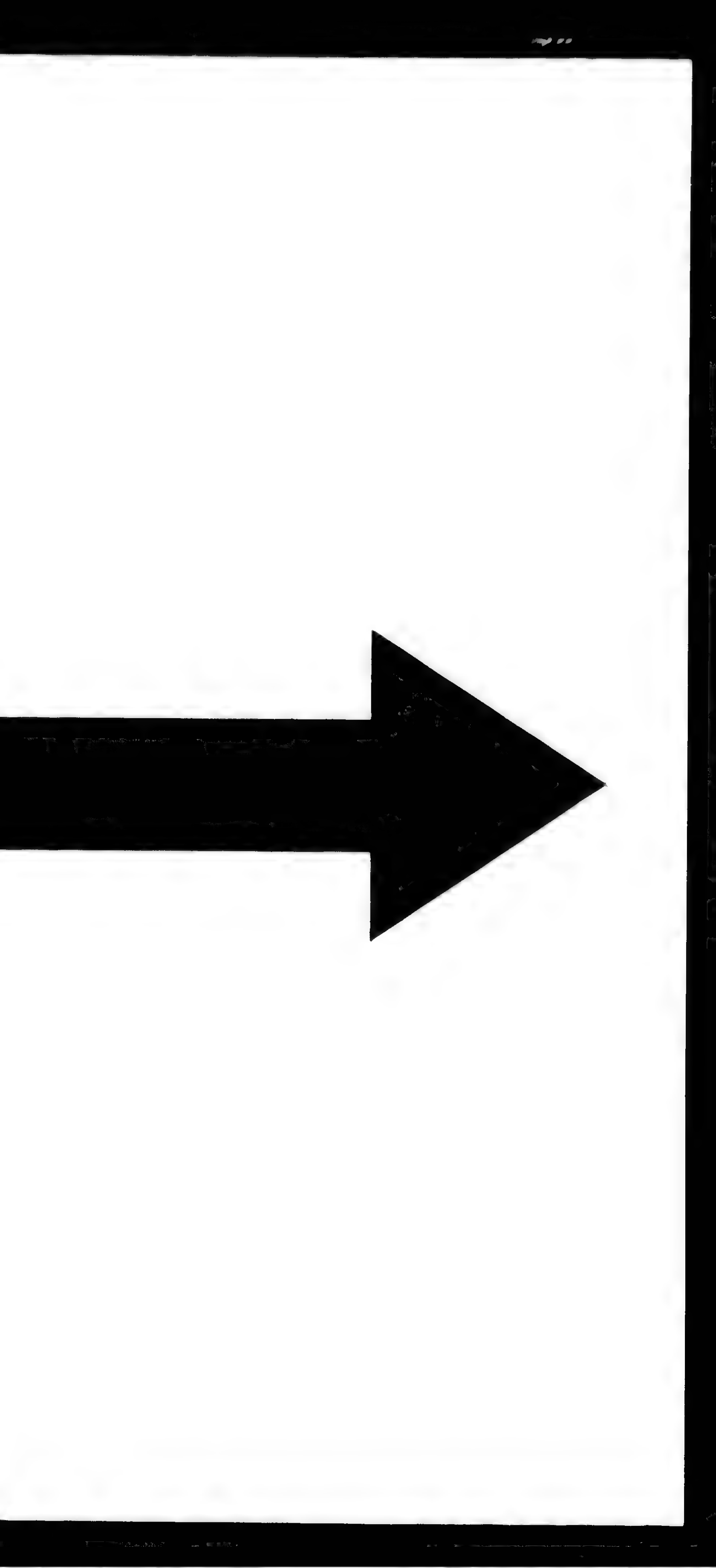
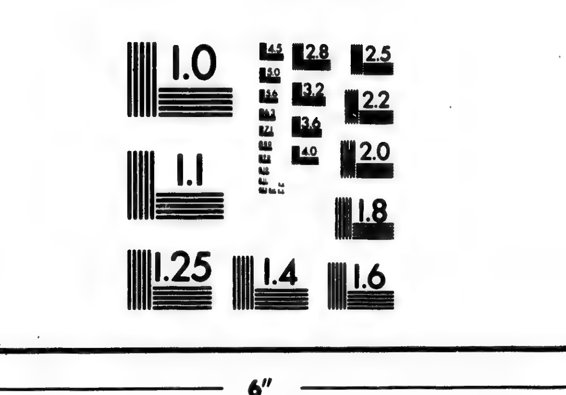
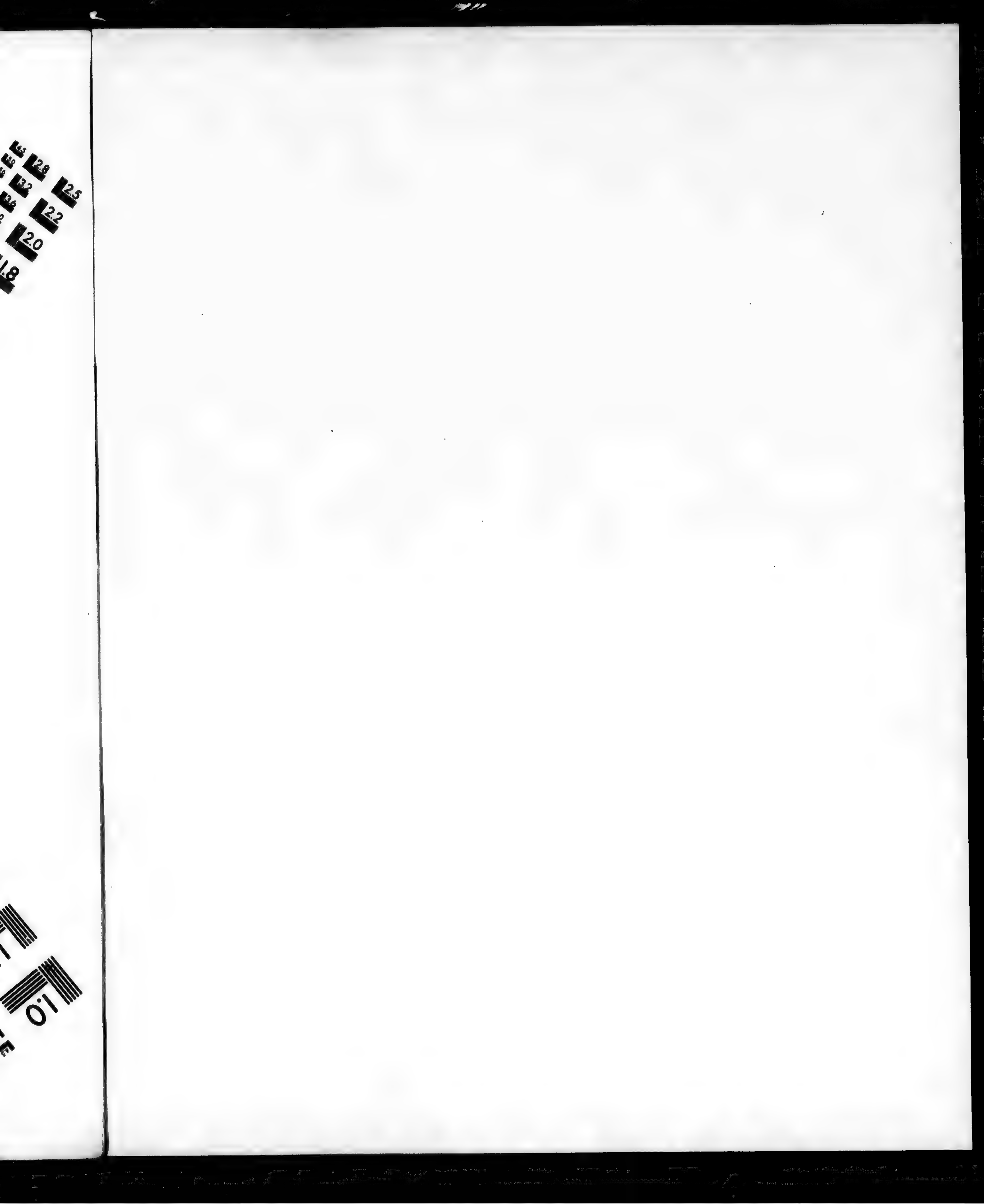


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.0

livres d'Annien. Mais depuis le temps qu'ils sont parvenus entre mes mains, je me suis vu si accablé & de mes infirmités, & de la mort de notre sainte fille Eustochie, que j'avois presque résolu de les oublier. J'y répondrai néanmoins, si Dieu m'en donne les forces. Mais vous le feriez beaucoup mieux & avec plus de bienséance que moi, qui paroîtrai louer mes propres ouvrages, en défendant la vérité qu'ils contiennent. Nos saints enfans, Albine, Pinien & Mélanie, vous saluent avec une grande effusion de cœur, aussi bien que la jeune Paule, qui vous prie instamment de vous souvenir d'elle devant le Seigneur.

On a vu les rapports qu'Albine, Pinien & la jeune Mélanie son épouse avoient eus avec S. Augustin, à Hipponne même, où ils s'étoient retirés après la prise de Rome par les Barbares. Sainte Eustochie étoit la troisième fille de sainte Paule. Demeurée Vierge, elle s'étoit attachée inséparablement à sa sainte mère, dans sa retraite. Elle avoit à Bethléem un monastère de cinquante vierges. Elle y mourut en 419, vraisemblablement le 28 Septembre, jour où l'Eglise honore sa mémoire. La jeune Paule étoit la nièce de Sainte Eustochie. Cette lettre est la dernière de S. Jérôme, qui mourut le

30 Septembre de l'année suivante, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans.

C'est de tous les Pères Latins, & peut-être de tous ceux de l'Eglise, le plus versé dans la science des Ecritures. Il savoit parfaitement les Langues Grecque & Hébraïque. Par une persévérance analogue à son caractère, il avoit appris cette dernière, à un point de perfection peu commun, afin de faire une version Latine de la Bible sur l'Hébreu: ce qu'il exécuta avec tant de succès, que l'Eglise l'a depuis adoptée, & déclarée authentique, sous le nom de *Vulgate.* On voit combien il étoit versé dans la science des Saintes Ecritures, par ses commentaires sur plusieurs livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, les plus utiles que nous ayons, en ce que négligeant les allusions, & sur-tout les allégories forcées, il s'attache presque uniquement au sens littéral. Outre son érudition, la force de son raisonnement & son éloquence éclatent dans ses Traités Polémiques contre les Hérétiques de son temps, dans son catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques, dans sa continuation de la chronique d'Eusèbe, & dans quelques vies des Saints. Ses lettres, aussi estimables par le style que par le fond des choses,

& qui tiennent un des premiers rangs entre ses œuvres, renferment, avec d'intéressantes discussions sur la Bible, des éloges & des instructions généralement goûtées des personnes qui savent allier la piété avec la culture de l'esprit & des lettres.

On a reproché à ce Saint d'avoir, en certaines rencontres, marqué de la dureté dans le génie & les expressions : tache apparente, que le zèle dont il étoit animé, & la sévérité de la morale qu'il pratiquoit lui-même, ou font entièrement disparoître, ou ne laissent imputer qu'à l'acharnement des ennemis qui le poursuivoient jusques dans la profonde solitude où il étoit livré à l'âpreté des plus sèches études : défaut du tempérament tout au plus, & du nombre de ces imperfections naturelles que Dieu, pour tenir ses élus dans l'humilité, ne détruit souvent en eux qu'après les plus longs efforts. On admira dans Jérôme, devenu vieux, autant d'affection que d'estime, & une véritable tendresse pour Augustin, avec qui autrefois il avoit eu de vifs démêlés.

Pour le S. Evêque d'Hippone, quoiqu'il eut déjà soixante-cinq ans, il ne se trouvoit pas moins infatigable que dans

ses plus belles années. On le consultoit de toute part, & des lieux les plus éloignés, sur toutes sortes de sujets. L'an 418 il y eut une éclipse extraordinaire de soleil. On vit les étoiles étinceler à deux heures après midi, & il parut au Ciel un météore prodigieux, en forme de cône, que quelques-uns, par ignorance, prirent pour une comète. Il ne se dissipa point avec l'éclipse, qui commença & finit le 19 Juillet: mais on continua de le voir jusqu'à la fin de l'automne. Ce phénomène fut suivi d'une sécheresse désolante, & d'une grande mortalité d'hommes & d'animaux. En 419 il y eut en Palestine un tremblement de terre, qui abattit quelques villes & un grand nombre de villages. Jésus-Christ apparut sur le mont des Olives, au milieu d'un nuage. Quantité de Païens virent sur leurs vêtemens des croix lumineuses; & le prodige fut si frappant, que plusieurs de différentes Nations se firent Chrétiens. La terreur fut encore plus générale, que les signes qui la causoient. Par-tout on imagina que le Monde alloit finir. L'Evêque de Solone en Dalmatie, nommé Hésychius, qui étoit dans cette persuasion, en écrivit à S. Augustin.

Marcel. Chron. an. 419.

Epist. 197 Je me garderai bien, répondit le S. Docteur, de fixer le moment du dernier avènement de Jésus-Christ, je m'en tiens religieusement à ce qu'a dit le Seigneur: *Personne ne peut connoître les temps que le Père a mis en sa puissance.* Il est certain, poursuit-il, par les paroles du Sauveur, qu'avant la fin du Monde, l'Evangile sera prêché par toute la terre; & combien de peuples auxquels il n'a pas encore été prêché? Sans parler des plus éloignés, il y a dans l'Afrique une infinité de Barbares, à qui la foi n'est point encore parvenue, comme nous l'apprendrons de nos esclaves. Si quelques-uns plus voisins des provinces Romaines se sont convertis depuis peu d'années, c'est incomparablement le plus petit nombre. Quoique nous soyons spectateurs de la plûpart des prodiges que le Christ a prédits, nous ne saurions juger si ce sont-là les signes décisifs, puisqu'il en peut arriver de plus étonnans encore. Le Monde est à sa dernière heure, selon la manière de parler de l'Evangéliste S. Jean: mais cette dernière heure signifie plusieurs siècles. Voilà tout ce que je puis vous répondre. Je souhaiterois pouvoir remplir votre attente: mais j'aime mieux avouer mon ignorance, que de faire l'étalage

d'une fausse science. Tout ce qui nous importe, c'est que le dernier jour de notre vie nous trouve prêts à recevoir le Seigneur; puisqu'il nous doit juger à la fin des siècles, sur l'état où ce dernier jour nous trouvera. En fixant le jour de son avènement, il est à craindre, si l'on s'y méprend, qu'après cela les simples n'imaginent qu'il ne viendra point du tout, & que les Infidèles n'insultent à notre croyance.

Un certain Pollentius ayant fait par écrit au saint Docteur différentes questions par rapport à l'adultère, Augustin composa deux livres des Mariages Adultérins. Pollentius vouloit que l'épouse séparée de son époux, pour cause de l'adultère que celui-ci auroit commis, eut la liberté d'en reprendre un autre. Ce que dit saint Paul, touchant l'indissolubité du lien conjugal, il l'appliquoit à tous les cas, hormis l'adultère. Saint Augustin soutenoit, comme le fait l'Eglise, que cette défense ne souffroit aucune exception. D'un autre côté, Pollentius assuroit que le mariage contracté entre une partie fidelle ou chrétienne & une infidelle, est indissoluble.

Quelques interprètes de saint Augustin avancent qu'il fut d'un avis contraire, & que (selon ce saint Docteur) l'Apôtre

permet la dissolution de ces mariages, quoiqu'il ne la conseille pas. C'est-là rendre avec peu d'exactitude le sentiment de ce Père, qui juge au moins ces séparations illicites, à raison du scandale qu'elles peuvent occasionner, & qui ne les déclare pas même valides d'une manière incontestable : tempérament qu'on peut accorder avec la décision rendue par le Pape Innocent III dans les décrétales ; savoir qu'un infidèle converti ne doit pas quitter sa femme qui persiste dans l'infidélité, à moins qu'elle ne refuse d'habiter avec lui, ou qu'elle n'y demeure pour le porter à l'impiété ; que si sa femme, après s'être retirée, vient à se convertir elle-même, & qu'elle retourne à son mari, avant qu'il en ait pris une autre, il sera obligé de la recevoir.

Cependant les Hérétiques commencerent à donner de nouvelles inquiétudes au Docteur de la Grace, comme à tous les orthodoxes zélés. Les Pélagiens d'Italie se plaignirent à Honorius d'avoir été condamnés par subreption, & ils lui demanderent des Juges Ecclésiastiques pour la révision de leur jugement. Mais l'Empereur, dit le saint Docteur, refusa ce nouvel examen, qui eût donné un air arbitraire d'opinion aux décisions catho-

Aug. de Nupt. l. c. 2. Op. Imp. lib. 10.

liques. Il eut raiſon, ajoute-t-il, de contenir les Novateurs par la ſévérité des loix, au lieu de leur permettre de nouvelles diſputes. L'affaire étant regardée univerſellement comme conſommée, depuis le jugement du ſaint Siège, rendu à la demande d'une Egliſe nombreuſe, & accepté par un conſentement au moins tacite des autres Egliſes; Honorius fit chaſſer d'Italie les Evêques Pélagiens que Zozime avoit dépoſés. On mépriſa les clameurs qu'ils faiſoient retentir de tous côtés, en ſe plaignant ſéditieuſement qu'on leur refusât un concile univerſel, & en ſe prévalant de ce refus, avec une préſomption inſenſée, comme ſi on leur eût par-là donné gain de cauſe.

Dans ces conjonctures, le Comte Valère ſervit utilement l'Egliſe par ſes qualités perſonnelles, & par le crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur: il étoit Catholique & Chrétien fervent, aimoit beaucoup la lecture des bons livres, en particulier des Ouvrages du ſaint Evêque d'Hippone. Le temps que ſes grandes occupations ne lui permettoit pas d'y employer pendant le jour, il ſavoit le prendre ſur ſon ſommeil. Pour enlever un pareil Protecteur à l'ancienne foi, les Novateurs n'épargnerent ni ſoins, ni

travaux, ni artifices. Ils lui envoyerent un écrit, où ils avançoient que l'Evêque d'Hippone, en soutenant le péché originel, donnoit dans le Manichéisme, & condamnoit le mariage. Valère à qui l'on ne donnoit pas facilement le change, & qui connoissoit parfaitement le génie de l'Hérésie, ne conçut que du mépris pour les calomniateurs. Il en écrivit aussi-tôt à S. Augustin : ce fut en réponse qu'il en reçut le premier livre des Noces & de la Concupiscence.

Le Saint y fit voir au Comte la sainteté & l'utilité du mariage, & en même temps le désordre de la concupiscence qui n'y est survenu que par le péché du premier homme : effet naturel de la révolte de la chair contre l'esprit, qui demeure en nous, même après que nous avons été baptisés, & qui nous rend encore enclins au péché, sans nous rendre proprement coupables. En lui expliquant ensuite comment la sainteté du Sacrement fait tirer le bien de ce genre de mal, il lui donne d'excellentes règles sur l'usage chrétien du mariage.

Ce Livre étant parvenu à la connoissance du jeune & vain Evêque d'Eclane, qui ne cherchoit que des occasions de paroître, il fit un assez long ouvrage pour

y répondre. Peu après, il répandit dans la Capitale du monde une lettre qui travestissoit en Manichéens les ennemis de ses propres erreurs, afin de surprendre une multitude de personnes, plus frappées de l'énormité de la calomnie, qu'attentives au motif intéressé du calomniateur. Dans le même-temps, lui & les autres Evêques Pélagiens, au nombre de dix-huit, écrivirent à Rufus de Thessalonique, pour tâcher d'attirer dans leur parti l'Evêque de ce grand Siège. Quelques orthodoxes, d'un zèle fort actif, réussirent à se procurer un exemplaire de ces deux lettres, qu'ils remirent au Souverain Pontife. Alypius, Evêque de la ville de Tagaste, voisine d'Hippone, vint alors à Rome, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour; c'est-à-dire, à Ravenne. Ce Prélat, célèbre par lui-même, & plus encore par ses étroites liaisons avec Augustin, fut reçu du Pape Boniface, avec toutes les démonstrations possibles de considération & de bienveillance. Le Pape le fit loger au palais pontifical, durant son séjour à Rome, qu'il trouva trop court, & il fit ses délices de s'entretenir souvent avec lui du grand Augustin. Il lui remit les deux lettres des Pélagiens, où le S. Docteur n'étoit pas

épargné, afin que l'éloquence de ce grand homme imprimât à ses calomniateurs toute la honte qu'ils méritoient.

Le Comte] Valère fit aussi parvenir à Rome, entre les mains d'Alypius, quelques extraits de l'ouvrage de Julien contre le livre des Noces & de la Concupiscence, dans le même dessein d'engager Augustin à les réfuter au plutôt. Augustin eut beaucoup mieux aimé ne répondre, qu'après avoir lu l'ouvrage en entier Mais le zèle de Valère souffroit impatiemment les délais; & dès-lors il obtint un second livre, sous le même titre des Noces & de la Concupiscence. Comme les reproches de Julien rouloient presque tout entiers sur la prétendue ressemblance du Manichéisme, avec le dogme du péché originel, S. Augustin s'étudia dans cet ouvrage à en saisir & à en faire sentir les différences.

Pour les deux lettres des Pélagiens, que le Pape Boniface lui avoit envoyées, il y répondit par quatre livres adressés au même Pontife. Votre humilité, lui dit-il d'abord, en reconnoissance des témoignages d'affection qu'il en avoit reçus par Alypius, votre admirable modestie fait qu'encore que vous occupiez une place si relevée, vous ne dédaignez pas l'ami-

tié de vos inférieurs. Vous semblez craindre au contraire, qu'ils n'en fassent plus que vous. Après ce début, il entre, sur les pas des Pélagiens, dans l'amas absurde de leurs calomnies contre les Docteurs & les dogmes Catholiques, & il en fait toucher au doigt la fausseté. Il justifie ensuite l'Eglise de Rome & son chef Zozime, prédécesseur de Boniface, contre les accusations que les Novateurs leur faisoient d'avoir pensé comme eux, & de varier dans la foi. Le saint Docteur atteste formellement, dans le second livre, que jamais la doctrine de Pélage, ni de Célestius, n'a été approuvée à Rome; quoique Zozime ait pendant quelque temps usé d'indulgence avec ce dernier. Cap. 3.

Le quatrième livre marque le but de ces Hérétiques dans les éloges affectés qu'ils faisoient, tant des créatures corporelles & du mariage, que de la loi ancienne du libre arbitre & de la pureté absolue de la vie des Saints. Pour induire à croire que la grace se donnoit à l'homme selon son mérite, les Pélagiens exaltoient sans cesse la loi & le libre arbitre; & ils relevoient avec emphase l'éminence de la vertu des Saints, pour accréditer leur systême de l'impeccabilité parfaite. L'Eglise Catholique tenant le milieu entre

les Manichéens & les Pélagiens (dit à ce sujet le Docteur de la grace) enseigne que toutes les créatures sont bonnes, & à plus forte raison la nature humaine, qui est un des plus dignes ouvrages du Créateur; mais qu'en conséquence du péché originel qui l'a infectée dans sa source, elle a besoin d'être réparée par la grace du Rédempteur. Elle enseigne de même, poursuit-il, que le mariage est bon; mais que la concupiscence, enfantée par le péché & sur-ajoutée à l'union conjugale, est mauvaise; que la loi est utile, mais insuffisante, puisqu'elle fait connoître le péché, sans donner la force de l'éviter; que le libre arbitre fait partie de l'état naturel de l'homme; mais que dans l'état de sa dégradation présente, il est tellement captif, qu'il ne peut rien opérer pour le salut, sans avoir été affranchi par la grace; enfin que la justice a été réelle dans les Saints, mais non absolument parfaite, tant sous la loi nouvelle, que sous l'ancienne: expressions remarquables, & qui servent à expliquer les endroits où S. Augustin semble penser moins avantageusement de la loi Mosaïque. C'est ainsi qu'il commença de remplir les espérances qu'avoit conçues le Pape Boniface, en lui envoyant les écrits des Pélagiens.

Dans

Dans ces conjonctures, des déſordres tous différens attirerent ailleurs l'attention du Souverain Pontife. Maxime, Evêque de Valence dans les Gaules, étoit inculpé de Manichéiſme, & de pluſieurs forfaits crians. On prouvoit par des procédures encore ſubſiſtantes, qu'il avoit été pourſuivi pour cauſe d'homicide, & même appliqué à la queſtion par les Juges laïques. Malgré cette diffamation, il ne laiſſoit pas d'affecter le rang épiſcopal dans les lieux de refuge où il erroit, ſans vouloir ſe ſoumettre au jugement de ſes collègues; quoique les Papes l'y euſſent renvoyé pluſieurs fois. Le Clergé de Valence eut recours de nouveau à l'autorité de Boniface; les Evêques de Gaule ſoutinrent en corps cette Egliſe déſolée, pour qui ils dreſſerent & envoyerent à Rome de preſſans mémoires. Le Pape répondit, en date du 13 Juin 419, par une lettre adreſſée nommément à dix Evêques les plus diſtingués par leur ſiège, ou par leur mérite, & généralement aux Evêques des ſept provinces de la Gaule. Comme il vouloit traiter l'affaire d'une manière à n'y plus revenir, il eut l'indulgence de marquer encore un délai au fugitif: mais il ordonna qu'avant le premier de Novembre il ſeroit jugé, préſent

Bonif. Ep. ad Epiſc. Gall.

T. I. Conc. Gall.

ou absent, par les Evêques ses compatriotes, assemblés en concile; à la charge toutefois de faire confirmer le jugement par la Chaire Apostolique. Car quelque chose que vous décidiez là-dessus, leur dit-il expressément, il est nécessaire que la décision soit confirmée comme il convient, par notre autorité, après qu'on nous en aura envoyé la relation. Dans ce procédé des Evêques de Gaule, qui recouroient à Rome de leur propre mouvement, on peut remarquer que ce n'étoit pas le recours au S. Siège qui mécontentoit les Evêques en aucune région, mais les abus qui pouvoient s'y glisser.

Le Pape Boniface se souvenoit toujours des troubles dont l'Eglise avoit souffert à son élévation. Une longue maladie les lui rappela encore plus vivement. Il écrivit à l'Empereur, afin de l'engager à prendre des mesures efficaces & promptes, pour que l'Eglise Romaine, à l'élection d'un nouveau Pontife, ne fut plus exposée au scandale des brigues & des factions. Honorius répondit par un rescrit qui portoit, que si, à la mort de Boniface, deux Compétiteurs venoient à être ordonnés contre les règles, aucun des deux ne seroit reconnu pour Evêque de Rome; mais en leur place, celui qui

de nouveau seroit élu d'un consentement unanime. L'Empereur agissoit en qualité de Protecteur des Canons, pour cet article particulier ; & pour plusieurs autres dispositions qu'il fit en matière spirituelle vers le même temps, il agit, comme avoué de l'Eglise. C'est ainsi qu'il ordonna, cette même année, de déclarer à ceux des Africains qui soutenoient encore les erreurs de Pélage, que s'ils ne souscrivoient à la condamnation de ce Novateur, ils ne seroient pas seulement chassés des villes, mais excommuniés, & déposés de l'épiscopat. Les lettres Impériales furent envoyées par distinction à S. Augustin personnellement, ainsi qu'à l'Evêque de Carthage. Honorius fit, peu de temps après, une loi qui condamnoit au bannissement, avec confiscation de biens, les ravisseurs des vierges consacrées à Dieu, & qui défendoit à tous les Ecclésiastiques de loger avec d'autres femmes que leurs mères, leurs filles, ou leurs sœurs. On ne les oblige point à se séparer des femmes qu'ils auroient épousées avant leur ordination ; mais il est clair qu'ils ne les regardoient plus que comme leurs sœurs.

Saint Augustin écrivit vers le même temps contre un jeune homme de Mau-

ritanie, nommé Victor, quatre livres, intitulés de l'Ame & de ſon origine. Ce qu'ils ont de plus ſingulier, c'eſt la réſerve de cet illuſtre Docteur, par rapport à la queſtion qui s'étoit élevée ſur le moment de la création de nos ames. Il n'oſe décider, à ce qu'il déclare, ſi toutes les ames viennent de celle du premier homme, ou ſi chacune d'elles eſt créée au moment de la formation du corps qu'elle doit animer. Il répond même à tous les paſſages qu'employoit Victor, pour établir ce dernier ſentiment; plutôt néanmoins pour faire ſentir la foibleſſe des preuves dont on faiſoit uſage, que pour rejeter cette opinion, qui étoit déjà celle de S. Jérôme. On voit même que, ſans prendre le ton déciſif, S. Auguſtin ne laiſſoit pas de la regarder comme certaine.

On rapporte au même temps ſon Enchiridion, qui eſt un excellent abrégé de Théologie familière, pour répondre aux difficultés les plus importantes des Païens & des Hérétiques d'alors. Ce livre fut compoſé à la ſollicitation de Laurent, Primicier de la ville de Rome; c'eſt-à-dire, chef de quelque compagnie d'Officiers, qui avoit prié le Saint de lui faire un livre qu'on pût toujours avoir entre les

mains, suivant le mot Grec *Enchiridion*. Cap. 112.
Rien de plus formel que ce qu'on y lit de l'utilité de la prière pour les morts. Voici comment ce Père s'en exprime : Quand on offre le sacrifice de l'autel ; ou qu'on fait des aumônes pour les défunts baptisés, ce sont des actions de graces, relativement à ceux qui sont parfaitement bons, & ils ne servent de rien à ceux qui sont tout-à-fait méchans. Mais pour les ames qui n'ont, ni une pureté sans tache, ni des souillures grossières, ils leur servent, soit à obtenir une pleine rémission, soit à rendre leur peine plus supportable.

La même doctrine se trouve d'une manière, non pas plus certaine, mais plus développée, dans l'écrit que le même Père adressa à S. Paulin, Evêque de Nole, sur le soin qu'on doit avoir des morts. Nous lisons, dit-il, dans le livre des Machabées, [qu'il cite comme canonique] qu'on a offert le sacrifice pour les morts ; & quand nous ne le lirions en aucun endroit des anciennes Ecritures, ce n'est pas une petite autorité que celle de toute l'Eglise, qui paroît dans cette coutume. On peut soulager les défunts, & par le saint sacrifice, & par les prières, & par les aumônes. Ces secours néanmoins ne

servent qu'à ceux qui ont vécu de manière à en percevoir les fruits, & non généralement à tous ceux pour qui on les offre. Mais comme nous ne discernons pas les uns des autres, il faut les offrir pour tous les Fidèles; car il vaut mieux qu'ils soient inutiles à ceux qui n'en sauroient profiter, & à qui cependant ils ne peuvent nuire, que s'ils manquoient à ceux qui en attendent & qui en recevroient du soulagement. Du reste que chacun ait un soin particulier de ses proches, afin qu'il soit traité à son tour comme il aura traité ses frères.

Augustin s'étant enfin procuré en entier l'ouvrage composé contre lui par l'Evêque Julien, il ne fut pas content des extraits tronqués & assez défectueux que le Comte Valère lui avoit envoyés, & sur lesquels le S. Docteur avoit déjà fait une première réponse. Julien même commençoit à triompher, & crioit de toute part à l'imposture. Augustin s'étudia donc à faire une ample & solide réfutation en six livres, qu'il témoigne avoir travaillés avec un soin extraordinaire. Dans les deux premiers, il combat les principes de son adversaire, en général par l'autorité des Docteurs Catholiques. Les quatre autres réfutent pied à pied les quatre li-

vres de Julien. Quelque extrait que l'on fit d'un pareil ouvrage, on ne pourroit que l'affoiblir. On en donnera une idée beaucoup plus convenable, quoique générale, en assurant, avec les meilleurs Critiques, que c'est le plus beau des nombreux écrits de ce Père contre les Hérétiques, dont il fut particulièrement le fléau. Comme Julien prétendoit ranger les Orientaux de son côté, Augustin démontre la conformité de la doctrine des Catholiques avec celle des Pères de tous les temps & de tous les climats: puis il lui fait sentir, qu'en accusant ses contradicteurs de Manichéisme, il imprime le même déshonneur, tant aux Saints Irénée, Cyprien, Hilaire, Ambroise, qu'aux plus fameux Docteurs de la Grèce, S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, & S. Jean Chrysostome. Parmi les autorités célèbres, il lui cite deux Ecrivains Ecclésiastiques dont nous n'avons plus les ouvrages, savoir Rhéticius, Evêque d'Autun, & un Evêque Espagnol, nommé Olympius.

Les Orientaux ne tarderent point à justifier le témoignage qu'on venoit de leur rendre. Les Pélagiens leur ayant porté des plaintes sur la prétendue persécution des Occidentaux, particulièrement sur

la dureté & l'injustice qu'ils affectoient de trouver dans le refus qu'on leur faisoit d'un Concile universel, ils n'en eurent pas meilleure composition que de leurs premiers Juges. Atticus, Patriarche de Constantinople, à qui ils envoyerent quelques émissaires, leur opposa l'ancienne croyance de l'Eglise, & fit même éloigner de son troupeau ces contagieux solliciteurs. Ils ne furent pas mieux reçus à Ephèse, où Céléstius avoit autrefois séjourné, & fait des connoissances. Ces tentatives ne servoient qu'à manifester & à prévenir les desseins pernicieux d'une secte inquiète & remuante. Pélage déféré personnellement à un concile où présidoit Théodote d'Antioche, fut condamné comme Hérétique, puis chassé des Saints Lieux; & Prayle, Evêque de Jérusalem, en rendit compte au Pape, de concert avec le Patriarche d'Antioche. Il n'est plus question de Pélage depuis cet évènement de l'an 421. Comme il étoit fort avancé en âge, il y a toute apparence qu'il ne survécut pas longtemps. Julien d'Eclane fut un des émissaires envoyés en Orient. Après avoir parcouru diverses provinces avec ses compagnons, il alla en Cilicie trouver Théodore de Mopsuète, qu'il regardoit, avec

Prosp. Carm. c. 2.

Merc. comment an. 429.

justice, comme son maître, & qui n'étoit pas même fort affermi dans les vérités fondamentales du Christianisme; comme on le verra dans la suite. Toutefois par une contradiction singulière en soi, mais peu étonnante en des gens qui ne tiennent pas plus aux principes de la probité qu'à ceux de la foi; après que Julien fut sorti de Cilicie, il s'y tint un concile, où Théodore condamna le Pélagianisme, & anathématisa nommément Julien.

L'Orient admiroit dès-lors les vertus plus qu'humaines de S. Siméon Stylite. Prévenu d'une grace fort éloignée de l'ordre commun, les premiers pas que fit cet homme de prodiges dans les routes de la vertu, étonnerent les plus avancés. Au lieu d'un enfant négligé & presque sauvage, d'une rusticité & d'une ignorance extrême jusqu'à l'âge de treize ans où il quitta la garde de ses troupeaux, on vit un saint & sublime ascète, aussi avide de la nourriture spirituelle qu'indifférent à celle du corps. Il ne prenoit qu'à regret, une fois en sept jours, ce qu'il ne pouvoit se refuser, sans être homicide de lui-même. Les macérations accoutumées eussent paru pour lui des exercices de mollesse. Extraordinaire en tout, il fit sa cellule, d'un puits infect, son ci-

lice, des replis d'une corde qui l'enveloppoit & le ferroit tellement, qu'elle lui entra dans la chair & ne fit de la plus grande partie de son corps qu'une horrible plaie. Encore ne fut-ce là que le prélude de sa longue & miraculeuse pénitence, plus admirable sans doute qu'imitable, & dont le Tout Puissant donna le spectacle au Monde, pour en confondre la lâcheté, & montrer à quel point la force de la grace peut élever la foiblesse humaine.

Pendant quarante-huit ans; c'est-à-dire jusqu'à la décrépitude & à la mort, il n'eut d'autre habitation que le haut d'une colonne, où il se tenoit sans cesse exposé, soit au soleil brûlant de la Syrie, soit au froid pénétrant de ses nuits humides, aux pluies, aux vents, aux frimats très-piquans dans ces contrées, en certaines saisons. Il lui vint un ulcère à la cuisse, d'où le pus & les vers se répandoient sur sa colonne. Rien ne put ébranler sa résolution. Tandis qu'il rendoit la santé à la multitude innombrable des malades qu'on lui amenoit de toute part, loin de demander à Dieu sa propre guérison, il s'estimoit si heureux de souffrir sans relâche, qu'il remettoit lui-même dans sa plaie les insectes qui le dévoroient tout

vivant. Il vécut néanmoins jusqu'à l'âge de soixante-neuf ans : prodige incroyable, comme tous ceux de sa vie ; si elle ne se fut passée sous les yeux de tout le monde, pour ainsi dire, dans un temps & des lieux connus, près d'un monastère nombreux, à quinze lieues tout au plus d'Antioche. Le spectacle parut si étrange, & dura si long-temps, qu'on y vint des lieux les plus éloignés, pour éprouver, avec son humilité, l'esprit qui le guidoit par des voies si étranges. Les Pères du désert lui firent commander de quitter sa colonne ; & il se mit sur le champ en devoir d'en descendre. Les Empereurs l'ont visité eux-mêmes avec admiration & l'ont fait consulter sur les objets les plus importans pour l'Etat & pour l'Eglise. Outre l'attestation des fidèles, les Sarrasins & les autres infidèles qui accouroient journellement à sa colonne, & qui lui voyoient opérer sur eux-mêmes un nombre infini de guérisons miraculeuses, ont donné à ces prodiges une célébrité qui s'est transmise d'âge en âge jusqu'aux derniers siècles. Théodoret qui l'avoit vu & entretenu plusieurs fois, pendant la longue durée de sa vie merveilleuse, & qui en écrivit alors l'abrégé, prend à témoin, sur ce qu'il en rap-

Evagr. II Hist. c. 10 & 13.

Theod. Philost. p. 883.

porte, toutes les perſonnes de ſon temps. Il prévoyoit cependant la peine qu'auroit la poſtérité à croire ces faits bien plus vrais que vraiſemblables. Ce qui ſe paſſe, dit-il à cet effet, eſt ſi fort au deſſus de l'humanité, que mon récit atteſté, pour ainſi dire, par tous les hommes vivans, aura dans la ſuite l'air d'une fable, aux yeux de ceux qui, ne connoiſſant pas les choſes Divines, meſurent tout ce qu'ils entendent, par les forces de la nature.

Boll. 2. apr. p.67. L'hiſtoire de Sainte Marie d'Egypte, n'eſt ni moins merveilleuſe ni moins certaine que celle de S. Siméon. Après que cette pécherreſſe prédeſtinée ſe fut abandonnée pendant dix-ſept ans aux paſſions de la jeuneſſe, avec un emportement peu commun juſques dans les perſonnes les plus décriées, le bras miſéricordieux du Seigneur la retira, comme malgré elle, de l'abyme d'iniquités où elle ſe plaiſoit à s'enfoncer davantage de jour en jour. Elle alla, de la ville d'Alexandrie, théâtre ordinaire de ſes honteuſes débauches, à la ville Sainte de Jéruſalem, dans le deſſein de tendre des pièges à la piété même des Pélerins, & d'y ſatisfaire toute la fougue de ſes paſſions, parmi les étrangers ſans nombre qu'attiroit

la solemnité prochaine de l'exaltation de la Croix. Le jour de la fête, comme elle voyoit tout le monde accourir au lieu saint, elle voulut suivre la multitude. Elle se sentit repoussée invisiblement, dès qu'elle fut sur la place, à la vue de l'église. Cependant elle avança jusqu'à la porte, avec une peine & des efforts prodigieux : mais alors ne pouvant plus faire un pas en avant, quelque mouvement qu'elle se donnât, elle se retira dans un coin du péristile, tandis que tout le monde entroit librement.

Demeurée seule & confuse hors du lieu saint, elle conçut que c'étoit la corruption de sa vie & l'indignation du Seigneur qui lui en fermoient l'entrée. Fondant aussi-tôt en larmes & poussant des soupirs amers, elle déteste tant ses crimes passés que l'impureté de ses derniers desseins, & promet qu'aussi-tôt après qu'elle aura eu la consolation d'adorer le bois sacré où l'Agneau sans tache à répandu son sang pour nous laver de nos souillures, elle renoncera à toutes les voluptés & les délices du siècle, & qu'à l'heure même elle ira s'ensevelir dans quelque désert affreux qu'il plaise au Ciel de lui assigner pour retraite. Marie, après cette prière, ne trouva plus d'obstacle ;

elle entra dans l'églife, elle adora la croix; puis tenant sa promesse, elle se retira dans les déserts qui sont à l'orient du Jourdain, où elle n'emporta que trois pains pour toute provision. Il y avoit quarante-sept ans qu'elle y étoit, quand un solitaire de Palestine, nommé Zozime, consommé dans la vertu, & favorisé des dons les plus signalés d'en haut, fut conduit vers elle, pour se guérir d'une tentation de vanité. Comme l'enflure de son imagination, ou le malin Esprit lui représentoit que personne ne le surpassoit, ni dans la science ni dans la pratique des choses du salut, il se présenta un homme qui lui dit d'aller dans un monastère situé au bord du Jourdain. Zozime obéit, quitta la communauté où élevé dès l'enfance il avoit déjà passé cinquante-trois ans, & se rendit au lieu qu'on lui indiquoit. Ce n'étoit pas précisément dans ce monastère qu'il devoit trouver l'objet si capable de l'humilier: mais la coutume y étant établie de passer le Jourdain & de se retirer dans le désert pendant le carême, afin de se préparer à la célébration de la Pâque par le plus profond recueillement, Zozime suivit cette sainte pratique. Il s'enfonça même dans ces vastes solitudes beaucoup

plus que les frères, toujours occupé de la pensée de rencontrer quelque folitaire plus parfait. Après avoir marché durant vingt jours, comme il s'arrêtoit fur le midi pour faire la prière de fexte, il apperçut à quelque diftance, fur la droite, une figure humaine fi noire & fi décharnée, qu'elle n'en paroiffoit que l'ombre. Il fut d'abord faifi d'effroi, s'imaginant que c'étoit une illufion du Démon. Mais s'étant armé du figne de la croix, il acheva tranquillement fa prière; puis tournant les yeux vers l'objet de fon appréhenfion, il vit une perfonne qui lui fembloit nue & qui marchoit t[illegible] du côté de l'Occident. C'étoit la pén[illegible] Egyptienne dont l'ardeur du foleil avoit rendu le corps tout noir, excepté les cheveux d'une blancheur extrême, & femblables à une touffe de coton qui lui eut enveloppé la tête. Zozime plein de joie, courut du côté de la Sainte, qu'il prit pour un homme: mais elle s'enfuit, avec une viteffe extrême, vers le fond du défert.

Zozime ne la pouvant joindre, fe mit à crier en pleurant & en fe lamentant: Serviteur de Dieu, pourquoi fuyez-vous un pauvre vieillard, qui ne veut que s'édifier & recevoir votre bénédiction? Ab-

bé Zozime, répondit-elle, je suis femme, & dans une nudité où la bienséance ne me permet pas de paroître à vos yeux. Jetez-moi votre manteau, si vous voulez que je m'arrête. Zozime épouvanté de s'entendre appeler par son nom, lui jeta son manteau. Ils étoient parvenus, en courant l'un & l'autre, jusqu'à un ravin profond, où Marie descendit encore : mais étant montée de l'autre côté, elle s'y assit, couverte du manteau. Zozime s'arrêta sur le bord où il se trouvoit, & la supplia de lui apprendre qui elle étoit, d'où elle venoit, depuis quel temps & pour quel sujet elle menoit une vie si extraordinaire. Enfin, lui dit-il, ne me cachez rien de toutes les merveilles qui vous concernent, & qui doivent tourner à la gloire du Tout-puissant. Ne tenez pas plus long-temps la lumière sous le boisseau ; & que la crainte de la vanité ne vous fasse pas ensevelir tant de sujets d'édification dans un silence infructueux. Je prends à témoin le Dieu pour qui nous vivons l'un & l'autre, que dans l'état de vieillesse & d'infirmité où je suis, je ne saurois avoir été conduit si avant dans ces déserts, que par le dessein qu'il a eu de manifester ce que vous avez fait pour sa gloire.

Que je suis éloignée du péril de l'orgueil & de l'ostentation, reprit la pénitente en soupirant, & que j'ai bien plus lieu de craindre que je ne vous fasse horreur, en me faisant connoître à vous! Non, vos oreilles ne pourront entendre les excès affreux que j'ai à me reprocher; & si j'expose à vos yeux le tableau effrayant de mes iniquités, vous allez fuir à ma voix, comme au souffle mortel d'un monstre vénimeux. Je vous dirai tout néanmoins, avec autant de candeur que de confusion: mais intéressez-vous au sort éternel de cette misérable pécheresse, & ne cessez jamais de prier le Seigneur qu'il me juge dans sa miséricorde.

Là dessus, elle lui raconta, avec les signes les plus attendrissans d'humilité & de repentir, dans quels excès de libertinage elle avoit passé ses premières années, & comment elle s'étoit convertie, dans le voyage de Jérusalem qu'elle avoit entrepris avec un dessein bien différent. Mais la divine bonté, reprit-elle, conduisoit par la main cette aveugle pécheresse; & la Reine des vierges que j'avois si mal imitée, daigna me servir de caution auprès de son fils. Ce fut par son inspiration que je passai le Jourdain, après m'être munie auparavant du viatique

ſalutaire du corps & du ſang de Jéſus-Chriſt dans l'égliſe de ſaint Jean-Baptiſte, au bord du fleuve. Je m'enfonçai auſſitôt après dans des lieux ſi abandonnés, que, depuis tant d'années que j'y ſuis, je n'ai vu aucun être vivant, pas même une brute. De quelle nourriture avez-vous donc vécu, demanda Zozime? Trois pains que j'avois apportés, me ſuffirent pour pluſieurs années. Après quoi je me ſuis nourrie des herbes que j'ai trouvées dans ces déſerts. Zozime lui demanda encore, s'il ne lui en avoit pas coûté beaucoup d'efforts pour perſévérer, & ſi elle n'avoit pas éprouvé de rudes tentations. Ah! Zozime, s'écria-t-elle, ce que vous touchez là me fait encore friſſonner d'horreur. Mes paſſions, comme autant de bêtes féroces, m'ont tourmentée autant d'années que j'en avois paſſées à les ſatisfaire. Pendant dix-ſept ans entiers, j'ai ſenti mon ſein dévoré par toute l'ardeur des flammes impures. J'avois encore eu la paſſion du vin; & bien ſouvent je me ſuis trouvée ſans une goutte d'eau, dans les plus grandes extrémités de la ſoif. Mes habits étant tombés par lambeaux, j'eus alternativement beaucoup à ſouffrir du froid & de la chaleur: ſouvent je tombois évanouie, & demeurois

comme morte, ſans aucun mouvement. Les Démons joignant leurs fureurs à tant d'autres attaques, m'environnoient comme des lions qui reſpirent le ſang & la mort; & auſſi-tôt je me ſentois horriblement tentée. Alors je me frappois la poitrine, en me proſternant contre terre, je l'arroſois d'un fleuve de larmes, j'invoquois la plus pure des Vierges, ma protectrice & ma caution; & toujours elle m'a rendue triomphante de tant d'ennemis.

Zozime lui entendant citer des paſſages de l'Ecriture, lui demanda ſi elle avoit étudié. Non, répondit-elle en ſouriant, je n'ai jamais rien appris d'aucune créature: mais c'eſt Dieu qui enſeigne les hommes, & qui n'a pas beſoin pour cela d'organes extérieurs. Au reſte ne me queſtionnez pas davantage; & de tout ce que je viens de dire, je vous conjure, par la croix de notre Rédempteur, de n'en rien révéler à perſonne, avant que Dieu m'ait retirée de ce monde. L'année prochaine, n'entreprenez pas de paſſer le Jourdain, dans le même-temps que les autres ſolitaires du monaſtère où vous habitez. Mais quand vous le voudriez paſſer, il ne ſeroit pas en votre pouvoir de le faire, avant le jour de la Cêne du Seigneur. Pour lors apportez-moi le corps

& le sang de Jésus-Christ que je désire ardemment de recevoir, & attendez-moi sur le bord du fleuve, du côté de la terre habitée. Après ces paroles elle se recommanda de nouveau à ses prières, & prit tout-à-coup la fuite vers les réduits les plus sauvages du désert. Zozime se mit à genoux, baisa la terre qu'elle avoit touchée de ses pieds; puis reprit, en louant Dieu, le chemin du monastère, où il arriva, comme ses frères, pour le jour des Rameaux.

Il garda un religieux silence sur tout ce qu'il avoit appris, & il attendit avec impatience que l'année s'écoulât. Mais dès le premier dimanche du Carême, quand les autres Solitaires sortoient pour passer le Jourdain, il fut attaqué de la fièvre. Il se souvint de ce que la Sainte lui avoit prédit, qu'il ne pourroit sortir du monastère, quand il le voudroit. Il guérit au bout de quelques jours, & le Jeudi Saint, prenant avec lui les sacrés mystères, il partit en diligence, gagna le bord du Jourdain, & s'assit sur la rive que la sainte Pénitente lui avoit indiquée l'année précédente. Bientôt les momens lui parurent extrêmement longs. Il craignit d'avoir manqué le temps convenu, & que la Sainte étant arrivée la première,

sans l'avoir trouvé, n'eût repris la route du désert. Il porta ses regards de tous côtés sur les rives du fleuve; & n'appercevant aucune barque, il appréhenda qu'elle n'eût été dans l'impossibilité de le passer. Comme ce souci l'agitoit, elle parut tout-à-coup; & après avoir fait le signe de la croix sur les eaux, elle marcha sur leur surface. Saisi d'un religieux effroi, Zozime s'inclina devant elle: mais elle lui cria: Que faites-vous, Prêtre du Seigneur, dispensateur du plus sacré de ses dons? Elle le pria de réciter le Symbole & l'oraison Dominicale; & après avoir communié, elle lui fit promettre qu'il reviendroit l'année suivante, jusqu'au torrent où il l'avoit trouvée la première fois. Zozime lui baisa les pieds, les arrosa de ses larmes, l'engagea à prier pour l'Eglise, pour l'Empire, pour lui-même, & il ne pouvoit se résoudre à la laisser aller. Mais il ne put la retenir long-temps. Elle fit une seconde fois le signe de la croix sur le fleuve, & retourna comme elle étoit venue, en marchant sur les eaux.

L'année suivante, Zozime exécuta avec empressement la promesse qu'il avoit faite à la Sainte: mais étant arrivé près du ravin, il la trouva morte, le visage tourné vers l'Orient, & les mains

croisées. Il répandit sur ses pieds un torrent de larmes, sans oser porter la main sur ce saint corps. Comme ensuite il chantoit ses pseaumes, & récitoit les prières de l'Eglise, il lut ces paroles écrites sur le sable: Mon père Zozime, rendez à la terre ce qui vient de la terre, & priez pour la pécheresse Marie, morte la nuit même de la Passion du Seigneur, après avoir participé aux saints mystères que vous lui aviez apportés. Il eut beaucoup de consolation d'apprendre le nom de cette Sainte, qu'il avoit oublié de lui demander: mais il ne savoit comment s'y prendre pour creuser la fosse à laquelle il avoit été bien éloigné de penser. Il fit de vains efforts, avec quelques morceaux de bois; il étoit si affoibli par les austérités, & la terre si durcie par la sécheresse, qu'il perdoit toute espérance; quand il vit approcher un énorme lion, qui vint lécher les pieds de la Sainte. Roi des animaux, lui dit-il, puisque notre Créateur t'envoie, afin que le corps de sa servante ne demeure pas sans sépulture, remplis ta commission, & donne-moi lieu de consommer la mienne. Le lion eut bientôt creusé une fosse suffisante; & Zozime y mit le corps de la Sainte, enveloppé du manteau qu'il lui avoit

laissé. De retour au monastère, il raconta tout ce qu'il avoit vu & entendu, vécut avec un redoublement sensible, tant d'humilité que de piété, & ne mourut qu'à l'âge d'environ cent ans. L'Eglise l'honore, ainsi que Sainte Marie d'Egypte; celle-ci le second jour d'Avril, & Zozime le quatrième. Cette histoire fut écrite par un Auteur contemporain, sur la relation des moines qui la tenoient de ce S. Abbé.

Non loin des lieux où se donna ce grand exemple, un Evêque de Perse, nommé Abdas, abattit un temple consacré à l'adoration du feu. Les Mages s'en plaignirent au Roi Isdegerde, qui se contenta d'ordonner à l'Evêque de rétablir le temple à ses dépens. Il eut mieux valu sans doute contenir un zèle indiscret, que de se mettre dans l'alternative embarrassante, ou de bâtir un temple aux faux Dieux, ou d'attirer au Christianisme une cruelle persécution. Mais enfin l'Evêque, après une faute d'imprudence, eut horreur d'un scandale sacrilège, & fort ressemblant à l'apostasie. Le Roi le fit mourir, & ruina par représailles les Eglises des Chrétiens. Tel fut le commencement d'une horrible persécution qui dura trente ans, sous trois regnes consécutifs.

On ne sauroit peindre tous les raffinemens de cruauté qu'on y exerça sur les Fidèles. On écorcha les mains à quelques-uns, à d'autres le visage, depuis le front jusqu'au menton, ou le dos tout entier : on leur enfonça des pointes de roseaux sous les ongles, ou par une invention aussi infame qu'inhumaine, en des parties du corps plus sensibles ; on les jeta pieds & bras liés en de grandes fosses, où l'on mettoit en même temps des milliers de gros rats qui les rongeoient tout vivans ; on leur coupoit les membres l'un après l'autre, & pièce à pièce à chaque jointure, en sorte qu'on ne laissoit que la tête avec le tronc, jusqu'à ce que la violence de la douleur ou la défaillance les fit expirer. Le nombre des Martyrs fut presque infini. Les plus connus sont Hormisdas, homme de la première qualité, Suénès, Jacques & Benjamin.

Mais cette persécution, toute violente qu'elle étoit, servit à étendre plus loin que jamais la doctrine salutaire qu'on vouloit étouffer. Les Sarrasins, pour la plûpart sujets du Roi de Perse, habitoient les frontières du Royaume du côté des Romains. Par le conseil des Mages, Isdegerde leur fit enjoindre de garder les

les passages, pour empêcher les Chrétiens de se réfugier sur les terres Romaines. Aspébète, l'un des chefs des Sarrasins, fut si touché de compassion, que loin d'arrêter un seul Chrétien, il facilita de tout son pouvoir leur évasion; ce qui étant parvenu à la connoissance du Roi, par le moyen des Mages, le Sarrasin se retira chez les Romains, avec son fils Térébon, & toute sa famille. Térébon étoit paralytique de la moitié du corps depuis son enfance. Les rapports qu'il eut avec les Chrétiens, lui donnerent lieu de faire des réflexions salutaires sur l'impuissance de la médecine & de la magie même, qu'on avoit employées successivement pour le guérir. Un jour qu'il étoit tout pénétré de ces sentimens; Grand Dieu, s'écria-t-il, Être Créateur, qui avez fait de rien le ciel & la terre, & qui avez manifesté votre gloire aux Chrétiens, signalez de même votre puissance bienfaisante en me guérissant; & sur le champ je renoncerai à tout autre culte, pour embrasser leur religion. Il s'endormit après cette prière, & vit en songe un Solitaire, dont tous les traits lui demeurerent profondément empreints dans l'esprit: il avoit le visage rond, l'œil gai, un air doux &

affable, la taille médiocre, & une barbe vénérable qui lui descendoit jusqu'à la ceinture. Viens me trouver, dit-il, à Térébon, au lieu ordinaire de ma demeure, & je te guérirai: Je suis Euthymius, qui habite le désert Oriental, à dix milles de Jérusalem.

Vit. Euthym. in Annal. Gr. S. Euthymius étoit né à Mélitine en Arménie, d'une famille aussi distinguée par les vertus que par la noblesse: mais la merveille même de sa naissance fit encore beaucoup mieux espérer de lui, que tous ces avantages de ses proches. Il fut accordé à leurs vœux, comme ils prioient dans l'église du Martyr S. Polyeucte, dans un temps où ils commençoient à désespérer d'avoir jamais des enfans. Son nom seul fut comme le signe & le garant des faveurs du Ciel. Ibid. p. 7. Une voix céleste se faisant entendre à son père & à sa mère, proféra par deux fois le mot grec *Euthymeite*, qui veut dire ayez bon courage. Elle leur enjoignit ensuite de nommer ainsi l'enfant qu'elle leur promettoit; parce que sa naissance feroit reprendre courage à l'église. En conséquence, il fut appelé Euthymius, voué au Seigneur, & élevé comme un enfant qui appartenoit moins à son père qu'à son Dieu. S. Otrée, Evêque de Méli-

tine, le fit passer par tous les degrés de la cléricature ; & l'ayant enfin ordonné Prêtre, il lui confia le soin des monastères de son diocèse ; parce qu'il avoit toujours remarqué en lui un grand attrait pour la solitude. Mais cette occupation parut encore trop dissipante à ce nouveau Jean-Baptiste. Il s'éloigna de toute habitation humaine ; & de retraite en retraite plus rigoureuse l'une que l'autre, cherchant par-tout à établir la vie de l'esprit sur la mort des sens & l'oubli du Monde, il se fixa dans une caverne, dont l'ouverture donnoit sur le bord escarpé & très-élevé d'un torrent, & où l'on ne parvenoit qu'en gravissant avec peine. Il s'établit par la suite dans un monastère au dessous : mais Euthymius en laissa la conduite à son ami Théoctiste, & demeura toujours dans sa caverne. Il vécut ainsi jusqu'à l'age de quatre vingt seize ans, durant lesquels il ne cessa de faire admirer, comment, avec l'Esprit de Dieu, la plus profonde solitude n'empêche pas de servir l'Eglise. Il lui procura une gloire & des avantages infinis, non-seulement par le grand nombre d'imitateurs qui trouverent le salut sur ses traces, mais par le zèle sage & pur avec lequel il employa l'ascendant

de ses vertus à faire révérer les décisions des pasteurs légitimes que les Novateurs affectoient de méconnoitre.

Aspébète voulut conduire lui-même son fils à saint Euthymius : ils furent suivis par une grande multitude d'Arabes, tant de leur escorte, que de ceux que l'attente d'un miracle attiroit en bien plus grand nombre. La troupe étoit si nombreuse, que les moines qui habitoient au bas de la montagne les prirent, dans un premier sentiment d'effroi, pour des Barbares accoutumés au pillage. Mais Aspébète les eut bientôt rassurés par tous les signes de ses dispositions religieuses : il se fit annoncer au Saint, il manifesta le sujet de son voyage & la vision qui lui en fai-
Pag. 21. soit espérer le fruit. Euthymius regardant cette première faveur comme un gage de la seconde, & comme un ordre du Ciel, il descendit sans difficulté vers Térébon, qui reconnut aussi-tôt dans ce Saint le vieillard mystérieux qu'il avoit vu en songe. L'homme de Dieu, par un signe de croix, le guérit sur le champ.

Les Sarrasins saisis d'admiration se jeterent par terre, en confessant la puissance de Jésus-Christ, & en demandant à grands cris qu'on leur donnât le baptême : mais Euthymius voulut s'assurer

de la sincérité de leur foi. Après avoir fait des espèces de fonts baptismaux dans un coin de sa caverne, il les instruisit des points essentiels de notre croyance, puis il les baptisa; premièrement Aspébète, qu'il nomma Pierre, & Maris frère de la femme d'Aspébète: (c'étoient les principaux de la nation, autant par leur sagesse que par leur puissance) ensuite Térébon, & la multitude. Il les retint quarante jours auprès de lui, tant pour achever de les instruire, que pour les affermir dans la doctrine du salut: après quoi, il les congédia. Mais le beau-frère d'Aspébète ne voulut plus sortir du monastère: il donna tous ses biens, pour le rebâtir & le faire plus grand qu'il n'étoit, renonça à toutes les choses de la terre, pour embrasser lui-même la vie monastique, & s'illustra parmi les plus grands serviteurs de Dieu. Depuis la guérison de Térébon, les malades se faisoient porter en foule vers saint Euthymius, dont le nom devint en peu de temps célèbre par une infinité de prodiges.

Cependant les Perses s'offensèrent de ce que leurs sujets Chrétiens cherchoient un asyle dans l'Empire. Ils en firent des plaintes, puis des menaces également

Socr. vj. 18. inutiles. On en vint à une guerre ouverte, qui se fit avec beaucoup d'animosité de part & d'autre. Elle fut malheureuse pour les Perses, qui, après plusieurs combats désavantageux, perdirent une bataille décisive, dont la nouvelle parvint à Constantinople le 6 Septembre 421. La paix se fit la même année, & mit fin à la persécution, au moins pour quelque temps, à l'occasion que je vais dire.

Les Romains avoient conduit dans la ville d'Amide sept mille prisonniers, qu'on y laissoit périr misérablement, faute de subsistance. L'Evêque Acace rassembla son clergé, & parla ainsi : Notre Dieu qui s'est fait homme pour nous mettre en liberté, estime beaucoup plus la vie des hommes qu'une multitude de vases d'or & d'argent dont il n'a pas besoin : faisons-les donc servir à délivrer, ou à nourrir ces pauvres captifs. On fondit ces vases : on fournit des vivres aux malheureux ; & bientôt on les mit en état de retourner libres dans leur pays. Vararane qui regnoit depuis la mort de son père Isdegerde, fut touché de cette action ; conçut une haute idée de la religion qui l'inspiroit, voulut voir l'Evêque qu'il combla d'amitiés,

& défendit d'inquiéter davantage les Chrétiens.

Durant la guerre de Perse, il survint plusieurs évènemens extraordinaires qui parurent miraculeux, & qu'on attribua aux brillantes vertus qui florissoient à la Cour de Théodose le jeune. La Princesse Pulquérie étoit le premier mobile qui mettoit tout en action. Non contente de former l'Empereur son frère à la piété & aux vertus chrétiennes, elle s'efforçoit encore de vaincre l'indolence naturelle qu'elle remarquoit dans ce Prince, lui inspiroit du goût pour l'application & les affaires, lui apprenoit elle-même à paroître en public avec dignité, à prendre sa résolution dans les conseils, & à faire aux ministres des Cours étrangères des réponses dignes de la Majesté Impériale. Elle n'avoit pas encore quinze ans, qu'elle voua solemnellement sa virginité au Seigneur: la cérémonie s'en fit avec magnificence. En témoignage d'une consécration qu'elle préféroit à toute l'élévation du siècle, elle offrit dans l'Eglise de Constantinople une table d'autel, toute d'or, enrichie de pierreries, & marquée d'une inscription qui exprimoit tout à la fois l'objet du sacrifice & la générosité de la victime. Elle persuada

aussi à ses deux sœurs, de se consacrer à Dieu, tant pour leur faire part de l'heureuse liberté du cœur dont elle sentoit tout le prix, que pour écarter les ambitieux qui, en les épousant, auroient pu troubler l'Etat. Le Palais ressembla dès-lors à une maison religieuse des plus ferventes. On y célébroit dès le matin les louanges divines; on y faisoit des prières & de pieuses lectures, à des heures réglées; on n'observoit pas seulement les jeûnes de précepte, mais on y ajoutoit beaucoup d'abstinences & de bonnes œuvres de surérogation. Il y avoit une bibliothèque de livres de piété & des meilleures versions des Saintes Ecritures: mais pour les entendre dans le vrai sens de l'Eglise, & pour se préserver des nouveautés dangereuses, on en conféroit souvent avec de bons Prêtres, avec de saints solitaires, & surtout avec les juges naturels de la sainte doctrine, les évêques, à qui l'on faisoit gloire de rendre l'hommage & tous les honneurs qui sont dûs aux premiers ministres de la Religion.

Socr. vij. 22.

En 415, comme la Princesse étoit âgée de seize à dix-sept ans, l'Empereur son frère l'associa à l'Empire, & la déclara Auguste; ce qui avoit été jusques-

là sans exemple. Mais on ne pouvoit faire une plus sage exception. Pulquérie ayant formé un excellent conseil, dont elle faisoit exécuter les résolutions avec vigueur, se chargea d'intimer les ordres elle-même. Personne en effet ne savoit parler ni écrire avec plus de graces, soit en Grec, soit en Latin. Mais ce qu'il y avoit de plus admirable & de plus important au bonheur & à la tranquillité de l'Etat, c'est que, par une modestie infiniment rare dans une femme de sa capacité & de son génie, elle faisoit honneur de tout à l'Empereur son frère. Pour assurer mieux encore le repos & l'autorité absolue de l'Empire, on crut devoir procéder de la manière la plus rigoureuse contre les restes toujours inquiets du Paganisme. On défendit, sous des peines corporelles, tout exercice de l'idolâtrie, sans épargner les honneurs presque divins qu'on rendoit aux images des Empereurs. Mais Théodose dont la douceur surpassoit toutes ses autres vertus, réduisit, à la confiscation des biens & au bannissement, la peine de mort ordonnée contre ceux même qui sacrifieroient aux idoles. Il accordoit la grace à tous les criminels qui trouvoient le moyen de la lui faire de- L. ult. c. tit. de pæn.

mander; & comme Pulquérie, non moins bonne que son frère, mais plus clairvoyante sur les dangers d'une clémence excessive, les lui représentoit quelquefois: Ah ma sœur, répondoit-il, il nous est aisé de faire mourir un homme; mais il n'y a que le Tout-puissant qui le puisse ressusciter.

Il renouvella les loix de ses prédécesseurs contre les hérétiques, & les étendit nommément aux associations schismatiques des derniers Novateurs.

Ibid. de spect.

Il en fit une autre, pour défendre généralement de donner des spectacles publics, même aux Juifs & aux Païens, les jours de Noël, de l'Epiphanie, de Pâque, de la Pentecôte, & tout l'espace du temps qui se trouve entre ces deux dernières fêtes, ainsi que les fêtes des Apôtres, & tous les Dimanches de l'année, quand même ces jours concourroient avec celui de sa naissance, ou avec toute autre solemnité civile qu'on eut coutume de célébrer en son honneur. Que tout le monde sache, dit-il à ce sujet, qu'on ne nous plaît jamais davantage qu'en révérant la Divine Majesté. Il abolit le patriarchat des Juifs, qui étoit une dignité très-considérable pour les honneurs & les revenus; il leur défendit

de bâtir de nouvelles Synagogues, d'attirer à leur culte aucun Chrétien, & d'en avoir pour esclaves. En même temps il réprima le zèle indiscret des Chrétiens, leur défendant d'exercer aucune violence contre les Juifs ou contre les Païens, ni de leur rien enlever, sous peine de restituer au quadruple. Il faut néanmoins reconnoître que Théodose le Jeune, doué de tant de vertus qui en eussent fait un excellent citoyen, ne fut qu'un Prince foible, un génie timide & borné, facile à prévenir & à se laisser gouverner. L. 25, 26, 27. c. Th. de Jud.

Déjà il avoit atteint l'âge de vingt ans, & n'étoit pas encore marié. Pulquérie lui représenta qu'au faîte de la grandeur où il brilloit assez par l'éclat de sa dignité propre, il ne devoit chercher dans une épouse que la distinction du mérite personnel, & ces qualités du caractère qui font le bonheur de la société conjugale. Athénaïs, fille d'un Philosophe Athénien, étoit venue à Constantinople, pour faire casser le testament de son père qui la déshéritoit, sous prétexte que sachant la philosophie, elle n'avoit besoin de rien autre chose, & que les richesses de l'esprit devoient lui suffire. Elle s'adressa à la Princesse

Pulquérie, pour lui demander justice contre ses frères, assez durs & assez déraisonnables pour vouloir mettre à exécution ce bizarre testament. La nouveauté de l'affaire attira toute l'attention de Pulquérie. Elle s'intéressa vivement au sort d'une personne de son sexe, en qui l'on punissoit réellement la science, sous prétexte de l'honorer; & quand elle eut connu à fond le mérite d'Athénaïs, elle l'aima & l'estima, au point de l'adopter, & de lui faire épouser l'Empereur. Ainsi remplit-elle en quelque sens les dernières volontés, ou le pronostic du père de cette fille étonnante, plus vertueuse encore & plus avantagée des dons de la nature, qu'elle n'étoit savante.

Les frères d'Athénaïs se cacherent, quand ils surent son élévation: mais elle leur fit dire que, loin d'écouter le ressentiment, elle ne pensoit qu'à l'obligation qu'elle leur avoit, de ce qu'en refusant de la traiter en sœur, ils l'avoient rendue leur Souveraine. Elle leur obtint un rang & des dignités convenables à son auguste alliance. Elevée dans les préjugés du Paganisme, elle se convertit aussi-tôt qu'on lui eut présenté le flambeau de la vérité, & avant même

d'épouſer l'Empereur. A ſon baptême, on ſubſtitua le nom d'Eudoxe à ſon premier nom, qu'on regarda comme profane, parce qu'il venoit de celui de Minerve, nommée en Grec *Athene*. L'Empereur l'aima tendrement, & lui donna le titre d'Auguſte, deux ans après ſon mariage; ce qui étoit beaucoup faire, dans un temps où la perſonne qui poſſédoit le cœur du Souverain, n'en partageoit que rarement les décorations & les titres.

Cependant Théodoſe, avec de la vertu, marquoit trop de foibleſſe, pour n'être pas obſédé par ces ſortes de courtiſans qui uſent de la piété, comme de tout autre moyen, pour des vues profanes & coupables. Pluſieurs Evêques d'Orient ſouffroient avec peine l'autorité du Pape, ſur quelque partie que ce fût de l'Empire de Conſtantinople. Malgré la diſtinction des deux Puiſſances ſi bien différenciées dans l'Evangile, ils ne ceſſoient de les confondre, ou de les aſſimiler; & ils vouloient en toute rencontre régler le gouvernement de l'Egliſe, ſur la domination temporelle. Telle fut la pierre d'achoppement qui fit tomber enfin les Grecs d'une manière ſi funeſte, mais où ils ne faiſoient encore, pour

ainsi dire, que trébucher, sous le regne de Théodose. Ils engagerent ce jeune Prince à donner une déclaration, en date du 14 Juillet de cette année 421, par laquelle on attribua les affaires Ecclésiastiques de l'Illyrie à l'assemblée des Evêques de cette province, sous la direction de celui de Constantinople, qui jouit, dit-on, (pour autoriser cette conduite) des prérogatives de l'ancienne Rome. On cite les anciens Canons; c'est-à-dire, sans doute, ceux du premier Concile Général de Constantinople. Mais ils accordoient simplement à l'Evêque de cette Capitale le premier rang d'honneur après le Souverain Pontife, sans nulle sorte de jurisdiction sur les autres Eglises. Le Concile de Nicée en avoit même confirmé les principales dans tous leurs droits, de peur que le nouveau style ne leur portât préjudice. Pour l'Illyrie toute entière, autrefois de l'Empire d'Occident, le Pape y avoit invariablement conservé sa jurisdiction, non-seulement comme chef de l'Eglise, mais en sa qualité particulière de Patriarche d'Occident. La division en Illyrie Orientale & Occidentale, faite sous l'empire d'Arcade, n'avoit rien changé à ce régime ecclésiastique. C'étoit l'Evêque de Thes-

salonique, qui exerçoit l'autorité du Pape sur ces contrées, en qualité de Légat du saint Siège.

Boniface, averti qu'on transféroit à l'Evêque de Constantinople des droits tout nouveaux, sur les Eglises de l'Illyrie Orientale, écrivit d'abord à Rufus, Evêque de Thessalonique, de ne rien céder de son autorité à ceux qui en innovant vouloient l'envahir. Le Pape apprit en même temps, que, pour cette innovation, on devoit assembler en concile les Evêques des différentes provinces de la Grèce, & même ceux de la Dacie. Il se plaignit vivement d'un pareil complot, en leur demandant quel Supérieur parmi eux s'arrogeoit le droit de les convoquer. Si vous lisiez, dit-il, les Canons, (c'étoit la manière de citer le Concile de Nicée) vous verriez à quel Prélat il appartiendroit d'exercer après moi l'autorité; vous apprendriez quel est le second & le troisième siège. Ces grandes Eglises d'Alexandrie & d'Antioche ont été maintenues dans leur prééminence par ces anciens canons. Ont-elles cependant jamais entrepris ce qu'on veut vous faire oser? Ne les vit-on pas tout au contraire recourir à l'Eglise Romaine, dans les grandes affaires, telles que celles d'Athanase & de Flavien.

Tom. 4 Conc. p. 1704.

Ib. 1706.

d'Antioche ? Pour entendre ce raiſonnement de comparaiſon, il faut ſavoir que le différend de l'Illyrie venoit de ce que les Illyriens Occidentaux ne vouloient pas s'en tenir à ce que le Pape avoit ordonné touchant l'élection de l'Evêque de Corinthe. Cette affaire étoit de celles qu'on appelle majeures, & dans leſquelles le recours au Succeſſeur de Pierre étoit d'uſage, auſſi-bien que de droit, non-ſeulement pour les Egliſes du Patriarchat d'Occident, mais pour toutes les autres; parce qu'en ſa qualité de Premier Paſteur, il lui appartient de veiller à l'obſervation conſtante & générale des ſaintes règles, ſur-tout dans les cas qui intéreſſent l'ordre épiſcopal, dont il eſt ſingulièrement le Chef.

Pour concluſion, Boniface défend en propres termes aux Evêques d'Illyrie de s'aſſembler à l'effet de remettre en queſtion ce qui avoit été ſtatué par lui, ou par Rufus de Theſſalonique, touchant Périgène, Evêque de Corinthe. Il leur enjoint au contraire, d'obéir en tout à Rufus; il menace les obſtinés de les ſéparer de la communion du S. Siège.

Mais afin de maintenir plus ſûrement les privilèges de l'Egliſe Romaine, il

envoya une députation à Honorius, oncle du jeune Empereur de Constantinople. Ce Prince, toujours prêt à servir l'Eglise, éclaira son neveu sur les suites dangereuses de ce qu'on venoit d'extorquer de lui. C'est pourquoi Théodose revenant de bonne foi sur ses pas, répondit à son oncle, que sans égard à ce que les Illyriens avoient obtenu par surprise, il maintiendroit les anciens privilèges de l'Eglise Romaine, suivant les canons, & qu'il chargeoit dès ce moment les Préfets du Prétoire d'y veiller.

Si cette constitution impériale ne se trouve pas dans la compilation de Justinien, ce n'est pas une raison d'infirmer l'autorité de l'exemplaire qui s'en est conservé dans les archives Romaines avec tous les caractères de l'authenticité. On a soigneusement inséré dans le code Théodosien, & dans celui de Justinien, la constitution que celle-ci révoquoit. Mais comme ces recueils ont été faits dans la Nouvelle Rome, rivale très-jalouse alors de l'Ancienne, il n'est pas étonnant qu'on n'y ait laissé que ce qui étoit à l'avantage de cette émule superbe. Quoi qu'il en soit, le S. Siège, au temps de Théodose le jeune, retint toute sa jurisdiction sur l'Illyrie, qu'il

administra toute entière encore très-long-temps après. Mais on put entrevoir dès-lors jusqu'où s'étendoient les vues ambitieuses des Grecs, & à quels excès ils porteroient un jour la jalousie & le schisme.

Bonif. ep. 3 in T. 2 conc.

Dans les Gaules, le même Pontife réprima la témérité de Patrocle Métropolitain d'Arles, qui s'étoit ingéré à ordonner, hors de sa province, un Evêque pour le Siège de Lodève. Le Pape écrivit à Hilaire de Narbonne, de se transporter sur les lieux, & de faire ce qu'il conviendroit tant en sa qualité d'Archevêque qu'en vertu de la commission apostolique, & d'en référer ensuite au S. Siège. Boniface s'autorise encore ici des dispositions de Nicée, qui conservent religieusement, dit-il, les prérogatives de chaque Métropole, & qui ne souffrent pas que deux provinces soient soumises au même Prélat; en quoi il est aisé de remarquer, que le concile de Nicée assure tellement à chaque Métropolitain sa juridiction propre, qu'il n'ôte rien au Souverain Pontife des droits de sa primauté sur eux tous. Patrocle périt quelques années après, sous les coups d'un Tribun, qu'on croit avoir été l'exécuteur des ordres secrets du Préfet de la milice.

Prosp. chron. an. 426.

Le Pape Boniface mourut, suivant la meilleure chronologie, le 25 Octobre 422, après avoir tenu le S. Siège trois ans & huit mois. Une ancienne épitaphe nous apprend qu'il parvint au Pontificat, dans un âge très-avancé; mais que dès sa jeunesse il avoit servi utilement le Siège Apostolique, & soulagé la ville de Rome dans une année de stérilité. Son caractère étoit la clémence, la douceur & la modestie; vertus engageantes, qui servirent beaucoup mieux que n'auroit pu faire la sévérité, à éteindre le schisme qu'occasionna son élection; mais qui ne l'empêcherent pas de soutenir avec force la dignité de son siège. Neuf jours après sa mort, le trois de Novembre, on élut Célestin, Romain de naissance, qui occupa près de dix ans la Chaire de S. Pierre.

L'année suivante, l'Empereur Honorius mourut d'hydropisie, à l'âge de trente-neuf ans, dont il en avoit regné vingt-huit depuis la mort du grand Théodose son père; de qui, dit-on, il eut toutes qualités religieuses, & nulle des qualités impériales. Si cependant on fait attention à la longue durée de son regne, sans cesse agité dans ces temps malheureux, soit par les attaques des

Barbares innombrables, ſoit par la révolte des plus dangereux tyrans qu'il réuſſit à dompter ; il faut, ou que ſa piété n'en ait pas fait un Prince auſſi foible qu'on le prétend, ou qu'il ait ſu diſcerner & maintenir en place les grands Capitaines de ſon regne, avec une conſtance qui ne feroit un paradoxe guère moins inexplicable que le premier. Quoi qu'il en ſoit des qualités de ſa perſonne, ou de la difficulté des conjonctures, l'Empire de l'Ancienne Rome, durant tout le regne de cet Empereur, ſe ſoutint au moins par ſa propre maſſe, ou par la ſolidité de ſa conſtitution. Ce ne fut qu'après Honorius, & par la ſucceſſion rapide des vains fantômes de Céſars qui occuperent ſa place, que Rome fit la chûte dont elle ne ſe releva plus.

Fin du Tome IV.



TABLE

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 395, jusqu'à l'an 423.

TOME QUATRIÈME.

PAPES.

XXXVIII. SAint Sirice, mort le 26 Nov. 398.

XXXIX. S. Anastase, sur la fin de l'an 399, mort, selon Tillemont, le 27 Avril 402.

XL. S. Inocent, vraisemblement le 27 Avril 402 12 Mars 417.

XLI. S. Zozime, 18 Mars 417, 26 Déc. 418.

XLII. S. Boniface 28 Déc. 418, 4 Sept. 422.

XLIII. S. Célestin 10 Sept. 422.

ANTIPAPE.

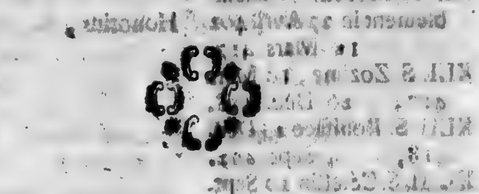
Eulalius, 418.

EMPEREURS D'ORIENT.

ARcade, mort en 408, & remplacé par Théodose II.

EMPEREUR D'OCCIDENT.

Honorius, 423.



Ecrivains Eccléſiaſtiques.

SAint Ambroiſe, né, ſuivant l'opinion commune, à Arles dans les Gaules, mourut en 397. Nous avons de lui d'excellens Traités ſur les devoirs de la plûpart des états de vie, des Exhortations & des Sermons fort touchans, des Commentaires ſur l'Evangile de S. Luc, ſur les Epitres de S. Paul, & ſur plusieurs Pſeaumes, quelques Oraiſons Funèbres, & beaucoup de Lettres qui ne ſont pas les moindres productions de ſon éloquence. Elle paroît ſe ſurpaſſer elle même, & prendre une force plus qu'humaine, dans ces diſcours comme inſpirés par des évènemens ſi capables d'émouvoir une ame ſenſible, & dans leſquelles il s'eſt trouvé pluſieurs fois, telles que les perſécutions de l'Impératrice Juſtine, & la

Principaux Conciles.

COncile de Carthage en 397. Nous avons cinquante articles de ſages Réglemens, qui portent le nom de ce Concile, & dont quelques uns, ſelon toutes les apparences, ont été recueillis des Conciles ſuivans.

I. Concile de Tolède 400, où l'on fit vingt Canons, & où l'on réſolut de recevoir les Evéques qui abjureroient le Priſcillianiſme. On y prit pour règle de Foi, ce que le Pape (nommé ainſi par excellence pour la première fois) écrivoit de concert avec les autres Evêques.

Conciles d'Alexandrie & de pluſieurs autres endroits d'Orient, 401, pour la condamnation des écrits d'Origène.

Concile de Carthage, 404, pour implorer le ſecours de l'Empereur contre les Donatiſtes qui ſe-

Ecrivains Ecclésiastiques.

mort imprévue du jeune Valentinien. La douceur de ses expressions lui a fait donner le surnom latin de *Doctor Mellifluus* : à quoi peut avoir contribué ce que son Historien rapporte, qu'un essaim d'abeilles vint se reposer sur la bouche d'Ambroise au berceau.

Evagre du Pont, Archidiacre de Constantinople, 399. Il a laissé différens ouvrages, dont la plûpart sont des instructions sur la vie monastique.

S. Epiphane, 403. Son principal ouvrage est un Traité contre les hérésies, intitulé *Panarion*; c'est-à-dire, Antidote universel. Ce Père avoit beaucoup d'érudition, mais aussi beaucoup de crédulité, & peu d'exactitude dans le récit des faits. On dit que, de tous les Pères Grecs, c'est celui qui s'est le le plus négligé dans la manière d'écrire. Nous lui sommes néanmoins redevables de plusieurs fragmens d'Auteurs ec-

Principaux Conciles.

roient dénoncés à cause de leurs violences.

Concile de Carthage, 411, où l'on tint la célèbre conférence qui procura la décadence entière du Donatisme.

Concile de Carthage, 412, qui condamna Célestius, disciple de Pélage.

Concile de Diospolis, 415, Pélage y anathématisa ce qu'on avoit rapporté de la doctrine de Célestius ; & par ses fourberies, il évita sa propre condamnation.

Concile de Carthage, 416, où l'on anathématisa Pélage & Célestius, s'ils n'anathématisoient eux-mêmes leurs erreurs. On écrivit ensuite au Pape Innocent, afin qu'il apposât à ce jugement le sceau de son autorité.

Concile de Milève, 416, d'où les Evêques écrivirent de même au Pape, qui condamna en effet Pélage, Célestius & leurs sectateurs, en établissant sommairement la Doctrine Catholique touchant la Grace.

Ecrivains Ecclésiastiques.

cléſiaſtiques & profanes; dont ſans lui nous n'au-
rions aucune connoiſ-
ſance.

S. Jean Chryſoſtome, 407.
On peut le regarder
comme le Cicéron Chré-
tien, non-ſeulement
pour le nombre & pour
la beauté de la diction,
mais pour les penſées &
les mouvemens de l'é-
loquence. C'eſt la même
facilité, la même clarté,
la même abondance, la
même nobleſſe dans les
figures, la même force
dans les raiſonnemens.
Le Cicéron Chrétien
l'emporte même ſur le
profane, en ce qu'ayant
à traiter des objets in-
finiment plus élevés au
deſſus de la ſphère or-
dinaire de nos concep-
tions, il les manie avec
une capacité & une ai-
ſance, qui rend ſenſibles
à tout le monde les
choſes même les plus
inacceſſibles à nos ſens.
Ses ouvrages les plus
éloquens ſont les Ho-
mélies au peuple d'An-

Principaux Conciles.

Concile de Carthage, 417,
après que le Pape Zo-
zime ſe fut laiſſé ſur-
prendre par Pélage &
Céleſtius. Les Pères
écrivirent à ce Pontife,
que le jugement du Pape
Innocent ſubſiſte, juſ-
qu'à ce que Pélage &
Céleſtius confeſſent que
la Grace de Jéſus-Chriſt
nous eſt tellement né-
ceſſaire en chaque ac-
tion, que ſans elle nous
ne pouvons rien avoir,
penſer, dire, ou faire,
qui appartienne à la
vraie piété. Zozime, alors
bien inſtruit, confirma
les décrets d'Afrique,
ainſi qu'avoit fait In-
nocent.

Concile de Carthage, nom-
mé *Plénier*, c'eſt-à-dire
Concile général de l'A-
frique, 419. Le Légat
du Pape y propoſa, ſous
le nom de Nicée, les
Canons de Sardique
concernant les appels
au Pape: ce qui occa-
ſionna quelques conte-
ſtations, & fit prendre
aux Africains le parti
d'envoyer en Orient,

Ecrivains Ecclésiastiques.

doche, les Homélies sur l'Evangile de Saint Matthieu & sur les premières Epitres de Saint Paul, la plûpart de ses Sermons détachés, & plusieurs de ses lettres. Il n'est pas moins admirable dans ses Traités, composés, pour la plûpart, à la fleur de son âge, & finis avec une attention que la charge de l'Episcopat lui rendit beaucoup moins praticable dans la suite. Ses Commentaires sur une grande partie des Saintes Ecritures, le font regarder comme le meilleur des Interprètes Grecs; & ses Interprétations de S. Paul, en particulier, le font préférer à tous les Commentateurs de cet Apôtre, soit Grecs, soit Latins.

Ruffin, 410. Il a traduit de Grec en Latin les œuvres de Joseph, l'Histoire Ecclésiast. d'Eusèbe à laquelle il a ajouté deux livres, &

Principaux Conciles.

pour consulter les actes authentiques du Concile de Nicée. Entre les trente-six Canons que fit ce Concile d'Afrique, le vingt-quatrième contient le Catalogue des Divines Ecritures, entièrement conforme à celui dont nous usons aujourd'hui.

Concile d'Hippone, 422, où Antoine de Fussale fut déposé. Cet Evêque en appela au Pape Boniface, dont il surprit la religion; ce qui affecta si vivement S. Augustin, qu'il se résolut à quitter l'Episcopat, plutôt que de se prêter à une administration qui lui sembloit entraîner la ruine de la discipline.

Concile de Cilicie, 423, où les Pélagiens furent condamnés, même par Théodore de Mopsueste, regardé comme leur chef, & chez qui Julien d'Eclane s'étoit retiré, pour écrire contre Saint Augustin.

plusieurs ouvrages d'Origène; ce qui lui attira les censures du Saint Siège. En comparant ses traductions avec l'original, on voit qu'il s'y donnoit une extrême liberté. Il fit encore des Commentaires sur quelques Prophètes, plusieurs Vies des Pères du désert, où il montre peu de critique, des Apologies qui sont éloquentes, & une explication du Symbole qui a toujours été estimée.

S. Jérôme, 420. Il fut suscité de Dieu, pour expliquer les Divines Ecritures, qu'il interprète d'une manière littérale & la plus solide. Sa version a été adoptée par l'Eglise, sous le nom de *Vulgate*, excepté les Pseaumes, pour lesquels on a retenu, presque en entier, l'ancienne version, la plus respectable par son antiquité, mais non pas la plus claire. Ses Traités contre plusieurs hérétiques sont éloquens, & d'une grande véhémence. On retrouve l'Orateur jusques dans ses Lettres, qui font une partie des plus intéressantes de ses Œuvres. Son Traité de la vie & des écrits des Auteurs Ecclésiastiques, a été d'un grand secours à tous les Bibliographes plus récens. Ce Père avoit une érudition immense, une grande pénétration, le sens droit & le jugement très-solide. Son style est vif, plein de feu, & souvent de noblesse; mais quelquefois un peu dur, surchargé d'ornemens, & ressentant la déclamation.

Pallade, vers 420. Son Histoire appellée Lausiaque, parce qu'elle fut dédiée à Lause, Gouverneur de Cappadoce, est fort estimée. Elle contient la vie de plusieurs Solitaires illustres. On lui attribue encore une Vie de S. Jean Chrysostôme; mais elle est plus vraisemblablement d'un autre Pallade, ami, comme celui-ci, du saint Patriarche de Constantinople.

Ecrivains Eccléſiaſtiques.

S. Sulpice Sévère, 423. On a de cet illuſtre Prêtre un abrégé de l'Hiſtoire Sacrée, depuis la création du monde juſqu'à l'an 400 de Jéſus-Chriſt, la vie de S. Martin de Tours, un Dialogue, & quelques autres opuſcules. On trouve dans ſon Hiſtoire quelques ſentimens particuliers, tant ſur les faits que ſur la chronologie; ce qui n'empêche pas de le regarder comme l'abbréviateur le plus parfait de l'Hiſtoire Sainte. Il égale Lactance, & ſurpaſſe tous les autres Auteurs Latins de l'antiquité eccléſiaſtique, pour ce qui eſt de la pureté & de l'élégance du ſtyle. Pour le nerf & la préciſion, il s'étoit propoſé d'imiter Salluſte; & il y a aſſez bien réuſſi, pour mériter le nom de Salluſte Chrétien.

FIN.

être
pré-
rist,
, &
son
tint
qui
bré-
e. Il
ures
que,
ance
l s'é-
assez
lusse

